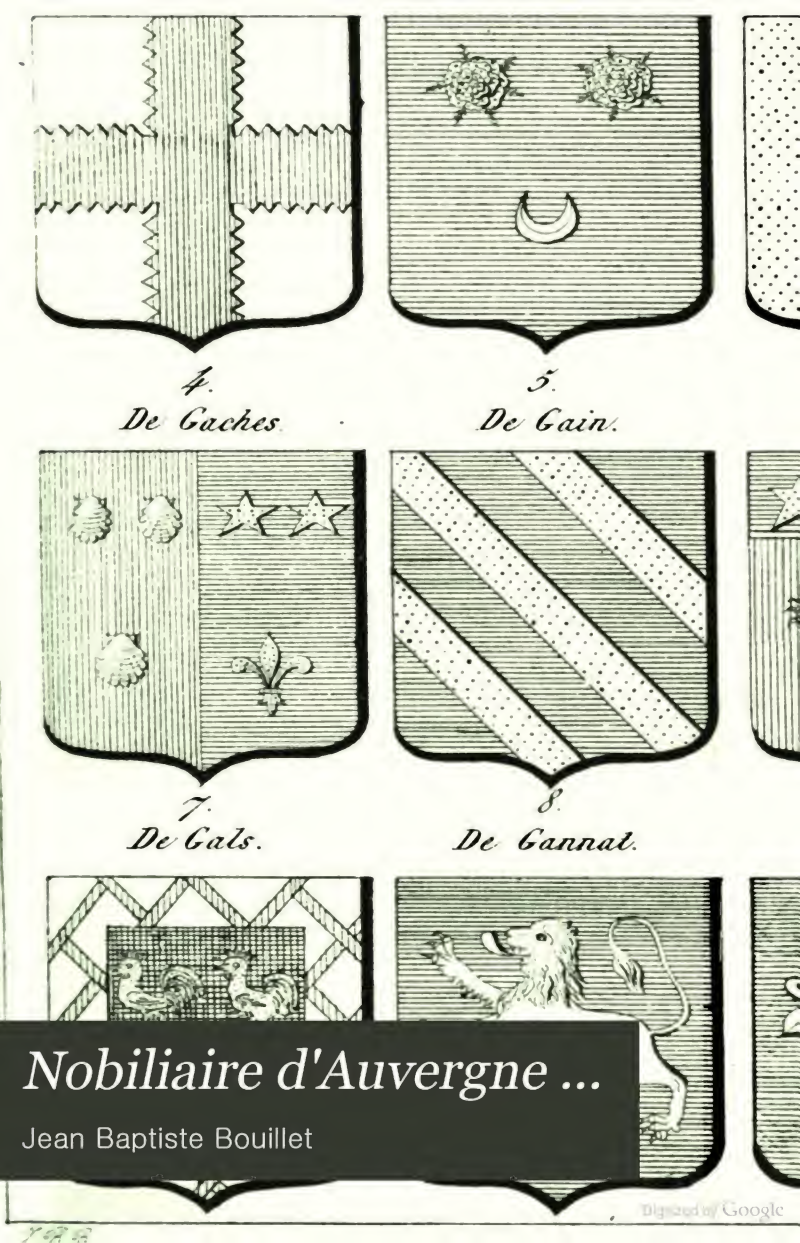


Nobiliaire d'Auvergne ...

Jean Baptiste Bouillet



VE RI TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY



NOBILIAIRE

D'AUVERGNE.

NOBILIAIRE

D'AUVERGNE,

PAR

J.-B. BOUILLET,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES, AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES SUR LA HAUTE ET BASSE AUVERGNE.

TOME III[me].

CLERMONT-FERRAND,

Imprimerie de PEROL, rue Barbançon, 2.

1848.

NOBILIAIRE

D'AUVERGNE.

FABRÉGUES, ancien château situé dans la banlieue d'Aurillac, et qui a dû être le berceau de Guy de Fabrègues, trésorier des finances du duc de Berry et d'Auvergne en 1369. Il fut plus tard la propriété de la famille de Sarret.

DE FABRY, en latin *Fabria* ou *Vabria*. Ce nom se confond avec celui de Fabrègues, du moins en Provence et en Languedoc où il existe des familles qui ont indistinctement porté l'un et l'autre. Il a été honoré en Auvergne par les personnages suivants : Guillaume Fabry, comte de Brioude en 1209; autre Guillaume Fabry, chevalier en 1284; Benoît Fabry, seigneur de Jussac, grand-maître de l'artillerie, de 1307 à 1315; Eustache Fabry, chevalier, seigneur de Jussac, bailli royal des montagnes d'Auvergne, de 1310 à 1318; Alazie de la Fabrie, *fille d'Eustache*, mariée à Rigaud de Conquans, avant 1355; Guy Fabry, écuyer, garde-des-sceaux du

duché d'Auvergne en 1426. Celui-ci pouvait être le même que Guy de Fabrègues, trésorier du duc de Berry en 1369; mais dans ce cas, il devait être fort âgé en 1426. Eustache Fabry, IIe du nom, vivait en 1448.

Vers le même temps, le nom de Fabry brillait sur plusieurs siéges épiscopaux : Jean Fabry occupait celui de Tulle en 1371 ; il fut revêtu de la pourpre romaine la même année et mourut en 1372. Autre Jean Fabry était évêque de Chartres, de 1379 à 1390; Pierre Fabry, évêque de Marseille en 1361; Adhémar de Fabry, évêque de Genève en 1385, et enfin, Pierre Fabry, évêque de Lectoure en 1485. Une maison noble de Provence réclame modestement comme siens tous les prélats que nous venons de nommer, prétention mal fondée sans doute, du moins en ce qui concerne le cardinal Fabry, que les historiens disent natif de Tulle et cousin germain du pape Grégoire XI (Pierre Rogier).

Le sceau de Guillaume Fabry, chevalier, mentionné en tête de la présente notice comme vivant en 1284, représentait trois fleurs de lis, ce qui semble indiquer qu'il avait été revêtu par le roi d'une charge officielle.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA FAGE, seigneurs de Ribbes, de la Combe, de Fournols, d'Aulhac, de Cheylane, paroisses de Saint-Giron, de Fournols, de Talizat et de la Veyssenet, élection de Saint-Flour. Cette famille paraît descendre de Guiot de la Fage, commis aux finances de la haute Auvergne

en 1366. — Jean de la Fage, seigneur de Ribbes, domicilié en l'élection de Brioude, et son cousin germain, Charles de la Fage, domicilié à Fournols, élection de Saint-Flour, produisirent, en 1666, des titres filiatifs remontant à Étienne de la Fage, leur trisaïeul, vivant en 1545. Tous leurs ancêtres avaient servi honorablement, soit dans les compagnies d'ordonnance, soit dans d'autres corps; leur père, Michel de la Fage, avait été gentilhomme de la chambre du roi ; ils comptaient parmi leurs alliances les familles de Ponsonailles de Sévérac, d'Aurouze, de Langlade, de Castellas, de Laurie et de la Salle, et cependant, nonobstant de si beaux avantages, ils furent condamnés contradictoirement, chacun à 2,000 livres d'amende, qu'ils payèrent. On ne peut douter toutefois qu'ils furent promptement relevés de cette condamnation, ou qu'ils obtinrent des lettres de noblesse, ou confirmation de noblesse, car, dès l'an 1669, Jean de la Fage, seigneur de Ribbes, était décoré des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Montcarmel, dans lesquels on ne pouvait être admis sans avoir prouvé sa noblesse. De nouvelles preuves furent fournies par cette famille, pour une admission aux pages en 1733, ainsi que pour l'école militaire en 1781. M. de la Fage de Fournols fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, à Saint-Flour, en 1789.

ARMOIRIES. — D'argent, à deux lances éclatées de gueules posées en sautoir; au chevron de sable brochant et accompagné en chef de deux palmes de sinople.

(Voyez pl. 1re, fig. 1re.)

DE LA FAGETTE. — On ne connaît de ce nom que Jean de la Fagette, possessionné près de Saugues, inscrit à l'Armorial de 1450, et Léonet de la Fagette, époux de Jeanne de Chassang, dame de Brousse en 1512.

ARMOIRIES. — De gueules, à l'épée d'argent garnie d'une poignée d'azur, accompagnée à dextre d'une fleur de lis de même, et à senestre, d'un faucon d'argent posé sur la garde de l'épée.

(Voyez pl. 1re, fig. 2.)

DE FALCON DE LONGEVIALLE.—Antoine Guérin Falcon, receveur des tailles, rendit hommage au roi en 1717, à cause du domaine noble de Longevialle, paroisse de Chaliers, élection de Saint-Flour. Cette famille fut convoquée aux assemblées de la noblesse de Saint-Flour et de Mende en 1789; deux de ses membres signèrent l'acte de coalition de 1791, et elle est aujourd'hui représentée par M. Falcon de Longevialle, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, maire de la ville de Saint-Flour et membre du conseil d'arrondissement. Il est père de plusieurs fils, dont l'aîné a épousé mademoiselle de Caissac de la Roquevieille.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FALVARD, DE FALEVART ou plutôt DE FALLEVARD. — Cette famille peut être originaire du Berry ou de la Marche. Elle ne nous est connue que depuis Noël de Fallevard, fils d'Antoine, écuyer, seigneur dudit lieu et de Chalusset, qui a épousé, le 12 janvier 1519, Isabeau de Mazeaux. — Antoine de Fallevard, écuyer, seigneur dudit lieu, de Chasteaux-Pailloux, Bosgros et La Vazeille, seigneur de Paret, nommé gentilhomme ordinaire du roi le 31 janvier 1634, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel par M. le vicomte de Polignac, au Puy, le 17 avril suivant; il avait épousé en premières noces, le 27 mai 1617, Magdeleine de Murat, et en secondes noces, Marguerite de Saint-Germain. — Réné de Fallevard, son fils, épousa, le 16 juin 1646, Michelle-Gabrielle de Chabannes, fille de Christophe de Chabannes, marquis de Curton, comte de Rochefort, et de Clauda de Julien, sa seconde femme. — François de Fallevard, écuyer, seigneur de Montluc, fils de Réné, marié, le 23 décembre 1675, avec Jeanne de Bonparan, fit foi-hommage au roi en 1687, à cause de la seigneurie de Bonparan, paroisse de Perpezat, élection de Clermont. Un de ses descendants assista à l'assemblée de la noblesse de Riom en 1789 et signa l'acte de coalition de 1791. Cette famille, très-nombreuse à la fin du dernier siècle, est représentée aujourd'hui : 1° par M. Antoine de Falvard, célibataire; 2° par M. Michel de Falvard de Montluc, ancien garde de la porte du roi et ancien vérificateur de l'enregistre-

ment et des domaines, époux de Marguerite-Louise-Sophie de Benoist de Barante; 3° par M. Antoine-Achile-Arthur de Falvard de Bessat, fils de Blaize, neveu de ces derniers, marié en 1847 avec Antoinette des Colombiers; 4° et par M. Louis de Falfard de Montluc, fils de feu M. François Marin de Falvard de Montluc, frère d'Antoine et de Michel, médecin-inspecteur des eaux thermales de Néris, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie royale de médecine de Paris et de l'Académie de Clermont.

Trois frères de MM. Antoine, Michel et François Marin de Falvard de Montluc, MM. Jacques, François et Jean-Baptiste de Falvard, émigrés, ont été fusillés à Auray, département du Morbihan, par suite du débarquement opéré à Quiberon; leurs noms sont inscrits sur la colonne érigée sur les lieux, à Auray, en 1816.

ARMOIRIES. — D'argent, au chêne de sinople glanté d'or et surmonté d'un corbeau de sable; à trois molettes de gueules, 1 et 2.

(Voyez pl. 1re, fig. 3.)

DE LA FARGE, seigneurs de la Tour-Goyon et de Moncelard, élection d'Issoire, noblesse ancienne, connue depuis Jean de la Farge, marié, en 1387, avec Guérine Motier de la Fayette, fille de Gilles II, seigneur de Champetières, et de Gaillarde de Laire. De cette époque à celle de 1694, la famille de la Farge a été admise huit

fois au chapitre de Brioude, et Jean de la Farge, écuyer, allié, le 11 juillet 1529, à Bonnette de Saint-Paul, fut le trisaïeul de Marc de la Farge, seigneur de Moncelard, maintenu dans sa noblesse en 1666. Celui-ci rendit hommage au roi en 1669. Cette famille a des alliances avec les maisons de Montcelard, de la Reynerie, de Damas et d'Apchon.

ARMOIRIES. — De sable, à la bande d'argent accompagnée en chef d'une étoile de même.

(Voyez pl. 1re, fig. 4.)

Nota. Ces armes diffèrent de celles peintes dans l'Armorial de 1450, qui étaient : *D'argent, à la bande de sable chargée de trois étoiles d'argent.*

DE LA FARGE, — Etienne de la Farge, possessionné dans la mouvance de Roche-Savine fut inscrit à l'Armorial de 1450. Il portait :

ARMOIRIES. — D'argent, à trois marteaux d'azur, 2 et 1 ; à la bordure de gueules.

(Voyez pl. 1re, fig. 5.)

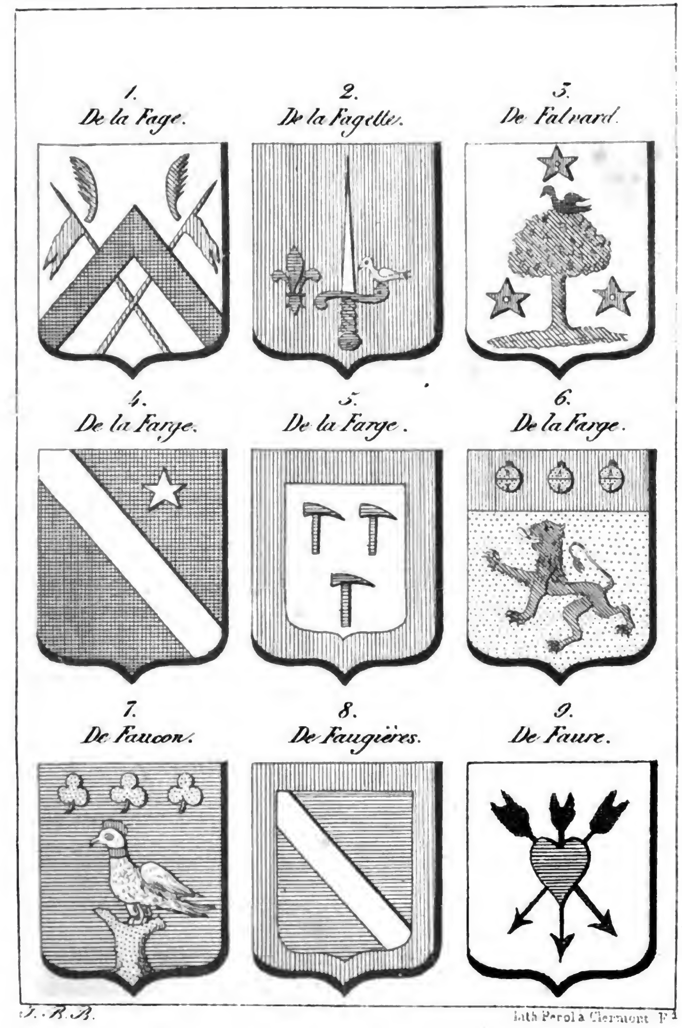
C'est à tort que M. Lainé indique une *bordure de sable ;* on peut s'en convaincre en consultant l'Armorial de 1450, p. 91.

*

DE LA FARGE, seigneurs du Roux, de la Pierre, de Recusset et de l'Espinasse. — Pierre de la Farge, fils de Gervais, sieur de la Pierre, et de Catherine Veissière, fut anobli pour services militaires, par lettres patentes données à Marly en avril 1711, enregistrées à la cour des aides de Clermont-Ferrand le 30 juin, et au greffe de l'élection de Mauriac le 21 août de la même année, au parlement de Paris le 20 février 1717, et à la chambre des comptes le 6 avril 1734. Il obtint du conseil d'état, le 26 novembre 1716, un arrêt qui l'excepte de la révocation générale du mois d'août 1715, et le maintient, en tant que de besoin, dans l'anoblissement de 1711. De semblables lettres d'exception lui furent accordées le 17 octobre 1733.

Voici les états de service de Pierre de la Farge. Il servit d'abord dans la première compagnie des gardes-du-corps, commandée par le comte d'Ayen, jusqu'au mois de novembre 1676; fait capitaine au régiment de Saint-Aignan, le 25 juillet 1677; aide-major au régiment Royal, en 1704, chevalier de Saint-Louis, le 16 avril de la même année, puis major de carabiniers.

Dans cet intervalle, Pierre de la Farge avait assisté aux sièges de Nimègue, d'Œsbourg, de Maëstricht, de Gand, de Saint-Omer, de Saint-Guislain et de Trèves; à la conquête de la Franche-Comté, à la bataille de Senef, où il eut le bras gauche cassé; aux batailles de Turcoing, de Mont-Cassel, de Saint-Denis, de Nerwinde, de Malplaquet, et à plusieurs autres actions où il s'était toujours signalé.



J. B. B. Lith. Perol à Clermont F.d

Pierre de la Farge avait épousé, le 27 mars 1692, Antoinette Rolland, fille de Guinot Rolland, de la ville de Salers, et de Jeanne Chevalier; il en eut : 1° Pierre-Gervais de la Farge, qui suit; 2° Jeanne de la Farge, épouse de Jean Chappe, avocat au parlement, qui la rendit mère de l'abbé Chappe d'Auteroche, célèbre astronome, né à Mauriac en 1722, membre de l'Académie des sciences en 1760, mort en Californie, le 1er août 1769.

Pierre-Gervais de la Farge, né le 13 mai 1709, épousa à Aurillac, le 4 septembre 1730, Catherine de Montreisse de Palat, fille de Jean-Baptiste de Montreisse, sieur de Palat, et de Marie Molé. Il testa en sa demeure de la Pierre, paroisse de Saint-Paul-de-Salers, le 9 mai 1755, laissant :

Jean-Elie de la Farge, baptisé le 12 novembre 1733, qui épousa, le 14 octobre 1762, Marguerite Chevalier de Longevialle, fille d'Antoine Chevalier de Longevialle, et de dame Marguerite Bardet de Burc. Ces époux avaient dix enfants en 1782, entre autres six fils dont les noms suivent :

1° Jacques-Sébastien, né le 22 décembre 1767;
2° Joachim, né le 8 septembre 1769;
3° Jean-Jacques, né le 7 ou le 9 août 1773;
4° Jacques-Timothée, né le 24 février 1775;
5° Nicolas-Pierre, né le 18 janvier 1777;
6° Marc-Antoine, né le 20 novembre 1783.

Pierre de la Farge, anobli en 1711, et dont nous venons de rapporter la descendance, avait trois frères

qui, comme lui, servirent avec honneur; tels furent :

1° Joseph de la Farge, major au régiment de Girardin, suivant certificat du 8 août 1673;

2° Jean de la Farge, maréchal des logis au même régiment ledit jour 8 août 1693;

3° Gervais de la Farge, capitaine de carabiniers, chevalier de Saint-Louis avant le mois de septembre 1730.

ARMOIRIES. — D'or, au lion de sinople; au chef de gueules chargé de trois grillets d'or.
(Voyez pl. 1re, fig. 6)

FARRADESCHE DE GROMONT. — Cette famille est originaire de Brioude. Guérin Farradesche fut l'un des délégués de cette ville pour le choix des députés à envoyer aux états-généraux de 1588. M. Farradesche de Gromont a été anobli par lettres de S. M. Louis XVIII, en date du 4 février 1815. Ce nom se retrouve dans l'arrondissement de Riom (Puy-de-Dôme) et à Allanche, dans le Cantal.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FAUCON, de Villaret et du Bouchet. — Lors des recherches de 1666, Claude de Faucon, père de plusieurs

enfants, domicilié au Bouchet, paroisse de Ragheade, élection de Saint-Flour, justifia de sa noblesse depuis Jourdain de Faucon, seigneur de Villaret, son cinquième aïeul, qui obtint du roi Charles VII, le 24 juillet 1450, des lettres de réhabilitation, en récompense des services signalés que lui et Antoine de Faucon, son fils, avaient rendus à l'état. Il fut constaté aussi que Pierre de Faucon, frère dudit Claude, était mort au service, en Piémont, avant 1640. Cette famille avait alors des alliances avec les maisons de Guérin de Lugeac, de Maubert, de Léotoing, de Gineste de la Chaumette, de Lespinasse et de Chaumes. Postérieurement on trouve Etienne de Faucon du Boucheix, né à Aix, sous-lieutenant au régiment de Coëtequen en 1705, lieutenant en 1708, capitaine en 1709, chevalier de Saint-Louis en 1715, capitaine de grenadiers en 1734, lieutenant-colonel en 1740, brigadier d'armée en 1747. — Louis-Dominique de Faucon du Bouchet a été reçu chevalier de Malte le 4 novembre 1792.

ARMOIRIES. — D'azur, au faucon d'argent, colleté, grilleté et chaperonné de gueules, perché sur un tronc d'arbre d'or, et accompagné en chef de trois tierces feuilles de même. (Voyez pl. 1re, fig. 7.)

DE FAUGIÈRES ou FOUGIÈRES, seigneurs de Faugières, du Croizet, de Chamberal et de la Chaumette. — Cette famille est sans doute la même qui, sous le nom de Fougières, a fourni trois chanoines-comtes de Brioude, sa-

voir : Jean de Fougières en 1366, autre Jean en 1603, et Antoine en 1639. — Catherine de Faugières, fille de Philibert, épousa, le 17 septembre 1482, Jean de Motier de la Fayette-Champetières. — Robert de Faugières, écuyer, seigneur de la Chaumette, marié avant 1540 avec Agnès de Fages, fut le trisaïeul de François de Faugières, seigneur de Chamberat ou Chamberac, élection de Brioude, maintenu dans sa noblesse lors des recherches de 1666. Le sort de cette famille, postérieurement à la date précitée, nous est inconnu.

ARMOIRIES. — D'azur, à la bande d'argent; à la bordure de gueules.
(Voyez pl. 1re, fig. 8.)

D'autres fois : *D'azur, à la bande d'argent chargée de trois tulipes de gueules; au calice d'azur.*

DE FAURE, seigneurs de Chazours, de la Combe et du Breuil, près de Gannat. — Famille de la basse Auvergne, de laquelle était Charles de Faure, supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, célèbre par ses talents et ses vertus, mort à Paris le 4 novembre 1644, âgé de 50 ans. Gilberte de Faure de la Combe, née en 1673, fut reçue à la maison royale de Saint-Cyr au mois de février 1686, sur preuves de noblesse remontées à l'an 1500. François de Faure, écuyer, seigneur de Chazours, de la Combe et du Breuil, rendit hommage au roi en 1688, et Louis de Faure, comte de Chazours, capitaine

d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, fut convoqué à l'assemblée des nobles de la châtellenie de Gannat en 1789. Celui-ci n'a laissé de dame Marie du Plessis-de-Tréoudal, son épouse, qu'une fille unique, Marie de Faure de la Combe de Chazours, mariée, le 26 octobre 1813, avec Jean-François de Sartiges de la Prade, actuellement sous-inspecteur des Forêts.

ARMOIRIES. — D'argent, au cœur de gueules percé de trois flèches de sable.
(Voyez pl. 1re, fig. 9.)

DE FAURE DE MASSEBRAC. — Famille du diocèse du Puy, maintenue dans sa noblesse le 15 janvier 1670. — Il a existé plusieurs autres maisons de même nom en Languedoc, en Dauphiné, en Vivarais, en Angoumois, en Poitou, en Berry. — Louis-Victor du Faure, chevalier seigneur de Montjoui, sénéchal du Rouergue, fit foi-hommage au roi en 1723, à cause de la seigneurie de *Vandègre, paroisse de Luzillat, près de Riom.*

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA FAURIE OU DE LA FABRIE (Pierre) rendit hommage au seigneur de Thiers en 1304, à cause d'un tènement, domaine et mouvance sis dans la paroisse de Peschadoire.

ARMOIRIES — Inconnues.

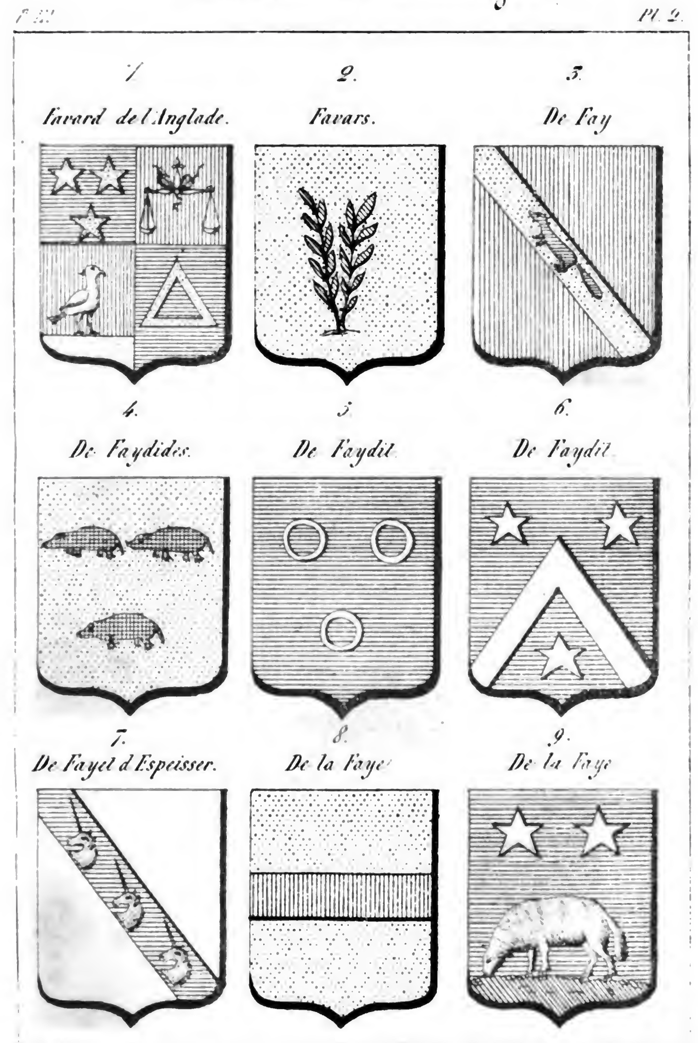
FAVARD DE LANGLADE. — Ce nom a été illustré par Guillaume-Jean Favard de Langlade, né à Saint-Floret le 22 avril 1762. Il était avocat au parlement de Paris lorsque la révolution éclata. Depuis 1795 qu'il fut élu membre du conseil des cinq-cents, jusqu'à 1831, époque de sa mort, il fit partie de toutes les assemblées législatives, et fut même élevé à la présidence du tribunat après la révolution du 18 brumaire. Nommé conseiller à la cour de cassation en 1809, maître des requêtes au conseil d'état en 1813, président de chambre à la cour de cassation en 1819, M. Favard de Langlade se fit partout remarquer par ses vastes connaissances, son intégrité, sa modération et la douceur de ses mœurs. On lui doit plusieurs ouvrages de droit fort estimés. L'empereur l'avait créé baron avant 1812.

ARMOIRIES. — Écartelées : au 1er, d'azur, à trois étoiles d'or ; au 2e, de gueules, aux balances d'argent nouées de sable ; au 3e, de gueules, au ramier contourné d'argent, posé sur une terrasse de même ; au 4e, d'azur, au triangle d'or.

(Voyez pl. 2, fig. 1re.)

FAVARS. — Ancien fief situé dans la commune de Barriac, près de Pleaux. Il a successivement appartenu aux maisons d'Albars, de Barriac, de Scorailles-Mazeroles, et de Méalet de Fargues. — D. Coll cite Guillaume et

Nobiliaire d'Auvergne.



Jean Favars, chevaliers, co-seigneurs de Scorailles et de Chaussenac en 1393, ce qui pourrait faire supposer que ces deux seigneurs tiraient leur origine du fief dont il s'agit, qui est très-voisin de Scorailles. Il n'en était rien pourtant : Guillaume et Jean de Favars appartenaient à une famille très-considérable du Limousin, dont le berceau était la terre de Favars, près de Tulle. Ils tenaient leur droit de co-seigneurie, sur la terre de Scorailles, de Jeanne de Molceu, ou plutôt de Molceau, épouse de Jean de Favars, laquelle était fille de Jean de Molceau et de Béatrix de Scorailles, celle-ci fille et seule héritière d'Etienne VI, co-seigneur de Scorailles. — Cette maison de Favars, dont l'ancienneté remontait à l'an 1110, s'est éteinte peu avant 1666. Ses principales alliances furent avec les maisons de Blanchefort, de Durfort, de Gasc, de Lestrange, de Salagnac-Fénélon, de Saint-Exupéry-Miramont, de Saint-Félix, de Vassal et de Vixouse.

ARMOIRIES. — D'or, à une plante de fève à deux tiges de sinople.
(Voyez pl. 2, fig. 2.)

FAVARS DE LA BASTIDE (Antoine), domicilié à la Volpilière, paroisse de Mazeirat, près de Langeac, fut cité lors des recherches de 1666 ; mais la décision prise à son égard n'est pas parvenue jusqu'à nous.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FAY, seigneurs de Chapteuil, de Lardeyrol, de la Voute, de Vertaizon, de Solignac, de Vezenobre, de Gerlande, de Peyraud, de la Chèze, de Saint-Quentin, de Coisse, barons, puis marquis de la Tour-Maubourg, de Sainte-Sigolène, de la Garde, de Chabrespine, de Saint-Maurice de Lignon, etc., etc., en Velay, Vivarais, Languedoc, Auvergne et Poitou.

« Au nombre des chevaliers qui suivirent Raymond, » comte de Toulouse, à la Terre-Sainte, D. Vaissette cite » Pierre et Pons de Fay; mais, d'après les preuves de » cour de la maison de Fay de la Tour-Maubourg, dépo- » sées à la bibliothèque royale, son nom primitif était » celui de Capdeuil, Capteuil ou Chapteuil. On voit ce » nom encore porté le siècle suivant par le célèbre trou- » badour Pons de Capdeuil, dont les chants, presque aussi » puissants que la voix de la religion, poussèrent les sei- » gneurs méridionaux à la troisième croisade. Nous n'a- » vons donc pas craint de contrarier l'autorité du savant » historien du Languedoc, en rendant aux deux cheva- » liers du Velay le nom originaire de leur famille; ils por- » taient de *gueules, à la bande d'or chargée d'une fouine* » *d'azur, passante.* »

La notice qui précède est extraite de l'*Armorial de la Salle des Croisades*, p. 12. Nous ne contredirons pas son auteur en ce qui concerne l'origine de la maison de Fay, qui possédait très-anciennement la terre de Chapteuil en Velay; il n'est donc pas étonnant que plusieurs de ses

membres en aient quelquefois porté le nom, suivant l'usage assez ordinaire de ce temps-là ; nous ferons seulement observer que la fouine que l'on voit dans ses armoiries, indique plus directement le nom de Fay, comme étant le nom originaire ; car personne n'ignore qu'en langage vulgaire du Velay et de l'Auvergne, la fouine s'appelle *fayt*. Au reste, nous n'insisterons pas sur cette particularité. Il est évident pour nous, et cela nous suffit, que Pons de Chapteuil, seigneur de Chapteuil et de Vertaizon en 1199 et 1204, n'était pas différent de Pons de Fay, seigneur de Chapteuil, de Lardeyrol, de la Voute, de Vertaizon, qui rendit hommage à l'évêque du Puy en 1220.

La postérité de ce seigneur, divisée en plusieurs branches, n'a pas cessé de tenir un rang élevé en Velay et dans les provinces voisines. Il en est sorti plusieurs dignitaires de l'ordre de Malte, entre autres, deux grands-prieurs d'Auvergne en 1294 et 1380 ; un grand bailli de la Morée en 1459, tué dans un combat contre les Turcs en 1462 ; des chambellans de nos rois depuis 1444, des capitaines de cinquante et de cent hommes d'armes aux seizième et dix-septième siècles, des chevaliers de l'ordre du roi, un gouverneur de Montpellier en 1540, un sénéchal du Puy en 1558, un évêque de Poitiers en 1568, un évêque d'Uzès en 1614, deux sénéchaux de Nimes et de Beaucaire, de 1589 à 1610 ; un gouverneur de la haute Bresse en 1579, plusieurs maréchaux-de-camp, un maréchal de France promu à ce grade le 24 février 1757, et de nos jours, deux lieutenants-généraux de premier mérite.

La branche des seigneurs de Coisse, près d'Arlanc,

formée par Jacques de Fay, troisième fils de Jean III, seigneur de Saint-Quentin, et de Marguerite de Peloux, marié, le 13 juillet 1603, avec Anne de Coisse, a recueilli la succession des branches de Gerlandes et de la Tour-Maubourg, par suite du mariage de Claude-Florimond de Fay de Coisse avec Marie-Agnès-Césarette de Fay-Gerlandes, sa cousine, héritière de Gerlandes et de la Tour-Maubourg, morte sans enfants en 1753, et c'est du second mariage de ce Claude-Florimond, contracté le 3 mars 1756, avec Marie-Françoise de Belmont, que sont issus les comtes et marquis de Fay de la Tour-Maubourg, qui, depuis un siècle, figurent avec tant d'éclat dans l'armée, la diplomatie et à la chambre des pairs.

ARMOIRIES. — De gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.
(Voyez pl. 2, fig. 3.)

DE FAYDIDES ou FEYDIDES, seigneurs de Faydides, de Chalandras, de Chauzelles et de Saint-Yvoine, élection d'Issoire. — La généalogie produite par cette famille en 1666 est erronée, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en rapprochant les dates employées pour justifier les 4e et 5e degrés, d'après lesquelles le mariage de Bertrand de Faydides serait postérieur à celui de Jean, son fils. C'est qu'on n'a pas fait attention alors qu'il avait existé deux Bertrand de Faydides, l'un vivant en 1480, l'autre en 1580, ainsi que nous l'apprend Audigier, et les dates furent confondues. Au reste, Audigier lui-même est tombé dans la confusion, nous le croyons du moins, en

donnant à chacun de ces deux Bertrand une femme appelée *Peronnelle d'Aurelle de Colombines*. Assurément, la chose n'est pas impossible; mais elle est invraisemblable. Voici la généalogie que cet auteur nous fournit: « Le premier » que nous connaissions, dit-il, est Robert de Faydides, » seigneur de Faydides et de Chalendras en 1420; il fut » père d'Antoine et *aïeul de Bertrand de Faydides, marié,* » *en 1480, avec Peronnelle de Colombines*, fille de Beraud, » de laquelle issut Jean de Faydides, marié trois fois: 1° à » Louise de Blanchefort, fille d'Antoine et de Jacqueline » de Montrognon; 2° en 1529, avec demoiselle Charlotte » de Gouzel ou Gouzelles, qu'il épousa par l'entremise de » Jean Stuart, duc d'Albanie, et d'Anne de la Tour, sa » femme; 3° en 1533, avec Catherine de Montceaux, fille » du seigneur d'Auteroche. Il eut de cette dernière deux » fils qui formèrent branche. Antoine, l'un d'eux, fut » père de *Bertrand II qui laissa, de Peronnelle d'Aurelle* » *de Colombines*, Catherine de Faydides, dame de Cha- » lendras, mariée à Jean de Saillans, sur lequel la terre » de Chalendras fut saisie et adjugée à Antoine Texier, » aumônier de Marie de Bourbon, duchesse de Montpen- » sier (1608-1627).

» Hugues de Faydides, fils puîné de Jean et de Catherine » de Montceaux, servit le parti de la ligue et s'empara, » en 1594, du château de Buron, qu'il ne rendit que » moyennant l'abandon, à son profit, de la terre de Saint- » Yvoine. Celui-ci eut d'Anne d'Artaud François de » Faydides, allié en premières noces, le 25 janvier 1614, » avec Catherine de Bravard-d'Eyssat; 2° le 4 mars 1628,

» avec Jacquette Ardier, veuve d'Etienne de Chandesolles.
» Du premier lit vint Claudine de Faydides qui épousa,
» le 14 décembre 1638, Jean-François du Prat, seigneur
» des Cornets. Du second lit issut Jean de Faydides, né
» le 6 juin 1632, lequel était encore célibataire lorsqu'il
» fut maintenu dans sa noblesse en 1666. On ignore s'il
» laissa postérité. »

ARMOIRIES. — D'or, à trois taupes de sable.
(Voyez pl. 2, fig. 4.)

DE FAYDIT ou FEYDIT DE REGO. — François Feydits, contrôleur provincial des domaines en Auvergne, et président de l'élection de Thiers, fut anobli le 16 mai 1647 (1). François Faydit, capitaine de chevau-légers au régiment de Canillac, fut aussi anobli, pour services militaires, par lettres du mois de mars 1647. Bernard, son fils, domicilié à Thiers en 1666, portait: *d'azur, à trois annelets d'argent.* (V. pl. 2, fig. 5.) — Une autre famille Faydit, connue dans les lettres et la magistrature, subsistait dans le même temps à Riom. A celle-ci appartenait le fameux abbé Faydit qui s'acquit une certaine célébrité par ses écrits; Jean Faydit, conseiller au présidial de Riom, et Amable Faydit, son fils, avocat au parlement, qui firent foi-hommage au roi en 1669, 1683, 1686, à cause des fiefs de Granville et autres possessions sises dans les paroisses de

(1) *Dictionnaire des anoblissements*, 1re part., p. 69; 2e part., p. 176.

Loubeyrat et de Châtelguyon. — On trouve encore un François Feydetz, contrôleur provincial des domaines en Auvergne, anobli le 16 mai 1647. Il portait : *d'or, au pavillon de sinople ayant une porte de sable chargée d'une étoile d'or; le pavillon accosté de deux branches de laurier de sinople.*

Nous connaissons aussi une maison de Faydit de Tersac, de très-ancienne chevalerie, originaire du Limousin et répandue en Quercy et en Languedoc. Elle a fait ses preuves pour les honneurs de la cour où elle a été admise en 1788. Elle portait : *Burelé d'argent et de sinople de dix pièces; chaque burèle d'argent chargée d'une étoile de gueules.*

DE FAYDIT, FEYDIT ou FEYDIN, seigneurs de Faydit, de Massegru et Romaniargues. — Famille d'ancienne chevalerie, originaire du château de Faydit ou Fedit, situé dans la commune de Chanet, près d'Allanche. Elle est connue depuis Guillaume de Faydit qui transigea avec Guillaume de Chavagnac et Beraud Ytier de Rochefort, sous la médiation de Guillaume d'Aurelle et de Jean de Montgontier, au mois de mai 1259. Il eut pour successeurs: Armand de Faydit vivant en 1289; Aymar, en 1300; Guillaume II, en 1303; Bernard, en 1338, et Jean de Feydit, bailli de la ville de Blesle, en 1363. Autre Jean de Faydit fut inscrit à l'Armorial de 1450. Celui-ci portait : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même.* (V. pl. 2, fig. 6.) — On trouve ensuite François de Feydin, châtelain d'Allanche, l'un des exécuteurs testamentaires

de Jacques-André de la Ronade, châtelain d'Apchon en 1586; Jean de Feydin, seigneur de Massegru, dont la fille, Louise de Feydin, épousa, le 12 août 1602, Jacques-André de la Ronade, fils d'autre Jacques prénommé; Jeanne de Feydin, alliée, le 24 mars 1647, à Gabriel de Dienne, seigneur de Cheyladet, et mère de plusieurs fils qui parvinrent aux premiers grades militaires; Hugues de Feydin, seigneur de Romaniargues, sur les preuves duquel il fut sursis en 1666, et enfin, trois chanoines-comtes de Brioude, savoir : Pierre de Feydin de Romaniargues, de 1645 à 1677; Claude, en 1678, et Jean, en 1698. — Le nom de Feydin est actuellement représenté en la personne du juge de paix du canton d'Allanche. Quant à la seigneurie de Faydit, elle avait passé, vers l'an 1500, à la maison de la Volpilière, et de celle-ci à la famille de Chaumont qui la possédait en 1787 (1).

DE FAYE-D'ESPEISSES. — Famille originaire de Lyon et ancienne dans l'échevinage de cette ville. Le président Blanchard en donne la filiation depuis Pierre de Faye, seigneur d'Espeisses en 1430, père de Jean Faye, échevin de Lyon en 1507, 1512, 1518 et 1524. Jacques Faye, arrière-petit-fils de ce dernier, fut un des plus illustres magistrats du seizième siècle; il naquit à Paris le 6 jan-

Chabrol, t. IV, p. 245. — *D. Coll.* — *Dictionnaire du Cantal*, p. 82. — *Inventaire de Chavagnac*. — *Inventaire de la Ronade*. — *Inventaire de Dienne*. — *Catalogue de Brioude*.

vier 1543, fut successivement conseiller au parlement en 1567, maître des requêtes du duc d'Alençon en 1570, avocat général en 1580, et président à mortier en 1588. Il mourut le 20 septembre 1590, laissant de Françoise Chalvet de Rochemonteix, dame de Freluc, de Trizac et de Cheyrouse, en haute Auvergne, trois filles, et Charles de Faye, seigneur d'Espeisses, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'état et ambassadeur en Hollande. Celui-ci eut de Marie de Fourcy, sœur de la maréchale d'Effiat, Henri de Faye, chevalier, seigneur d'Espeisses, premier conseiller du duc d'Orléans, lequel fit foi-hommage au roi en 1670 et 1685, à cause des seigneuries de Freluc, Trizac et Cheyrouse, paroisses de Drugeac et de Trizac, élection de Saint-Flour (1).

ARMOIRIES.— D'argent, à la bande d'azur,
chargée de trois têtes de licorne d'or.
(Voyez pl. 2, fig. 7.)

DE LA FAYE. — Il a existé très-anciennement une famille de ce nom dont le berceau fut, selon toute apparence, la terre de la Faye, près d'Augerolles. Elle a compté cinq admissions au chapitre de Brioude dans l'intervalle

(1) *La Chenaye des Bois*, édition in-8°, t. II, p. 91.— *Noms féodaux*, p. 405. — *Dictionnaire véridique des origines*, p. 448.

de 1288 à 1605, et un chanoine-comte de Lyon en 1389. Guyonnet de la Faye était possessionné à Saint-Bonnet-le-Château en 1294. Guillaume de la Faye vivant en 1298, portait : *d'or, à la fasce de gueules.* (Voyez pl. 2, fig. 8.) Jean de la Faye, damoiseau, est rappelé comme défunt dans un hommage que Béatrix d'Aleyrat, sa veuve, rendit, en 1333, pour quelques possessions situées en Forez. — Louis de Montboissier, chevalier, fit en 1381 *concession de la seigneurie de la Faye, mouvante de la châtellenie d'Aubusson avec ses dépendances, nom et armes du lieu, à Guillaume de la Faye, dit l'Hermite, en considération des services que celui-ci lui avait rendus*, et le duc de Berry et d'Auvergne approuva cet acte au mois de février 1382. L'Hermite de la Faye et Bertrand de la Faye sont compris parmi les nobles tenant fief dans la mouvance d'Oliergues en 1396. L'Hermite de la Faye était chambellan du roi et sénéchal de Beaucaire en 1413; l'Hermite de la Faye, chevalier, et Louis, son fils, firent foi-hommage en 1410 et 1414, à cause de la seigneurie d'Argentan et autres, acquises de Guillaume de Tournon, du diocèse de Valence. Anne de la Faye, mariée en 1529 à Annet de Bournat, semble lui avoir apporté la terre de la Faye, que les descendants de ce dernier possédaient encore en 1666, 1669, 1716, 1731. Cependant l'Hermite de la Faye fut encore convoqué au ban de 1543, et Jean de la Faye était chanoine-comte de Brioude en 1605. — Chabrol assure que cette famille était une branche de la maison de Boulier, et qu'elle n'a rien de commun avec celle de Faye-d'Espeisses. Sur ce dernier point, nous

sommes de son avis ; nous croyons même que la famille de Faye d'Espeisses n'a jamais possédé la terre de la Faye qui, comme nous venons de le dire, paraît être restée aux descendants d'Annet de Bournat, époux d'Anne de la Faye (1).

DE LA FAYE, seigneurs de la Faye, de Parrin, d'Avenières, de Forges, de l'Aval, des Palissards, de la Corne, de Chiroux et autres lieux en Bourbonnais. — La maison de la Faye est une maison chevaleresque du Bourbonnais. Son nom est écrit, dans des titres latins du treizième siècle, *de la Fayd*.

En 1300, nous trouvons Pierre de la Faye, damoiseau, seigneur de la Faye, possédant le fief et le château de la Faye, terre et seigneurie en dépendant, situés dans la paroisse de Molle, châtellenie de Billi, en Bourbonnais. Ses descendants, titrés *chevaliers* ou *écuyers*, suivirent la carrière des armes jusqu'au milieu du seizième siècle, époque où l'un d'eux se destina à la magistrature.

Par édit du mois de septembre 1587, le roi Henri III créa à Gannat une élection et un bureau des recettes, et, chose remarquable, depuis cette époque jusqu'à leur suppression, en 1790, l'office de premier président de cette élection a été exercé héréditairement et sans in-

(1) *Noms féodaux*, p. 165, 404, 644, 646.

terruption jusqu'à la septième génération par la famille de la Faye.

Lorsque Jacques de la Faye, chevalier, seigneur des Palissards, de la Corne, paroisse de Randan, et de Chiroux, paroisse de Saint-Etienne de Gannat, avocat en parlement, conseiller du roi, eut transmis, en 1778, son office de premier président de l'élection à son fils, Jacques-Joseph-Emmanuel, Louis XV le nomma maire perpétuel de la ville de Gannat.

Du mariage de Jacques-Joseph-Emmanuel de la Faye avec mademoiselle Bougarel de Marmagne sont issus trois enfants, dont M. Jacques de la Faye, mort juge au tribunal civil de Clermont, marié à dame Zoé Madeleine de l'Hospital, arrière-petite-nièce de Michel de l'Hospital, chancelier de France, et M. Philibert-Marie de la Faye, avocat, habitant actuellement à Paris.

Cette famille, connue aussi par de nombreux actes de foi-hommage, a fourni plusieurs officiers de distinction, un mousquetaire du roi, sous Louis XIV, et un brigadier des gendarmes de la garde du roi, sous Louis XV, l'un et l'autre chevaliers de Saint-Louis. Ses alliances ont été avec les maisons de Noélas, Bégon de la Rouzière, Soumard de Pigny, de Montanier, de Bar, Ferrand de Fontorte, Barthomivat de la Besse, du Floquet, Loisel d'Arauge, etc. (1).

(1) *Noms féodaux*, p. 403, 404, 405. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 131, 193.

M. Jouffroy d'Eschavannes, auteur d'un nouvel *Armorial universel*, donne, par erreur, à la famille de la Faye du Bourbonnais les mêmes armoiries qu'à celle de Faye-d'Espeisses.

ARMOIRIES. — D'azur, au mouton d'argent paissant sur une terrasse de sinople, et à deux étoiles d'argent en chef.
(Voyez pl. 2, fig. 9.)

DE LA FAYE. — On trouve encore, sous ce nom, Jacques de la Faye, seigneur de la Valette et de Losse, domicilié paroisse d'Issertaux, et Jean de la Faye, seigneur de Chamboroux, près de Lastic, élection de Saint-Flour, maintenus dans leurs priviléges lors des recherches de 1665-1666, mais dont la filiation n'est pas connue.

ARMOIRIES. — Inconnues.

FAYET, anciennement FAET ou FAHET. — On connaît, en Auvergne, un grand nombre de lieux qui portent ce nom, parmi lesquels on distingue trois fiefs : 1° le Fayet, situé dans l'ancienne paroisse de Saint-Julien-sur-Aidat, près de Cournol, et qui a long-temps appartenu à la maison de la Tour-d'Auvergne, et ensuite à celle de Broglie. Il relevait de l'évêché de Clermont; 2° le Fayet, paroisse de la Clapelle-Laurent, près de Massiac, propriété du comte de Brion en 1787; 3° le Fayet, paroisse de Mazoire, près

d'Ardes, dont la justice, réunie à celle de Besse-le-Château, près de Blesle, appartenait à la famille Blanc du Bost, suivant hommages de 1669, 1670, 1685 et 1721 (1).

Il est vraisemblable que l'un de ces fiefs avait donné son nom à Hugues du Fayet, chevalier, que l'on voit figurer aux fiançailles de Dauphine de la Tour avec Astorg d'Aurillac, le 17 novembre 1308, et dont la postérité est ignorée. (Noms féodaux, p. 116. — Chabrol, t. IV, p. 246, 247, 311, 771. — Baluse, t. II, p. 576.)

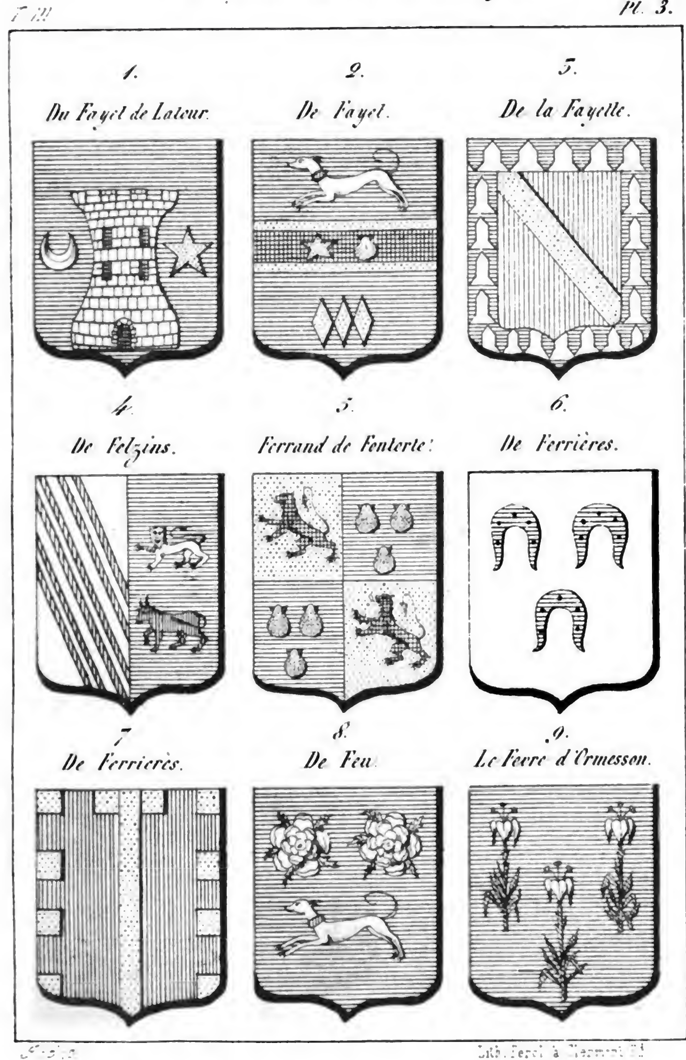
ARMOIRIES. — Inconnues.

DU FAYET, DU FAËT ou DU FAHET. — Guillaume de Faët, de la ville de Mauriac, consentit la vente d'un jardin à Jean Laurent, par acte passé sous le sceau du doyen du monastère, le 9e jour des calendes de juin 1274. — Bernard de Faët reconnut, dans un acte de foi-hommage du samedi après le dimanche où l'on chante *Reminiscere*, 1286, que, depuis plus de quarante ans lui et les siens exerçaient, au nom du doyen de Mauriac, la charge de bailli dans la paroisse de Chalvignac (2), pour rétribution de laquelle charge ils avaient joui et jouissaient de certains droits, cens et rentes, dont ils étaient tenus

(1) *Noms féodaux*, p. 116.

(2) Il existe dans la commune de Chalvignac un domaine appelé *Fayt*, nom patois qui se traduit par celui de FAYET.

Nobiliaire d'Auvergne.



de rendre hommage au monastère aussi long-temps que lui et ceux de sa famille seraient revêtus desdites fonctions, ainsi que de remettre le tout au doyen à sa première réquisition. — Jean du Faët fut présent, avec Brun de Claviers et autres, à une transaction passée entre Rigaud de Chalvignac et Guy de Miramont, en 1320.— Bernard de Fahet, clerc, assista à une autre transaction entre le même Rigaud de Chalvignac et Bernard de Novavilla, le samedi après la fête de saint Jean-Baptiste, 1326, ainsi qu'à d'autres actes portant les dates des 29 novembre 1323, 15 mars 1327 et 17 décembre 1336 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DU FAYET DE LA TOUR, seigneurs de la Borie, de la Tour, de Girazac, de Fournols, de Clavières, de la Bastide, de la Jordanie, de la Vaissière, de Fressanges, de Saignemontel et autres lieux, paroisses de Saint-Vincent, du Falgoux, d'Anglars, de Salers, de Trizac et de Moussages, prévôté de Mauriac. — Cette famille, dont la filiation a été prouvée depuis l'an 1416, est plus ancienne et paraît avoir pris son nom du lieu du Fayet, commune de Trizac, où l'on remarque encore une vieille tour appelée la tour du Fayet. — Noble Géraud du Fayet, ou du Fahet, 1er du nom, damoiseau, ainsi qualifié dans un acte de 1416, acquit d'Hélis Chapel, en 1421,

(1) *Inventaire de Mauriac.* — *Inventaire de Chalvignac*, etc., etc.

le fief de Fournols, paroisse d'Anglars, et il en rendit hommage à Guy de Montclar, co-seigneur de Montclar, en 1425. Il épousa Marguerite de Combes, avec laquelle il vivait en 1435, et mourut avant 1461, laissant deux fils : 1° Géraud II, qui continua la postérité ; 2° Guillaume du Fayet, trésorier du monastère de Mauriac en 1472.

Géraud du Fayet, deuxième du nom, damoiseau, demeurant dans la paroisse de Saint-Vincent-du-Vaumiers en 1464, fit son testament le 25 mars 1472, mentionnant Florence de Tournemire, sa femme, et six enfants qu'il avait eus d'elle, entre autres Naudin du Fayet qui suit, et Jacques du Fayet, tige de la branche de Fournols, alliée aux familles de Ribier, de Chalus, d'Autressal, de Montclar, et éteinte avant 1666.

Naudin du Fayet, écuyer, épousa, vers 1482, Catherine d'Apchon, et testa l'an 1513. Il est nommé noble Naudin *del Faët*, dans l'acte de foi-hommage qu'il rendit en 1502, à raison de la montagne appelée l'*Herbe-Soutrane*, située dans la paroisse du Falgoux. Ses enfants furent : 1° Guy du Fayet qui suivra ; 2° Hugues du Fayet qui vivait encore en 1537; 3° autre Guy, prêtre en 1531 et 1557; 4° Jacques du Fayet, nommé avec tous ses frères dans le testament de leur père en 1513.

Guy du Fayet, écuyer, seigneur de la Borie, épousa Françoise de Valrus, d'une noble famille de Cheylade, et testa le 7 décembre 1540, demandant à être inhumé dans l'église de Saint-Vincent, auprès de son père.

De son mariage étaient nés un fils et trois filles. Le fils fut :

François du Fayet, écuyer, seigneur de la Borie, marié, le 28 mars 1555, à Marguerite de la Reynerie, fille de Jean de la Reynerie, écuyer, de laquelle il eut : 1° Hugues du Fayet, qui servait dans la compagnie de Raymond de Rastignac en 1593, et qui testa en 1647 ; 2° Jean du Fayet, dont l'article suivra ; 3° Marie du Fayet, mariée en 1581 à Géraud Chauvet, peut-être Chalvet.

Jean du Fayet, écuyer, seigneur de la Borie, servait dans la compagnie de M. de Biron en 1577, dans celle du comte d'Auvergne en 1583, puis, sous M. de Rastignac, en 1593. Il épousa, le 17 mai 1600, Anne de Feidides, fille d'Antoine, seigneur de Chalendras, et de Léonne du Fayet. Il fit son testament le 3 mars 1636, laissant cinq enfants, entre autres François du Fayet, qui continua la descendance, et Isabeau du Fayet, alliée, en 1631, à François de Tournemire, seigneur d'Estillol.

François du Fayet, IIe du nom, écuyer, seigneur de la Tour et de la Borie, servit au ban de 1636, et il s'allia, le 31 janvier 1644, à Louise de Tautal, fille de noble Jean de Tautal, écuyer, seigneur de Chanterelle, et de Catherine du Châtelet, et sœur d'Anne de Tautal, mariée, le 5 octobre de la même année, à Jean de Scorailles, seigneur de Scorailles, d'Ally, de Chaussenac et autres lieux. François du Fayet fut maintenu dans sa noblesse par M. de Fortia, commissaire du roi et intendant d'Auvergne, le 5 janvier 1667, et il ne vivait plus en 1680. Des quatre enfants qu'il laissa nous citerons les deux fils :

1° François du Fayet, IIIe du nom, dont il sera parlé plus loin.

2° Christophe du Fayet, seigneur de Clavières, marié, le 18 janvier 1693, à Marguerite d'Anjolie, fille de Gaspard d'Anjolie et de Marguerite de Vigier. Elle lui apporta les fiefs de la Vaissière et de Saigne-Montel, paroisse de Trizac, et le rendit père de seize enfants, sept fils et neuf filles, entre autres : **A**. Jean-Baptiste du Fayet de la Vaissière, né en 1696, admis aux chevau-légers de la garde en 1715, marié, en 1738, à Catherine de Framery, d'une noble maison de Picardie, laquelle lui donna deux filles, dont l'aînée, Marie-Claire du Fayet, épousa, le 2 novembre 1756, Jean Dominique de Montclar, seigneur de la Tremolière et d'Anglars, puis baron de Montbrun. Parmi les sœurs de Jean-Baptiste du Fayet, trois furent admises à la maison royale de Saint-Cyr en 1710, 1715 et 1719. L'une d'elles, Marie-Anne-Henriette du Fayet, née le 20 novembre 1704, admise à Saint-Cyr en 1710, fut légataire de la célèbre Mme de Maintenon, et fut mariée, en 1729, à François-Gilbert de Salvert de Montrognon.

François du Fayet, IIIe du nom, fils aîné d'autre François et de Louise de Tautal, fut seigneur de la Tour et de la Borie, servit au ban de la noblesse d'Auvergne, dans la compagnie de M. de Soursac, en 1674, et il épousa, le 7 novembre 1685, Françoise de Roquemau-

rel, fille d'Alexandre de Roquemaurel, chevalier, seigneur d'Espinassol, d'Espinet et de Pontet, et de dame Catherine de Veyre. De cette union naquirent six enfants :

1° Christophe du Fayet de la Tour et de la Borie, né le 23 et baptisé le 26 août 1687, reçu page du roi le 30 mars 1706, et entré aux chevau-légers en 1715.

2° Roger du Fayet, admis aux chevau-légers, en même temps que son frère, en 1715.

3° et 4° Jacques et Martial du Fayet, étudiants en 1715.

5° Catherine du Fayet, âgée de 21 ans, non mariée en 1715.

6° Marguerite du Fayet, âgée de 20 ans en 1715, mariée, le 23 février 1716, à messire Joseph de Pestels, seigneur de Violore.

La maison du Fayet de la Tour, qui a continué à servir avec distinction jusqu'en 1789, époque à laquelle elle comptait plusieurs chevaliers de Saint-Louis, est aujourd'hui représentée par M. Jean-Baptiste-Jérôme du Fayet de la Tour, maire de la commune de Saint-Vincent, marié, en octobre 1815, à demoiselle Elisabeth-Colette Delsangles de la Bastide, de laquelle sont nés plusieurs enfants.

ARMOIRIES. — D'azur, à la tour crénelée d'argent, maçonnée et ajourée de sable, adextrée d'un croissant d'argent et senestrée d'une étoile d'or.

(Voyez pl. 3, fig. 1re.)

DU FAYET, seigneurs du Mazel, de Chabannes, de Villaret et de Tignad (Gévaudan). — Cette famille a produit un titre du 2 juillet 1364; mais la filiation n'est justifiée que depuis Jacques de Fayet, seigneur du Mazel, accordé, le 13 mai 1597, à Jeanne de Sabran. — Il y a lieu de croire que celui-ci n'était pas étranger à Jean et à Claude de Fayet, seigneurs du lieu, près du Puy, convoqués au ban de 1543. Des deux branches que cette famille avait formées, une seule s'est perpétuée jusqu'à nos jours; elle était représentée en 1816 par Augustin-Regis de Fayet, ancien garde-du-corps du roi, chevalier de Saint-Louis, et père de six enfants (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'or remplie de sable, chargée d'une coquille d'argent accostée d'une étoile du second émail et accompagnée en chef d'un levrier d'argent, colleté de gueules, bordé et bouclé d'or; et en pointe, de trois losanges de même.

(Voyez pl. 3, fig. 2.)

DE LA FAYETTE, seigneurs, comtes, puis marquis de la Fayette, seigneurs de Pontgibaud, de Nébouzat, de Saint-Romain, de Montel de Gelat, de Rochedagoux, de Pion-

(1) *Saint-Allais*, t. VIII, p. 196. — *Dictionnaire véridique des origines*, par M. Lainé, t. II, p. 450.

sat, de Goutenoutouse, de Montboissier, de Bothéon, de Vauche, d'Hautefeuille, de Jaligny, de Lespinasse, de Beauregard, de Champétières, de Vissac, de Vedières de Fiz, de Fargettes de Villeneuve et de Chavagnac. — Maison d'ancienne chevalerie, illustrée, sous l'ancienne monarchie, par plusieurs personnages remarquables, et rendue populaire, depuis trois quarts de siècle, par l'un des hommes qui ont joué le plus grand rôle dans nos révolutions. — Le nom patronymique de cette maison était Motier, et son ancienneté remonte à Pons Motier, seigneur de la Fayette, terre considérable située dans la commune d'Aix, près de Saint-Germain-l'Herm, lequel vivait en 1240. Il avait épousé Alix ou Hélis Brun, fille et héritière de Gilles Brun, seigneur de Champétières. Ces époux laissèrent plusieurs enfants, entre autres Gilbert, qui continua la ligne aînée, et Pons, tige de la branche de Champétières.

Gilbert I de Motier de la Fayette, transigea, le mercredi avant les Rameaux, 1284, avec Robert VI, comte d'Auvergne, qui lui céda divers lieux, sous la condition de la foi-hommage pour la terre de la Fayette et autres, sur lesquelles le comte se réservait le droit de haute justice. L'année suivante il traita, en son nom et en celui de ses frères et sœurs, avec Eléonore de Baffie, comtesse d'Auvergne, touchant la justice de Champétières. De son mariage avec Charlotte de Dienne naquirent : Gilbert II, qui forma le degré suivant, et Jean Motier de la Fayette, tué à la bataille de Poitiers en 1356.

Gilbert II de Motier, seigneur de la Fayette, fut fait

chevalier en 1338, servit dans les guerres de Saintonge en 1338 et 1339, et renouvela l'hommage de la terre de la Fayette au comte d'Auvergne en 1344. Catherine de la Roche-Tournoëlle, sa femme, le rendit père de Guillaume qui suit, et de Beraud de Motier mort sans postérité.

Guillaume de Motier de la Fayette servit long-temps sous Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, à l'armée duquel il figurait en 1369. Il eut de Marguerite Brun-Peschin :

Gilbert III de Motier de la Fayette, l'un des héros à qui la France fut redevable de l'expulsion des Anglais de son territoire. Les biographes ayant donné les détails de sa vie, nous nous bornerons à rappeler ici ses principaux exploits. Il reprit Compiègne sur les Anglais en 1415, défendit Caen et Falaise la même année, prit le château de Beaulieu, plusieurs villes sur la Loire, le château de Saint-Sulpice en Languedoc et celui de Milhaud, en Rouergue, en 1419; il reçut le bâton de maréchal en 1421, et remporta une éclatante victoire sur les Anglais en 1422. Fait prisonnier au combat de Verneuil en 1423, et rendu à la liberté quelque temps après, le maréchal de la Fayette continua ses services avec succès, conduisit trois cents hommes d'armes au secours d'Orléans où il se jeta avec Gaucourt, Graville et Xaintrailles, en 1429. Il assista au sacre de Charles VII le 17 juillet de la même année, intervint comme plénipotentiaire au traité de paix d'Arras en 1435, accompagna le comte de Dunois aux conférences qui se tinrent en 1449 avec le duc de Sommerset, dont

le résultat fut la remise à la France du château de Rouen, de Honfleur, d'Arques, de Caudebec, de Tancarville, de Lillebonne et Montivillers. Le maréchal de la Fayette mourut le 23 février 1462. Il avait eu deux femmes : 1° Dauphine de Montrognon, morte sans enfants; 2° Jeanne de Joyeuse, de laquelle il laissa cinq fils et quatre filles. Les fils furent :

1° Charles de Motier de la Fayette, fait chevalier au siége de Rouen en 1449. Il commandait cinquante lances en 1466; il assista aux états généraux en 1468, fut conseiller et chambellan du roi avant 1480, testa le 6 décembre 1486, et mourut sans enfants légitimes de Catherine Chaulet ou Chôlet, dame d'Hauterive; mais il laissa un fils naturel, nommé Jean, qualifié seigneur de la Guesle, auquel il fit des legs.

2° Antoine de Motier de la Fayette, seigneur de Bothéon en Forez, de Goutenoutouse, de Montboissier et de la Fayette après son frère, fut, comme ce dernier, conseiller et chambellan du roi Louis XI, capitaine de Roque-Servières en 1470 et de Nonette en 1486; il eut trois femmes : 1° Louise de Montboissier; 2° Catherine de Murols; 3° enfin, Anne de Damas-d'Aubière. Les deux premiers mariages furent stériles; du troisième issurent deux filles et un fils, nommé Jean, mort sans alliance après avoir testé en faveur d'Antoine de la Fayette, son cousin, fils de Gilbert IV.

3° Gilbert de Motier de la Fayette, qui continua la postérité;

4° Jean de Motier de la Fayette, chanoine-comte de Lyon, mort en 1490.

5° Louis de Motier de la Fayette, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Gilbert IV, troisième fils du maréchal de la Fayette, seigneur de Saint-Romain, de Pontgibaud et de Rochedagoux, écuyer des rois Louis XI et Charles VIII, de 1474 à 1486, maître d'hôtel de Charles VIII en 1490. Il épousa Isabeau de Polignac en 1473, et cette dame lui donna quinze enfants, quatre fils et onze filles. Deux des fils continuèrent la descendance, savoir : Antoine qui forma le degré suivant, et François de la Fayette, auteur de la branche de Saint-Romain, dont il sera parlé plus loin.

Antoine de la Fayette, chevalier, seigneur de Pontgibaud, de Montel de Gelat, de Rochedagoux, naquit en 1474, fut gouverneur de Boulogne, sénéchal de Ponthieu et grand-maître de l'artillerie avant 1515. Il mourut le 22 août 1531, laissant de Marguerite de Rouville, qu'il avait épousée en 1497, six enfants, trois garçons et trois filles. Les garçons furent :

1° Louis de Motier de la Fayette, gouverneur de Boulogne après son père, capitaine de cinquante hommes d'armes en 1539. Il s'allia à Anne de Vienne-Listenois, de laquelle issurent deux enfants : François de la Fayette, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557, et Jacqueline de la Fayette, dame de Pontgibaud, mariée à

Guy de Daillon, comte de Lude, chevalier de l'ordre du roi.

2° Jean de la Fayette qui fit le degré suivant.

3° Gilbert de la Fayette, abbé de Menat et de Saint-Josse-sur-Mer.

Jean de Motier de la Fayette, fils puîné d'Antoine et de Marguerite de Rouville, chassa les religionnaires de Nevers, assiégea la Charité et perdit la vie à la bataille de Cognat, près de Gannat, en 1568. De son mariage avec Françoise de Montmorin naquirent : Pierre de la Fayette, tué à la bataille de Moncontour en 1569, avant d'avoir été marié, et Claude de la Fayette qui suit :

Claude de la Fayette, seigneur de Hautefeuille et de Nades, épousa Marie d'Alègre, fille de Gaspard, seigneur de Viverols et de Beauvoir, et de Charlotte de Beaucaire. Leurs enfants mâles furent : 1° Jean, qui continua la lignée; 2° Jacques, chanoine-comte de Lyon; 3° François, abbé de Dalon, prieur de Saint-Ange, sacré évêque de Limoges le 19 mars 1628, deux fois député aux assemblées du clergé, mort le 23 mai 1676; 4° Gaspard de la Fayette, seigneur de Nades, colonel du régiment de Picardie, mort célibataire en 1633; 5° Philippe-Emmanuel de la Fayette, chevalier de Malte, mort en 1651.

Jean III de Motier de la Fayette, seigneur de Hautefeuille, mort le 3 décembre 1651, avait épousé, le 10 avril 1613, Marguerite de Bourbon-Busset, fille de César de Bourbon, comte de Busset et de Chalus, et de dame Charlotte de Montmorillon. Ces époux laissèrent : 1° Fran-

çois, qui forma le degré suivant; 2° Charles-François tué au combat d'Estampes en 1652; 3° Claude, seigneur de Hauteserre, docteur de Sorbonne; 4° Jacques, chevalier de Malte; 5° Louise, fille d'honneur de la reine Marie d'Autriche; elle fut aimée de Louis XIII, demeura vertueuse et mourut religieuse en janvier 1665; 6° Madeleine de la Fayette, abbesse de Saint-Georges de Rennes, en 1663; 7° Claudine, épouse de César de Chauvigny, seigneur de Montespedon, morte sans enfants.

François de Motier, comte de la Fayette, seigneur de Nades, de Hautefeuille de Lespinasse et de Beauregard, servit en Hollande, fut enseigne de la compagnie du maréchal d'Albret, et ensuite lieutenant au régiment des gardes-françaises. Il s'allia, en 1665, à Madeleine Pioche-de-Lavergne, fille d'Aymar, gouverneur du Havre et maréchal-de-camp. Cette dame a écrit plusieurs romans, et son mérite littéraire est généralement reconnu. Le comte de la Fayette ne laissa de cette union que deux enfants : René-Armand qui suit, et Louis de la Fayette, abbé de Notre-Dame de Valmont, mort en 1729.

René-Armand de Motier, marquis de la Fayette, capitaine au régiment du roi en 1679, colonel du régiment de la Fère en 1680, brigadier d'armée en 1693, mort de maladie à Landau, le 12 août 1694, n'ayant eu de Marie-Madeleine de Marillac qu'une fille unique :

Marie-Madeleine de Motier de la Fayette mariée, le 13 avril 1706, à Charles-Louis-Bretagne de la Trémouille, prince de Tarente, duc de Thouars, pair de France. Par son testament du 3 juillet

1717, la duchesse de la Trémouille, dernier rejeton de sa branche, disposa de la terre de la Fayette en faveur de Jacques-Roch de Motier de la Fayette, seigneur de Vissac, descendant, au douzième degré, de Pons de Motier de la Fayette, souche commune de toutes les branches de cette maison.

Seigneurs de Saint-Romain. — Cette branche, formée par François de Motier, second fils de Gilbert IV et d'Isabeau de Polignac, s'éteignit au deuxième degré en la personne de Claude de Motier de la Fayette, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, lequel ne laissa de Marie de Suze que six filles, toutes mariées à des seigneurs étrangers à la province. Claude de Motier de la Fayette, devenu veuf de sa première femme, convola à de secondes noces avec Jeanne d'Aumale, de laquelle il n'eut pas d'enfants (1484-1577).

Seigneurs de Champétières et de Vissac. — La filiation de cette branche remonte, ainsi que nous l'avons déjà dit, à Pons de Motier de la Fayette, fils puîné d'autre Pons et d'Hélis Brun, dame de Champétières; elle a produit plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte, un chevalier de l'ordre du roi en la personne de Jean II de Motier, seigneur de Champétières, gouverneur de Monistrol avant 1596 et sénéchal d'Auvergne en 1604. Il épousa en premières noces, par contrat de 1578, Anne de Montmorin, et en secondes noces, Jeanne de Polignac. Du premier lit vinrent :

1° Charles de Motier de la Fayette-Champétières, dont la postérité s'éteignit en la personne d'Annet de Motier de la Fayette-Champétières, son petit-fils, membre de l'académie, mort à Paris en 1661.

2° Jean de Motier de la Fayette-Champétières, tige de la branche de VISSAC.

3° Claude de Motier de la Fayette-Champétières, reçu chevalier de Malte en 1613, et tué dans un combat naval contre les Turcs en 1618. Du second lit ne vint qu'une fille unique qui suit :

4° Charlotte de Motier de la Fayette-Champétières, mariée en décembre 1618, à Hugues de Fontanges, seigneur d'Hauteroche, fils puîné de Raymond de Fontanges, seigneur du Chambon, et d'Antoinette de Monceaux-d'Hauteroche.

Jean de Motier de la Fayette-Champétières, second fils d'autre Jean et d'Anne de Montmorin, servait en qualité de capitaine au régiment de Chevreuse en 1617. Il acquit la baronie de Vissac et en prit le titre ; il épousa, le 8 novembre 1622, Gabrielle de Murat de Saint-Ebles, et il testa le 30 mars 1646. Ses enfants furent :

1° Charles de Motier de la Fayette, baron de Vissac, qui forma le degré suivant.

2° Jean-Marie de Motier de la Fayette, appelé le baron de Vissac. Il commença à servir en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie, en 1656, fut de l'expédition de Gigeri, où il commanda l'arrière-garde lorsqu'il fallut se réembarquer

en 1664. Il fit la campagne de Hollande en 1672, fut établi lieutenant de roi à Vezel, combattit au siége de Maestricht en 1673, défendit vaillamment Brisach contre le marquis de Brandebourg, s'empara de Kell en 1678 et mourut gouverneur de Landau en 1692; il n'était pas marié.

3° Claude de Motier de la Fayette, dit le chevalier de Vissac, capitaine au régiment royal, infanterie, en 1656, puis lieutenant-colonel du même corps et commandeur d'Amiens pour l'ordre de Saint-Lazare. Après la paix de Nimègue, en 1678, le chevalier de Vissac fut envoyé auprès des électeurs de Mayence et de Trèves pour exiger et surveiller l'évacuation de leurs états par les troupes du duc de Lorraine, qui avait refusé de signer le traité. Il mourut à Troyes, le 24 février 1692, après 38 années de service actif, pendant lesquelles il s'était trouvé à 65 siéges et à 15 batailles rangées.

4° Antoine-Fulcrand de Motier de la Fayette de Vissac, d'abord officier d'infanterie, quitta ensuite le service pour embrasser la vie religieuse, et devint prieur de Saint-Martin-du-Peuch de 1680 à 1711.

Charles de Motier de la Fayette, baron de Vissac, fut substitué, avec ses descendants mâles, aux biens de la branche de la Fayette, par testament de René-Armand, comte de la Fayette, en date du 11 mai 1692, et cette disposition reçut son complément par acte de dernière

volonté de la duchesse de la Trémouille, fille du susdit René-Armand, en date du 3 juillet 1717. Charles de Motier de la Fayette, baron de Vissac, seigneur de Vedières et autres lieux, avait épousé, le 13 décembre 1665, Marie de Pons de la Grange, dame du Bouchet, de laquelle il eut dix enfants, entre autres :

1° Edouard de Motier de la Fayette, qui forma le degré suivant.

2° Jean-François, appelé l'abbé de Vissac, chanoine-comte de Brioude, nommé à l'abbaye de Saint-Ségne en 1719, mort en octobre 1721.

3° Henri-Joseph, chevalier de Malte, page du grand-maître en 1686.

4° Jean-Marie, reçu chevalier de Malte le 10 octobre 1691, fut tué en Allemagne en 1704, étant capitaine au régiment de Montboissier.

Edouard de Motier de la Fayette, baron de Vissac, seigneur du Bouchet, de Fiz, de Villeneuve de Fargettes et autres lieux, servit au siége de Philipsbourg en 1688, et, trois ans après, à celui de Mons, où il fut blessé. Il se trouva à la bataille de la Marsaille le 4 octobre 1693, aux siéges de Gironne et de Barcelone, sous le duc de Vendôme, en 1697; au combat d'Eckeren, en Flandres, en 1703, et, la même année, à la bataille de Spire, où il reçut une blessure grave en combattant à la tête d'une compagnie des dragons du roi. Il fut marié, le 9 janvier 1708, avec Catherine de Suat de Chavagnac, dame de Chavagnac, qui le rendit père des suivants :

1° Jean-Roch de Motier, marquis de la Fayette,

en faveur duquel testa Marie-Magdeleine de la Fayette, duchesse de la Trémouille, le 3 juillet 1717. Il fut tué au siége de Milan en 1733, avant d'avoir été marié.

2° Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert, marquis de la Fayette, marié, le 22 mai 1754, à Marie-Louise-Julie de la Rivière, fille du marquis de la Rivière, député aux états de la province de Bretagne, de laquelle naquit, en 1757, le célèbre Marie-Paul-Roch-Yves-Gilbert de Motier, marquis de la Fayette, qui a rempli l'Europe et l'Amérique de son nom. (Voir les biographies.) Celui-ci a laissé, de Marie-Adrienne-Françoise de Noailles-d'Ayen, un fils nommé Georges de la Fayette, époux de Mlle Destutt de Tracy.

M. Georges de Lafayette et son fils, M. Oscar de Lafayette, capitaine d'artillerie, représentent tous deux à la chambre des députés le département de Seine-et-Marne, le premier, l'arrondissement de Coulommiers, le second, l'arrondissement de Meaux.

On peut ajouter aux renseignements qui précèdent que la maison de la Fayette compte sept admissions au chapitre de Brioude, trois à celui des comtes de Lyon, et que ceux de ses membres non mentionnés dans la présente généalogie ont pris leurs alliances dans les maisons de la Roche, de Maumont, du Lac de Monteil, de Chauvigny-Blot, de Maubec, de Silly, de Lastic, de la Platière, de Jaucourt, de Daillon de Lude, de la Marthonie, de la Tour de Murat, de Le Loup de Pierrebrune, de Rivoire,

de Saconnay, d'Apchier, de Gaillard-Longjumeau, de Le Clerc de Tremblay, des Friches, de Chaumont, de Dreux-Morainville, de Brouilly, de Pas-Feuquières, de Taillefer du Chambon, de Violle Saint-Remy, de Foudras, de Rabau-Givry, de Vogué, de Bouchard, d'Oradour, de Clavières Sainte-Agrève, de Boulier du Chariol, de Montboissier, de Villers-l'Isle-Adam, de Laire, de la Garde-Polin, de la Farge, de Vasset, de Faugières, de Bauzat, de Hautvillars, de la Barge, d'Ytier-Joran, de Remond-Modène (1).

ARMOIRIES.— De gueules, à la bande d'or;
à la bordure de vair.
(Voyez pl. 3, fig. 3.)

DE LA FAYETTE-VIEILLE, seigneurs de Montluisant et de Pélacot, élections de Clermont et d'Issoire. Cette famille portait les mêmes armes que la maison de Motier de la Fayette, ce qui annoncerait une commune origine. Cependant elle n'est pas mentionnée dans la généalogie de cette dernière publiée par le père Anselme dans le t. VII de l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, et l'on n'aperçoit pas davantage le point de jonction dans les preuves fournies en 1666, lesquelles remontent à Antoine de la Fayette-Vieille, fils d'autre Antoine, vivant en 1549.

(1) Voyez le *Père Anselme*, t. VII.

Celle-ci avait pris ses alliances dans les familles de Bertrand, de Pélacot, de Mézières, de la Plaigne, de Boudet, de Malet et de Louvet. Elle était représentée, en 1666 et 1668, par Jean-Gabriel de la Fayette-Vieille, seigneur de Montluisant, élection de Clermont, et par Quintien de la Fayette-Vieille, seigneur de Pélacot, domicilié à Vodable, élection d'Issoire. Ces deux gentilshommes justifièrent en même temps de leurs services militaires par des attestations de 1652, 1654, 1656, 1657.

Les armoiries sont les mêmes que celles de la famille qui précède. (Voyez pl. 3, fig. 3.)

DE FAYOLLES. — Ancienne seigneurie du pays de Combrailles, patrimoine de Bernard de Fayolles, qui vivait lors du traité de partage conclu en 1249 entre le sire de Bourbon et le comte d'Auvergne. — Une famille de même nom, appartenant à la classe des commerçants de la ville de Guéret, possédait divers fiefs dans la Marche en 1669, 1684 et 1724. — Il existe plusieurs familles nobles du nom de Fayolles en Périgord, en Poitou et en Auvergne.

ARMOIRIES. — Inconnues.

FELINES. — C'est le nom de plusieurs lieux en Auvergne, notamment de deux fiefs dont l'un est situé près de

la Chaise-Dieu, et l'autre dans la commune de Ronzières, près d'Issoire. Celui-ci appartenait, en 1666, à la famille de Montservier. — Il existe en Limousin une maison de même nom, seigneurs de la Renaudie, maintenue dans sa noblesse en 1666, sur preuves remontées à l'an 1532. Elle porte : *D'azur, à un soleil d'or.*

DE FELZINS, barons, puis marquis de Montmurat, près de Maurs. — Maison d'ancienne chevalerie, qui avait pris son nom d'un antique château situé près de Figeac, avec titre de première baronie du Quercy. Ses possesseurs figuraient dès le onzième siècle parmi les protecteurs de l'abbaye de Figeac, ainsi que le constate une bulle d'Urbain II, datée du monastère de Saint-Martial de Limoges, la veille des kalendes de janvier 1095, adressée aux évêques de Cahors, de Rhodez, de Clermont et de Limoges (1). — On a dit que la maison de Felzins avait succédé à celle de Montmurat, ce qui, à la rigueur, est vrai; cependant, elle ne lui succéda pas à titre héréditaire, ni immédiatement. Voici, d'après des actes authentiques, comment s'opéra la mutation. Il y avait deux châteaux à Montmurat : le *château supérieur* et le *château inférieur*, probablement démembrés l'un de

(1) *Recueil de Doat*, t. 126, f. 47.

l'autre. Le château inférieur appartenait en 1268 à Sibille de Panat, veuve d'Arnaud de Barasc, seigneur de Beduer, qui en fit donation à Aigline de Barasc, sa fille, épouse de Guibert de Felzins. Le château supérieur échut, en 1278, à une fille de Nécher de Montmurat, chevalier, qui l'avait apporté en mariage à Geniès de Lentilhac, et Bertrand de Lentilhac, son petit-fils, le céda, en échange d'autres possessions, à la même Aigline de Barasc et aux enfants qu'elle avait eus de Guibert de Felzins, 1291. Telle est, à coup sûr, l'origine des premiers droits que les barons de Felzins eurent sur la terre de Montmurat, dont ils devinrent, par achats et échanges successifs, les seigneurs dominants. Les descendants de Guibert de Felzins et d'Aigline de Barasc ont donné plusieurs chevaliers des ordres du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem, un chanoine-comte de Brioude en 1306, plusieurs chevaliers de l'ordre du roi, entre autres, Balthazar de Felzins, présent à une enquête du 13 octobre 1593. Ils se sont alliés aux maisons d'Uzès, de Noailles, d'Arpajon-Sévérac, de Lentilhac, de Cardaillac, d'Ebrard-Saint-Sulpice, de Saint-Géry, de Rillac, de Robert-Lignerac, de Méallet-de-Fargues, etc., etc. Cette famille s'est fondue dans la maison de Turenne-d'Aynac, par suite des alliances contractées par deux sœurs, filles et héritières de Jean de Felzins, marquis de Montmurat, savoir : Marie-Hélène de Felzins mariée en 1646 à Flotard de Turenne, marquis d'Aynac, et Catherine de Felzins, mariée en 1671 avec Jean de Turenne, comte d'Aubepeyre, frère puîné de Flotard. Les

armoiries des barons de Felzins, marquis de Montmurat, étaient :

> Parti, au 1er d'argent, à trois jumelles de gueules en bande, *qui est de Felzins;* au 2e d'azur, au lion léopardé d'argent, soutenu d'or; à la vache passante de gueules, *qui est de Montmurat.*
>
> (Voyez pl. 3, fig. 4.)

Felzins. — L'*Echo du Cantal* du 18 octobre 1845, en enregistrant le mouvement de l'état civil de la ville d'Aurillac, dans lequel se trouve inscrit le mariage de Maximilien-Nicolas-Michel, vicomte de Felzins de Gironde, ancien officier de dragons, avec Marie-Thérèse-Honorine Capelle de Peuchjean, ajoute la note suivante :

« Nous lisons dans les titres héraldiques de la famille » du susdit vicomte que Michel de Felzins de Gironde » épousa, en 1507, Bonne d'Angoulême, fille du duc d'Orléans, frère de François Ier, roi de France; qu'il portait » pour armoiries : *de gueules, à trois bandes d'argent*, et » que de lui sont descendus les Felzins de Gironde, comtes » de Balzac, barons de Courcy; les comtes de Felzins » de Faugri, etc., etc.; qu'ils sont alliés aux plus illustres familles, entre autres avec Marie-Claire-Antoinette comtesse d'Arberg et du Saint-Empire, » mère du susdit Maximilien de Felzins et proche » parente de la maréchale de Lobau, née comtesse » d'Arberg. »

Voilà de beaux titres sur l'authenticité desquels nous ne disputerons pas beaucoup; nous nous contenterons de déclarer humblement que nous n'avions pas plus connaissance de cette famille de Felzins de Gironde que les généalogistes de la maison de France n'ont eu connaissance d'un duc d'Orléans, frère du roi François Ier, ni d'une Bonne d'Angoulême, sa fille. François Ier n'avait pas de frères; mais il avait une sœur légitime, d'abord mariée au duc d'Alençon, puis au roi de Navarre, et trois sœurs bâtardes : 1° Jeanne d'Angoulême, mariée, avant 1501, à Jean *Aubin*, seigneur de Malicorne, et plus tard, à *Jean de Longwy*; 2° Magdeleine, bâtarde d'Angoulême, abbesse de Fontevrault, morte en 1542; 3° Souveraine, bâtarde d'Angoulême, mariée, en 1512, à *Michel Gaillard*, seigneur de Longjumeau, panetier du roi. (Voyez *le père Anselme.*)

Nous rappellerons en outre que, d'après une notice publiée dans le t. III du *Dictionnaire de la Noblesse*, par M. de Courcelles, la maison de Felzins-Montmurat, la seule qui intéresse l'Auvergne s'est éteinte dans celle de Turenne-d'Aynac, au milieu du dix-septième siècle.

FENEYROLES, fief situé dans la paroisse de Carlat, appartenant à la famille de Ravel en 1666.

DE FENIERS. — D. Coll cite Guillaume de Feniers, *écuyer*, comme vivant en 1475, et c'est le seul que nous

connaissions de ce nom, ce qui porte à croire que ce pouvait être l'un des abbés du monastère de Feniers, lesquels prenaient le titre de seigneurs de Feniers.

ARMOIRIES. — Inconnues.

FERRAND ou FERRANT DE FONTORTE, seigneurs de Fontorte, de Lagarenne, de Guimétières et de Lamothe-Conin. Cette famille, originaire du Dauphiné, du lieu de Conin, au mandement d'Izeron, sur les rives de l'Izère, fut d'abord divisée en trois branches. Une branche est restée en Dauphiné, une autre se fixa en Languedoc et la troisième, celle d'Auvergne, vint se fixer sur les frontières du Bourbonnais et de l'Auvergne, à Gannat. — Claude Ferrand fut anobli par lettres de Charles VIII, du mois de mai 1490, confirmées en 1666 et vérifiées au parlement de Grenoble, par arrêt du 9 juillet 1667. — Le *Dictionnaire des Anoblissements*, page 68, nous fait connaître un autre anoblissement, celui de Jacques Ferrant, intendant du duc et de la duchesse de Montpensier, anoblissement qui eut lieu par lettres du 19 novembre 1554, expédiées le 31 décembre 1555 et registrées le 14 janvier suivant. — Antoine Ferrand, sieur du Vernat, septième fils de Claude Ferrand, reçut le titre de commissaire provincial de l'artillerie du haut et bas pays d'Auvergne et de Bourbonnais, en 1657, de M. le duc de Lude, grand-maître de l'artillerie. Il est mort commis-

saire provincial à Pignerol, le 25 septembre 1693. — Deux des fils de ce dernier, Jacques Ferrand, médecin de Monseigneur le duc d'Anjou, et Noël Ferrand, licencié ez-lois, avocat en parlement, occupèrent successivement la charge de lieutenant-général en la châtellenie de Gannat. — François Ferrand, aussi fils d'Antoine, servit également dans l'artillerie et fut nommé commissaire ordinaire en 1683, et commissaire provincial le 16 mars 1691. Il servit en cette qualité dans l'équipage d'artillerie de marine de la Moselle et en Flandre, en 1692, où il reçut plusieurs blessures. Le 25 octobre 1693, il fut nommé par le maréchal d'Humières pour commander l'artillerie au département de Pignerol et de Dauphiné. — François Ferrand, écuyer, procureur du roi au bureau des finances de Riom, eut un fils et un petit-fils qui occupèrent ce même emploi. Il fit foi-hommage au roi, à cause de certaines dîmes qu'il prélevait sur les paroisses de Montaigu et d'Escurolles, en 1720 et 1728. Michel Ferrand, seigneur de Fontorte, écuyer, accomplit les mêmes formalités à cause de la seigneurie de la Tour-Vidal, paroisse de Saint-Myon, en 1723. — Autre Michel Ferrand de Fontorte, officier de cavalerie au régiment de royal-Navarre, marié, en janvier 1785, avec Françoise d'Anglars de Saint-Saturnin, assista à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Riom en 1789.

Cette famille est représentée aujourd'hui en Auvergne par M. François Ferrand de Fontorte, fils de Michel, et par ses petits-fils, MM. Charles et Alphonse-Gilbert

Ferrand de Fontorte, habitant le Cheix, commune de Cellule, arrondissement de Riom.

ARMOIRIES. — Écartelées, aux 1er et 4e d'or au lion de sable; aux 2e et 3e d'azur à trois coquilles d'or.
(Voyez pl. 3, fig. 5.)

Les branches de Guimétières et de Lamothe-Conin portaient : *Ecartelées, aux* 1er *et* 4e *d'or, au lion de sable armé, lampassé et paré de gueules; aux* 2e et 3e *de gueules, au pilier d'argent.*

Il existe plusieurs autres familles nobles du nom de Ferrand, entre autres celle du comte Ferrand, successivement conseiller au parlement de Paris, pair de France, académicien, directeur général des postes, membre du conseil privé de Louis XVIII et auteur de plusieurs ouvrages politiques très-remarquables. Ses ancêtres étaient originaires de la province du Poitou et anoblis au mois d'octobre 1554.

FERREYROLLES. — Fief et château dans la commune de Saint-Remy de Chaudesaigues. Il appartenait à la famille de Rigal en 1666 et 1787. — Il y a une autre seigneurie de Ferreyrolles ou plutôt Farreyrolles, possession de la famille de Chambeuil en 1666. Celle-ci dépendait de la commune de Léotoing, près de Lempdes.

DE FERRIÈRES. — Le fief de Ferrières, situé dans la paroisse de Saint-Mary-le-Cros, sur la rivière d'Alagnon,

avait donné son nom à une famille noble très-ancienne. Ayral ou Erard de Ferrières vivait en 1279; autre Ayral, en 1320; Bernard de Ferrières, chevalier, en 1350, et Guyonnet de Ferrières fut inscrit à l'Armorial de 1450; il portait :

ARMOIRIES. — D'argent, à trois fers de cheval d'azur cloués de sable.
(Voyez pl. 3, fig. 6.)

DE FERRIÈRES-SAUVEBOEUF. — Marquis de Sauvebœuf et de Pierre-Buffière, en Limousin, seigneurs de Leybros, paroisse de Saint-Bonnet de Salers, en Auvergne. Famille originaire du Limousin, connue depuis 1210, et dont la filiation est établie à partir de 1281; elle a fourni plusieurs membres à l'ancienne chevalerie; deux autres ont été décorés de l'ordre du roi au seizième siècle; un gouverneur du château de Ha, panetier du roi en 1561; un échanson de la cour, gouverneur de Bordeaux en 1595, promu au grade de maréchal-de-camp en 1621; un lieutenant-général des armées en 1651; un autre maréchal-de-camp après 1652, et deux sénéchaux d'Auvergne de 1692 à 1740. Claude de Ferrières-Sauvebœuf, seigneur de Leybros par succession de Louise de Tournemire, sa mère, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 et rendit hommage au roi en 1684. Jean François de Ferrières-Sauvebœuf, sénéchal d'Auvergne, avait épousé Marie-Geneviève de Vassan, sa cousine, qui se remaria en secondes

noces, le 11 avril 1743, avec Victor de Riqueti, marquis de Mirabeau, et fut mère de Gabriel-Honoré de Riqueti-Mirabeau, le célèbre orateur de la Constituante. Les alliances de la maison de Ferrières sont avec celles de Faydit-Tersac, de Noailles, de Larmandie, de Perusse-d'Escars, de Tournemire, de Souillac, de Touchebœuf, de Pierre-Buffière, de Vassan, d'Apchon-Saint-Germain, etc., etc.

ARMOIRIES. — De gueules, au pal d'or, à la bordure componée de même.
(Voyez pl. 3, fig. 7.)

DE FEU. — Louis de Feu, possessionné dans la mouvance de Mozun en 1450, portait : *D'azur, au levrier passant d'argent colleté de gueules et surmonté de deux roses d'argent* (Voyez pl. 3, fig. 8). Il avait pour cri de guerre : *Saint-Jean*, ce qui prouve qu'il n'était pas étranger à une famille de Saint-Jean, originaire du Forez, possessionnée dans les paroisses de Panessières, d'Essertines et de Peschadoire en 1263, 1308, 1310, 1331 et 1334. Il est remarquable que la justice de Panessières appartenant à la famille de Saint-Jean, était la même que celle de *Fleurs* (1).

(1) *Noms féodaux*, p. 869, 870. — *État* (ou Dictionnaire) *du Lyonnais, Forez et Beaujolais* en 1781, p. 30.

LA FEUILLADE. — Sous ce nom, M. Lainé mentionne, dans le *Nobiliaire d'Auvergne*, une famille qu'il dit être une branche naturelle de la maison d'Aubusson-la-Feuillade. Nous ignorons où M. Lainé a puisé ce renseignement, mais ce que nous savons bien, c'est qu'il a confondu cette famille avec celle d'Amable d'*Astorg*, seigneur de *la Feuillade*, de *la Celle*, de *Chalucet*, maintenue dans sa noblesse par M. de Fortia, le 6 juin 1668, et dont la généalogie a été imprimée au I[er] registre de l'*Armorial général de France*, par d'Hozier, ainsi que dans le *Nobiliaire de Saint-Allais*, t. IV, p. 231 (1).

LE FEVRE-D'ORMESSON, seigneurs du Crest et d'Opme, (1700 à 1775). — Famille originaire de la Picardie, illustrée par un grand nombre de ses membres dans la carrière de la magistrature et dans celle de l'administration des provinces. Divisée en plusieurs branches qui reconnaissent toutes pour auteur commun Jean Le Fevre, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, en 1509. Elle a produit plusieurs conseillers et présidents à la cour des comptes de Paris, des contrôleurs généraux des finances, des conseillers d'état et maîtres des requêtes

(1) Voyez les *Maintenues de l'élection de Riom*, au nom de LA FEUILLADE.

de l'hôtel du roi, deux présidents à mortier, un premier président et nombre de conseillers au parlement ; divers intendants de provinces, entre autres Antoine-François-de-Paule Lefevre-d'Ormesson, successivement intendant des généralités de Rouen, d'Auvergne et de Soissons, sous Louis XIV ; des chevaliers de Malte reçus dans cet ordre en 1669, 1709, 1710, 1711 et 1712 ; et enfin, un député de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789, mort victime de la révolution le 20 avril 1794.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois lys de jardin d'argent fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople, posés 2 et 1.
(Voyez pl. 3, fig. 9.)

DE FIDEDY DE LAVERGNE, seigneurs de Fontbonne, commune de la Vastrie, près de Saint-Flour. — D'après Chabrol, M. de Fidedy-de-Lavergne (Étienne), receveur des finances des élections de Saint-Flour et de Mauriac, possédait la justice de Fontbonne vers 1780 (1). Jacques-Barthélemy-Dieudonné Fidedy-de-Lavergne-de-Fontbonne, né à Saint-Flour le 25 mai 1769, mort à Clermont

(1) Le fief de Fontbonne avait appartenu auparavant à MM. du Pré, dont l'un était seigneur de Vedrines et élu de Saint-Flour, et l'autre visiteur général des gabelles et seigneur de Châteauneuf-Lavastrie en 1723.

le 31 juillet 1831. Sincèrement dévoué à la monarchie et surtout à son prince, il ne suivit pas l'exemple de ces prétendus royalistes qui, dès 1789, abandonnèrent la patrie et leur souverain; il resta au poste de l'honneur, et lorsqu'après le 10 août, Louis XVI et sa famille furent renfermés au temple, il fut du petit nombre de ces serviteurs fidèles qui offrirent de se constituer prisonniers à la place du monarque, jusqu'à ce que la Convention eût prononcé sur son sort. Lorsque tout espoir d'être utile à son roi se fut évanoui, M. de Lavergne, qui n'était pas en sûreté dans son pays, émigra et alla joindre l'armée des princes. Il fit avec distinction, comme officier de chevau-légers du roi, la campagne de 92, et concourut à la défense de Maestricht. Peu de temps après il se rendit en Suisse, où il se livra avec ardeur à la culture des lettres, et c'est à son séjour dans cette contrée et à sa reconnaissance pour l'hospitalité généreuse et délicate qu'il y reçut que nous devons un de ses plus beaux poèmes : *le Pèlerinage dans les treize cantons*. Dire que M. de Lavergne a été l'ami de Delille, qu'il avait vu en Suisse et qu'il revit à Paris après 1809, c'est faire suffisamment son éloge comme littérateur aimable. L'académie de Clermont, dont il était membre, a publié plusieurs pièces de ses poésies.

Louis XVIII récompensa M. de Lavergne le 14 février 1815 en le nommant chevalier de Saint-Louis et en lui accordant le grade de chef d'escadron. Il fut anobli par ordonnance royale du 19 mars 1817 et par lettres patentes du 31 mai suivant.

Cet honorable citoyen a laissé deux fils, M. Pierre-Romain-Alfred et M. Pierre-Anatole de Lavergne, habitant à Clermont.

ARMOIRIES.—D'azur, à une lyre d'or soutenue d'une épée d'argent montée d'or. (Voyez pl. 4, fig. 1re.)

FILLIAIRE ou FILIÈRE, seigneurs de Coubladour, de Charouil, de Chadenac, de Cheilon, de Saint-Jouéry, etc., etc., famille maintenue en Velay, le 10 septembre 1669. André Filliaire de Charouil, rendit hommage en 1685, à cause de Coubladour et autres droits seigneuriaux qu'il avait à Loudes, à Vazeilles et à Saint-Remy de Brioude. Jean Filière acheta du marquis de Valady, avant 1780, partie de la seigneurie de Saint-Jouéry, près de Chaudesaigues.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA FIN, famille ancienne et distinguée du Bourbonnais, momentanément possessionnée en Auvergne, par suite du mariage contracté, le 9 septembre 1572, par Jacques de la Fin, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la chambre et gouverneur de Montferrand, avec Gilberte de Montboissier, dame d'Aubusson, de Boissonnelle, de Monteil et d'Hauterive. Alexandre de la Fin, leur fils, disposa de ces mêmes fiefs en faveur

de Jacqueline de la Souchère, sa femme. La famille de la Fin a donné un commandeur de Montchamp pour l'ordre de Malte, en 1356, et un maître d'hôtel du duc de Bourbon, de 1488 à 1505 (1).

ARMOIRIES. — D'argent à trois fasces de sable ; à la bordure engrelée de gueules. (Voyez pl. 4, fig. 2.)

DE FLAGEAC, seigneurs de Flageac, d'Aubusson et d'Aurouse. — Cette maison, éteinte depuis deux siècles, devait son nom à une terre située entre Langeac et Paulhaguet, élection de Brioude. Elle reportait son origine à Gilles de Flageac, l'un des négociateurs du traité intervenu entre le roi Saint-Louis et Raymond VII, comte de Toulouse, traité que les uns datent de 1229, et d'autres de 1233. Vers le même temps, existait une maison de Chavanon, dont plusieurs membres se qualifiaient seigneurs de Flageac, d'où on a conclu que les Flageac étaient du même sang que Pierre de Chavanon, le saint fondateur de l'abbaye de Pébrac. Ce qui donne de la valeur à cette opinion, c'est que plusieurs abbés de ce monastère ont été choisis dans la maison de Flageac, sans doute pour honorer la mémoire du fondateur; Jean de Flageac le gouvernait en 1438. Armand de Flageac fut inscrit à l'Armorial de 1450. La postérité de ce dernier, qui s'était alliée

(1) *Noms féodaux*, p. 413. — *D. Coll.* — *Chabrol*, p. 356.

aux maisons de Montmorin, de Rostaing, d'Alègre, d'Apchier, de Crussol, de Fontanges, de Murat, de Pouzols, de la Roque-d'Azénières et autres, finit en la personne de Pierre de Flageac, chevalier de l'ordre du roi, et l'un des principaux officiers du comte de Randan à la bataille d'Issoire, lequel ne laissa de Marguerite de Rostaing, sa femme, que deux filles, savoir : Louise de Flageac, qui porta la terre de son nom à Christophe d'Alègre, seigneur de Saint-Just, dont elle était veuve en 1670, et Marguerite de Flageac, alliée en premières noces à Christophe d'Apchier, et en second lieu, à Conan de Crussol, duc d'Uzès. La maison de Flageac comptait quatre admissions au chapitre de Brioude : Aymar de Flageac, en 1301; Pierre, en 1473; autre Pierre, en 1512, et Jacques, en 1559. Celui-ci vivait encore en 1595.

ARMOIRIES.—De sable, à la tour d'argent; à la bordure de gueules.
(Voyez pl. 4, fig. 3.)

DE FLAGEAC. (Voyez *Le Normand de Flageac.*)

DU FLOQUET, seigneurs de Chaméane, de Grommont, de la Gorce, de Saint-Genest, du Réal et de la Dommerie, élection d'Issoire. — Cette famille a prouvé sa filiation depuis Jean du Floquet, lieutenant de justice de la Châtellenie royale d'Usson en 1460, et elle était considérée comme noble en 1543; mais cette qualité ne lui a été

légalement reconnue que par lettres de confirmation obtenues le 28 juin 1665, et c'est en vertu de ces lettres qu'elle fut maintenue en 1668; elle était alors divisée en deux branches : la première représentée par Blaise du Floquet, seigneur de Chaméane; la seconde, par quatre frères : Pierre, Jean, Maximilien et Claude du Floquet, sieurs de Réal, paroisse de Flat, tous capitaines dans divers corps. Ils justifièrent, en outre, des services militaires de leurs ancêtres par de nombreux certificats dont les dates comblaient sans interruption un intervalle de près d'un siècle, 1594 à 1668. Plusieurs membres de cette famille rendirent hommage au roi en 1669, 1683, 1684 et 1716.— Anne-Éléonore-Eulalie du Floquet du Réal, fille de François-Charles du Floquet, comte du Réal, a épousé, le 13 février 1787, Charles-Marie Le Clerc, marquis de Juigné, créé pair de France en 1823. La maison du Floquet compte des alliances avec les familles de Téraules, de Chauvigny, du Vernet, de Régin, de Sommièvres, de Boyer-Saunat, de la Rochefoucauld, de Fretat, de Girard-Sainte-Radegonde, du Lac et de la Reynerie.

ARMOIRIES. — D'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée, aux 1er et 4e, d'une étoile d'argent; au 2e et 3e d'une pomme de pin d'or.

(Voyez pl. 4, fig. 4)

DE FLORAC ou FLORAT, anciennement Fleurac. — Ancien fief situé dans la commune d'Ydes, sur les bords

de la Sumène, et relevant de la comtoirie de Saignes dont elle était un démembrement. La famille à laquelle il avait donné son nom était, selon toute apparence, un rameau de la maison de Saignes. C'est, du moins, ce que l'on peut conclure de divers rapprochements, et surtout, de la similitude de ses armoiries avec celle des comtours, similitude que nous ferons remarquer plus loin. Le plus anciennement connu des seigneurs de Fleurac fut Escot de Fleurac, damoiseau, mort avant 1317, époque à laquelle Roger de Fleurac et Gaillarde-Marguerite de Fleurac, sa sœur, transigèrent sur sa succession. Cette dernière, qui était alors fiancée à Hugues Seguin, *alias* de Pénacor, reçut pour sa part les rentes à prélever sur les lieux de Fonostre, de Jouannes et de Beils, dépendant des paroisses d'Ydes et de Madic. Les témoins de cet acte furent : Jean de Fleurac, Jean Oltrassalh d'Autressal et Pierre de Marlat, damoiseaux. Quelques années après, c'est-à-dire en 1334, la même Gaillarde-Marguerite de Fleurac, autorisée de Hugues de Pénacor, son mari, céda lesdites rentes à Nicolas de Montclar, coseigneur de Montclar et d'Anglars. — Bertrand de Fleurac vivait en 1375, qu'il fut témoin du testament de Guy de la Tour. — Roger de Fleurac, IIe du nom, prieur de Billom, fut présent à une acquisition faite à Antignac, par Hugues de Bort, capitaine du château de Claviers, en 1394. — Louis de Fleurac, damoiseau, seigneur de Fleurac, en Auvergne, et de Margeride, en Limousin, fit une obligation à Jacques de Chabannes pour prêt d'argent en 1431 ; lui vendit des rentes en 1439

et fut inscrit à l'Armorial de 1450; il portait : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or.* (Voyez pl. 4, fig. 5.) Ces armes, comme on le voit, n'offrent avec celles des comtours d'Apchon, aînés des comptours de Saignes, d'autre différence que le changement des émaux, et l'on sait que ce moyen était souvent employé dans les familles pour distinguer une branche de l'autre. A cette même époque de 1450, Bernard, comtour, seigneur de Giou et de Rinhac ou Rignac, près de Riom-ez-Montagnes, portait : *d'or, semé de fleurs de lis d'azur*, et pour brisure, *un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or; au lambel de gueules brochant* (1). — On ignore comment la seigneurie de Fleurac passa dans la maison de la Queuille qui la possédait déjà en 1482 et qui en illustra le nom. L'histoire conservera le souvenir de ce valeureux capitaine, Jean de la Queuille, dit de Florat, chevalier de l'ordre du roi en 1577, lieutenant-général en Auvergne en 1580, sénéchal de Clermont en 1589, maréchal-de-camp en 1605, dont les exploits furent si utiles à la cause de Henri IV. (Voyez *De la Queuille.*)

DE FLORAC ou FLOIRAC. — Albert de Florac était chancelier et garde-des-sceaux de la prévôté de Nonette pour le duc de Berry en 1390. Nous ne pensons pas qu'il fût membre de la famille objet de la notice qui précède,

(1) *Armorial de* 1450, p. 71, 93, 94.

car il est qualifié bourgeois de la ville d'Issoire, dans un acte émané de son autorité en 1368.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FLORET ou FLORIT, seigneur du Bacon, de Chiliaguet et de la Tour-de-Clamouse, en Auvergne et en Gévaudan. — Cette famille remonte à Guillaume Florit du Bacon, seigneur de Chiliaguet en 1540, anobli pour services militaires, par lettres du mois de février 1565, registrées à la chambre des comptes de Paris le 7 juin suivant. Elle était représentée en 1760 par Jean-François-Eustache de Florit de la Tour-de-Clamouse, ancien capitaine au régiment d'Orléans-Dragons, chevalier de Saint-Louis, et commandant de la ville de Pradelles, époux de Marie-Jacqueline-Françoise de la Rodde-Saint-Haôn. Le nom de Florit-de-Clamouse figurait encore sur les listes de convocation de la noblesse du Vivarais en 1789 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au cygne d'argent surmonté d'une fleur de lis de même; au chef d'or chargé d'un casque de sable accosté de deux étoiles d'azur.

(Voyez pl. 4, fig. 6.)

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 168. — *Comte de Waroquier*, t. IV, p. 216. — *Dictionnaire véridique des origines*, par M. Lainé, t. I, p. 490.

FLOTTE, seigneurs de Ravel, de Cormède, d'Ennezat, de Mayssat, d'Escolle, de Maymont, de Vaux et de Limaignes. — Maison ancienne et illustre, éteinte depuis quatre siècles. Pierre Flotte, fils d'un gentilhomme d'Auvergne, fut élevé à l'école des Légistes appelés chevaliers-ez-lois, qui, depuis le règne de Saint-Louis, exerçaient une grande influence sur l'autorité royale qu'ils servaient avec zèle et talent. Il joua un rôle très-important dans la lutte qui s'engagea entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel. Ce monarque lui fit don, en 1294, de la terre de Ravel et du lieu de Salmeranges en Auvergne; de la jouissance de la terre de Lumigni, en Brie, et l'honora de la dignité de chancelier de France en 1302; il périt à la bataille de Courtray la même année avec l'élite de la chevalerie française. Il eut pour fils aîné Guillaume Flotte, chevalier, seigneur de Ravel, conseiller au parlement en 1314, employé avec succès dans diverses négociations importantes par les rois Philippe-le-Long et Philippe de Valois, et revêtu de la dignité de chancelier qu'il exerça de 1339 à 1347. Celui-ci fut marié deux fois : 1° avec Elips de Mello; 2° avec Jeanne d'Amboise. Du premier lit vint Pierre II, dit Flotton de Ravel, qui servit avec distinction en Gascogne, en Languedoc et en Flandre, de 1337 à 1345; il fut créé amiral de France le 28 mars 1345; il était, en outre, capitaine général en Poitou, Saintonge, Limousin et frontières voisines. De son mariage avec Marguerite de Châtillon, vint, entre

autres enfants, Guillaume Flotte, IIe du nom, qui fit empoisonner Marguerite de Beaumont, sa femme, sous prétexte de mauvaise conduite, après en avoir eu Antoine Flotte, dit Flotton, tué à la bataille de Rosebeck en 1382. Antoine ne laissa qu'une seule fille, Jeanne Flotte, héritière de Ravel, d'abord promise à Antoine d'Auvergne, dit de Boulogne, décédé avant l'accomplissement du mariage, puis mariée deux fois : 1° en 1401, avec Jean-François d'Aubrichcourt; 2° vers 1424, à Jacques de Châtillon, seigneur de Dampierre. Demeurée stérile de ces deux unions, Jeanne Flotte testa en faveur d'André de Chauvigny-Blot, et mourut, selon Audigier, le 14 février 1432. Catherine de Chauvigny porta la terre de Ravel dans la maison d'Amboise, d'où elle passa successivement dans celles de la Rochefoucauld, de Comboursier-Terrail et d'Estaing. Cette dernière la possédait encore en 1789.

ARMOIRIES. — Fascé d'or et d'azur de six pièces.

(Voyez pl. 4, fig. 7.)

Nota. Il existe trois autres familles du nom de Flotte en Dauphiné et en Provence.

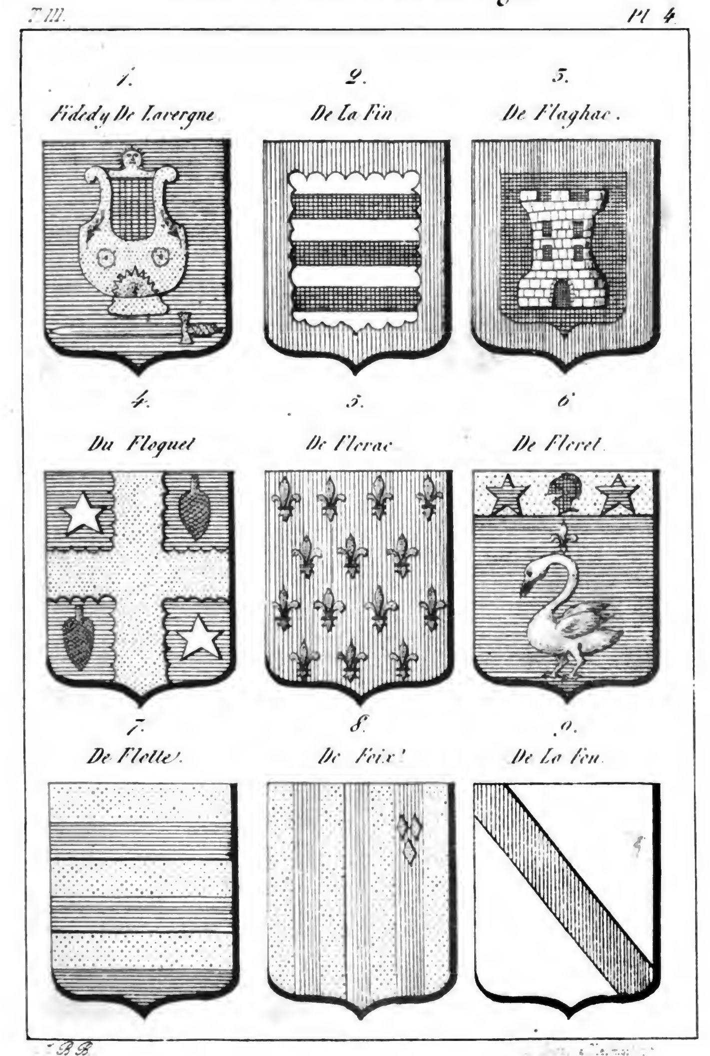
DE FOIX, seigneurs de Mardogne, de Moissac-le-Château, d'Auzelles, de Gimazanne, de Val et de la Nobre. —

Branche de l'antique et illustre maison des comtes souverains de Foix, de Bigorre, de Navarre, de Béarn, vicomtes de Narbonne, rivaux en gloire et en puissance de ces fameux d'Armagnac, avec lesquels ils exercèrent longtemps une égale influence sur les provinces voisines des Pyrénées. Un rameau de cette grande famille vint s'établir en Auvergne par suite du mariage de Germain de Foix, troisième fils de Jean II, vicomte de Couzerans, le 28 octobre 1477, avec Jeanne de Tinières, héritière de Mardogne et autres places. Jeanne mourut en 1519, et son mari, en 1530. Ils laissèrent Louis de Foix, seigneur de Mardogne, qui épousa, le 6 août 1521, Gabrielle de Dienne, déjà veuve d'Astorg de Peyre. Ce mariage lui attira la colère de son père qui avait jeté les yeux sur la même veuve, et qui, pour le punir, disposa de la vicomté de Couzerans en faveur de Jean de Foix, son puîné. Malgré cette disgrâce, qui le privait des avantages attachés au droit d'aînesse, Louis de Foix soutint son rang avec dignité; il accompagna ses parents, Gaston de Foix, duc de Nemours; Odet de Foix, vicomte de Lautrec, et Thomas de Foix-Lescun, dans leurs campagnes d'Italie, où il se distingua par sa valeur. Ce seigneur mourut en 1560 et fut inhumé dans l'église de Joursac, près de Mardogne. On ne lui connaît que deux enfants : Joseph de Foix, dont nous allons parler, et Germaine de Foix, alliée, le 20 février 1557, avec Michel d'Anjoni, seigneur d'Anjoni, de Falcimagne et autres lieux. Joseph de Foix, seigneur de Mardogne, épousa Françoise de Lastic, fille de Thibaud, seigneur de Lastic et de Rochegonde, de

laquelle il n'eut qu'une fille unique, Gabrielle de Foix, mariée, en premières noces, à François de Dienne, chevalier de l'ordre du roi, bailli royal de la haute Auvergne, et en secondes noces, par contrat du 28 juin 1592, avec Gabriel-Philibert d'Apchier. Elle mourut sans postérité, à Saint-Flour, en 1646. Sa mère, Françoise de Lastic, qui s'était remariée à Jean de la Guyche, avait eu de son second mari, une fille nommée Louise de la Guiche, épouse de Louis-Antoine de la Rochefoucauld-Langeac, laquelle réclama des droits sur la terre de Mardogne, et ce fut alors que s'engagea, entre les maisons d'Anjoni, d'Apchier, de la Rochefoucauld et de Mauléon, représentant toutes la maison de Foix, une instance qui durait encore en 1784. Nonobstant ce procès, la terre de Mardogne fut d'abord vendue à David du Four, lieutenant-général à la sénéchaussée de Clermont, qui s'en départit par transaction de 1720. Elle fut ensuite cédée, du consentement des parties, à Louis-Armand, prince de Conti, qui, à son tour, la céda au roi Louis XV en 1770. Trois ans plus tard, elle fit partie de l'apanage du comte d'Artois, et rentra dans le domaine royal en 1778.

Une autre branche de la maison de Foix, celle des comtes de Fleix, vint en possession du duché de Randan, par suite de l'alliance de Jean-Baptiste-Gaston de Foix, comte de Fleix, avec Marie-Claire de Beauffremont, première dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, fille de Henri de Beauffremont, marquis de Senecey, et de Marie-Catherine de la Rochefoucauld-Randan, gouvernante de Louis XIV. Henri-Charles de Foix, pair de

Nobiliaire d'Auvergne.



France, dernier duc de Randan de son nom, mourut le 22 février 1714.

ARMOIRIES. — D'or, à trois pals de gueules; le 3e à senestre chargé de trois losanges d'or en chef, 2 et 1.
(Voyez pl. 4, fig. 8.)

Quelques membres de cette famille ont porté : *Écartelé, aux 1er et 4e d'argent, à la croix ancrée de sable; aux 2e et 3e d'or, à trois pals de gueules.*

D'autres portaient en 1637 : *Écartelé, aux 1er et 4e d'or, à trois pals de gueules; aux 2e et 3e de vair, or et gueules.*

DE FOLHOLES ou FOULHOLES. — Cette famille, qui semble tirer son origine du lieu de ce nom, situé dans la commune de Vezac, canton sud d'Aurillac, était possessionnée près de Vic-en-Carladez, aux 13e et 14e siècles. Béatrix de Folholes, *alias* d'Albin, vivait en 1253; Raymond de Folholes, chevalier en 1278; Bertrand en 1287; et Pierre de Folholes, aussi chevalier en 1303 et 1325. Cette dernière année il fut présent à un acte du vendredi avant la fête de Sainte-Madeleine, par lequel Isabeau de Rodez, vicomtesse de Carlat, veuve de Geoffroy de Pons, annula une donation qu'elle avait précédemment faite à Bertrand et Bernard de la Tour-d'Auvergne, ses neveux. Un arrêt du parlement, de l'année 1397, nous apprend que Jean de Foulholes, chevalier, légitime administrateur d'autre Jean de Foulholes, écuyer, son fils, était en discusssion avec Raymond de Baufort, vicomte de

Turenne, à raison des châteaux et fiefs de Floirac, Agude, Vayrac, Taille, Coissac et la Brande, situés en Quercy et en Limousin, et auxquels il prétendait comme héritier de Marguerite de Lestrade. Ce différend n'était pas terminé en 1403, suivant une information faite à la requête du vicomte contre le même Jean de Foulholes, chevalier. Cette famille a dû s'éteindre ou changer de nom peu après, car les actes précités sont les dernières traces qu'il en reste.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA FON OU DE LA FONT-DEJEAN, comtes, puis marquis de Saint-Projet, barons de Barbazan, seigneurs de Rillac, Nozières, Saint-Martin-Valmeroux, Saint-Paul-de-Salers, du Dognon-les-Pleaux, de Tourniac et autres lieux, en Quercy, en Bigorre, en Limousin et en Auvergne. — Cette famille, originaire du Quercy, est connue depuis au moins 1360, époque à laquelle vivait Ratier de la Font, seigneur de Feneyrolles; elle a prouvé sa filiation depuis Pons de la Font, seigneur de Feneyrolles, marié le 23 novembre 1495, avec Anne de Galard, fille de Jean de Galard, seigneur de Brassac. Flotard de la Font, son petit-fils, épousa, le 24 mai 1560, François Dejean de Saint-Projet, en Quercy, et fut substitué aux biens de cette maison, à charge d'ajouter le nom de Dejean à celui de la Font. Ce Flotard fut le bisaïeul de Fabien de la Font, comte de Saint-Projet, allié, le 2 no-

vembre 1655, à Françoise de Rillac, fille et héritière en partie, de François de Rillac, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de camp, grand bailli de Salers, seigneur de Rillac, coseigneur de Pleaux, du Dognon, Nozières, Saint-Paul, etc., etc. De cette union sont issus entre autres enfants, 1° Catherine de la Font-de-Saint-Projet, née au château de Rillac, le 17 octobre 1667, admise le 24 mars 1686 chanoinesse de l'ordre de Malte au chapitre de Beaulieu-Issindolus, en Quercy, où elle fit profession le 10 avril suivant. Élue grande prieure perpétuelle de cette maison, en mai 1716, elle la gouverna jusqu'à sa mort, arrivée en 1749. 2° Joseph de la Font, comte de Saint-Projet, qui paraît avoir succédé un moment à son aïeul maternel, dans la charge de grand bailli de Salers. Il ne vivait plus, en 1722, que sa veuve, dame Bonaventure de Montclar-Montbrun rendit hommage au roi ; 3° Jacques de La Font, marquis de Saint-Projet, seigneur de Rillac, Tourniac, le Dognon, qui rendit hommage desdites terres en 1699. Celui-ci laissa un fils, Charles de La Font, marquis de Saint-Projet, baron de Barbazan, premier baron de Bigorre, seigneur de Rillac, etc., etc., lequel renouvela l'hommage au roi en 1723. Un membre de la même famille fut reçu chevalier de Malte le 22 avril 1786. Parmi les alliances non mentionnées dans ce qui précède, on distingue les noms de Gourdon, de la Roche-Fontenilles, de Cardaillac, de Pèchepeyroux, de Perusse-d'Escars, de Cugnac, de Salers, de Salles, de Saint-Martial, de Polignac, de Lautrec, de Beaupoil-Saint-Aulaire, de Mor-

lhon, de Murat-de-Lestang, de Penne, de la Valette, de Vassal, de Lestrade et de Laville-Lacepède (1).

ARMOIRIES. — D'argent, à la bande de gueules.
(Voyez pl. 4, fig. 9.)

DE FONTANET. — Seigneurs de Fontanet, d'Aulhac et de la Roche-Romaine, aux environs d'Issoire. Guillaume de Fontanet, damoiseau, figurait au nombre des nobles tenant fief dans la mouvance d'Olliergues en 1396. Antoine de Fontanet transigea, le 2 août 1446, avec Robert de Faydides. Le même Antoine, dit d'Aulhac, et Robert de Fontanet, furent inscrits à l'Armorial de 1450, p. 83, 85; ils portaient : *d'azur, au chef d'or, au lion de gueules brochant sur le tout* (Voyez pl. 5, fig. 1.). — Jean de Fontanet-d'Aulhac acquit de Louis d'Aubières, en 1499, la seigneurie de Roche-Romaine, qu'il revendit à François de Crestes en 1526. — Annet de Fontanet avait épousé, vers 1540, Anne du Croc, fille de Gilbert du Croc et de Philippine de Saillans. Il paraît que cette dame demeura héritière de son mari, car Guillaume du Croc, son neveu, et les descendants de celui-ci, se qualifiaient seigneurs de Fontanet, de 1572 à 1649. — Agnès de Fontanet porta la seigneurie d'Aulhac en mariage à Gaspard de Besse

(1) Archives du chapitre de Beaulieu, à la Bibliothèque royale. — *Noms féodaux*, p. 417, 491.

de la Richardie avant 1669, époque à laquelle Gilbert de la Richardie, leur fils, en rendit hommage au roi. (Voyez *Aulhac)* (1).

de FONTANGES. — A peu de distance de la ville de Salers, dans la jolie vallée arrosée par les eaux de l'Aspre et de la Maronne, est un gros bourg que l'on décore parfois du nom de ville ; c'est le bourg de Fontanges (2) ; il est dominé par les ruines d'un ancien château féodal, berceau d'une race chevaleresque dont l'origine se perd dans la nuit des siècles. Geraud de Fontanges, qualifié de chevalier illustre, s'immortalisa dans un combat singulier où il vainquit Aymeric de Saint-Céré, en présence des vicomtes de Turenne, de Comborn et de Limoges, entourés d'une brillante chevalerie, à Beaulieu, en Limousin, le 27 janvier 1178. Après Geraud paraissent Maurin de Fontanges, mentionné dans le Cartulaire de l'abbaye de la Valette, sous la date de 1244 ; Hugues de Fontanges, chevalier croisé en 1248, dont l'écusson figure aux galeries historiques de Versailles ; Rigaud, Astorg et Hugues de Fontanges, connus par diverses aliénations

(1) *Noms féodaux*, p. 810, 944.— *Chabrol*, p. 522, 813 — *Généalogie de la maison du Croc*, p. 4, 5. — Production de 1666, aux noms de Faydides et de Peuchaud. — *Armorial de* 1450, p. 83, 85. — *D. Coll.*

(2) Chabrol, tome IV, p. 667, a confondu la seigneurie de Fontanges avec celle de Branzac (anciennement Vranzac), située dans la commune de Loupiac, et qui a long-temps appartenu à la maison de Pestels, co seigneurs de Fontanges.

faites au monastère de Mauriac en 1250, 1270 et 1282. Maurin, Hugues, Pierre, Aymeric, Rigaud II, Rigaud III, rendirent successivement hommage à l'évêque de Clermont en 1270, 1272, 1278, 1331, 1368, 1373, 1427 (1). Olivier de Fontanges, le même qui fut inscrit dans l'Armorial de 1450, comparut avec Guy de Pestel et Guy de Beauclair, à la chambre des comptes de Paris, le 14 avril 1459, pour attester l'utilité de l'établissement de deux foires à Fontanges, et le 14 juin suivant, Olivier de Fontanges se présenta de nouveau pour retirer les lettres de concession. —Guillaume de Fontanges fut chancelier, garde-des-sceaux du duché d'Auvergne, prévôtés de Maurs, Aurillac et Mauriac, de 1443 à 1445. Guy, ou Guinot de Fontanges, épousa, en 1465, Marguerite d'Auteroche, de laquelle sont issus deux fils: 1° Rigaud IV, qui continua la ligne aînée, et Louis de Fontanges qui fonda la branche des seigneurs du Chambon, en Limousin, divisée depuis en plusieurs rameaux répandus en Auvergne, en Limousin, en Quercy et en Bourbonnais. — Aymeric de Fontanges épousa, vers l'an 1500, l'héritière de Cropières-Montjoui.—Nous devons ici mentionner une assertion d'Audigier qui ne nous paraît pas fondée. On sait que la maison de Pestels a eu, de temps immémorial, des droits de co seigneurie sur la terre de Fontanges, droits qu'elle tenait de ses alliances avec les Beauclair, les Salers et les Fontanges, entre autres, de celle con-

(1) *Gallia christiana.*

tractée par Guy de Pestels avec Hélix de Fontanges, vers l'an 1380. Ainsi Audigier, sans doute trompé par la conformité des prénoms et qualifications dont on faisait usage dans les deux familles, a prétendu que Guy IV de Pestels, dit Guinot, fils de Guy III et d'Annette d'Apchon, fut l'aïeul *de Nicolas de Pestels, puîné de sa maison, substitué au nom et armes de Fontanges, et tige des seigneurs de Velzic.* Ce fait qui, à notre connaissance, n'est consigné dans aucun autre document, se trouve démenti par les preuves des deux familles, où l'on n'aperçoit pas la moindre trace d'une semblable substitution. D'ailleurs, la parenté de la branche de Velzic avec celle du Chambon ressort suffisamment de certains titres authentiques. Nous avons eu sous les yeux le contrat de mariage de Guillemine de Fontanges, fille unique de Pêtre-Jean de Fontanges, seigneur de Fontanges, Palmont, Cropières, Puy-Morier, Saint-Jouery, et de dame Jeanne de la Rouë, avec Louis de Scorailles de Roussille, et auquel contrat, passé au château de Scorailles le 3 août 1616, assistèrent: Annet de Fontanges, *seigneur de Velzic*, oncle de la future; Jean de Fontanges, *seigneur du Chambon*; Gabriel de Veilhan, seigneur de Pénacort; Jean de Rillac, bailli de Salers; François de Salers, baron du lieu. Cet acte, ratifié le 11 du même mois, en présence d'Henri de Saint-Martial-de-Puydeval, doyen d'Aurillac; de Gilles de Sedières et de Jacques de Plaignes. Dans cette pièce, comme on le voit, paraissent les deux principales branches de la famille de Fontanges, plusieurs de leurs parents et amis, tandis qu'on n'y voit figurer aucun membre de la maison

de Pestels. Au reste, un acte que d'Hozier cite sans en rapporter les détails, dans l'*Armorial général*, R^le II, et qui cependant pourrait fournir des éclaircissements certains, c'est une transaction intervenue en 1520, entre le susdit Nicolas de Fontanges et Guy de Pestels, touchant le droit de sépulture et d'armoiries des deux familles.

Cette branche des seigneurs de Velzic, représentée en 1666 par Guillaume de Fontanges, seigneur de Velzic, paroisse de Lascelle, et Geraud de Fontanges, son frère, seigneur de la Carade, paroisse de Polminhac, s'est perpétuée avec honneur jusqu'à nos jours. Elle a produit : Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges, évêque de Lavaur, mort en 1764; Louis-Marie, marquis de Fontanges, lieutenant des gardes-du-corps, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, mort en 1781, laissant de son mariage avec Françoise de Barral, qu'il avait épousée en 1765, Justin, marquis de Fontanges, chevalier de Saint-Louis, dont la fille unique a épousé M. George Onslow, membre de l'Institut, petit-fils de lord Onslow, pair d'Angleterre.

Seigneurs d'Auberoque. — Cette branche comptait parmi ses membres les plus distingués Antoine de Fontanges qui, en 1553, commanda les ban et arrière-ban des provinces d'Auvergne, du Quercy, du Périgord, Limousin et autres. — Louis de Fontanges, son fils, qui eut un commandement semblable en Auvergne et en Rouergue au temps de la ligue. — François de Fontanges, lieutenant de M. de Noailles, assista aux siéges de Milhaud et de Belmont, en Rouergue, en 1609. — Jean de Fontanges,

lieutenant de chevau-légers, servit avec distinction, à la tête de quatre-vingts maîtres, aux siéges de Gravelines en 1644, et de Dunkerque en 1646. Celui-ci était domicilié au château d'Auberoque, paroisse de Ladinhac, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse en 1666. Son fils, Jean de Fontanges, comte d'Auberoque, sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers du Dauphin, fut tué à la bataille de la Marsaille, le 3 octobre 1693, avant d'avoir été marié.

Seigneurs du Chambon, de Maumont et autres lieux en Limousin. — La tige de cette branche fut Louis de Fontanges, frère puîné de Rigal ou Rigaud IV, seigneur de Fontanges. Il épousa, le 31 octobre 1507, Cécile de Rastelane, *dame du Chambon*, terre que cette famille tenait d'une libéralité faite par Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, à Pierre de Rastelane, le 21 janvier 1421, en considération de services rendus. De cette union naquirent, entre autres enfants, Jean de Fontanges, qui continua la ligne du Chambon, et Antoine de Fontanges, tige des seigneurs de Masclas, en Quercy, laquelle a pris ses alliances dans les maisons de Blanchefort, de la Garde-de-Saignes, de Mirandol, de Montal, de Gourdon, de Vaillac, de Montclar, de Vassal, etc., etc. Elle s'est éteinte en la personne de Jean-Pierre de Fontanges, colonel d'infanterie, écuyer de la princesse de Conti, mort en 1755, sans avoir eu d'enfants d'Anne de Fontaines, dame d'honneur de la même princesse.

Jean de Fontanges, 1er du nom, fils aîné de Louis, sei-

gneur du Chambon, et de Cécile de Rastelane, épousa, le 12 février 1535, Françoise de Veilhan, de laquelle issut :

Raymond de Fontanges, allié, le 17 mai 1577, avec Antoinette de Monceaux, sœur de Pierre de Monceaux, seigneur d'Hauteroche et de Vernines, tous deux enfants de Hugues de Monceaux, seigneur des mêmes lieux, paroisse de Champs-de-Bort, en Auvergne, et de dame Antoinette de la Veyssière. Raymond de Fontanges et Antoinette de Monceaux eurent deux fils : Jean II, seigneur du Chambon, et Hugues de Fontanges, auteur de la branche d'Hauteroche, rapportée plus loin. — Jean II, seigneur du Chambon, épousa en 1612 Jeanne de Chaunac, de laquelle sont descendus les seigneurs du Chambon, de Maumont, de Saint-Angel, de Preissac, de Saint-Hilaire et autres lieux en Limousin, alliés aux maisons de Saint-Martial-Puydeval, de Bonneval, de Loupiac-la-Devèze, de la Croix-d'Anglars, de Heer-de-Barneville, etc., etc. Cette branche a produit Jacques de Fontanges, comte de Maumont, lieutenant-général des armées. Entré au service fort jeune, il fit la campagne de 1661 dans les mousquetaires de la garde, passa successivement sous-lieutenant, aide-major et capitaine au régiment des gardes françaises, en 1676 et 1677 ; s'acquit beaucoup de gloire à la bataille de Mont-Cassel, en 1677 ; à celle de Saint-Denis, en 1678, ainsi que dans plusieurs combats qui se livrèrent dans le Brandebourg où il commandait un corps considérable en 1679. Nommé inspec-

teur-général d'infanterie en 1682, et brigadier d'armée, en février 1683, il servit en cette qualité aux siéges de Luxembourg en 1684, et fut promu au grade de maréchal-de-camp en 1688. Placé à la tête des troupes auxiliaires que Louis XIV mettait à la disposition de Jacques II, roi d'Angleterre, Jacques de Fontanges, qui, à cette occasion, avait été élevé au grade de lieutenant-général, débarqua en Irlande en 1689, et y obtint d'abord des succès; mais il fut tué dans un combat, sous les murs de Londondery, le 1er mai 1689 (1).

SEIGNEURS D'HAUTEROCHE, DE VERNINES, DE LA CLIDELLE, DE COUSANS ET LA FAUCONIÈRE. — Hugues de Fontanges, fils puîné de Raymond, seigneur du Chambon et d'Antoinette de Monceaux, eut en partage les seigneuries de *Vernines*, d'*Hauteroche* et *Fournols*, paroisse de Champ-de-Bort, provenant de la succession maternelle. Il y était domicilié lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse en 1666. Il avait épousé, au mois de décembre 1618, Charlotte de Motier-de-la-Fayette-Champetières, fille de Jean II, seigneur de Champetières, chevalier de l'ordre du roi, et de Jeanne de Polignac, sa seconde femme. De cette union vint :

JEAN-ANNET DE FONTANGES, seigneur d'Hauteroche, de Vernines et Fournols, qui épousa, le 14 février 1656, Marguerite de Villelume, fille d'Antoine et d'Anne de

(1) *Maison militaire du roi*, tome III, page 133.

Salvert. Il fit foi-hommage au roi en 1669, et fut père des deux fils qui suivent :

1° Antoine de Fontanges, seigneur d'Hauteroche, Vernines et Fournols, marié en premières noces, le 2 janvier 1696, avec Marguerite de Longa, fille et héritière de René de Longa, seigneur de la Clidelle, et de Jeanne Charbonnel, et en secondes noces, en 1705, avec Anne de Panevère, fille de Henri de Panevère-de-la-Rochelette, et de Charlotte de Fretat de Recoules. Il rendit hommage au roi en 1723, et vivait encore en 1735. Il laissa des enfants des deux lits, entre autres : Hugues de Fontanges, aïeul de M. de Fontanges, *actuellement domicilié au château de Cousans, et maire de la commune de Vebret;* Madeleine de Fontanges, née du premier lit, mariée, le 30 mai 1735, à Charles de Sartiges-d'Estillots, fils d'Emmanuel et de Catherine de Scorailles; et enfin, Marie-Elisabeth de Fontanges, née du second lit, alliée, le 19 février 1727, à Charles de Sartiges, seigneur de Sourniac, fils de François et de Jeanne de Sartiges-Lavandès.

2° Hugues de Fontanges, marié en 1694 avec Marie Fillot de la Fauconière en Bourbonnais. Leur fils, Philibert de Fontanges, seigneur de la Fauconière, de Gannat et de la Chapelle-d'Andelot, épousa en 1738 Gasparde de Boissieux,

de laquelle naquirent trois fils : 1° Amable de Fontanges, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, mort sans enfants; 2° François de Fontanges, successivement aumônier de la reine Marie-Antoinette, évêque de Nancy en 1783, archevêque de Bourges en 1787, de Toulouse en 1788, et archevêque-évêque d'Autun, de 1802 à 1806, époque de sa mort; 3° François de Fontanges, IIe du nom, chevalier de Saint-Louis, commandant de Saint-Domingue avant 1789, lequel épousa en 1782 demoiselle Caroline Lefevre, mère d'Amable de Fontanges, colonel d'infanterie avant 1830.

ARMOIRIES. — De gueules, au chef d'or chargé de trois fleurs de lis d'azur.

(Voyez pl. 5, fig. 2.)

DE FONTANILLES. — Il existe dans la commune de Crestes un lieu de Fontanilles qui dépendait anciennement de la justice de Montaigu-sur-Champeix. — Guillaume de Fontanilles, chevalier, assista au testament de Robert VI, comte d'Auvergne, au mois d'avril 1314, ainsi qu'à celui de Guillaume XII, au mois d'août 1332.

ARMOIRIES. — Inconnues.

FONTBONNE. — Fief situé commune de la Vastries, entre Saint-Flour et Chaudes-Aigues. Il appartenait à Pierre Dupré, élu en l'élection de Saint-Flour en 1723, et à M. Fidedy de Lavergne, en 1780 (1). Voyez *Fidedy*.

DE FONTENILLES. — Ancienne seigneurie près de Lezoux, où l'on voyait autrefois une tour crénelée, sur laquelle flotta un instant le drapeau de la ligue, en 1590. Elle appartenait au quinzième siècle à la famille de la Gardette, et Louise de la Gardette la porta en mariage, en 1501, à Jean de Saint-Nectaire, tige de la branche de Fontenilles, et dont l'arrière-petite-fille, Gabrielle de Saint-Nectaire, épousa Gilbert de Chazeron. De cette dernière maison, la terre de Fontenilles passa à MM. de Ribeyre, et ensuite à M. de Chazerat, intendant d'Auvergne, qui la possédait en 1789.

DE FONTFREYDE, seigneurs de Vialleveloux, de Sauzet et de Montredon. — Famille connue depuis Antoine Fontfreyde, notable de Clermont, qui assista à plusieurs

(1) *Noms féodaux*, p. 776, Chabrol, t. IV, p, 833.

délibérations du conseil de la ville, relatives à la réception du roi François Ier, au mois de juillet 1533. — Pierre de Fontfreyde, licencié ès lois, fut nommé conseiller à la cour des aides de Montferrand, le 5 décembre 1557. — Antoinette Fontfreyde fut marraine du célèbre Blaise Pascal, le 27 juin 1623. — Jean Fontfreyde, seigneur de Vialleveloux, avocat au parlement, dut se désister de la qualité de noble lors des recherches de 1666; mais ses descendants, ou petits-neveux, n'imitèrent pas sa réserve, car François de Fontfreyde, seigneur de Montredon, prenait la qualité d'écuyer dans son contrat de mariage avec Antoinette Garnauld, passé à Montferrand le 26 décembre 1712, et autre François, son fils, celle de chevalier, en 1725. — Joseph de Fontfreyde de Montredon, écuyer, chevalier de St-Louis, a été nommé capitaine de grenadiers dans le régiment de Navarre, le 28 août 1674. Cette famille n'avait rien de commun, pensons-nous, avec celle des Boyer-Fontfreyde, de Bordeaux, qui compte un conventionnel régicide, mort sur l'échafaud en 1794.

ARMOIRIES. — De gueules à trois bouleaux ébranchés, d'or mis en pal.
(Voyez pl. 5, fig. 3.)

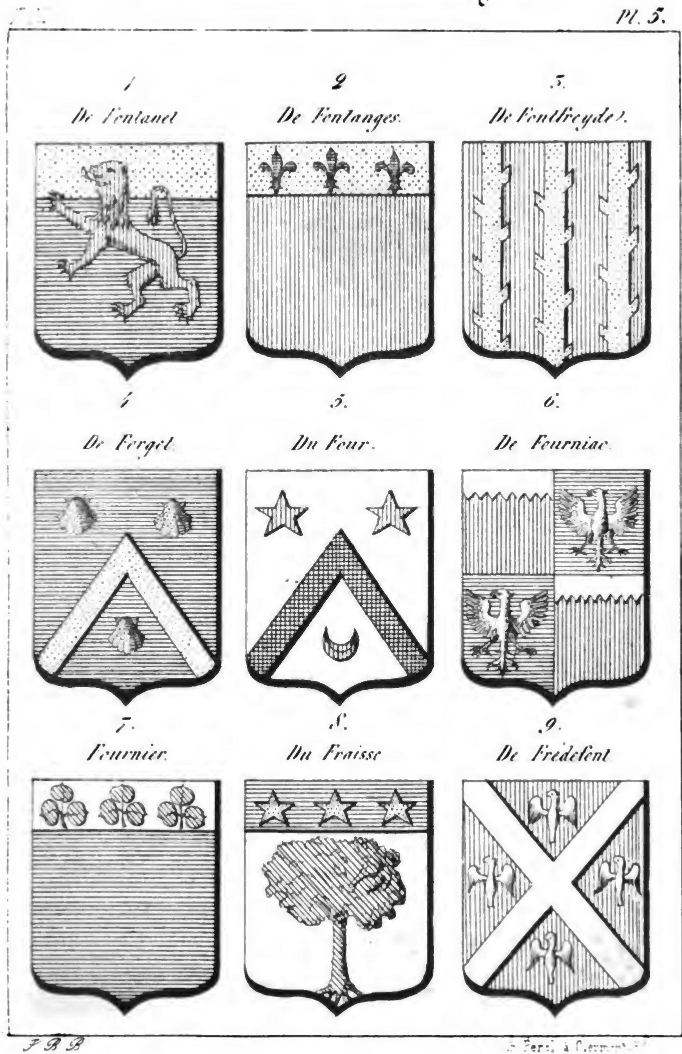
DE LA FORCE. — Le fief de la Force, relevant de Charlus-le-Pailloux, au duché de Ventadour, avait donné son nom à une famille d'ancienne chevalerie, connue depuis Bertrand de la Force, vivant en 1284. —

Archambaud de la Force, autre Archambaud et Bertrand, ses fils, vendirent, le 4 des calendes de mai 1281, à Étienne de Scorailles, doyen du monastère de Mauriac, divers tènements situés dans la paroisse de Saint-Etienne, diocèse de Limoges. Le prieur de ladite église de Saint-Etienne accepta, le samedi après la nativité de Saint-Jean-Baptiste de la même année 1291, une autre vente que lui fit Aymeric de la Force, et cet acte fut confirmé par Pierre et Guillaume de la Force, enfants dudit Aymeric, au mois de mars 1297. De l'un de ceux-ci issut Hélis de la Force, héritière de sa maison, mariée vers l'an 1300, à Ebles de Chabannes, fils puîné d'Ebles III, lequel adopta le nom de la Force qu'il transmit à ses descendants; mais ce ne fut que pour très-peu de temps, car Pierre de la Force, son petit-fils, n'ayant laissé qu'une fille appelée Marguerite de la Force, mariée avant 1366 avec Georges de Sartiges, damoiseau, coseigneur de Sartiges et de Lavandès, il testa en faveur de Bertrand de Sartiges, issu de cette union, le samedi après la fête de Saint-Jean-Baptiste, 1374. — Pierre et Antoine de Sartiges, enfants de Bertrand, figurent dans quelques actes de 1445, 1472 et 1475, sous le seul nom de la Force, et leurs descendants rendirent successivement hommage aux comtes de Ventadour, à raison de l'hôtel et ruines de la Force avec leurs dépendances(1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Inventaire de Mauriac.* — *Inventaire de Madic.* — *Généalogie de Chabannes.* — *Archives de Lavandès et de Sourniac.*

Nobiliaire d'Auvergne.



de la FOREST-BULHON. — Famille de très-ancienne noblesse, qui avait pris son nom d'un fief démembré de la terre de Bulhon, vers la fin du treizième siècle, et qui, très-vraisemblablement, avait été l'apanage d'un puîné de la maison de Bulhon. En effet, nous voyons les deux noms se confondre dans les actes du commencement du siècle suivant. — Chatard et Pierre de la Forest comptaient parmi les vassaux nobles du vicomte de Thiers, en 1301. Autre Chatard de la Forest, damoiseau, fils de feu Arbert, co seigneur de la Forest, fit foi-hommage au même seigneur de Thiers, à cause de divers cens, rentes et autres droits qu'il avait à *Clarmat*, *Orléat*, *Dorat* et *Celles*, en 1325. Quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 1329, la même formalité fut accomplie par *Guillaume de Bulhon, damoiseau, seigneur de la Forest*, pour ses possessions féodales sises à *Celles*, à *Neyronde* et *Escurol* (1). Vers la même époque, vivait Buchard de la Forest, compris au nombre des nobles d'Auvergne qui plaidaient contre le clergé en 1328, et l'on voit après lui plusieurs seigneurs de même nom, possessionnés en Auvergne, Forez et Bourbonnais, de 1334 à 1377. Guillaume de la Forest, seigneur du lieu et de Bulhon, rendit hommage de Bulhon en 1409; il assista au contrat de mariage d'Isabeau de la Tour-d'Auvergne avec Louis de Cha-

(1) *Noms féodaux*, p. 200, 420, 421, 932

lencon, le 12 septembre 1419, ainsi qu'à celui de Louis, duc de Bourbon, avec Jeanne Dauphine d'Auvergne, en 1426, et vivait encore en 1433. Guichard et Bouchard de la Forest furent inscrits à l'Armorial de 1450, et Charles de la Forest, vivant en 1540, fut le trisaïeul de Guillaume et de Charles de la Forest-Bulhon, enfants de Gaspard, maintenus dans leur noblesse en 1666. Un gentilhomme de cette maison perdit la vie au combat de Cognat, près de Gannat, le 6 janvier 1568. Postérieurement à la recherche de 1666, on voit Gaspard de la Forest-Bulhon, seigneur de Savennes et de Messeix, rendre hommage au roi en 1669 et 1683, et un membre de la même famille fut admis aux pages du roi en 1787; elle portait *d'argent, à trois fasces de sable.* (Voyez *Bulhon.)*

Par suite d'un traité de reconnaissance lignagère conclu entre Gaspard de la Forest-Bulhon, et Claude de Bullion ou Bulyon, seigneur de Bonnelles, garde-des-sceaux de France, de 1632 à 1640, la terre de la Forest avait passé à la seconde de ces familles qui la vendit plus tard à M. Mallet-de-Vandègre (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

Il a existé plusieurs familles du nom de la Forest en diverses provinces. Le fameux capitaine huguenot Blacons, quelquefois nommé de la Forest, était du Dauphiné.

(1) *Audigier*, t. I, p. 308.

DE FORGET, seigneurs de Fresnes, du Breuil-Vert, d'Idogne, la Picardière, la Quantinière, la Harpinière, la Michelonière, la Bouvinière, Gourdon, Marcins, Mons, Maupertuis, Bourrassol et la Feuillade, en Tourraine, en Soissonnais et en Auvergne. — Famille originaire des environs d'Amboise et connue depuis Pierre Forget, secrétaire de la reine et receveur des aides en 1523. La branche établie à Paris et en Soissonnais a produit Jean Forget, baron de Maffliée, président à mortier au parlement de Paris, de 1590 à 1611; Pierre Forget, seigneur de Fresnes, secrétaire d'état, sous les rois Henri III et Henri IV, intendant général des bâtiments de la couronne, conseiller des finances et commissaire royal en Provence. Celui-ci servit Henri IV avec beaucoup de zèle, régla les affaires de la religion, rédigea le célèbre édit de Nantes en 1598, et mourut en 1610, de la douleur que lui causa l'assassinat du roi. Autre Pierre Forget, seigneur de la Picardière, fut maître d'hôtel du roi, conseiller d'état, ambassadeur en Allemagne et à Constantinople, historiographe des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, de 1600 à 1638.

La branche établie en Auvergne descend de Pierre Forget, frère de Jean, déjà nommé, et père d'autre Jean, d'abord procureur du roi, puis conseiller au présidial de Riom. Celui-ci laissa Antoine Forget, secrétaire de l duchesse de Lorraine et trésorier de l'extraordinaire des guerres. De cette tige descendaient, au 4e degré, Paul,

Christophe, Louis et Antoine de Forget, tous domiciliés dans l'élection de Riom et maintenus dans leur noblesse en 1666, sur la production de lettres de réhabilitation accordées par Henri IV le 5 décembre 1608. Eux et leurs successeurs firent foi-hommage au roi, à cause des fiefs de Gourdon, de Marcins, Maupertuis, Bourrassol et la Feuillade, en 1669, 1683, 1700 et 1723. Cette famille, convoquée à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Riom en 1789, a compté depuis un chevalier de Saint-Louis, reçu le 8 novembre 1815, et elle était naguère représentée par M. de Forget, chevalier de la Légion d'honneur, préfet du département de l'Aude, remplacé au mois d'octobre 1832. Mort avec un de ses fils victime d'un funeste accident, le 6 octobre 1836, en traversant l'Allier, dont le courant entraîna sa voiture. Il avait épousé Mademoiselle Joséphine de Lavalette, fille du comte de Lavalette, directeur-général des postes, et d'Emilie de Beauharnais, célèbre par son dévouement si admirable pour son mari, condamné à mort en même temps que le maréchal Nay.

Alliances avec les familles d'Enjobert, de Milles Arnaud, de Goy, de Bernay, de Vaire, de Beaulieu, de Fortia, de Raynaud-de-Bouis, de Thésis, de Rigaud, Guérin de St-Bonnet, Pélissier de Féligondes, de Lavalette.

ARMOIRIES : D'azur, au chevron d'or, accompagnée de trois coquilles de même.

(Voyez pl. 5, fig. 4.)

DU FOU. — Jean et Michel du Fou, cités par D. Coll, comme vivant en 1342, étaient sans doute membres de la maison de même nom, seigneurs du Vigean, en Poitou, laquelle avait des ramifications en Bretagne, dans le Maine et dans la Marche. Cette famille très-distinguée était alliée à celles de Hautefort, de Contades, de Pons, de Melun, de Pontbriant, de la Rochefoucauld, etc., etc.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FOUCAULD ou FOUCAULT. — Il a existé plusieurs familles de ce nom en Bretagne, en Berry, dans la Marche, en Périgord et en Languedoc. François de Foucault, gouverneur de Carlat en 1484, appartenait vraisemblablement à celle du Périgord dont les armes *d'or, au lion de gueules*, ont beaucoup de rapport avec celles du commandant de Carlat qui portait *d'argent, au lion de sable.*

FOULHOLES. — Il existe un lieu appelé Foulholes dans la commune de Vezac, canton sud d'Aurillac; il a pu être le berceau de la famille de même nom.

DE LA FOULHOUSE. — Il y a eu un fief de la Foulhouse dans la paroisse de Culhat, près de Lezoux, et

une commanderie de l'ordre du Temple, échue à celui des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, après l'abolition des Templiers, en 1310. M. Imberdis, dans son *Histoire des guerres religieuses*, cite un gentilhomme, nommé La Foulhouse, au nombre des défenseurs d'Issoire, lorsque cette ville fut assiégée par le duc d'Anjou en 1577; mais il est à présumer qu'il s'agissait ici d'un surnom donné à cet officier, peut-être comme possesseur de la seigneurie en question. Elle appartenait à M. de Chazerat en 1789.

DU FOUR, seigneurs de Chillac et d'Alleret, vers les limites du Velay. — Famille connue depuis Odilon du Four, écuyer de Chillac en 1300. Il eut pour successeurs Odilon II, Hugues et Guillaume du Four, vivant tous en 1364, et enfin, Jean du Four qui vivait en 1380.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DU FOUR, seigneurs de Vernols, de Prades ou Pradt, de Fortunier, de Rascoupet, de Baladour, de Grommont, du Bois-de-Cros, de Villemouze, de Villeneuve, du Breuil, de Vedrines et autres lieux, en haute et basse Auvergne (1). — Isaac du Four, trésorier de

(1) *Noms féodaux*, p. 374, 430.

France avant 1669, fut la tige commune des deux branches de cette famille illustrée depuis dans la magistrature, les armes, le sacerdoce et l'administration civile. Elle a fourni un bailli de la ville d'Allanche, plusieurs lieutenants-généraux et conseillers au présidial et à la cour des aides de Clermont-Ferrand; un intendant de Bourgogne, lieutenant-civil au Châtelet de Paris et conseiller d'état; un maître des requêtes, intendant du Berry avant 1789. La veuve de ce dernier, Angélique de Lossendière, est décédée à Clermont, le 5 février 1843, à l'âge de 91 ans.

La branche des seigneurs de Prade, paroisse de Landeyrat, près d'Allanche, a été anoblie par lettres données à Versailles, au mois de décembre 1723, pour récompenser les services militaires de Louis-Barthélemi-Isaac du Four de Prades, officier général plein de mérite. Voici les motifs consignés dans les lettres patentes d'anoblissement : « Entré au service en 1672, comme volontaire, au régiment de Vivans, cavalerie, il passa bientôt à une » lieutenance dans celui de Carcado, et fut blessé d'un » coup de feu à la défense de Grave en 1674. Fait capitaine au régiment de Saint-Sandoux la même année, » il assista avec ce corps aux siéges de Condé, de Valenciennes, de Saint-Omer, de Gand, d'Ypres, et à » la bataille de Cassel où il eut l'épaule droite fracassée » d'un coup de mousquet en 1677. Il était lieutenant-colonel lorsqu'il eut une jambe cassée au combat de » Bossut. Le roi, satisfait de ses services, le promut, » en 1694, au grade de mestre-de-camp, avec lequel

» il continua à servir jusqu'en 1703, que sa majesté lui » confia le commandement de la ville de Chamberry qu'il » défendit avec tant de vigueur, que les alliés se virent » forcés d'en lever le siége. Cet important service fut » récompensé par le grade de brigadier d'armée et le » commandement général de la Savoie et du Haut-Rhône » dont il sut défendre le passage aux alliés, et maintenir » tout ce pays sous l'obéissance du roi jusqu'à la paix » d'Utrecht en 1713. A toutes ces considérations, se » joignait celle que sa famille était ancienne, qu'elle » avait toujours vécu noblement et suivi la carrière des » armes. » Ce noble émule de la gloire militaire voyant que sa branche allait s'éteindre faute d'enfant mâle, intervint, le 26 janvier 1716, au contrat de mariage de sa nièce, Marie-Françoise du Four de Pradt, fille unique de Guillaume du Four, seigneur de Vèze, ancien officier de dragons, avec Jean Charles de Riom, seigneur de Prolhac, et fit donation de tous ses biens à la future, à condition que ses enfants porteraient le nom de du Four de Pradt (1). Jean-Charles, de Riom, fut l'aïeul du célèbre Dominique du Four, plus connu sous le nom d'abbé de Pradt, successivement grand-vicaire de l'archevêché de Rouen avant 1789, député aux états-généraux de cette époque, aumônier de l'empereur Napoléon et évêque de Poitiers en 1803, archevêque de

(1) Voyez la généalogie de la famille de Riom, dans l'*Armorial général de France*, registre VI.

Malines en 1807, ambassadeur en Espagne en 1808, en Pologne en 1812, et momentanément chancelier de la Légion d'honneur en 1814. L'abbé de Pradt est mort, le 18 mars 1837, âgé de 78 ans. Il avait deux frères non moins remarquables que lui par leur esprit et leurs brillantes qualités. L'un d'eux, le chevalier de Pradt, fut aide-de-camp du prince de Condé pendant l'émigration; l'autre, Marie-Anne-Dominique du Four, dit le comte de Pradt, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, est décédé, le dernier mâle de sa famille, à son château de Vedrines, le 12 mars 1844, âgé de 87 ans. Alliances: avec les maisons de Damas-de-Tredieu, de Lossendière, de Lastic, de la Rochefoucauld, de Douhet, du Roc-de-Brion, de Rest, de Boysseulh et autres non moins distinguées. Voyez de Riom.

ARMOIRIES. — D'argent, à un chevron de sable accompagné de deux étoiles de gueules en chef, et d'un croissant de même en pointe.

(Voyez pl. 5, fig. 5.)

de FOURNIAC.—Il a existé une seigneurie de Fourniac, près de Sugères, et c'est probablement de là que tirait son nom une famille inscrite à l'Armorial de 1450. Postérieurement à cette date, on trouve: Rigaud de Fourniac, chevalier, seigneur de Torsiac, époux d'Hippolyte de Montécuculi, dont la fille, Béatrix de Fourniac, épousa

en 1505, Arnault de la Valette, seigneur de Parisot; Jacquette de Fournial, mariée, la même année, à Annet du Croc, seigneur du Mas; Jacqueline de Fourniac, mariée, par contrat du 18 juin 1558, à Joseph de Bard, dont le petit-fils était seigneur de Fourniac en 1666.

ARMOIRIES. — Écartelé : aux 1er et 4e de gueules, au chef denché d'argent; aux 2e et 3e d'azur, à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée de gueules.

(Voyez pl. 5, fig. 6.)

FOURNIER. — Seigneurs de Rioux, du Foulhoux et du Bouchet, élection de Clermont. — Lors des recherches de 1666, cette famille produisit des lettres d'anoblissement, du mois de mai 1654, enregistrées à la cour des aides de Clermont le 16 mai 1655; mais ces lettres, comme toutes celles accordées dans le ressort de la même cour, depuis 1611, ayant été révoquées par la déclaration du roi, du mois d'août 1664, et l'arrêt du conseil d'état du 13 janvier 1667, la famille Fournier dut solliciter des lettres de confirmation qu'elle obtint du conseil d'état le 1er mai 1669, tant en considération des services personnels de François Fournier, alors gendarme de la garde du roi, que pour ceux de Bonnet Fournier, son père, nommé secrétaire du duc de Bourbon le 10 août 1610, et pourvu, le 18 avril 1619, de la charge de commissaire

ordinaire de l'artillerie, charge qu'il exerça jusqu'en 1630.

ARMOIRIES. — D'azur, au chef d'argent chargé de trois tierces feuilles de sinople. (Voyez pl. 5, fig. 7.)

Il est à présumer que cette famille n'était pas étrangère à celle de Mathieu Fournier, bourgeois de Thiers, de 1512 à 1540, non plus qu'à Claude Fournier, trésorier de France, seigneur de Valettes, paroisse de Saint-Germain-Lherm; celui-ci, fils d'autre Claude, conseiller à la cour des aides de Clermont avant 1722 (1).

FOURNOLS. — On connaît plusieurs fiefs de ce nom en Auvergne : 1° Fournols, chef-lieu de commune près de Saint-Germain-Lherm, dont la justice dépendait de l'abbaye de la Chaise-Dieu; 2° Fournols, autre chef-lieu de commune, près de Saint-Flour, dont la seigneurie appartenait en 1669 à MM. de la Fage; 3° Fournols, dépendant de la commune de Champ-de-Bort, successivement possédé, depuis le quinzième siècle, par les familles de Monceaux, de Fontanges et de Sartiges; 4° Fournols, com-

(1) *Noms féodaux*, p. 431, 432.

mune d'Anglars, canton de Salers, ayant appartenu à une famille Chapel avant 1420, et depuis lors successivement, à celles du Fayet de la Borie, de Montclar et de Lescurier. Le docteur Fournols, de Mauriac, appartient à cette dernière.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DU FRAISSE. — Seigneurs de Vernines, de Pessade, du Cheix, de Palluel et de Sainte-Christine.

Dans la notice fournie par M. Lainé, il s'est glissé une faute d'impression; la date de 1369 qu'on y lit est fausse; ce n'est qu'en 1669 que François et Antoine du Fraisse, frères, domiciliés au village du Fraisse, firent foi-hommage au roi, à cause d'une maison et d'un alleu appelé de Bonnerive, mouvance de Vollore (1). Cette famille, de robe et d'épée à la fois, a fourni plusieurs magistrats aux cours de justice de Riom et de Clermont; des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et un député aux états généraux de 1789, en la personne d'Amable du Fraisse, chevalier, seigneur du Cheix, de Sainte-Christine et de Palluel, lieutenant-général à la sénéchaussée et siége présidial de Riom. Elle est représentée aujourd'hui

(1) *Noms féodaux*, p. 435.

par M. Julien-Pierre du Fraisse de Vernines, habitant la ville de Riom.

ARMOIRIES. — D'argent, au frène de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. (Voyez pl. 5, fig. 8.)

FRANÇOIS. — Seigneurs de Grèzes, paroisse d'Agnat, près de Brioude. — Claude François, assigné lors des recherches de 1666, fit défaut. Il est probable qu'il ne vivait plus et qu'il n'avait pas laissé de postérité, puisque, dès l'année 1609, il avait délaissé les dîmes de Grèzes aux Minimes de Brioude, sous condition d'obtenir sa sépulture dans leur église (1). Au reste, on ne connaît pas l'origine de ce seigneur, à moins que ce ne fût certain *capitaine François*, officier de basse extraction, qui, au temps de la ligue, acquit quelque peu d'importance (2). Quant à la seigneurie de Grèzes, elle appartenait en 1669 à la maison de Guerin de Lugeac (3).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FREDEFONT. — Seigneurs de Fontanet, Sauvagnat et Bulhon en partie, paroisses de Busséol, Saint-Georges,

(1) *Chabrol*, p. 775.
(2) Voyez *Imberdis*, p. 87, 88 et 92.
(3) *Noms féodaux*, p. 50.

Mirefleur et autres. — Jean de Fredefont, écuyer, président au présidial de Clermont, fils de Gabriel et frère d'autre Gabriel de Fredefont, écuyer, secrétaire du roi, et Pierre de Fredefont, conseiller à la cour des aides de la même ville, firent foi-hommage au roi, à cause des seigneuries sus-mentionnées, en 1683, 1716 et 1723. Cette succession passa, par mariage, à M. Chaillon-de-Jonville, maître des requêtes, qui en jouissait en 1789.

ARMOIRIES. — De gueules au sautoir d'argent cantonné de 4 alérions de même.
(Voyez pl. 5, fig. 9.)

DE FREDEVIALLE. — Une famille de ce nom, originaire du lieu de Freidevialle, commune de Sainte-Eulalie, canton de Pleaux, subsistait au quatorzième et au quinzième siècle, ainsi que le constatent plusieurs actes de foi-hommage rendus aux seigneurs de Saint-Christophe, par Jean, Pierre, Géraud et Guillaume de Fredevialle, damoiseaux, dans l'intervalle de 1300 à 1431. Brun de Freidevialle fut présent à un acte de foi-hommage rendu par Olivier de Mauriac, à Begon de Scorailles, en 1306. Pierre de Fredevialle, damoiseau, de la paroisse de Sainte-Eulalie, acquit de Rigaud de Barriac, en 1426, des rentes sur Saint-Martin-Cantalès. Guyonne de Fredevialle était au nombre des religieuses de Brageac qui, de concert avec Irlande de Veilhan, leur abbesse, transigèrent avec le curé de Chaussenac en 1436, en présence d'Hélie de Saint-Exupéry, de Jacques de Saint-Martial, de Louis de Rillac,

chevalier de Rhodes; de Begon de Vayrac et de Louis de Saint-Christophe (1). Pierre de Fredevialle fit foi-hommage au seigneur de St.-Christophe en 1464 et Geraud en 1614 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FRÉDEVILLE. — Barons du lieu, près de Courpières, seigneurs du Chambon, de Cremps, Busséol, la Grolière, Ceyssat, Lignat, etc., etc. — famille d'ancienne chevalerie, et l'une des plus considérables de la basse Auvergne. Son nom primitif était *de Villete*, ainsi qu'on l'apprend d'un acte de foi-hommage rendu au seigneur de Thiers, par André *de Villete, dit de Frédeville*, en 1334 (3). Rigaud de Frédeville fut sénéchal de Beaucaire en 1357. André de Frédeville, peut-être le même qui avait rendu hommage au seigneur de Thiers en 1334, avait épousé, avant 1368, Matheline de Cremps, qui le rendit père de Hugues de Fredeville, chambellan du duc de Berry, sénéchal du Poitou, de Nîmes, de Beaucaire, de Toulouse et d'Auvergne, de 1376 à 1389. Agne II, de la Tour-d'Ol-

(1) *Inventaire de St-Cristophe.* — *Manuscrit de Jean Deluguet*, p. 67.

(2) *Inventaire de Madic et St-Christophe*, p. 172, 173.

(3) *Noms féodaux*, p. 1016.)

liergues, le désigna pour l'un des exécuteurs de ses dernières volontés le mardi après la fête de Sainte-Luce, 1382. Antoine de Frédeville, son fils, écuyer d'écurie du Dauphin de France, depuis Charles VII, servait ce prince contre les Anglais, en 1419. Alexandre de Fredeville, Ier du nom, petit-fils d'Antoine, eut en 1491, le commandement d'un corps de 5,000 hommes qui devait opérer en Savoie et en Bresse, sous les ordres du comte de la Chambre. Alexandre II était un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1544 et 1547. Claude et Simon de Frédeville jouèrent un rôle important pendant les guerres religieuses du seizième siècle, et l'un d'eux, Claude, périt glorieusement à Issoire, où il combattait dans les rangs royalistes en 1590. Ce fut quelques mois après que Madeleine du Bost-Benoît, veuve, obtint de la reine Marguerite de Valois le don, sous forme de vente, des terres de Cremps et de Busséol, dont la possession ne fut définitivement assurée à sa maison qu'après de longs débats terminés en 1664. Simon de Fredeville, IIe du nom, capitaine de cent hommes à pied au régiment de Chevreuse, fut blessé mortellement à l'attaque des barricades de Montauban, où il mourut après avoir testé, au mois de septembre 1621. Gilbert-Simon de Fredeville, son fils et successeur, maintenu dans sa noblesse en 1666, avait alors un fils nommé Pierre-Gaspard qui servait dans les mousquetaires de la garde, et qui rendit hommage au roi en 1683 et 1716. Cette maison s'est éteinte depuis dans celle de Mascon, dont la succession a passé à la maison de Vichy. Parmi les alliances des barons de

Fredeville, on distingue les noms de Cremps, de Boulier, de Rochefort, de la Volpilhère, de Saint-Cirgues, du Bost-Benoît, du Bost-Codognac, de Blanzat, de Fretat et d'Ossandon.

ARMOIRIES. — D'argent, à la croix dentelée de gueules.
(Voyez pl. 6, fig. 1.)

DE FRELUC. — Il existe deux lieux de ce nom dans le voisinage de Mauriac : le premier, dans la commune de Moussages, et que Chabrol qualifie mal à propos de châtellenie ; il dépendait de celle de Claviers ; le second est un ancien château encore existant dans la commune de Drugeac. Celui-ci a été le berceau d'une famille noble qui s'est éteinte vers le milieu du quinzième siècle. Raymond de Freluc, damoiseau, céda des rentes au doyen du monastère de Mauriac le samedi avant l'Ascension, 1295. Almodie de Freluc, religieuse à Brageac, fut présente à l'hommage que Béatrix de Montclar, abbesse de ce monastère, rendit aux seigneurs de Scorailles le mardi après la fête de Saint-Georges, 1313. Ebles de Freluc, damoiseau, fils de Guerin, et petit-fils de Raymond, épousa, en 1339, Isabeau de Montclar, fille d'Astorg, qui lui fit un legs de cinquante florins d'or par codicille de 1365. Raymond de Freluc, IIe du nom, prit alliance avec Catherine d'Ornhac, d'une illustre famille du Limousin qui, depuis long-temps, porte le nom de Saint-Chamant. Cette dame était veuve

en 1437, qu'elle soutenait un procès contre la maison de Montclar, à raison de deux ventes que son mari avait consenties à Bernard de Montclar en 1378 et 1390. Cette contestation durait encore en 1471. Guerine de Freluc, fille de Raymond, porta la seigneurie de son nom à Guy de Nerestang, seigneur du lieu, paroisse du Falgoux, d'où elle passa à la famille Chalvet de Rochemonteix et de celle-ci, par mariage, vers 1570, à Jacques de Faye-d'Espeisses, président à mortier au parlement de Paris, dont la famille la possédait encore en 1685. Freluc appartient aujourd'hui à M. Pons, de la ville de Salers (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE FRENALD ou FRENALS. — Bertrand de Frenald, chevalier, est nommé dans la Charte des coutumes que Bertrand et Bernard de la Tour accordèrent aux habitants de Saint-Amand, en mai 1256, ainsi que dans le contrat de mariage de Robert VI, comte d'Auvergne, avec Béatrix de Montgascon, en 1274.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Inventaire de Montclar.* — *Deluguet*, p. 54, 55. — *Inventaire de Mauriac.* — *Noms féodaux*, p. 404. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 116.

de FRETAT. — Seigneurs de la Deyte, de Sarra, de Boissieux, de Beaumont, de Murs, de Matha, de Chirat, de Marchedial, de Varnasse, de Duret, de Recoules, de Redondelat et autres lieux. — On trouve dans le premier volume du manuscrit d'Audigier, p. 363, un article étendu, d'après lequel la famille de Fretat remonterait à un Gilles de Fretat, chancelier, garde-des-sceaux en Auvergne, en 1229. De lui seraient descendus : Jacques et Bernard de Fretat, revêtus de la même charge sous les rois Charles V et Charles VI, auxquels ils auraient rendu d'éminents services; Jean de Fretat, l'un des héros de la bataille de Fornoue, sous Charles VIII, en 1495; Adrien de Fretat qui se serait signalé à la bataille d'Agnadel, sous Louis XII, en 1509, etc., etc. Voilà, assurément, de très-beaux antécédents pour une famille restée dans l'ordre de la bourgeoisie jusqu'à le fin du seizième siècle, et si la preuve de ces faits existe, cette famille peut à juste titre s'en enorgueillir. Quant à nous, nous n'oserions pas garantir l'exactitude de cette notice, d'autant moins, qu'elle nous a semblé écrite d'une autre main que celle d'Audigier, d'un caractère plus moderne, et contenir des faits postérieurs de trente ans à la mort d'Audigier. Cette notice, en un mot, nous a paru intercalée sur l'un des nombreux feuillets laissés en blanc par l'auteur du manuscrit. Au reste, la main qui l'a tracée a pu être fidèle; mais ne la connaissant pas, elle ne peut nous inspirer la même confiance. Que cette origine soit justifiée ou

non, il n'en est pas moins vrai que, depuis le milieu du seizième siècle, la maison de Fretat s'est acquis une grande distinction par ses services, ses alliances et les dignités ecclésiastiques dont plusieurs de ses membres ont été revêtus. Pierre de Fretat, Ier du nom, conseiller du roi et président de l'élection de la basse Auvergne, fut anobli, en récompense de ses services, par lettres de Henri III, du 5 novembre 1576, registrées à la cour des aides le 18 octobre 1578. Pierre de Fretat, IIe du nom, seigneur de la Deyte, conseiller et premier élu de Clermont, fut député aux états de Blois en 1588 et envoyé de la ville de Riom pour porter aux pieds de Henri IV l'acte de soumission de la cité, en 1594. Autre Pierre de Fretat de Sarra fut élu abbé de la Chaise-Dieu en 1586, et bien que son élection n'eût pas l'agrément du roi, qui avait déjà disposé de ce riche bénéfice, il conserva une influence si grande dans l'abbaye, que ses compétiteurs durent y recourir pour vaincre la résistance des moines qui s'obstinaient à ne reconnaître d'autre supérieur que lui. Amable et Paul de Fretat lui succédèrent l'un après l'autre dans la dignité de prieur, qui était la première après celle d'abbé; Paul vivait encore en 1640. François de Fretat, évêque de Saint-Brieuc, en Bretagne, mourut membre des états de cette province en 1712. La magistrature de Riom et celle de Clermont ont compté dans leur sein plusieurs membres de la famille de Fretat, entre autres, un lieutenant particulier de Riom, en 1638, et deux conseillers au présidial de Clermont, de 1700 à 1730. On pourrait encore citer bon nombre d'officiers qui servi-

rent avec distinction dans les armées de Louis XIV et Louis XV ; l'un d'eux, capitaine au régiment de Condé, fut tué à la bataille de Senef en 1674. Mais le plus marquant a été Louis de Fretat, comte de Boissieux, aide-de-camp du maréchal de Villars, son oncle, en 1704 ; capitaine d'infanterie au régiment de Lorraine en 1705, colonel d'un régiment de son nom en 1707, chevalier de Saint-Louis en 1715, colonel du régiment des Landes en 1717, brigadier d'armée en 1719, commandant du régiment de la Sarre en 1730, maréchal-de-camp en 1734, inspecteur général d'infanterie la même année, commandant en chef des troupes envoyées en Corse en 1737, lieutenant-général en 1738, et mort en Corse en 1739. Pendant sa carrière militaire, Louis de Fretat avait aisisté à la prise des retranchements de Drusenheim, à celles de Lauterbourg, de Haguenau et de l'île du Marquisat en 1706 ; aux campagnes du Rhin et des Alpes, de 1708 à 1712, à celle d'Italie en 1733, pendant laquelle il servit aux siéges de Guerra-d'Adda et de Pizzighetone ; se rendit maître de Trezzo, de Lecco et de Fuentès, dont il fit les garnisons prisonnières de guerre ; combattit aux siéges de Milan, de Novare, d'Arona, de Tortone en 1734, aux batailles de Parme et de Guastalla la même année ; contribua à la prise du château de Gonzague et à celle de Reggiolo en 1735, et rentra en France à la paix de 1736. Ce vaillant capitaine ne laissa pas de descendants ; mais d'autres branches de sa famille se sont perpétuées jusqu'à nos jours, et le nom de Fretat était encore représenté dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1822. M. de

Fretat de Chirat, maire de Riom pendant plusieurs années, sous la restauration, a laissé un fils, M. Pierre-Charles-Gilbert de Fretat, propriétaire à Aubiat, près de Riom. Parmi les alliances connues, on remarque les noms d'Apchon, d'Aragonès, d'Assolent, de Blich, de Bravard, du Buisson, de la Cour, de Cusson, de Dienne, du Floquet, de Fredeville, de Girard, d'Oradour, de Panevère, de Pascal, de Regin, de la Saigne-Saint-Georges, de Saint-Martial, de Saint-Martin, de Villars, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'azur, à deux roses d'or en chef, et un croissant d'argent en pointe.
(Voyez pl. 6, fig. 2.)

de FUMEL. — Le lieu de Fumel, commune de Fontanges, a donné son nom à une famille à laquelle appartenaient Rigaud, Antoine et Martin de Fumel, tous trois enfants de Jean de Fumel, lesquels rendirent hommage au duc d'Auvergne en 1502, à raison de leurs possessions féodales sises dans ladite paroisse de Fontanges, prévôté de Mauriac (1). Ils pouvaient avoir pour aïeux Guillaume de Fumel, vivant en 1292, et Guyon de Fumel, seigneur de Combrelles en 1477, qui portaient pour :

ARMOIRIES. — D'or, à trois pommes de pin d'azur.
(Voyez pl. 6, fig. 3.)

(1) *Noms féodaux*, p. 445.

DE GACHES ou DE GASCHES, seigneurs de Belmont, de Neuville-Gaches, de Venzac et de Canfay. — On a de la peine à distinguer le véritable nom de cette famille tantôt désignée sous le nom de Gaches, tantôt sous celui de JACQUES. Suivant D. Coll, cette famille, établie à Mur-de-Barrès, avant 1543, était originaire de la ville d'Aurillac. Louis et Jacques de Gaches, sieurs de Belmont, près de Mur-de-Barrès, furent réhabilités en 1654, condamnés en 1666 à 100 livres d'amende comme n'ayant pas fourni de preuves suffisantes, et relevés de cette déchéance par autres lettres de 1668 (1). Ainsi, d'après ce premier document appuyé du témoignage de D. Coll, on serait fondé à croire que le nom originaire était GACHES; et cependant, l'*Indicateur nobiliaire* de d'Hozier, p. 142.; le *Dictionnaire de la noblesse*, par de Courcelles, t. 1., p. 440; ceux de St-Allais et de Lainé, désignent la même famille sous le nom de JACQUES et au registre des preuves pour l'école militaire, on trouve l'indication suivante : Jacques de Gaches-de-Venzac-de-Neuville, né le 29 janvier 1669, à Mur-de-Barrès, diocèse de Rhodez, a été reçu le 1er octobre 1784, élève de Sorèze, d'où

(1) *Dictionnaire des anoblissements. In-8°. Paris*, 1788, t. 2, p. 89, 90 — *Preuves de* 1666. — *Nobiliaire d'Auvergne*, par Lainé, p. 49

il est sorti le 25 juillet 1787, pour entrer sous-lieutenant au régiment d'Aunis.

ARMOIRIES. — Parti, au 1er de gueules à trois coquilles d'argent, 2 et 1; au 2e d'azur à deux étoiles d'or en chef et une fleur de lis de même en pointe.

(Voyez pl. 6, fig. 4.)

DE GAGNAC. — Guy de Gagnac ou de Gagnat, sans doute originaire du lieu de ce nom, commune d'Arpajon, fonda le couvent des Carmes, en la ville d'Aurillac, en 1328; il testa en faveur de ces religieux en 1333, et, suivant D. Coll, il vivait encore en 1345.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GAIN DE MONTAGNAC, DE LINARS, etc., etc. — Cette famille, originaire du Limousin, et répandue dans la Marche, le Poitou et l'Auvergne, remonte à Guy de Gain vivant en 1056, et prouve sa filiation depuis Aymeric de Gain, chevalier, en 1215. Adhémar de Gain, aussi chevalier, prit part à la croisade de 1248; ses armes figurent dans la salle des Croisades du musée de Versailles. Quelques années avant la révolution de 1789, la maison de Gain comptait un brigadier d'armée, deux chanoines-comtes de Lyon, une chanoinesse comtesse de Remiremont, et huit chevaliers de Malte. M. le comte de Gain

de Montagnac fut nommé membre de l'assemblée des notables de l'élection d'Aurillac et commissaire de la noblesse de cette élection en 1787. Le même assista à l'assemblée de Saint-Flour en 1789, et deux de ses parents ont été promus au grade de lieutenant-général en 1814.

M. Louis de Gain, descendant de cette ancienne famille, et son fils habitent près de Nevers.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois bandes d'or.
(Voyez pl. 6, fig. 5.)

de GALAIX ou GALAIS. — Antoine de Galaix, écuyer de Saint-Germain, fut convoqué au ban de 1543. Ce nom nous est très-peu connu; on en trouve de faibles traces en Bourbonnais et dans la Marche.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de GALAUBA. — Seigneurs d'Aiguebonne et de Ruols, près de Montsalvy. Hélie et Jean de Galauba furent assignés en 1666, et leurs preuves déférées au conseil d'état, dont la décision n'est pas connue. Il y a lieu de croire, toutefois, qu'ils furent maintenus; leur famille était une branche de celle des Galauba, seigneurs d'Ehusse, d'Issus, de Houville, de Prouville et de Marcle, en Gascogne et en Languedoc, où elle s'était alliée à plusieurs bonnes maisons (1471, 1577, 1582, 1601, 1641 et 1692). Le

premier qui se fixa en Auvergne fut un capitaine de Galauba, établi par Henri III commandant de la ville de Montsalvy, où il épousa, vers 1579, Dauphine de Vaissière ou de la Vaissière, de laquelle descendaient Hélie et Jean de Galauba cités en 1666. Après eux, on trouve Astorg de Galauba, époux de Jeanne de Martin, et père de quatre fils, savoir : 1° Antoine, seigneur d'Aiguebonne, né en 1663, dont la taille était de six pieds; 2° Louis, chanoine de Montsalvy; 3° Jean, curé de la même ville en 1702; 4° Guillaume de Galauba, chanoine d'Aurillac vers le même temps. La branche restée en Languedoc fut maintenue dans sa noblesse à Rieux, le 15 janvier 1671, sur preuves de quatre degrés remontant à Hugues de Galauba, vivant en 1536. Parmi les alliances connues, on en compte trois avec la maison de Gavaret, et d'autres avec les familles de Faure-Massebrac, de Bernart de la Carbonnière, de Tourret, etc., etc. (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

(Voyez pl. 6, fig. 6.)

DE GALS ou GALLES. — Antoine Gals, inscrit à l'Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais en 1450, appar-

(1) *Archives de la noblesse*, t. I et t. II. — *Daubais*, t. III, p. 64. — *Productions* de 1666. — *Notice historique sur la ville de Montsalvy*, par M. Muratel, p. 112, 116, 117, 122.

tenait, selon toute apparence, au Forez, où il existe un fief de même nom dans la paroisse de Saint-Just-en-Bas, ancienne élection de Montbrison. M. le marquis de Luzy-Cousans en était seigneur en 1780. — Une demoiselle de Galles, fille unique et héritière de Claude de Galles, chevalier de l'ordre du roi et maître d'hôtel de M. le Dauphin, seigneur de Saint-Marcel-d'Urfé, même province, porta les biens de sa maison en mariage à Bertrand d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, en 1572. Les armoiries peintes à l'Armorial de 1450, sont :

De sable, à trois coqs d'or crêtés et barbés de gueules, posés 2 et 1 ; à la bordure d'argent frettée de gueules.

(Voyez pl. 6, fig. 7.)

LA GANE. — Ancienne seigneurie située dans la commune de Menet, canton de Riom-ez-Montagnes ; elle a long-temps appartenu à la maison de la Tour-d'Auvergne, et depuis 1469, à celle de Chabannes. Elle a pu être le berceau d'Etienne de la Gâne, écuyer, vivant en 1349 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 834. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 146. — *D. Coll.*

DE LA GANE. — Seigneurs de la Gâne, du Martinet, de Marejoux, de Gombeix, de Roussillon et la Nobre, en Limousin et en Auvergne. Famille dont le nom primitif était ANDRIEU, souvent orthographié ANDRÉE. Elle avait la même origine que celle d'Andrieu ou Andrée de la Ronade, ainsi que nous l'avons démontré à l'article consacré à ce dernier nom, ce qui nous évitera d'entrer ici dans des détails inutiles. Son ancienneté remonte à Pierre Andrieu, écuyer, qui fit foi-hommage à Ebles de Chabannes, seigneur de Charlus-le-Pailloux, le 12 mars 1337 et le samedi après la fête de sainte Anne, 1340, et qui consentit une vente au même seigneur le 9 juin 1351 (1). Louis de la Gâne était chanoine-comte de Brioude en 1470. Pierre Andrieu de la Gâne fut le 32e abbé de Bonne-Aigue, en Limousin, de 1522 à 1559 (2). Antoine Andrieu et Jacques, son fils, seigneurs de la Gâne, furent long-temps en possession de la charge de châtelain des baronies d'Apchon, de Charlus et de Seignes (1511 à 1542). Jean de la Gâne, saigneur du lieu, en Limousin, de Roussillon et la Nobre, en Auvergne, fut convoqué au ban de 1543 (3). Cette branche, qui était la principale, paraît s'être éteinte au dix-septième siècle, après avoir contracté des alliances avec les maisons de Mirambel,

(1) *Inventaire de Madic, Généalogie de Chabannes*, p. 12, 13.
(2) *Gallia christiana*, t. 2, p. 643.
(3) *D. Coll*, p. 197, 198.

d'Ussel, de Rochefort, de Salers, de Sartiges, de Soudeilles, de Charlus de la Borde, de Valens, etc., etc.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GANNAT *aliàs* DE LARRAT. — Seigneurs de Gannat, de la Chapelle-d'Andelot, de Mazerier, etc., etc. — La ville de Gannat, qui a donné son nom à une famille noble éteinte depuis long-temps, a, par son agrégation ecclésiastique au diocèse de Clermont, toujours fait partie de l'Auvergne. Elle a été successivement le chef-lieu d'une *baillie*, d'une *vicomté* et d'une *comté*. — Hubert de Gannat, *Domicellus*, le premier dont nous trouvions le nom, vivait en 1080, et Bernard de Gannat en 1112. Hubert de Gannat donna, ainsi que son frère Bernard, des marques de sa munificence au doyenné de Jenzat. Ils le dotèrent richement. En 1300 Girald de Gannat, damoiseau, était seigneur de Mazerier, où il possédait un arrière-fief. — Philibert de Gannat avait un hôtel à Gannat en 1301, et percevait un droit d'aide sur les blés qui y étaient vendus.

Nous trouvons encore Ebrard de Gannat en 1306, et Guillaume en 1322; celui-ci, possesseur de deux arrière-fiefs à Mazerier, les transmit, en 1326, à Guillaume de Gannat, son fils. En 1349, Haélis de Gannat, fille de Philibert, possédait pour elle et ses six enfants, Roger, Jean, Marguerite, Agnès, Luques et Bonne de Gannat, un hôtel, un domaine à Gannat, et y percevait des cens et rentes. Cette famille était encore représentée

au milieu du XV[e] siècle par Antoine de Gannat, inscrit à l'Armorial de Guillaume Revel (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au lion d'argent.
(Voyez pl. 6, fig. 8.)

LA GARDE. — Ce nom, qui rappelle une origine militaire, a été commun à bon nombre de seigneuries et à plusieurs anciennes familles dont la plupart sont depuis long-temps éteintes. On concevra, dès lors, combien il serait difficile d'indiquer d'une manière très-précise le berceau de chacune d'elles et les ramifications qu'elles ont produites. Cette observation faite, nous espérons qu'on voudra bien nous tenir compte des difficultés et nous pardonner les confusions dans lesquelles nous pourrions involontairement tomber.

LA GARDE DE BORT. — Seigneurie située près de Sermentison, canton de Courpières. Dans les temps anciens elle a appartenu à une famille de son nom. Bertrand de la Garde de Bort vivait en 1102; autre Bertrand de la Garde assista au traité conclu entre les maisons de Damas-

(1) *Noms féodaux*, p. 430. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 118.

Cousans et de Meymont, au sujet de la terre d'Oliergues, en 1195, et peut-être pourrait-on rattacher à cette souche de la Garde de Bort les divers rameaux que l'on trouve épars en Forez et Bourbonnais, de 1292 à 1500. La terre de la Garde de Bort appartint plus tard aux familles du Lac en 1459, à celle d'Augeran vers l'an 1500, à celle de Cistel de 1570 à 1690, et enfin, à la maison d'Aurelle de Terreneyre qui la possédait avant la révolution.

ARMOIRIES. — Inconnues.

LA GARDE-FERRADURE. — Cette terre, située près de Bourg-Lastic, était à la maison de Rochefort, de 1214 à 1450. Elle appartint ensuite, successivement, aux familles de Doyac, le Loup-de-Montfant et de Langeac. Cette dernière la possédait à l'époque de la révolution de 1789.

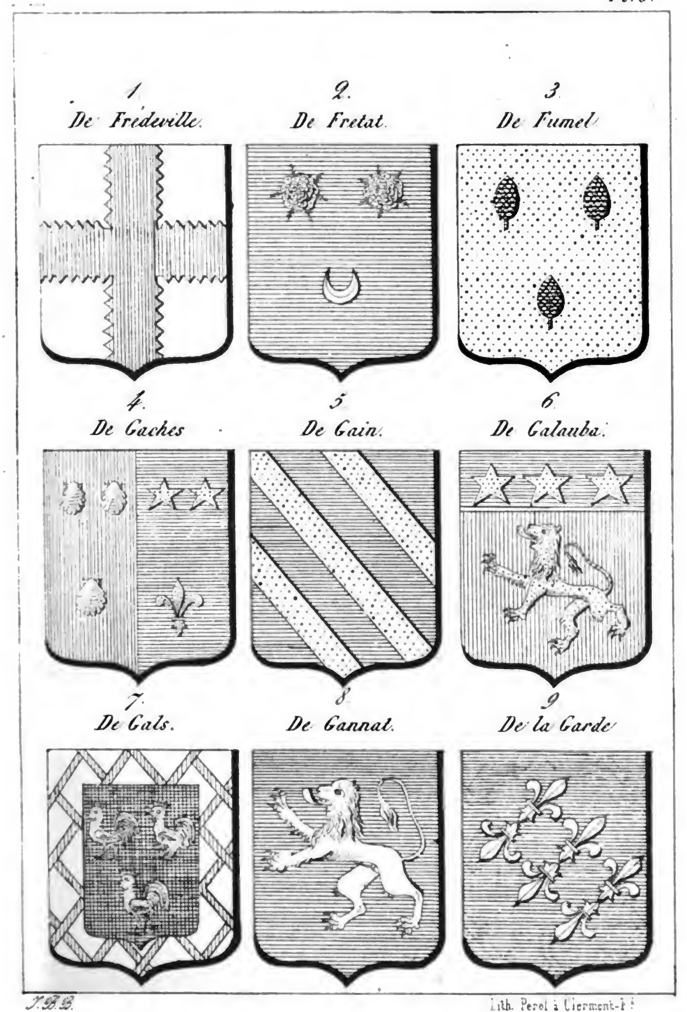
LA GARDE-GUILLOTIN. — Autre seigneurie, sise dans les dépendances de la commune de Merlines, aux limites de l'Auvergne et du Limousin (arrondissement d'Ussel). Elle a très-long-temps appartenu à la maison d'Ussel. D'après Deluguet, de Pleaux, qui écrivait en 1630, Claude d'Ussel, fille du seigneur de la Garde-Guillotin, et de Françoise de Tournemire, dame de Marze (près de Saint-Cernin, canton d'Aurillac), épousa Gilbert de Robert-Lignerac, le même qui fut capitaine de Carlat au temps

de la ligue. Cette assertion de Deluguet pourrait bien être le résultat d'une erreur, car l'alliance dont il s'agit n'est pas indiquée dans la généalogie de la maison d'Ussel, et D. Coll désigne le mari de Françoise de Tournemire sous le seul nom de Jacques de la Garde. Or, ce Jacques de la Garde pouvait bien appartenir à la famille, objet de la notice qui va suivre, dont les possessions avoisinaient celles de la dame de Marze. Cette observation, nous ne la faisons néanmoins qu'avec réserve.

DE LA GARDE. — Le fief de la Garde, commune de Saint-Cernin, parait avoir été le berceau d'une famille à laquelle nous croyons pouvoir rattacher les personnages ci-après rappelés : Pierre de la Garde, damoiseau, qui traita avec l'abbé de la Valette, au sujet du lieu de la Caulmette (paroisse de Saint-Martin-de-Valois), en 1246. Guillaume de la Garde rendit hommage à l'évêque de Clermont en 1270 et 1284, en même temps que les seigneurs de Fontanges, de Tournemire, de Saint-Christophe et autres seigneurs de cette partie de la province (1). Pierre de la Garde fut présent, avec Raoul de Scorailles, Hélie de Scorailles, Olivier de Saint-Amand, Guy d'Albars, Astorg de Conrots, Jacques de Pleaux et Guy du Dognon,

(1) *Gallia christiana.*

Nobiliaire d'Auvergne.



J.B.B.

Lith. Perol à Clermont-F.

au mariage de Marguerite de Mauriac avec Guillaume de Cayrol, damoiseau de la paroisse d'Ally, en 1336. Esclarmonde de la Garde, fille de Guillaume, rendit hommage au seigneur de la Tour, à raison de quelques possessions mouvantes de Saint-Christophe, en 1395. Antoine de la Garde fut présent au mariage de Louise de Montclar, avec Antoine du Croset, seigneur de Belestat, près de Saint-Illide, en 1415; il est qualifié seigneur de Saint-Amand (aujourd'hui Saint-Chamant) dans un acte de 1434, et il avait rendu hommage à Bertrand de la Tour en 1419, à cause du fief dit de la Moblade, paroisse d'Ally, mouvant de Saint-Christophe. Durand de la Garde, qualifié seigneur de *Pralat* (Saint-Chamant et Saint-Projet), assista, en 1467, à un acte par lequel Louis de Rillac, chevalier de Rhodes, commandeur de Carlat et d'Ortrigiers, donna à un particulier l'investiture d'un tènement relevant de la commanderie d'Ortrigiers, paroisse de Jalleyrac. Cette même année 1467, Durand de la Garde, seigneur de Pralat, fut témoin d'une transaction passée entre Guillaume de Montclar, seigneur de Montbrun, et Jeanne de Montclar, veuve de Guyot de Murat-Rochemaure. Gilbert de la Garde, seigneur de Reghaud, près de St-Cernin, rendit hommage au seigneur dominant de St-Christophe en 1541, et fut convoqué au ban de 1543. On trouve ensuite François de la Garde de St-Cernin qui, agissant au nom de Pierre de la Garde, son père, trop âgé pour pouvoir comparaître en personne, rendit hommage au roi le 14 février 1684, à raison d'une habitation qu'il avait à Sco-

railles, plus des cens et rentes qu'il avait droit de prélever sur les villages du Breuil et de Labro, paroisse d'Ally, et sur celui de Contre, paroisse de Chaussenac. Nous avions cru d'abord que ce dernier acte concernait Pierre de la Garde de Vallon, issu de la maison de la Garde de Saignes, qui avait épousé, en 1593, Marguerite de Saint-Amand, comtouresse de Scorailles; mais en comparant les dates, on reconnaît combien il est peu probable que ce seigneur, marié en 1593, vécût encore en 1684; d'ailleurs les généalogistes ne lui donnent qu'une fille unique, qui épousa le 4 février 1609, Annet de Vabres, marquis de Castelnau, et ces époux vendirent leur coseigneurie de Scorailles à Jean de Scorailles, seigneur du lieu, et à Anne de Tautal, sa femme, en 1648. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de Pierre et de François de la Garde, père et fils, vivant en 1684; nous sommes portés à croire par conséquent, qu'ils pouvaient être les derniers représentants de la Garde de Saint-Cernin, anciennement Saint-Sarny ou Saint-Saury. (1)

ARMOIRIES. — D'azur, à six fleurs de lis rangées de trois en trois en bande.
(Voyez pl. 6, fig. 9.)

(1) *Gallia christiana*. — *Inventaire de St-Christophe*. — *Inventaire de Montclar*. — *D Coll* — *Noms féodaux*, p. 452. — *Archives nationales*, registre 503, p. 112; registre 504, p. 68 — *Chabrol*, t. IV, p. 674, 720, 721.

LA GARDE-ROUSSILLON. — Ancienne commanderie de l'ordre de Malte, située dans la commune de Lieutadès, et dont la justice s'étendait sur la paroisse de Jabrun, Saint-Urcize et Chaudesaigues. Cette commanderie fut unie par la suite, à celle de Montchamp près de Saint-Flour.

LA GARDE—Seigneurie dans la paroisse de Leynhac, près de Maurs. Elle appartenait à la famille de Martrain, qui l'habitait lors des recherches de 1666.

DE LA GARDE. — Le lieu de la Garde, situé dans la commune de Saint-Etienne-de-Copel, en Carladez, paraît être le même que celui dont Vivien de la Garde, damoiseau, rendit hommage au vicomte de Carlat en 1279 (1).

LA GARDE. — Ce lieu, situé dans les dépendances de la commune de Vic-en-Carladez, peut avoir été le berceau de Guibert de la Garde, coseigneur de Comblat en 1291.

(1) *Noms féodaux*, p. 451.

LA GARDE. — Près de Montsalvy. Ce fief était à Guillaume de la Garde en 1287 ; à Bernard de la Garde en 1300, et à Geraud de Sermur en 1341. Guy de Sermur le vendit à Guillaume de Sénézergues en 1393, mais il fut racheté par Jeanne de Ceneret, ou de Seneret, femme de Jean de Sermur, vers 1554, et Jeanne de Sermur, héritière de cette maison, le transmit en mariage, par contrat du 21 février 1574, à Louis de Fontanges - d'Auberoque, dont la petite-fille, Marie-Charlotte de Fontanges, dame d'Auberoque, de la Salle, de la Besserette et de la Garde, épousa le 5 avril 1695, Henri-Joseph de la Garde, marquis de Chambonnas en Languedoc.

DE LA GARDE-CHAMBONNAS. — Maison d'ancienne chevalerie de la province du Languedoc, et possessionnée en Auvergne par suite de riches alliances; elle tire son nom de la terre de la Garde-Guérin en Gevaudan, et prouve sa filiation depuis Raymond de la Garde, seigneur de la Garde-Guérin, qui fit une vente à Bertrand de Molette, le 18 des calendes de janvier 1237. La postérité de ce seigneur s'est divisée en plusieurs branches ou rameaux connus sous les noms de Poujols, de Saint-Thomé, de Malbosc et de Chambonnas.

Celle des seigneurs de Poujols a donné un chevalier de l'ordre du roi en 1577, plusieurs gentilshommes de la chambre, bon nombre d'officiers de tous grades, et elle a

contracté des alliances avec les maisons de Châteauneuf, de Molette-Morangiès, de Fraissinet, de Carteville, d'Hérail-de-Brezis, de Chastel-de-Condres, de Jaurand, de Borne, de Florit, de la Croix-de-Castries, de Bourzes, du Sceau-de-la-Croix, de Martel, Kladt, etc., etc.; elle était représentée il y a peu d'années, par Louis-Frédéric-Auguste de la Garde de Poujols, officier supérieur, et par Louis-François de la Garde, son frère, lieutenant d'infanterie dans la légion du Cantal en 1817.

La branche des seigneurs de Malbosc fut maintenue en Languedoc le 26 novembre 1668, mais le point de jonction avec la précédente n'est pas connu.

Marquis de Chambonnas. Cette branche a eu pour auteur Antoine de la Garde, second fils de Henri de la Garde, chevalier de l'ordre du roi, et de Gabrielle de Molette-de-Morangiès; il fut gentilhomme de la chambre par provision du 3 février 1643. Il avait épousé, par contrat du 19 août 1629, Charlotte de la Baume de Suze, de laquelle sont issus :

1° Louis-François de la Garde, lieutenant du roi en Languedoc, en faveur duquel le roi Louis XIV érigea la terre de Chambonnas en marquisat, par lettres du mois d'avril 1683. Il mourut sans postérité.

2° Charles de la Garde, comte de Saint-Thomé, en Vivarais, seigneur de Cornillon, aïeul d'Hec-

tor-Antoine-Dominique de la Garde, marié, vers l'an 1730, avec Marie-Louise de Dienne de Cheyladet, héritière de sa branche et de laquelle naquirent trois filles mariées dans les maisons de Lastic, de la Rodde, et de Balathier-Lantage.

3° Charles-Antoine de la Garde-Chambonnas, évêque de Lodève en 1670, de Viviers 1690.

4° Henri-Joseph de la Garde, marquis de Chambonnas, capitaine au régiment des Gardes françaises, chevalier de Saint-Louis et lieutenant du roi en Languedoc après son frère aîné, épousa, le 5 avril 1695, Marie-Charlotte de Fontanges-d'Auberoque, dame d'Auberoque, de la Besserette, de la Garde, de la Salle, de Tinières du Rouergue, etc., etc. De cette union vint :

Scipion-Louis-Joseph de la Garde, marquis de Chambonnas, colonel du régiment du Maine, avec lequel il combattit à la bataille de Guastalla en 1734, et à celle de Dettingen, en 1743. Créé brigadier d'armée en 1744, il assista, en cette qualité, à la bataille de Fontenoy, en 1745; aux siéges de Tournay et d'Ostende la même année, et fut nommé gouverneur de la dernière de ces places, à la prise de laquelle il avait puissamment contribué en s'emparant du chemin couvert. Il fut marié deux fois : 1° le 22 mars 1722, avec Claire-Marie, née princesse de Ligne, fille de Procope-Hyacinthe-Joseph prince de Ligne, et de dame

Anne-Catherine de Broglie ; 2° avec Louise-Victoire de Grimoard de Beauvoir du Roure. Celle-ci le rendit père du suivant :

Victor-Scipion-Louis-Joseph de la Garde, marquis de Chambonnas, baron des états du Languedoc, dernier ministre des affaires étrangères sous Louis XVI (du 17 juin au 1er août 1792). Il s'était allié, en 1774, à demoiselle Aglaé-Joséphine-Amélie-Louise de Lespinasse-Langeac, mère de M. Adolphe-Edme-Charles de la Garde-Chambonnas, actuellement vivant (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au chef d'argent.
(Voyez pl. 7, fig. 1re.)

DE LA GARDE. — Comtes de Saignes en Quercy, seigneurs de Parlan, Palaret, Reillac et autres lieux en Auvergne. — D'après les preuves de cour, signées par M. Chérin, généalogiste des ordres du roi, le 28 février 1789, et déposées à la bibliothèque nationale, la maison de la Garde de Saignes tire son origine d'un terre située près de Tulle. Sa filiation est établie depuis Geraud I, seigneur de la Garde en 1240. De cette souche sortirent plusieurs prélats illustres, qui jouèrent un rôle important aux treizième et quatorzième siècles, entre autres, Gaucelin de

(1) *Nobiliaire de St-Allais*, t. XI, p. 162. — *Histoire héraldique des Pairs, par M. de Courcelles*, *t.* XII.)

la Garde (1), doyen du chapitre de Brioude en 1278, évêque de Lodève en 1298, de Maguelonne, en 1296; ambassadeur auprès du roi d'Aragon en 1303, mort en 1304.—Geraud de la Garde, dit du Daumar, élu général des frères prêcheurs en 1340, créé cardinal par le pape Clément VI, son parent, en 1342, et mort en 1343. —Etienne de la Garde, frère du précédent, pourvu de l'archevêché d'Arles en décembre 1347; légat du Saint-Siége en Lombardie en 1350, mort en 1359.—Guillaume de la Garde, d'abord archevêque de Braga en Portugal, succéda à son frère sur le siége d'Arles en 1360; devint patriarche de Jérusalem en 1371. Il eut l'honneur de couronner à Rome, Louis de Tarente et Jeanne d'Anjou, comtesse de Provence, sa femme, comme souverains de la Sicile en 1352, et quelques années plus tard, il mit la couronne du royaume d'Arles sur la tête de l'empereur Charles IV. Ce prélat mourut, selon les uns en 1374, et selon les autres en 1378.

La branche des seigneurs de la Garde, en Limousin, substituée en 1364, aux noms et armes de la maison de Tranchelion, et qui s'était alliée depuis aux familles de Foucher Sainte-Fortunade, d'Ailly, de Montroux, de Brie, de Boislinars, s'éteignit en la personne de François de la Garde-Tranchelion, fiancé en 1575 à Jeanne de

(1) C'est à tort que la maison de la Garde-Chambonnas a classé ce personnage dans sa généalogie: sa parenté avec ceux du Limousin paraît prouvée.

Pierre-Buffière, mais décédé avant l'accomplissement du mariage. Sa succession passa à Jeanne de la Garde, sa sœur, épouse de François de Montroux.

Celle des seigneurs de Saignes, de Parlan, Palaret et Reillac, a eu pour auteur Geraud II, petit-fils de Geraud I, qui suivant un acte du 8 novembre 1364, s'était fixé à Argentat, d'où sa postérité s'étendit en Quercy et en Auvergne. Le rang qu'elle a toujours tenu dans ces deux provinces, les belles alliances qu'elle y a contractées, les services qu'elle a rendus à la monarchie, ne sont pas les seuls avantages qui la distinguent; elle a encore celui d'avoir produit des hommes marquants, parmi lesquels on doit particulièrement citer Antoine de la Garde, protonotaire du Saint-Siége, archiprêtre de Tégra et prieur de Rompoux en 1524.—Pierre de la Garde, seigneur de Saignes, Parlan, Palaret, etc., etc., conseiller au parlement de Toulouse en 1518, ambassadeur en Pologne en 1519, en Ecosse en 1525 et en Portugal en 1529. Il mourut premier président de la Tournelle à Bordeaux, en 1550.— François de la Garde, son fils puîné, archiprêtre de Tégra, conseiller au parlement de Toulouse en 1565, puis au parlement de Paris en 1565. Il assista au colloque de Poissy. Sa mule l'ayant emporté dans la Seine, vis-à-vis de Chaillot, il y périt le 29 septembre 1578. Le journal de l'Etoile, malveillant ou mal informé, attribua faussement ce malheur à un acte d'aliénation mentale.— Louis I de la Garde, seigneur de Saignes et de Parlan, frère aîné du précédent, fut gentilhomme de la maison des rois Charles IX et Henri III.

Il fit les campagnes d'Italie et de Lorraine; assista à la prise de Fossano, à celles de Metz, de Toul, de Verdun, et à la bataille de Renty en 1554. Lors de la paix avec les religionnaires, en 1581, Louis de la Garde fut choisi pour arbitre de tout le parti catholique du Quercy. — René I de la Garde, seigneur de Saignes, de Parlan, etc., etc., fut comme son père, gentilhomme de la chambre du roi en 1582, mestre-de-camp du régiment du Quercy en 1575. Il accompagna le duc de Montmorency dans son ambassade en Angleterre, servit utilement Henri IV en Auvergne, où il reprit la ville de Maurs sur les religionnaires. La noblesse de la haute Auvergne le députa en 1597 vers M. de Roquelaure, gouverneur de la province, pour lui porter l'assurance de son dévouement à Henri IV. — Louis II, l'aîné des fils de René I, continua la postérité. Il servit au ban de 1635, suivant certificats de 1636 et 1639, pendant que plusieurs de ses frères se signalaient dans d'autres corps. — René II fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, en la prévôté de Maurs, le 1er octobre 1666. — Louis III, comte de Saignes, baron de Parlan et de Palaret, fut maintenu de nouveau par l'intendant d'Auvergne, le 26 juin 1706.— René III, mousquetaire de la garde du roi, eut pour successeur : —Jean-Marc-Gabriel de la Garde, comte de Saignes, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis avant la révolution. — Et enfin, Antoine-Félix-Auguste de la Garde, comte de Saignes, qui représente aujourd'hui cette famille en Auvergne.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la ligne directe ;

mais de celle-ci sont successivement sortis cinq rameaux répandus en Auvergne, en Quercy, Languedoc et Périgord. Celui des seigneurs de Saint-Angel, en Périgord, était représenté, en 1789, par François-Thibaud de la Garde, sous-lieutenant aux Gardes Françaises, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 24 juillet 1794.

Parmi les principales alliances de la maison de la Garde de Saignes, on distingue les noms d'Adhémar, d'Albin-Valsergues, d'Assas, de Barasc, de Belcastel, de Bourdeilles-Brantôme, de Chabans, de Châteauvieux, de Chazettes-de-Bargues, de Corn-d'Ampare, de Durfort-Boissières, d'Escairac, de Fontanges, de Gaulejac, de Gironde, de Langeac, de Lestrade, de Luzech, de Méalet, de Fargues, de Melun, de Mier, de Parlan, de Preusse-Peyronnencq, de Plas de Vallon (1), de Saint-Chamant, de Saint-Mamet, de Turenne-d'Aynac, d'Usson-Bonnac, de Vabre, de la Valette-Cornusson, etc., etc. (2).

ARMOIRIES. — D'azur, à une épée d'argent mise en bande.
(Voyez pl. 7, fig. 2.)

(1) Pierre de la Garde, seigneur de Vallon, second fils de Louis Ier et de Marguerite de Plas, dame de Vallon, sa quatrième femme, épousa, le 14 janvier 1593, Marguerite de St-Chamant, dame de Scorailles en partie, de laquelle naquit une fille unique, Marguerite de la Garde, mariée le 4 février 1609 à Annet de Vabres, marquis de Castelnau.

(2) *Preuves de cour*, à la Bibliothèque nationale.— *Histoire des Papes d'Avignon*, par Baluze.— *Annales du Limousin*. — *Histoire de Tulle*. — Et *Généalogie* imprimée en 1839 dans le VIe volume des *Archives de la Noblesse*, par M. Lainé.

de la GARDE de SOURNIAC, prévôté de Mauriac. — C'est par erreur, que dans une notice insérée au bas de la page 25 de la généalogie de la maison de Sartiges (1), on a dit que cette famille de la Garde était la même que celle des comtes de Saignes et de Parlan. On a pu se convaincre depuis, que Gabriel de la Garde, seigneur de Sourniac, l'un des cent chevau-légers de la garde du roi, fut anobli, avec toute sa postérité née et à naître, par lettres patentes de Louis XIII, données à Chantilly au mois de novembre 1636, en considération, y est-il dit, « de ce » qu'ayant servi depuis l'âge de 19 ans, il s'est rendu » digne de faire partie de notre suite, dans laquelle il » a saisi toutes les occasions de donner des preuves de » sa valeur et de son affection à notre personne, à quoi » il a très-bien réussi, s'étant toujours rendu avec zèle » aux armées et fait son devoir aux siéges, attaques, » assauts, prises de villes et batailles, en l'île de Ré, en » Languedoc, en Piémont, en Lorraine et partout où » nous avons été obligés de porter nos armes; pendant » lesquelles guerres il a reçu plusieurs blessures, no- » tamment aux siéges de Clerac, de Montauban, et autres » occasions semblables; c'est pourquoi voulant lui don- » ner une preuve de notre satisfaction, etc., etc. (2) »

(1) Tome XI de l'*Histoire héraldique des Pairs*, par le chevalier de Courcelles.

(2) Lettres patentes originales.

Ce n'était pas seulement une récompense pour de glorieux services que Louis XIII accordait, c'était aussi le témoignage d'une affection particulière qui se révéla dans plusieurs circonstances. Ce prince, naturellement bon et admirateur de la bravoure militaire, se rappelait avoir vu Gabriel de la Garde, toujours au premier rang de cette célèbre compagnie des chevau-légers du roi qui l'entourait dans les occasions les plus décisives, notamment aux attaques de Saint-Jean-d'Angély, de Royant, de l'île de Ré, du Pas-de-Suze, actions où l'intrépidité du roi et de sa suite assura seule le succès. Aussi lui avait-il assuré une pension dès l'an 1620, et quelques années plus tard, il lui donnait des biens confisqués sur un seigneur alors rebelle, donation qui ne semble pas avoir eu de suite. Ce fut encore le roi qui vint à son secours pour la reconstruction du château de Sourniac, après l'incendie de 1635. Gabriel de la Garde payait ces faveurs par un attachement sans bornes; il suivit le monarque dans toutes ses campagnes, et il était encore au camp devant Perpignan, le 21 mai 1642, ainsi que l'établit une attestation délivrée par le maréchal de Schomberg.

Il avait épousé le 3 octobre 1631, en présence de Jacques de Nozières-Montal, seigneur de Valens, de Pètre-Jean de Ribier, seignenr de Lavaur et de François de Douhet, seigneur de Valmaison, noble dame Anne d'Autressal de Sourniac, déjà veuve de Charles de Charlus. Il eut de longs et fâcheux démêlés avec les parents de sa femme, les d'Autressal, seigneurs de Sartiges, relativement aux honneurs et prérogatives des

deux seigneuries qui, dans les temps anciens, n'en formaient qu'une seule. Gabriel de la Garde et Anne d'Autressal laissèrent entre autres enfants :

1° Henri de la Garde, décédé à Sourniac à l'âge de 22 ans, le 4 juin 1659;

2° et 3° Pierre et Claude de la Garde, chanoines au chapitre de Saint-Chamans ;

4° François de la Garde, lequel était veuf et sans enfants, d'une demoiselle de Venières, dame de Branges et de Venières en Soissonnais, lorsqu'il fit son testament à Paris, le 1er décembre 1691, instituant héritier François de Sartiges, son neveu ;

5° Marie de la Garde, mariée par contrat du 20 mars 1660, avec Jean de Sartiges, dit de Lavandès, fils de Charles, sieur d'Anjaliac, et de Jeanne du Châtelet. Ce sont leurs descendants qui possèdent encore Sourniac.

6°, 7° et 8° trois autres filles, légataires de leur frère le 1er décembre 1691.

ARMOIRIES. — De gueules, au lion rampant d'or, tenant dans l'une de ses griffes une épée de sable ; au chef cousu d'or chargé d'un aigle issant et essoré de gueules.

(Voyez pl. 7, fig. 3.)

DE LA GARDELLE. — Selon toutes les apparences, la famille de ce nom appartenait au Rouergue. Pierre de la Gardelle vivait en 1312. Guillaume de la Gardelle habitait

au château de Panat, en Rouergue, lorsqu'il vendit des rentes à Pierre de la Valette le 15 février 1384; il fit une semblable aliénation au profit de Guillaume de Cocural, du même pays en 1389, et 1399. Après un long intervalle on trouve : Françoise de la Gardelle, mariée le 26 avril 1622, avec François de Champredonde; Bernardin de la Gardelle, seigneur de Malherbe en Quercy en 1788; et enfin, un gentilhomme de même nom qui servait à l'armée de Condé pendant l'émigration. Il serait difficile de dire si tous ces personnages appartenaient à la même souche.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA GARDETTE. — Seigneurs de la Gardette et Fontenilles. — Le plus ancien que nous connaissions de ce nom, est Bernard de la Gardette, dont la fille, Marguerite de la Gardette, avait épousé, avant 1396, Bertrand de la Faye, vassal d'Oliergnes. On trouve ensuite : Gilbert de la Gardette, écuyer, vivant à Neschers en 1446; Pierre et Robert de la Gardette, inscrits à l'Armorial de 1450, et Jean de la Gardette, seigneur du lieu, marié avant 1478, avec Gabrielle de Montmorin. Louise de la Gardette, fille de Robert, déjà nommé, porta la seigneurie de Fontenilles en mariage à Jean de Saint-Nectaire, en 1491, suivant D. Coll, ou en 1501, suivant le père Anselme.

ARMOIRIES. — De gueules, à la bande componée d'argent et d'azur de six pièces, accompagnée de six étoiles d'argent mises en orle.

(Voyez pl. 7, fig. 4.)

DE LA GARRIGUE. — Bertrand de la Garrigue, ou de la Garrige, de la paroisse de Vic, rendit hommage au vicomte de Carlat, en 1343 et 1355 (1). Deux familles de ce nom ont été maintenues nobles en Languedoc. La première, celle des seigneurs de Franqueville et de la Salle, à Toulouse, le 13 septembre 1669, en la personne de Marc-Antoine de la Garrigue, fils d'Antoine, anobli par son élection au capitoulat de ladite ville en 1643 (2).

La seconde, celle des seigneurs d'Escayrouses et de Monteausson en Rouergue, a fait preuve depuis 1587, et elle a été maintenue en la généralité de Montauban, le 17 septembre 1715.

MM. de la Garrigue de St-Flour descendent, suivant toute apparence, des seigneurs de Monteausson ; l'un d'eux occupe en ce moment les fonctions de vice-président du tribunal civil de la même ville.

Leurs armoiries étaient :

Écartelées par une croix d'or, au 1er de sinople au croissant d'argent; au 2e d'argent; à trois étoiles de......... 1er et 2e; au 3e de gueules à deux tours crénelées de.........; au 4e de sinople à deux arbres de.........

Plusieurs membres de la famille de Pouzols ont porté le titre de baron de la Garrigue (1722-1734.)

(1) *Noms féodaux.*
(2) *D'Aubais*, t. III, p. 78.

Nobiliaire d'Auvergne.



1. De la Garde.

2. De la Garde.

3. De la Garde de Sournïac.

4. De la Gardette.

5. De Gas.

6. De Gausserand.

7. Gay.

8. Gayle.

9. De Gebelin.

J. B. B.

Lith. Perol à Clermont-F.

de GAS, GASC, ou GASQ.—(En latin *Vasconis*). Ce nom, diversement orthographié depuis, était très-répandu en Quercy, en Albigeois, en Rouergue et en Carladez, aux treizième et quatorzième siècles, et il est probable qu'il était commun à plusieurs familles. L'une d'elles a long-temps possédé les seigneuries de Gorsses, de Lescure, de la Volpilhère et autres, situées dans les paroisses de Therondels, de Saint-Martin-sous-Vigouroux et de Paulhenc, toutes trois près de Pierrefort. — Pierre Vasconis est mentionné dans le cartulaire de Saint-Flour, sous la date de 1207 (1). Autre Pierre Vascon, chevalier, Bertrand Vascon, damoiseau, et André Vascon, clerc, seigneurs de Gorsses, paroisse de Therondels, se déclarent vassaux de l'évêque de Clermont, en 1265. — Amblard Vascon, chevalier, figurait parmi les chevaliers qui prirent part à la querelle entre Astorg VII, vicomte d'Aurillac, et Henri II, comte de Rhodez, vicomte de Carlat en 1284, et il rendit hommage à ce dernier en 1285. — Pierre Vascon, damoiseau, fut présent avec les principaux seigneurs de la haute Auvergne, à l'accord conclu entre Guillaume de Murat, seigneur de Vigouroux, et Pierre de Brezons, en 1304. — Bertrand de Gas, seigneur de Lescure en 1297, ne paraît pas différent de Bertrand Vascon, l'un des trois qui rendirent hommage à l'évêque de Clermont en 1265, et l'on est fondé à suppo-

(1) *Manuscrit de l'abbé de Camps*, tome LXXXIII à la Bibliothèque nationale.

ser qu'il en était de même à l'égard de Guy de Gas, ou Gasc, que D. Coll mentionne sous la date de 1320, et Guy Vascon, seigneur de Gorsses et de Therondels en 1326. Pons Vascon, chevalier, qui rendit hommage au vicomte de Carlat en 1337 et 1355, était contemporain de Pons de Gas ou Gasc, seigneur de Lescure en 1351 et 1385; mais la communauté de race ressort mieux encore, de deux actes de 1344 et 1352, dans lesquels Guillaume Vascon, écuyer, se qualifie seigneur de Gorsses, d'Aubepeyre, *de Lescure*, de Chantremaque et Clauzades, paroisse de Therondels et autres. Il est vrai que Pons de Gas portait en 1285, selon D. Coll, un sceau *de sinople, à deux fasces d'argent*, et que Guérin de Gas, inscrit à l'Armorial de 1450, portait *de gueules, à la bande d'argent chargée de trois tourteaux de sable (voyez pl. 7, fig. 5)*; mais il ne faut voir là qu'une de ces variantes dont les exemples étaient alors si nombreux. Au surplus, ces dernières armoiries offrent un rapport sensible avec celles de la maison de Gascq, en Quercy, qui sont *de gueules, à la bande d'or accompagnée de cinq molettes d'éperon de même*. Quoi qu'il en soit de ces rapprochements, il paraît que la famille de Gas ou de Gasc-de-Lescure, finit en la personne d'Aimée de Gasc, dame de la Volpilhère, fille de Pons, laquelle épousa, vers 1470, Guillaume du Greil, dont les descendants joignirent à leur nom celui de la Volpilhère (1).

(1) *Noms féodaux*, p. 214, 694, 970. D. Coll, aux noms de Gas, Gascon, Gorsses et Vascon.

Le nom de Gascq est représenté en Auvergne, de nos jours, par M. de Gascq, ancien directeur de la poste aux lettres de la Chambre des Pairs. Nous supposons qu'il appartient à la maison de Gascq, du Quercy, dont la généalogie, commençant à 1120, a été imprimée dans le t. v de l'*Histoire héraldique des Pairs*, par le chevalier de Courcelles.

GASCHIER. — Nous trouvons, dans le *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, par La Chesnaye-des-Bois (1), une notice dans laquelle la famille Gaschier est qualifiée *famille illustre et l'une des plus anciennes de la ville de Clermont en Auvergne; elle a produit un lieutenant criminel à Clermont, et un maître des comptes à Paris.* Un lieutenant criminel à Clermont et un maître des comptes à Paris, voilà certainement deux magistratures fort honorables; mais il est probable qu'elles ne constituent pas à elles seules toute l'illustration de la famille Gaschier, et nous regrettons d'autant plus que l'auteur de la notice ne nous ait pas fait connaître tous ses titres, que nous les avons vainement cherchés dans les Biographies anciennes et modernes. Pour notre part, nous ne connaissons que Pierre Gaschier qui, en qualité d'époux de Marguerite Martel, rendit hommage de dîmes et cens en la paroisse de St-Géran-des-Vaux en Bourbonnais; dans lequel hommage,

(1) Tome v, page 198 de l'édition in-8°.

portant la date de 1342, il est énoncé comme *non noble;* Michel Gaschier, licencié en droit, chancelier royal à Montferrand en 1454; Antoine Gaschier, particulier de Clermont, chargé de quelques menus préparatifs relatifs à la réception du roi François Ier dans ladite ville en 1523; Suzanne Gaschier, épouse de Clair de Beaubost, seigneur du lieu près de Lezoux, dont elle était veuve en 1684; Jean Gaschier, fondateur des Pères de la Charité de Clermont, mort le 31 mars 1716, veuf d'Anne de Frédefond, la fille du lieutenant criminel de Clermont, qui épousa le 26 juillet 1736, M. de Gaye, vicomte de Lanteuil, en Limousin; et enfin, une demoiselle Gaschier, religieuse à l'abbaye de Beaumont en 1763.

Jean Gaschier, secrétaire du roi en la chancellerie près la Cour des aides de Clermont, probablement le même qui fonda les Pères de la Charité, portait: *d'azur à la bande d'or, accompagnée de trois couronnes de même, deux en chef et une en pointe.*

DE GAUBERT ou GAUBERTIN (*Gaubertem*). — Géraud de Gaubertin était capitaine de la ville et château de Riom, sous Guy de Dampière, connétable d'Auvergne en 1213 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

GAUSSELIER ou GAUCELIN, voyez *Viescamp*.

1) *Baluze*, t. II, p. 81.

DE GAUSSERAND, seigneurs du Caylar, de Vinzelles, de la Mothe, de Méalet, de Belmont, de la Chapelle, paroisses de St-Parthème, de Mourjou, de Roannes et de la Besserette, au diocèse de Rhodez et en Carladez, prévôté de Maurs. Cette famille paraît originaire du Rouergue et ancienne. Guillaume Gausserand était chanoine-comte de Brioude en 1138. Anne de Gausserand épousa le 30 juin 1495, François d'Escaffres, seigneur de Trioulou. Jacques Gausserand, damoiseau, rendit hommage en 1501, à cause du fief du Caylar, diocèse de Rhodez et de celui de Vinzelles, en Auvergne, provenant d'Archambaud de la Roque. Guillaume de Gausserand, qui vivait avant 1520, fut le quatrième aïeul d'Antoine, de François et d'Astorg de Gausserand, frères, sur les productions desquels il ne fut pas statué en 1666; il est à présumer qu'ils furent maintenus en Languedoc.

François de Gausserand, sieur de Ferrières, cousin des précédents, mais issu d'un rameau bâtard, fut maintenu dans sa noblesse sur la production de lettres patentes de légitimation et d'anoblissement accordées par Henri IV aux mois d'avril et de mai 1603.

ARMOIRIES. — Ecartelées, aux 1er et 4e de gueules à trois bandes d'or (2); aux 2e et 3e d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or. (Voyez pl. 7, fig. 6.)

(2) Il existe en Bretagne une famille de Gausserand, qui porte pour armoiries *d'argent, à trois bandes de gueules.*

DE GAUTHIER DE LA BOULAYE, seigneurs de Tries, de Lavort, Lamblavet et autres lieux, paroisses de Parentignat, St-Remy-de-Chargnat et Brenat.—Jacques Gauthier, seigneur de Villers et de la Boulaye, en Bretagne, épousa, le 28 octobre 1699, Claude-Marie de Beaufort-Canillac, dernière fille d'Abraham-Timoléon de Beaufort-Canillac, seigneur de Lavort, du Fau et de la Tronchère, issu d'une branche légitimée de la maison de Montboissier-Beaufort-Canillac. (Voyez *Canillac.*) — Jacques Gauthier de la Boulaye rendit hommage au roi, pour raison de la seigneurie de Lavort en 1716, et son fils, Maximilien Gauthier de la Boulaye, assista à l'assemblée de Riom en 1789. La famille est aujourd'hui représentée par deux petits-fils de Maximilien, M. Gabriel Gauthier de la Boulaye qui habite Issoire, et M. Scipion de la Boulaye, père de deux fils, qui habite le département de la Haute-Loire (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

Il existe plusieurs autres familles du même nom, en Provence, en Normandie, en Dauphiné, etc.

GAY, seigneurs de Planhol, de Salzuit, de Sansac, de Couteuge, de la Blache, de la Chazotte.— Famille originaire de la ville du Puy, qui a prouvé sa filiation

(1) *Noms féodaux*, p. 188. — *Généalogie de Montboissier*, p. 33.

depuis Robert Gay, époux de Marie Beraud, lequel fit son testament le 28 novembre 1552. Claude Gay, son petit-fils, capitaine au régiment de Polignac en 1642, puis à celui de Savigny en 1645, devint seigneur de Planhol, paroisse de Rozières, par suite du mariage qu'il contracta, le 22 juillet 1603, avec Louise Veyrier, fille de noble Antoine Veyrier, *seigneur de Planhol*, et de Jeanne Genolde (1). C'est donc à tort que, dans un article inséré au tome XI du *Nobiliaire de St-Allais*, on a rappelé une tradition de famille d'après laquelle la terre de Planhol proviendrait d'un don fait par le roi saint Louis à Jean Gay de Planhol en 1237. — Robert II, capitaine de cavalerie dans Royal-Roussillon, testa le 26 mai 1690, et suivant la généalogie que nous citons, il fut tué à la bataille de Fleurus, le 1er juillet de la même année. Il avait épousé, le 30 août 1660, Françoise de la Rochenégly-de-Chamblas, de laquelle il laissa : — Charles Gay-de-Planhol, capitaine au régiment de Picardie en 1689, marié le 25 février 1691 avec Marguerite de Miremont, fille de François de Miremont, seigneur de Vedrines ; — Louis Gay, issu de cette union, servait dans la compagnie des gendarmes de la garde, lorsque le roi Louis XV lui accorda le droit de retrait sur la terre de Salzuit, le 24 juillet 1738 ; il en rendit hommage en 1739 et 1741. Il fut marié deux fois : 1° par contrat du 13 mai 1719, à Marie-Thérèse d'Esbrayat-de-Pralas ; 2° le 21 juillet 1749,

(1) *Armorial général de France*, par d'Hozier.

avec Marie-Catherine de la Rochelambert; — Claude-Louis Gay, né du premier lit, épousa, le 17 février 1772, Marie de Laurie, de laquelle est issu, entre autres enfants, Louis Gay-de-Planhol, deuxième du nom, allié le 21 avril 1806, avec Agnès-Elisabeth de Molen-de-la-Vernède-St-Poncy, mère de deux fils en 1817 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au lion d'or onglé et langué de gueules, accompagné d'une étoile d'argent au premier canton de l'écu; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

(Voyez pl. 7, fig. 7.)

GAYET. — D. Coll cite un Étienne Gayet, *coseigneur de Rouffiac* ou *Roffiac*, lieutenant-général de l'évêque de Clermont aux montagnes d'Auvergne en 1428. On est fondé à supposer qu'il y a erreur dans la traduction de ce nom; cet Etienne Gayet ne paraît pas différent d'Etienne Gohët, Goët, et quelques fois Gouët, damoiseau, *seigneur de Rouffiac*, mentionné dans une foule d'actes, d'abord comme chancelier de l'évêque de Clermont, et ensuite comme chancelier garde du sceau du bailliage ducal des montagnes, pour très-haut et très-excellent prince, le duc de Bourbon et d'Auvergne, de 1428 à 1442.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Armorial général.* — *Nobiliaire universel*, par St-Allais.

GAYTE. — Ce nom a été diversement orthographié. Audigier a écrit Gueite, D. Coll et certains biographes, Guette; Chabrol, Aigueperse et d'autres écrivains ont dit Gayte, et nous croyons que ce dernier nom est le véritable. La famille qui le portait était originaire de Clermont. La capacité de quelques-uns de ses membres les fit élever aux premières charges dans les finances de l'état. Géraud Gayte ou Guette, créé trésorier général de France après Enguerand de Marigny, en 1316, eut le même sort que lui; accusé d'avoir abusé des finances, il fut pendu à Montfaucon en 1322. Jacques Gayte, son frère, parvenu au même emploi sous Philippe de Valois, obtint de ce monarque des lettres de noblesse et la permission de faire le négoce. Il avait assisté avec Géraud, *son frère*, au contrat de mariage de Mascarone de la Tour, avec Gilles Aycelin, en 1317, et fut présent à l'acte de foi-hommage rendu par Guillaume Roger, chevalier, seigneur du Chambon, à Marie de Flandres, comtesse d'Auvergne, tutrice de ses enfants, au mois de mai 1336 (1). Mathieu Gayte, fils de Jacques, d'abord trésorier des guerres à Carcassonne, en 1342, contrôleur à la recette du subside voté par les états d'Auvergne en 1357 ou 1359, pour la solde des troupes destinées à la défense du pays, fut nommé par le Dauphin, alors régent,

(1) *Baluze*, t. II. p. 578, 161.

l'un des trois trésoriers généraux des finances, créés par ordonnance du 28 novembre 1359. Jacques Gaite, son frère, fut élevé, dit-on, au siége épiscopal de Tournay; cependant il ne figure pas sur le catalogue des évêques de cette ville; il est vraisemblable, dès lors, qu'il ne siégea pas, ou qu'il ne siégea que très-peu de temps, ce qui s'explique par l'état de guerre et de trouble dans lequel se trouvait le pays de Tournay au XIV[e] siècle. Ici semblent s'arrêter le crédit et la fortune de la famille Gayte; cependant elle subsista long-temps encore; suivant Chabrol, elle posséda la seigneurie de Nohanent jusqu'après 1547, et cet auteur ne va pas assez loin, car il résulte de plusieurs hommages rendus au roi par Antoine Gayte et Jean, son neveu, que ceux-ci possédaient la même terre en 1669, 1683 et 1717. Reste à savoir s'ils descendaient en ligne directe de ceux anoblis vers 1340; il est permis d'en douter, puisque la veuve de Claude Gayte, seigneur de Nohanent, dut se désister de la qualité de noble lors des recherches de 1666 (1).

La famille Gayte est encore représentée de nos jours dans plusieurs localités de la basse Auvergne.

ARMOIRIES.—D'argent, à trois hures de sanglier de sable.

(Voyez pl. 7, fig. 8.)

(1) *Audigier*, t. I, p. 360.— *D. Coll*, v. Guette.— *Aigueperse*, t. I, p. 281; t. II, p. 344.— *Chabrol*, t. 4, p. 401.— *Noms féodaux*, p. 462.— *Productions de* 1666.— *Baluze*, t. II, p. 161, 578.

DE GEBELIN-DE-FLORENSOLLES. — Famille d'ancienne extraction, originaire du Dauphiné, et établie à la Voûte, élection de Brioude, en 1666. Au nombre des titres qu'elle produisit alors, se trouvait un acte de foi-hommage rendu par Hugues de Gebelin, au fils aîné du comte de Valentinois, à cause du fief de Gebelin et de ses dépendances, en 1328. Elle justifia en outre de sa filiation et des services militaires de ses ancêtres, depuis Antoine de Gebelin, vivant avant 1508.

ARMOIRIES.—D'azur, à la tour d'argent ajourée et maçonnée de sable, adextrée de deux fleurs de lis d'or surmontées d'une étoile de même; et senestrée de deux flèches posées en sautoir, accompagnée en pointe d'un globe, le tout d'or.

(Voyez pl. 7, fig. 9.)

GELY. — Jean Gely, écuyer de la paroisse de Valuéjol, vivait en 1285. Ses descendants, s'il en a laissé, ne sont pas connus en Auvergne, à moins qu'on ne les voie dans une famille de simples particuliers qui habitaient la paroisse de Ségur près d'Allanche en 1553 (1). — Une famille de Gelly, possédait les terres de Gincla et de

(1) *D. Coll.* — *Chabrol*, t. IV, p. 849.

Montmaur au pays de Foix, en 1640. Il y a lieu de croire qu'elle n'avait rien de commun avec celle d'Auvergne.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GENESTE. — Il a dû exister dans l'ancienne élection de Brioude, ou dans celle de St-Flour, une famille de Geneste, alliée, au XVI[e] siècle, avec les familles de Faucon-Villaret, de Chavagnac, d'Aubepeyre, et de Saunier. Cette dernière paraît lui avoir succédé dans la propriété du fief de la Chaumette en 1599. (Voyez *La Chaumette*).

Il existe en Languedoc deux autres familles de Geneste; l'une d'elles, représentée par Pierre de Geneste-du-Repaire, chevalier, capitaine commandant l'escadron de la Reine, rendit hommage au roi, en 1669, à cause de la seigneurie de Val, paroisse de la Nobre, relevant de la baronnie de la Tour. Cette possession de la terre de Val, par la famille de Geneste-du-Repaire, a dû être très-momentanée.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA GENESTE. — Jean de la Geneste, domicilié en la paroisse de St-Bonnet, élection de Brioude, dénia la qualité de noble en 1666. — Honoré de la Geneste, *bourgeois*, demeurant à Montaigut-le-Blin, vendit à Claude de la Geneste, *écuyer*, maître des postes à St-Gerand-le-

Puy, divers droits seigneuriaux dont il jouissait dans la paroisse de Ciernat, mouvant de Billy. — Claude de la Geneste, sieur de Presles, possédait des droits semblables à St-Gerand-le-Puy, en 1712.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GENESTINES. — Nous avons dit à l'article de la maison de Charpin, que le château de Genestines, situé dans la paroisse de St-Romain-d'Urfé, en Forez, relevait de celui de Thiers. Il nous reste à constater aujourd'hui qu'il avait donné son nom à une famille qui le possédait au XIV[e] siècle, ainsi que cela résulte de plusieurs actes de foi-hommage rendus par Guillaume de Genestines, dit Charboners, damoiseau, en 1300 et 1335, par Pochon de Genestines, son fils, en 1342; par Pierre et Jean de Genestines en 1350. La même famille avait alors un hôtel dit de Genestines, dans la paroisse de Béçai ou Bessay en Bourbonnais, et Charles de Genestines, écuyer, du Bourbonnais, est rappelé dans des hommages de 1500 et de 1506, comme ayant fait donation entre vifs dudit hôtel de Genestines, à Agnès de Genestines, aux droits de laquelle était alors la famille de Trollière (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Noms féodaux*, p. 464, 954.

DE GENESTOUX. — La justice de Genestoux, située sur la rivière de Dore, près de Thiers, a donné son nom à une famille à laquelle appartenaient Jacques de Genestoux, écuyer, *fils d'Ymbert Fayet*, qui en rendit hommage en 1517; Christophe de Genestoux, neveu de Sébastienne Fayet ou Fayette, qui accomplit la même formalité en 1540, et probablement aussi François, Louis, Alexandre et Jean de Genestoux, possessionnés en Bourbonnais de 1686 à 1789 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GIAC, seigneurs de Giac, de Vigosche (Châteaugay), de Combraille, de Beaune, de Joserand, de Luçay, de Villeneuve, de Joy, de Bouchereuil, en Auvergne et en Bourbonnais. Cette famille, qui avait pris son nom d'une seigneurie située vers les limites de la Marche, entre Herment et Felletin, était très-ancienne; un seigneur de Giac fit un legs à l'église de St-Amable de Riom, en 1233; Guillaume de Giac, son fils, suivit cet exemple en 1252. Un autre Guillaume de Giac, frère

(1) *Noms féodaux*, p. 304, 464. — *Chabrol*, t. IV, p. 774. — *Convocations de* 1789 *à Billy*.

servant dans l'ordre du Temple, subit un interrogatoire à Paris en 1307. Jean de Giac fut le contemporain de Guillaume de la Tour-d'Auvergne, chanoine de Clermont et de Rheims, qui le nomme dans son testament du 2 avril 1315. Autre Jean de Giac servit activement dans les guerres du XIV[e] siècle avec un de ses fils qui y périt, mais celui qui surtout illustra son nom, ce fut Pierre de Giac, fils puîné du précédent. On croit qu'il débuta par la charge de trésorier de Beraud II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, de laquelle il passa bientôt à celle de chancelier des ducs de Berry et de Bourbon, qu'il paraît avoir exercée simultanément ou successivement, et il fut promu, le 19 juillet 1383, à la dignité de chancelier de France, dont il se démit en 1388, tout en conservant jusqu'à sa mort, arrivée en 1407, le titre et les fonctions de conseiller privé du roi Charles VI. Ce monarque, ainsi que les ducs de Berry et de Bourbon, qu'il avait si utilement servis, le comblèrent de biens et de faveurs. Ce fut lui qui changea le nom de Vigosche en celui de Châteaugay, et qui fit bâtir cette belle résidence en 1381. Louis de Giac, son fils, fut grand échanson de France; il servit avec distinction aux campagnes de Flandre et du pays de Juillers, où il fut fait prisonnier et taxé à une forte rançon que le roi et le duc de Bourgogne lui aidèrent à payer. Il laissa de Jeanne du Peschin, Pierre II seigneur de Giac et de Châteaugay, conseiller et premier chambellan du roi Charles VII, qui le fit ministre d'état et lui confia l'administration des finances en 1424. Deux ennemis puissants, Georges de

la Trémouille (1) et le conétable de Richemont, les mêmes qui avaient fait congédier le président Louvet, l'accusèrent de dilapidation, se saisirent de sa personne, lui appliquèrent la question, grâce à laquelle ils lui arrachèrent des aveux qui tinrent lieu de preuves, et ils le firent périr précipitamment à Château-Dun, le 3 janvier 1426. Il avait eu de Jeanne de Noillac de Châteaubrun, sa première femme, un fils et une fille : Louis de Giac, deuxième du nom, qui mourut vers 1480, sans laisser de postérité d'Alix de la Roche-Tournoëlle, et Louise de Giac, mariée à Jacques de la Queuille, aux enfants duquel passèrent tous les biens de la maison de Giac (2).

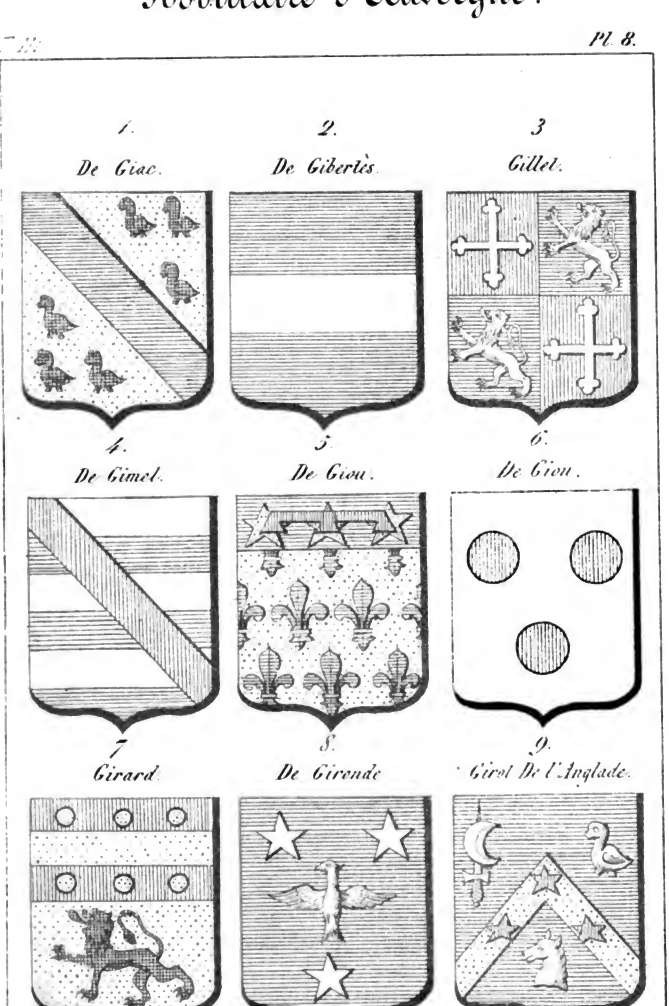
ARMOIRIES. — D'or, à la bande d'azur accompagnée de six merlettes de sable en orle.
(Voyez pl. 8, fig. 1re.)

GIBERT ou GILBERT, seigneurs de Brousses et de Longevialle, paroisse de Chaliers, près de St-Flour. —

(1) Le sire de la Trémouille avait ses raisons pour en agir ainsi : il épousa la veuve de Pierre de Giac, Catherine de l'Isle-Bouchard, riche héritière qu'il convoitait, le remplaça dans le double poste de premier ministre et de sur intendant des finances, et après s'être servi du conétable de Richemont pour arriver à son but, il ne négligea rien pour le faire disgracier. (*Dictionnaire encyclopédique de France*, par Le Bas, t. x, p. 90.)

(2) *Le père Anselme*, t. vi. — *Chabrol*, t. iv, p. 161. — *Condamnation des Templiers*, par Dupuy, édition de 1751, p. 16, 208. — *Noms féodaux*, p. 467. — *Baluze*, t. ii, p. 538. — *Biographies*.

Nobiliaire d'Auvergne.



J. B. B. — Lith. Perol, à Clermont-F^d

Guillaume Gibert, écuyer, vivait en 1338; il eut pour successeurs Guillaume, deuxième du nom, en 1371; Guillaume III et Hugues Gibert en 1445; et enfin, Balthazar Gibert, seigneur de Brousses, qui, comme fondé de pouvoirs de Catherine Gibert, sa sœur, veuve d'Antoine du Chassaing, de la Voûte, rendit hommage de ce qu'elle tenait en fief du comte de Montpensier en basse Auvergne (1443). Ce Balthazar Gibert laissa tous ses biens à Jeanne du Chassaing, sa nièce, qui épousa par la suite Léonet de la Fagette (1450 à 1512). Si quelqu'un nous assurait que cette famille n'est autre que celle de Gibertès, nous n'en serions pas étonnés (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GIBERTÈS ou GILBERTÈS, seigneurs de Gibertès, de Blau, de Cronce, d'Auvers, du Chambon, de Vissac, Montgranat et autres lieux. — Maison d'ancienne chevalerie et l'une des plus distinguées de l'ancien diocèse de Saint-Flour. Nous avons dit ailleurs que cette famille n'était pas différente de celle connue sous le nom de Blau. Ce fait résulte clairement d'un grand nombre de titres des 13e, 14e et 15e siècles, et aujourd'hui nous sommes en mesure de donner la généalogie en entier, rédigée sur titres produits au cabinet des ordres du roi, en 1782.

(1) D. Coll. — *Noms féodaux*, p. 469.

La maison de Blau-Gibertès a donné deux chanoines-comtes au chapitre de Lyon; des chevaliers et dignitaires de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, des chevaliers de l'ordre du roi et trois chevaliers de l'ordre de Camayeux, fondé par le duc d'Orléans en 1430.

La filiation est établie depuis Hugues Blau, chevalier, seigneur de Gibertès, paroisse de Cronce, à cinq lieues de Brioude, en 1250 et 1268. A cette dernière date, il obtint du pape Alexandre IV, une bulle d'information contre des ecclésiastiques qui l'avaient troublé dans quelques-unes de ses possessions, et ce fut le prieur de la Voûte qui fut chargé de cette information.

Hugues Blau, IIe du nom, chevalier, seigneur de Gibertès, fit des acquisitions de rentes le 14 mars 1289 et 25 mai 1290, partagea avec Raymond Blau, son frère, ecclésiastique, le 6 novembre 1298, testa à Brioude le 4 juin 1303, et mourut avant le mois d'octobre 1313, laissant d'Agnès de Chavagnac, sa femme, plusieurs enfants, entre autres:

Guillaume Blau, Ier du nom, damoiseau, seigneur de Gibertès, lequel avait succédé à son père, lorsque le vendredi, après la fête de Saint-Michel 1313, il reçut une reconnaissance féodale de Bertrand de Fas, damoiseau. Il acheta, en 1319, le mas de la Tremolière avec les droits seigneuriaux qui appartenaient à Hugues de Saint-Arcons, damoiseau. Charles de Valois, duc d'Alençon, baron de Mercœur, du chef de Marie de Joigny, sa femme, le nomma, en 1322, gouverneur des châteaux de Murs, de Chillac et de Saint-Cirgues. Guillaume Blau fit

trois testaments, dont le dernier est daté de Montpellier, le 6 mars 1328. Du mariage qu'il avait contracté, en 1314, avec Marguerite de Jaffinel, fille de Hugues de Jaffinel, seigneur de Peyrusse, près d'Allanche, naquirent : 1° Guillaume II, qui suit ; 2° Robert, qui embrassa l'état ecclésiastique ; 3° Bernard, chanoine au Puy ; 4° Agnès, mariée en 1332 à Bertrand de Sévérac, seigneur du lieu, paroisse de Moissac-le-Châtel, près de Massiac ; 5° Catherine, religieuse aux Chazes.

Guillaume Blau, IIe du nom, chevalier, seigneur de Gibertès et de la Roche-Blau, était encore mineur lors de la mort de son père. Il acquit, en 1335, d'Armand de Rouffiac, certaines rentes que celui-ci avait à l'Opiat, reçut, en 1344, l'hommage de Bertrand de Digons-de-la-Rochette, et celui d'Antoine de Flageac, damoiseau, en 1347. Guillaume Blau contracta, en 1352, une espèce de fraternité d'armes avec Amé Dauphin, seigneur de Rochefort, qu'il accompagna dans diverses expéditions. Il servit contre les Anglais, se trouva à la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier en 1356, et conduit à Bordeaux avec Beraud II, dauphin d'Auvergne, les sires de la Tour, de Chalencon, de Montaigut et autres, et ne recouvra sa liberté que moyennant une rançon de 300 florins d'or que Amé Dauphin paya pour lui le 9 décembre de la même année. Il obtint, en 1365, des lettres de sauvegarde contre ceux qui en voulaient à sa personne, à ses biens et à sa famille. Guillaume II, qui avait testé avant l'expédition de Poitiers, fit un dernier testament le 26 mai 1372, dans lequel on remarque des legs pour

l'entretien des ponts construits sur l'Allier. Il avait épousé, le 7 juillet 1331, Marguerite de Chauderasse, fille de Hugues de Chauderasse, damoiseau, et de Beraude Blau, celle-ci fille de Jean Blau, seigneur de la Roche-des-Pestels, et de Marguerite de Taillac. Il en eut dix enfants, dont un seul laissa postérité, ce fut :

ROBERT BLAU, damoiseau, seigneur de Gibertès, de Cronce, de la Roche-Blau, de Chazotte et autres lieux, institué héritier en 1372. Le nom de sa femme est ignoré, mais on sait qu'il était marié avant 1380, et il mourut avant 1384, époque à laquelle Beraud Blau, son oncle, chanoine du Puy, tuteur de ses enfants, rendit hommage en leur nom au baron de Mercœur. Ces enfants étaient : 1° Guillaume III, qui suit; 2° Jean, 3° Hugues, morts sans alliances.

GUILLAUME BLAU, III° du nom, seigneur de Gibertès, Cronce, la Roche-Blau, etc., etc., fut élevé sous la tutelle de Beraud Blau, son grand-oncle, et succéda à Robert, son père, avant le 19 février 1393, date d'une transaction qu'il passa avec le chapitre de Saint-Flour, au sujet de 40 florins d'or que Guillaume II, son aïeul, Amé, Dauphin, seigneur de Rochefort et autres, devaient à cette église. Il rendit hommage à Beraud, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, baron de Mercœur, le 30 juillet 1405, et acheta, en 1409, des cens et rentes à prélever sur le lieu de Chambon. Il avait épousé, en 1399, Luce de Taillac ou Talhac, fille d'Astorg et d'Hélis de Vissac, qui s'était remariée à Jaubert de Bréon, seigneur de Mardogne. Cette alliance fit entrer dans la maison de

Gibertès la terre d'Auvers et partie de celle de Vissac. Guillaume III ne vivait plus en 1436. Ses enfants furent : 1° Guillaume IV, seigneur de Gibertès, décédé sans postérité, et dont la veuve, Antoinette de Saint-Nectaire, se remaria à Antoine de Roche-Dragon ; 2° Hugues Blau, qui continua la descendance ; 3° Astorg, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; 4° Louis, religieux à la Chaise-Dieu ; 5° Marguerite, mariée en 1423 à Artaud de Taillac, coseigneur de Taillac et seigneur de Margeride.

Hugues Blau, IIIe du nom, seigneur de Gibertès, de Cronce, d'Auvers et en partie de Vissac. Il fut d'abord chanoine, comte de Brioude ; mais son frère aîné étant mort, il lui succéda en 1450, remboursa la dot d'Antoinette de Saint-Nectaire, sa belle-sœur, partie en 1451, le surplus en 1459 ; rendit hommage à Louis de Bourbon, comte de Montpensier, baron de Mercœur, testa le 15 mars 1468, et mourut en 1479. Il avait été marié en 1450 à Eléonore de Dienne, fille de Louis, seigneur de Dienne, et de Baranne d'Estaing, de laquelle naquirent trois fils, dont l'aîné continua la descendance, et trois filles alliées aux maisons de Thiers-Lignat, de Bravard-d'Eyssac et de Châteauneuf-Rochebrune.

Guillaume Blau de Gibertès, Ve du nom, chevalier, seigneur de Gibertès, de Cronce, d'Auvers et autres lieux, fils aîné et successeur de Hugues III, servit avec distinction sous Louis XI, qui le fit son conseiller et chambellan, par lettres du 5 novembre 1479. Il fit un échange avec Hugues Blau, seigneur de Montgranat, son cousin, le 13 août 1480, rendit hommage à Pierre, duc

de Bourbonnais et d'Auvergne, baron de Mercœur, le 12 novembre 1488; obtint dispense de service personnel à cause de son âge en 1491, et renouvela l'hommage de ses terres à Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, baron de Mercœur, le 13 octobre 1493. Il avait épousé, le 8 avril 1479, Dauphine de la Roche-Tournoëlle, fille de Philibert, seigneur de la Roche, et de Catherine de Lespinasse, pour la succession de laquelle il eut un long procès avec les maisons de Lespinasse, de Polignac et les Dauphins de Combronde qui, par arrêt du 7 février 1488, furent condamnés à lui payer une somme 625 écus. Un autre procès également soutenu au nom de sa femme, lui valut le tiers de la terre de la Roche, en Limousin, et un cinquième de celles de Blanzat et Cebazat, en Auvergne. Guillaume de Gibertès fit un voyage dans la Terre-Sainte en 1520, était de retour en juin 1526, et ne vivait plus en 1530. Il laissa : 1° Jean de Gibertès, dont l'article viendra; 2° Guillaume de Gibertès, auteur de la branche de Vissac; 3° Gilberte de Gibertès, mariée en 1505 à Guy d'Albars, seigneur de Clavières, de Saint-Cirgues, de Malbert et de Saint-Christophe; 4° Marguerite de Gibertès, qui embrassa l'état monastique.

Jean de Gibertès, chevalier, seigneur de Gibertés, Cronce, Auvers, le Chambon, la Roche-Blau, la Chazotte et autres lieux, transigea avec Guillaume de Gibertès son frère, seigneur de Vissac, le 30 juin 1530. Jean Stuart, duc d'Albany, comte et gouverneur d'Auvergne, lui confia, par lettres du 30 mars 1534, la mission d'inspecter l'artillerie existante dans les diverses places de la pro-

vince. Il rendit hommage à Antoine de Lorraine, baron de Mercœur en 1535, 1537 et 1540. Il avait pris alliance, en 1523, avec Louise de Braque, fille de Philibert de Braque, chevalier. A cette occasion, la future reçut un don de 300 écus d'Anne de la Tour-d'Auvergne, duchesse d'Albany, comtesse d'Auvergne, qui lui paya en même temps 300 autres écus que lui avait légués Madeleine de la Tour-d'Auvergne, sa sœur, duchesse d'Urbin, mère de Catherine de Médicis. Jean de Gibertès mourut en 1562, laissant deux fils : 1° Gilbert, qui suit; 2° Philippe, chevalier de l'ordre de Malte, et quatre filles mariées à des gentilshommes du pays.

Gilbert de Gibertès, seigneur de Gibertès, de Cronce et autres lieux, servait, en 1560, en qualité d'homme d'armes dans la compagnie de M. de Bordillon. Il épousa, en 1562, Gabrielle de Chalmazel, fille de Claude de Chalmazel, conseiller et chambellan du roi, capitaine des gardes et maître des eaux et forêts du bailliage de Compiègne. Gilbert de Gibertès testa, le 13 juillet 1580, et mourut avant le 23 août de la même année, laissant cinq enfants : 1° Claude, qui continua la lignée; 2° Antoine, reçu chanoine, comte de Lyon en 1579; 3° Gilberte, mariée en 1588, à Fulcran de la Vaissière-Cantoinet; 4° Anne, qui épousa Emmanuel d'Orsy, seigneur d'Ally; 5° autre Anne, légataire de son père en 1580, et dont le sort est ignoré.

Claude de Gibertès, chevalier, seigneur, baron de Gibertès, servit avec distinction, et le roi Louis XIII, alors sous la régence de Marie de Médicis, sa mère, lui écrivit

le 8 juin 1612, pour lui annoncer sa promotion dans l'ordre de Saint-Michel, dont il reçut les insignes des mains du sieur d'Allincourt, gouverneur général du Lyonnais. De son mariage avec Claude de Chapellu, qu'il avait épousée le 21 septembre 1585, vinrent : 1° Antoine de Gibertès, baron de Gibertès, de Cronce, d'Auvers, etc., marié en 1633 à Catherine de Langeac, dame du Crest, de laquelle il n'eut pas d'enfant, et sa succession passa en grande partie à Françoise de Gibertès, ci-après nommée; 2° Charles de Gibertès, seigneur de la Vigne et de Montrodat, du chef de sa mère, et père d'une fille unique qui se fit religieuse; 3° Françoise de Gibertès, mariée le 16 mai 1633, à Jacques de la Tour-d'Auvergne, fils de Martin de la Tour, seigneur de Murat-le-Quaire, laquelle succéda à son frère aîné dans la terre de Gibertès qui, de la maison de la Tour, passa dans une branche de la maison de Murat-Rochemaure; 4° Jeanne de Gibertès, épouse de Jean de Pons, seigneur de Lagrange.

Branche des seigneurs de Vissac. Cette branche a eu pour tige Guillaume de Gibertès, fils puîné de Guillaume V, seigneur de Gibertès et de Dauphine de la Roche. Il épousa, le 7 juin 1523, Olive de Treignac, fille de Louis de Treignac, écuyer, et de Jacqueline de Pontbriant. Jean Stuart, duc d'Albany, comte et gouverneur d'Auvergne, assista à son mariage et se rendit garant du paiement d'un legs de mille livres fait à la future par François de Pontbriant, son oncle maternel. La future reçut encore 600 livres que Magdeleine de la Tour-d'Auvergne, duchesse d'Urbin, lui avait léguées. Guillaume de Gibertès était

l'un des écuyers de Catherine de Médicis, épouse du Dauphin de France, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 2 juillet 1546. Ses enfants furent : 1° Jacques de Gibertès, qui suivra ; 2° Louise, mariée le 23 janvier 1553 à Jean de Beaufranchet, seigneur du lieu ; 3° Madeleine de Gibertès, qui épousa, le 28 décembre.... Guillaume de Bard, écuyer, seigneur du Crozet et de Fournial.

Jacques de Gibertès, seigneur de Vissac, succéda à son père en 1546. Le roi François I[er] le nomma capitaine de Mur-de-Barrès, le 28 juin de la même année ; le 7 juillet suivant, Henri, dauphin de France, le pourvut de l'office de châtelain de Clavières, et Charles IX, monté sur le trône, le confirma dans ses emplois le 28 février 1561. Jacques de Gibertès servit au camp de Marseille dans la compagnie du baron de Saint-Vidal, gouverneur du Velay, en 1577. Il avait épousé, en 1559, Antoinette de Rébé, fille de feu Jean, seigneur de Chevrières et de Chalençon, en Vivarais, de laquelle il eut : 1° Pierre, mort sans postérité ; 2° Jacques, reçu chevalier de Malte en 1582 ; 3° Philippe qui suit ; 4° Catherine, religieuse aux Chazes ; 5° Claire, épouse de Jacques de Bar, écuyer.

Philippe de Gibertès, écuyer, seigneur de Vissac, fut du parti de la ligue, et servit sous le duc de Nemours jusqu'à la fin des troubles. Il épousa, en 1593, Marguerite de la Roque-d'Azenières, et ne vivait plus le 24 avril 1616. Dix ans après cette date, c'est-à-dire le 5 septembre 1626, sa veuve, dûment autorisée, vendit à Louis du Cluzel et à Charles-Ignace de la Rochefou-

cault, les droits que ses enfants avaient à Vissac, à la Vialle et à Vissaguet. Le même jour elle céda tous ses droits à Claude, son fils aîné; les frères et sœurs de celui-ci furent : 1° Jacques, mort sans postérité; 2° Anne et Catherine, religieuses aux Chazes; 3° Jeanne et Gilberte, dont on ignore la destinée.

CLAUDE DE GIBERTÈS, fils aîné de Philippe, fut coseigneur de Vissac et seigneur de Beaune. Il épousa, le 30 novembre 1625, Claire de Carbonnel, fille de Charles, seigneur d'Eyris, et fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 12 juin 1668. Il laissa : 1° Pierre, qui suit; 2° François de Gibertès, d'abord chanoine-comte de Brioude, qui résigna ensuite en faveur de son frère cadet et qui habitait à la Gorce, paroisse des Arbres, près de Riom-ès-Montagnes, en 1666; on ignore s'il était marié; 3° Antoine de Gibertès, chanoine-comte de Brioude, après la résignation de son frère en 1650.

PIERRE DE GIBERTÈS fut marié, le 23 février 1659, à Marie Vallon, fille de Geraud Vallon et de Dauphine Giroux, demeurant au lieu de Saut, paroisse de Chassagne-sur-Mégemont. Il fut maintenu dans sa noblesse avec son père et ses frères, le 12 juin 1668, et testa le 8 novembre 1683, laissant : 1° Noël de Gibertès, qui lui succéda; 2° Pierre, mort sans postérité; 3° Anne et Marie de Gibertès, religieuses au Bon-Pasteur de Clermont.

NOEL DE GIBERTÈS, écuyer, seigneur de la Gouzou, né le 9 avril 1675, et baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de Chassagne-sur-Mégemont, épousa, par

contrat du 26 janvier 1707, Anne de Charbonnel, fille d'Itier de Charbonnel, écuyer, seigneur de Charbonnel, de la Gouzou, de Rochegude et du Bouchet. Les futurs reçurent la bénédiction nuptiale le 8 février suivant, dans l'église de Saurier, près de Champeix. Noël de Gibertès vivait encore en 1744, époque à laquelle il consentit une vente au profit de Balthazar de Pons, seigneur de Belestat. Il fut père de deux fils : 1° Etienne, qui suit : 2° Joseph, ecclésiastique.

Étienne de Gibertès, seigneur de Saint-Julien et de Saint-Priest, comte de Gibertès, baron de Cronce, reçut le jour le 16 avril 1714 et fut baptisé le même jour dans l'église de Saurier, sa paroisse. Il servit en qualité de cornette, puis en celle de lieutenant de cavalerie au régiment de Clermont-Prince, jusqu'en 1744 qu'il fut obligé de se retirer pour cause de santé. Il épousa, le 19 juin 1746, Claudine-Marie Carton-de-Méranges-des-Estivaux, fille de défunt Jacques de Carton de Méranges-des-Estivaux, seigneur du Lac, et de Marie du Puy. Etienne de Gibertès racheta, en 1769, de Claude François de Murat, marquis de Montfort-le-Rotrou, la terre de Gibertès, que ce dernier possédait du chef de Nicolas de Murat, son aïeul, époux de Marie de la Tour-d'Auvergne, dame de Gibertès. Il ne demeura du mariage d'Etienne de Gibertès avec Claudine-Marie Carton de Méranges, qu'un seul fils qui suit :

Pierre-Annet comte de Gibertès, baron de Cronce et d'Auvers, reçu page du roi en 1769, puis lieutenant de cavalerie, épousa, par contrat passé de l'agrément et

en présence de la famille royale à Versailles, le 6 avril 1779, Louise-Thérèse-Charlotte Le Mairat, fille de Louis-Charles Le Mairat, marquis de Bruyères-le-Châtel, président de la chambre des comptes, et de Marie-Thérèse Pecot de St-Maurice. Le comte de Gibertès eut l'honneur de monter dans les carrosses du roi le 26 avril 1779, et le 6 janvier 1782, sa femme fut présentée à la cour. Il racheta la terre d'Auvers de M. de Pons, le 12 mars 1784. Le comte de Gibertès n'avait pas d'enfants en 1784 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'argent.
(Voyez pl. 8, fig. 2.)

GILLET, seigneurs de Montagnaguet, de Brons, et d'Auriac, près de St-Flour. — Famille ancienne, originaire de St-Flour, où elle tenait déjà un rang honorable lorsqu'elle contribua de sa fortune à la construction d'une chapelle dans l'église des Jacobins, en 1434. Pierre Gillet, consul de la même ville, eut l'honneur de complimenter le roi Charles VII, à son entrée à St-Flour, le 14 mai 1437, et il est vraisemblable que c'est à son intervention que le monarque accorda à la ville plusieurs priviléges avantageux à ses habitants. Dans des temps moins reculés nous voyons la famille Gillet posséder la

(1) *La Chenaye-des-Bois*, édition in-4°, t. xiv, p. 237 et suiv.

seigneurie de Brons, paroisse de St Georges, et la terre d'Auriac, acquise du marquis de Simiane, assister à l'assemblée de la noblesse de St-Flour, et jouir de tous les priviléges attribués à cet ordre. Pierre Gillet, avocat au parlement de Paris, né le 30 septembre 1673, succéda à Balthazar Gillet, son père, dans la charge de conseiller-procureur du roi au bailliage de St-Flour, par lettres du 17 janvier 1695; mais comme il n'avait alors que vingt et un ans, il obtint préalablement, le 14 octobre 1694, des lettres de dispense. — En 1708, Balthazar Gillet occupait les fonctions de secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des aides de Clermont. — M. Gillet du Vernez fut nommé lieutenant-colonel dans le régiment de Rochechouart, le 30 mai 1734. — M. Gillet, chevalier de St-Louis, qui a servi dans l'armée de Condé et qui est mort en 1830, n'a laissé qu'un fils, M. Gillet d'Auriac, domicilié à Brons. Il a épousé en premières noces, le 11 mai 1830, Marie-Cornélie-Vitaline de Sartiges-de-Sourniac, morte en couches le 16 janvier 1833 (1).

ARMOIRIES. — Écartelées, aux 1er et 4e de gueules, à la croix tréflée d'argent; aux 2e et 3e d'azur, au lion d'argent.

(Voyez pl. 8, fig. 3.)

(1) *Dictionnaire du Cantal*, par M. de Ribier, p. 296.— *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. IV, p. 31.—*Chabrol*, p. 75, 715, 745.

de GIMEL, barons de Gimel, de Sarran, de Saint-Jal, de Paluel, seigneurs d'Ambur, de Chapdes, de la Rochebriant, de Montchauvel, d'Opme et autres lieux, en Limousin et en Auvergne. Maison de très-ancienne chevalerie de la province du Limousin. Elle tire son nom d'une terre située sur la rive droite de la Montane, à deux petites lieues de Tulle, et qui dans les temps anciens avait titre de vicomté; dans la suite elle n'eut plus que celui de baronnie. Cette terre était divisée en deux parties qui avaient chacune son château féodal, désignés par les surnoms de Château-Haut et Château-Bas de Gimel. L'un d'eux appartenait à la maison de son nom, l'autre aux seigneurs de Maumont, sans doute par suite de l'alliance de Marguerite, dite Peyronne de Gimel, avec Pierre de Maumont, vers 1290. Abon, Ameil et Guillaume de Gimel frères, souscrivirent une charte en faveur de l'abbaye d'Uzerches, vers l'an 1080. Hélie de Gimel fit un don à l'abbaye de Vigeois, par charte de 1111. Ranulfe, vicomte de Gimel, fut présent le 6 des calendes d'août 1126, à un accord conclu au château de Pompadour, entre Golfier de Lastours et l'évêque de Limoges. Renaud de Gimel se déclara volontairement vassal de Raymond II, vicomte de Turenne, le 26 janvier 1163, et lui rendit hommage en présence des principaux seigneurs du pays, le 7 février suivant. Pierre de Gimel, chevalier, était à la croisade en 1252; son écu figure aux galeries de Versailles. Guy de Gimel, aussi

chevalier, est rappelé comme défunt dans une transaction passée entre Hélis de Brezons, sa veuve, et Guillaume de Brezons, son frère, le 15 avril 1333, ainsi que dans un acte du 4 février 1345, par lequel Bertrand de Maumont, coseigneur de Gimel, accorda à la même Hélis de Brezons et à Guy de Gimel, son fils, l'autorisation d'établir une porte et passage libre près du château dudit Maumont. Bernard de Gimel, époux de Guillemette de la Chapoulie, dame de Sarran, près d'Egletons, transigea avec Geraud de Rochefort, au sujet de la succession d'Etienne de la Chapoulie, son beau-père, en février 1358. Guy de Gimel et Guillemette de la Chapoulie, sa mère, tinrent leurs assises au château de Sarran, en octobre 1365. Ce Guy épousa Jeanne de Maumont, le 24 mars 1371. Il reçut l'hommage de Guillaume Botier, à cause du manoir de la Boteyrie, le 15 mai 1388, et celui d'Hélène de Pleaux, dame de Puy-Aubert, ou Puy-Jaubert, le 14 novembre 1393. Jean de Gimel épousa, le 13 juillet 1399, Jeanne de Murat-de-*Cros*, fille d'Aymard-de-Murat et de Marie de Montclar. Jeanne de Murat paraît sous le seul nom de *Cros*, dans l'hommage que lui rendit Bernard Fabry, de la paroisse de Sarran, le 1er mars 1426. De ce mariage vinrent : Guillaume de Gimel, baron du lieu; Louis de Gimel, seigneur de Saint-Jal, en 1443; Jeanne de Gimel, mariée en 1439, à Jean de Noailles, baron de Montclar et de Chambres, et Blanche de Gimel, alliée en premières noces à Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, et remariée, en 1447, à Amaury de Montal, baron de la Roquebrou. Gabriel

de Gimel, baron du lieu, seigneur de Sarran de Chapdes et autres lieux en 1486, rendit hommage au vicomte de Ventadour, pour la seigneurie de Sarran, le 26 avril 1490. Il avait épousé Marguerite de Lastic, fille de Pons et sœur de Louis de Lastic, avec lequel elle transigea le 11 juillet 1501. Aymar de Gimel renouvela l'hommage de Sarran à Gilbert de Levis, comte de Ventadour, le 6 mai 1513, et il accorda lui-même une investiture à Guy Lacase, le 28 mai 1530. Claude de Gimel, François et Antoine de Gimel, furent successivement seigneurs de Chapdes, d'Opme, d'Ambur, des Girauds, de la Rochebriant et de Truffiac, pour lesquelles terres ils rendirent hommage en 1540, 1543, 1588, 1684. Le dernier fut condamné, sans doute par défaut, à 500 livres d'amende, lors des recherches de 1666, et après lui on ne trouve plus en Auvergne que Anne de Gimel, épouse de Jean de Villelume, seigneur de la Villadière-Truffiac, paroisse de Sauvagnat, dame en partie de la terre des Girauds en 1670 et 1684. La branche des barons de Gimel et de Sarran, s'est éteinte vers l'an 1600, en la personne de Gasparde de Gimel, épouse d'Antoine de Lavaur, dont la succession passa dans la maison de Lentilhac, par alliance de Matheline de Lavaur avec François de Lentilhac, le 25 octobre 1625. Il paraît que d'autres rameaux ont subsisté postérieurement, car on trouve Claude et Pierre de Gimel père et fils, seigneurs d'Albonne, en Lyonnais, lesquels firent foi-hommage au roi à cause de cette terre en 1693, 1717, 1720 et 1734. M. de Gimel-de-Lespinat fut convoqué à l'assem-

blée du bas Limonsin en 1789, et Guy, comte de Gimel, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, mort dans l'émigration, a laissé de Marie-Anne Walsh, qu'il avait épousée le 9 novembre 1765, deux filles : 1° Anna de Gimel, mariée au comte de Montanet, et Laure de Gimel, chanoinesse-comtesse à Ratisbonne en Bavière. Outre les alliances déjà mentionnées, la maison de Gimel en a contracté d'autres avec celles de Gontaud, d'Abzac, d'Hérail, de Nozières, de St-Quentin-Beaufort, de Giou, etc., etc.

ARMOIRIES : Burelé d'argent et d'azur de six pièces; à la bande de gueules brochante. Voyez pl. 8, fig. 4.)

DE GIOU ou GIOUX (Comptours), seigneurs de Giou, de Mialet, Rignac, et coseigneurs de Montclar, en haute Auvergne. — Cette famille, que les armoiries et la qualification de comptours désignent comme étant une branche de la maison d'Apchon, avait pris le surnom de Giou, d'une terre située près de Riom-ez-Montagnes. Guillaume, comptour de Giou, transigea, le lundi après la fête de Saint-Jean-Baptiste, 1291, avec Étienne de La Tour, tuteur de Pierre de Marlat et de Clarmonde Comptour, sa femme, mineurs, au sujet de la succession d'Armand Comptour, oncle dudit Guillaume et de ladite Clarmonde. Guillaume Comptour de Giou épousa Alix de Roussillon, dame de Roussillon, près de Champs, laquelle étant veuve, rendit hommage au seigneur de

Tinières, en 1318 et 1329.—Bernard Comptour-de-Giou, l'un de ses descendants, fut marié, vers l'an 1400, à Antoinette de Bosredon, fille de Geraud de Bosredon, dit le Camus, seigneur de Bosredon et coseigneur de Montclar, en haute Auvergne, le même qui assista au mariage de Robert, dauphin d'Auvergne, avec Catherine de Veauce, en 1390, et qui accorda une investiture à un particulier du lieu de Mainterolles, près de Montclar, le 28 octobre 1396. Antoinette de Bosredon était veuve en 1430, et elle avait eu de son mari un fils qui suit, et une fille nommée Alixent, mariée à Pierre de Crotes ou Croptes, ci-après mentionnés. — Bernard Comptour-de-Giou, deuxième du nom, agissant comme fondé de pouvoirs d'Antoinette de Bosredon, sa mère, assigna, par acte du mois de décembre 1452, à Pierre de Tournemire, époux d'Isabelle de Crotes, fille de Pierre de Crotes et d'Alixent Comptour, certaines rentes sur le lieu de Montclar, et ce, pour complément de dot promise à la susdite Alixent Comptour. Bernard Comptour-de-Giou fut compris à l'Armorial de 1450, contribua, avec Guillaume de Montclar, Jean de Noailles et Georges de Bort, tous coseigneurs de Montclar et d'Anglars, à la restauration de la grosse tour de Montclar, en 1467. Il réclamait contre les mêmes coseigneurs, en 1478, le droit d'exercer la haute justice dans le bourg d'Anglars, droit que Geraud Comptour-de-Giou poursuivait encore en 1485. Cette famille parait s'être éteinte en la personne de Léone Comptour, mariée avant 1519, à Pierre de la Rochebriant, seigneur de Chauvance, qui céda, la sus-

dite année, ses droits sur Anglars et Montclar, au seigneur de Valens (1).

ARMOIRIES. — D'or, semé de fleurs de lis d'azur; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or et d'un lambel de gueules brochant (2).
(Voyez pl. 8, fig. 5.)

DE GIOU ou DE GIOUX, seigneurs barons de Giou-de-Mamou, de Falcimagne, de Saint-Etienne, de Caylus et de Joussat, près d'Aurillac. — Maison d'ancienne chevalerie, illustrée dans la carrière des armes. Elle tirait son nom d'un château féodal situé à une lieue à l'est de la ville d'Aurillac. — Hugues de Giou, seigneur de Mamou, vivait en 1280. — Jacques de Giou, seigneur de Mamou, fut inscrit à l'Armorial de 1450. — Claude de Giou, chevalier de St-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Carlat, se signala à la défense de Rhodes où il fut tué en 1480. — Pierre de Giou, son petit neveu, général des galères de l'ordre de Malte, s'immortalisa à la défense de cette place assiégée par Soliman, empereur des Turcs, en 1565. Il devint grand-maréchal de l'ordre, et deux fois ambassadeur du grand-maître auprès du roi de France. — Autre Pierre de Giou, chevalier, seigneur

(1) *D. Coll.* — *Armorial de* 1450, p. 94. — *Titres originaux.* — *Inventaire de Madic*, p. 149, 150.
(2) *Armorial de* 1450, p. 71, 94.

de Giou-de-Mamou, épousa vers 1470, Marguerite de Scorailles, fille de Louis de Scorailles, seigneur de Scorailles et de Roussille, et de Louise de Dienne. La postérité de ce seigneur, divisée en deux branches, a constamment suivi la carrière des armes.

La première de ces branches, celle des seigneurs de Giou-de-Mamou, alliée aux maisons de Gimel, de Langeac, de Dufort, d'Anglars-Saint-Victour, d'Anjony, de Malras, de Moustoulat et de la Roque-Montal, était représentée, en 1666, par Jacques de Giou, gentilhomme de la chambre du roi et de la fauconnerie de S. M. Louis XIII, auquel il avait rendu de grands services pendant les guerres du Languedoc et de la Rochelle, et qui plus tard avait commandé une partie de la noblesse d'Auvergne au ban de 1635. C'est en sa faveur que la châtellenie de Giou fut érigée en baronnie, par lettres du mois de février 1633, enregistrées l'année suivante au Parlement et à la Cour des comptes. Il avait épousé, le 16 avril 1627, Marie de Murat, fille de Christophe de Murat-Saint-Genest et de Jacqueline Le Grand, de laquelle il eut deux filles mariées dans les maisons de Bellenave et de La Chenaye.

Levy, ou plutôt Louis de Giou, chef de la seconde branche, dite de Caylus, fut écuyer de la princesse de Navarre, duchesse d'Albret, sœur de Henri IV, et gouverneur de Calvinet. Il eut la gloire de battre le duc de Joyeuse dans les plaines de Montaudran, en Languedoc, ce qui lui valut une lettre flatteuse du roi. Il testa le 20 janvier 1622, laissant d'Anne-Marie de Plas : Jacques de

de Giou, maintenu dans sa noblesse en 1666, avec plusieurs fils dont les descendants fournirent de nouvelles preuves pour des admissions à St-Cyr, aux pages du roi et à l'école militaire en 1707, 1714 et 1769 (1).

ARMOIRIES. — D'argent, à trois tourteaux de gueules.
(Voyez pl. 8, fig. 6.)

GIRARD, seigneurs de Ste-Radegonde, de la Tour-Vidal, de la Prugne, de la Richerie, de St-Pons, de Montrodez, de Barses, de Combaude, et barons de Rochefort. — Famille anoblie en la personne de Pierre Girard, par lettres de Henri III, du mois de février 1583, confirmées par Henri IV le 16 février 1598, en considération de ce qu'il avait servi en qualité de maître d'hôtel sous quatre rois successivement. Sa descendance, divisée en plusieurs rameaux, comptait avant 1666, un secrétaire du roi devenu conseiller d'état, décédé avec le brevet de secrétaire d'état; trois maîtres d'hôtel de leur majesté; un chevalier de l'ordre de Saint-Michel; un gentilhomme ordinaire de la Chambre; deux receveurs généraux des finances à Riom; un maréchal-de-camp gouverneur de la ville de Saint-Denis, et plusieurs autres officiers de divers grades. Parmi les alliances connues

(1) *Preuves de* 1666. — *D. Coll.* — *Audigier*, t. I, p. 351; t. III, p. 175. — *De Courcelles*, in-8°, t. III, p. 246.

de la famille Girard, on remarque les noms de Forget, du Floquet, du Fayet, d'Arnaud, de Poisson, de Lespinay, de Verton, de Foucault-du-Dognon, de Mauvisière-Castelnau, de St-Aignan, de Paris, de Rousseau, de Faultray, etc., etc.

ARMOIRIES.—Coupé : au 1er de gueules, à la fasce d'or accompagnée de six besants de même ; au 2e d'or, au lion de sable.
(Voyez pl. 8, fig. 7.)

GIRARD. — Autre famille de la ville de Riom, anoblie en la personne de Guillaume Girard, en 1354 (1).

DE GIRONDE, seigneurs de Gironde, de Bégoule, de Chalinargues, de Monteil, de Buron, de Neyronde, de Châteauneuf et de la Bastide. — D'après les généalogistes les plus estimés, entre autres le père Simplicien, Clabaud, Chérin et de Courcelles, la maison de Gironde, l'une des plus antiques de la Guienne, avait pris son nom d'une ancienne baronnie située au confluent du Dropt et de la Garonne, près de la Réole, terre qu'elle possédait dès le Xe siècle, et qui passa par alliance de 1318, dans la maison d'Albret. De la branche des barons, puis marquis de Montclera en Quercy, formée en 1230 par Guillaume

(1) *Dictionnaire des anoblissements*, t. II, p. 92.

de Gironde, fils puîné d'Arnaud II, baron de Gironde, sont sorties douze autres branches qui toutes ont tenu un rang très-distingué parmi la noblesse du Quercy, du Périgord, du Languedoc et de l'Auvergne. Arnaud de Gironde, Bertrand de Tournemire et Raimond de Chaluz étaient ensemble à la croisade en 1250, ainsi que l'atteste un titre d'emprunt par eux souscrit à Acre, sous la caution d'Alphonse de France, comte de Poitiers et de Toulouse. Cette maison compte deux grands échansons de la cour, des chambellans et gentilshommes ordinaires de la chambre de nos rois, des chevaliers de Saint-Michel, des capitaines de cinquante et de cent hommes d'armes, des généraux et officiers supérieurs décorés de l'ordre de St-Louis, des gouverneurs de places, des chevaliers et dignitaires de l'ordre de Malte, et elle a obtenu les honneurs de la cour en 1779, sur preuves faites au cabinet du Saint-Esprit.

La branche établie en Auvergne a eu pour tige Pierre de Gironde, fils puîné de Guillaume, seigneur de Thédirac en Quercy, et petit-fils d'Arnaud II, baron de Gironde en Guienne. On lui donne pour femme Aigline de Rochefort en 1275. Il fit bâtir sur les possessions de cette dame, dans la paroisse de Molèdes, près de Massiac, un château auquel il donna le nom de Gironde, en souvenir de celui qui avait été le berceau de sa famille. Il en rendit hommage au sire de Mercœur, en 1291, hommage que sa veuve et ses descendants renouvelèrent successivement savoir : Jean de Gironde en 1311 et 1322; Pierre II, en 1339; Pierre III, en 1393; Jean II, en 1413;

Louis de Gironde, en 1493. Ce dernier fut père de Tristan de Gironde, marié le 12 février 1502, à Catherine de Montservier, lequel renouvela l'hommage au baron de Mercœur, le 12 juin 1535. Il laissa François de Gironde, seigneur de Gironde, de Bégoule, de la Bastide et autres lieux, qui servit au ban de 1542, 1543 et 1557. De son mariage, contracté le 4 juin 1531, avec Jeanne de Saint-Paul, naquit, entre autres enfants, Antoine de Gironde, chevalier de l'ordre du roi, conseiller et premier maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis, qui, en considération de ses services, obtint du roi Charles IX, le 6 avril 1572, la concession d'un manteau doublé d'hermine et frangé, à placer derrière l'écusson de ses armes. Il avait épousé, par contrat du 19 juin 1571, Louise du Lac, dame du Monteil. De cette union vint Charles de Gironde, seigneur du Monteil. Celui-ci céda la terre de Gironde à Louise, sa sœur, qui la porta en dot à son second mari, Etienne d'Apchier, le 3 septembre 1604. Charles de Gironde fut maître d'hôtel de la reine Marguerite de Valois, testa le 4 janvier 1629 et fut inhumé dans l'église de Saint-André-de-Busséol. Anne de Marillac, qu'il avait épousée le 16 décembre 1618, lui donna plusieurs fils, dont un seul continua la postérité; ce fut Jacques-Louis de Gironde. Il servit d'abord comme volontaire et puis comme capitaine au régiment de la Ferté. M. de Fortia, intendant d'Auvergne et commissaire du roi, le maintint dans sa noblesse le 7 août 1666. Il s'était allié, le 25 février 1648, avec Louise Jabaud, dame de Chaumes en Bourbonnais, de laquelle il eut,

entre autres enfants, Alexandre de Gironde, baron de Buron, seigneur du Monteil, de Neyronde et autres places, marié le 29 février 1688 avec Marie-Henriette d'Assé, de la province du Maine, qui le rendit père d'un fils et de quatre filles. Le fils fut André de Gironde, comte de Buron, vicomte d'Embrief, seigneur d'Escury et de Neyronde, pourvu, le 28 mai 1731, de la charge de grand échanson de France, et peu après de celle de lieutenant-général au gouvernement de l'Isle-de-France, dont il se démit en faveur de son fils en 1757. Il laissa d'Anne-Antoinette de Boistel, fille d'un conseiller au parlement de Paris, six enfants, trois fils et trois filles. Deux des fils furent chevaliers de Malte. L'aîné, Marie-Louis-Victor-Amédée, qualifié marquis de Gironde, comte de Buron, lieutenant-général de l'Isle-de-France après son père, épousa, le 18 juin 1757, Adélaïde-Geneviève-Marguerite d'Assé, sa parente, de laquelle il n'a eu qu'un fils unique décédé au berceau. Après sa mort, arrivée en 1777, la terre de Buron passa à MM. d'Assé, ses héritiers, qui la vendirent à la famille de Verdonnet. (Voyez *Bégoule.*)

Des nombreuses branches de la maison de Gironde, il ne subsiste plus que celles de la Giscardie et de Montcorneil, dans les provinces méridionales (1). Outre les alliances déjà mentionnées, la branche établie en Auvergne en comptait d'autres avec les maisons de Cusse,

(1) *Histoire héraldique des Pairs*, par M. de Courcelles, t. X.

de Langeac, de Vassalieu, de Ruysselet *alias* Rochefort, de Molen-la-Vernède, d'Autier-Villemontée, d'Apchier, de Bellin, de Roussel, de Mars d'Isserpens et de Chabannes-Curton. Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, cette branche a porté les armes que nous donnons ici; plus tard elle a repris l'écartelé de Gironde et de Toulouse que portaient les branches du midi.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois étoiles d'argent; à la colombe (ou *Gerfaut*) essorante de même, surmontant l'étoile de la pointe.

(Voyez pl. 8, fig. 8.)

GIROT DE L'ANGLADE, famille anoblie en la personne de M. Henri-Joseph Girot, chevalier de la Légion d'honneur, nommé baron par lettres du roi Charles X, datées du 13 juin 1827.

M. Henri-Joseph Girot de l'Anglade, né à Issoire le 16 novembre 1782, fut nommé en 1808, conseiller auditeur à la cour royale de Riom; en 1810, auditeur au conseil d'état, et en 1811, sous-préfet de l'arrondissement de Clermont-Ferrand, d'où il passa, en 1813, à la sous-préfecture de Mortagne (Orne). En 1814 M. Girot revint à la sous-préfecture de Clermont-Ferrand, puis en 1817 il fut nommé à celle de St-Gaudens, et en 1818 à celle d'Issoire. En 1826 il devint administrateur des octrois de Paris. En 1831 les électeurs de l'arrondissement d'Issoire le nommèrent membre de la

Chambre des Députés, et en 1845 le Roi l'éleva à la dignité de pair de France, par ordonnance du 14 août.

M. Girot a épousé en premières noces Mlle Favard de l'Anglade, de laquelle il n'eut pas d'enfant. Un second mariage lui a donné un fils et une fille.

ARMOIRIES.—D'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de gueules et accompagné, à dextre, d'un croissant d'argent traversé d'une épée de même, à sénestre d'une merlette de même, et en pointe d'une tête de cheval aussi d'argent.

(Voyez pl. 8, fig. 9.)

DE GISCARD ou GISCARS. — Maison d'ancienne chevalerie du Quercy, momentanément possessionnée dans la haute Auvergne à la fin du XVIe siècle, voici comment. Louis de Saint-Christophe, seigneur du bourg du même nom, près de Pleaux, n'ayant laissé qu'une fille unique, Catherine de Saint-Christophe, elle épousa vers l'an 1469, Christophe d'Albars, seigneur de Clavières et de Saint-Cirgues-de-Malbert, près d'Aurillac, auquel elle apporta les biens de sa maison. De cette union naquirent deux fils morts sans postérité, et une fille nommée Antoinette d'Albars, mariée à Michel de Guirbault ou Gribault, écuyer. Ceux-ci laissèrent Guy de Gribault, qui eut de Catherine de Lentilhac, Gilberte de Gribault, dame de Clavières, de Saint-Cirgues-de-Malbert et de

Saint-Christophe, alliée, avant 1591, avec Gabriel de Giscards, baron de Thédirac, seigneur de la Giscardie, de Cavagnac et de Mesels, en Quercy, dont une fille ou petite-fille, dame des terres sus-mentionnées, les porta en mariage dans la famille de Prallat, d'où elles passèrent, également par alliances, dans les maisons de Jugeals, de Veilhan et de Vigier-de-Prades, qui en jouissaient en 1630 (1).

ARMOIRIES. — Écartelées, aux 1er et 4e de gueules, au levrier courant d'argent; aux 2e et 3e d'or, au cor de chasse de gueules.

(Voyez pl. 9, fig. 1re.)

DE GLAVENAS, voyez *Pollalion* (*De*), baron de Glavenas.

DE LA GLEIOLE, ou DE LA GLEISOLE. — Béranger de la Gleïole, damoiseau, coseigneur du château d'Avalon, *alias* de Valon, relevant en fief de Pierrefort, et en arrière-fief de la vicomté de Carlat, rendit hommage au comte de Rhodez, vicomte de Carlat, en 1267

(1) *Manuscrit de Deluguet*, p. 63, 64, 65. — *Généalogie de la maison de Lentilhac*, au VIIIe volume des *Archives de la Noblesse*, par Lainé.

et en 1300. A ce dernier acte furent présents : Guillaume, vicomte de Murat, Guillaume de Turlande, et Robert d'Oradour, tous chevaliers. Léone de la Tour, veuve de Béranger de la Gleïole et tutrice des enfants d'Aldebert de la Gleïole, chevalier, avait aliéné des rentes assises sur la paroisse de Cussac, à Barthole Jaquet, marchand à Mur-de-Barrès, qui en fit foi-hommage au vicomte de Carlat en 1368. On est fondé à supposer que ce nom de la Gleïole, dans lequel il faudrait peut-être voir celui de la Guiole, n'était qu'un surnom, et que ceux qui le portaient étaient des descendants de Hugues de Carlat, comte de Rhodez, et de Bertrande ou Béatrix d'Avalon, que les uns lui donnent pour femme et d'autres pour maîtresse, et que tous disent, par erreur, issue des comtes d'Avalon en Bourgogne. (Voyez *Avalon.*) (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GODET ou GOUDET. Lambert, seigneur de Godet, chevalier, assista au traité de mariage de Louise de la Tour-d'Auvergne avec Pons de Montlaur, du Vivarais, le 20 octobre 1387. Marquise de Godet, fille de Lambert de Godet et d'Alix de Tournon, a épousé avant 1399, Hugues, dauphin d'Auvergne. Elle était alors veuve de

(1) *Noms féodaux*, p. 45, 476, 533. — *Audigier*, t. III, p. 58 et suivantes. — *Echo du Cantal* du 25 janvier 1840. — *Art de vérifier les dates*, édition de 1770, p. 545.

Jean d'Aigrefeuille, chevalier (1). Jean de Godet était chanoine-comte de Brioude de 1498 à 1513, et Antonia de Goudet fut mariée vers l'an 1500 à Faucon de Charbonnel. Le seigneur du Goudet fut convoqué au ban de 1543. — Il a existé d'autres familles de Godet en Champagne et en Normandie.

ARMOIRIES. — Inconnues.

GOLBRAN, ou GOLEBRAN, peut-être GALLEBRUN (2). D. Coll. cite plusieurs membres d'une famille de ce nom, tous décorés du titre de chevalier et de celui de damoiseau. Tels furent Vesian et Guillaume Golbran, en 1249 et 1274; Geraud Golebran, en 1281, Guillaume Golbran; IIe du nom, coseigneur de Tournemire, en 1298 (3), et enfin, Geraud II, damoiseau, en 1350. Ces renseignements étant les seuls que nous connaissions sur cette famille, il nous est impossible d'indiquer son berceau et même sa résidence en Auvergne.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Baluze*, t. I, p. 191, t. II, p. 342.

(2) On trouve des traces du nom de Gallebram et de Gallebrun, en Bourbonnais, en Anjou, et dans la Marche. Pierre Gallebram, chevalier, fit un échange de rentes avec un bourgeois de la ville de Moulins, en 1359. Geoffroi Gallebrun était possessionné près de Saumur en 1454, et Louise Gallebrun, dame de Jarnages, dans la Marche, vivait en 1506. (*Noms féodaux*, p. 448, 512, 791).

(3) Il existe plusieurs seigneuries de Tournemire, en Auvergne, en Rouergue, en Gascogne.

DE GOLFIER ou GOLPHIER. — Famille originaire du pays de Combrailles et très-ancienne. Ameil Golfier et son frère sont mentionnés dans l'acte de partage de ce pays en 1249. Amblard de Golfier ou Golfer, damoiseau, seigneur de Martillat, vivait en 1300, et Marguerite Golfier, sa fille, en 1321. — Bernard *de Vic* se qualifiait sire de Golfier en 1333; Amblard Golfier, ou Golphier, IIe du nom, vassal de Montredon, fut inscrit à l'Armorial de 1450; Pierre Golfier ou Golphier est mentionné dans un acte de 1484; Mathieu Golfier ou Golfer, était coseigneur de Bourrassol en 1540; François Golfier, prieur de Notre-Dame-de-Bon-Secours au diocèse de Châlons, et Françoise de Golfier, sa nièce, possédaient la seigneurie de Barses, paroisse de Saint-Priest-des-Champs, en 1669, 1676, 1716 et 1723 (1).

ARMOIRIES. — D'argent à la bande fuselée d'azur.
(Voyez pl. 9, fig. 2.)

DE GONDÈCHE. — D. Coll cite comme vivant en 1298, Rigal de Gondèche, écuyer, des environs de Tournemire.

ARMOIRIES. — Inconnues.

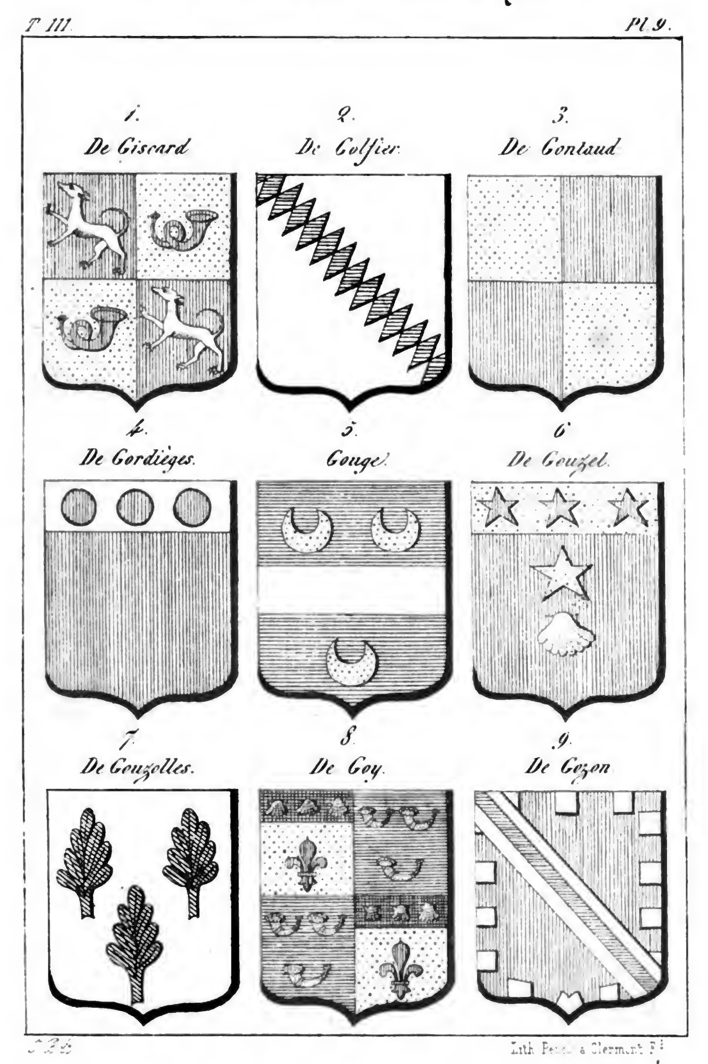
(1) *D. Coll. — Baluze. — Noms féodaux.*

DE GONTAUD ou GONTAUT-BIRON. — C'est l'une des plus considérables et des plus illustres maisons de France, originaire de la Guienne, où elle florissait dès le XIIe siècle. Elle doit son éclat à la profession des armes. Outre un grand nombre de gouverneurs, de sénéchaux, de capitaines de cent hommes d'armes, la plupart décorés de l'ordre du roi, elle a produit quatre maréchaux et un amiral de France, six chevaliers du Saint-Esprit, onze lieutenants-généraux, huit maréchaux-de-camp et un lieutenant-général des armées navales; elle a aussi donné plusieurs prélats distingués à l'église, des conseillers d'état, des ambassadeurs de nos rois dans presque toutes les cours de l'Europe.

Brandélis de Gontaut, chevalier, seigneur de Bruzac, troisième fils de Gaston VI, baron de Biron et de Catherine de Salignac, épousa, le 18 janvier 1499, Antoinette de Tournemire, fille aînée de Guy de Tournemire, seigneur de la Peyre-en-Jordanne, et d'Agnès de la Roque. De cette union ne vint qu'un fils, Nicolas, dit Colart de Gontaut, mort peu de temps après sa mère, en 1500 ou 1501, et Brandélis se remaria à Anne Ricard de Gourdon-Genouillac, en Quercy.

Vers le même temps, Jean de Gontaut, baron de Biron, neveu de Brandélis, acheta de la maison d'Urfé, les baronnies d'Aurillac, de Conros et de la Bastide, qu'il posséda jusqu'à sa mort; mais alors Armand de Gontaut-Biron, son fils, maréchal de France, les revendit

Nobiliaire d'Auvergne.



Lith. Pér... à Clermont F.

à Rigaud de Saint-Martial, puîné de Drugeac, vers 1560.

Lors des guerres exterminatrices entre la France et l'Angleterre, aux XIVe et XVe siècles, la maison de Gontaut, divisée d'intérêts et d'affections, fournit aux deux partis de vaillants capitaines; plusieurs servirent la France avec une grande distinction, d'autres suivirent le drapeau de l'Angleterre, et parmi ces derniers se trouvaient les Gontaut, seigneurs de Badefol, près de Sarlat, dont l'Auvergne eut à souffrir de nombreuses déprédations. Mandonnet de Badefol se saisit deux fois du château de Miramont, près de Mauriac, en 1357 et 1374, et cette dernière fois il n'en sortit que moyennant composition. Après le combat de Brignais, près de Lyon, perdu par Jacques de Bourbon, comte de la Marche, contre les grandes compagnies, le 2 avril 1362, Seguin de Badefol, commandant un corps de 3,000 hommes, se porta sur le Forez et l'Auvergne, enleva Brioude par escalade, s'y fortifia et s'y maintint plus d'un an, faisant des courses jusqu'au Puy, à Issoire, à Clermont et à Riom; et lorsqu'il eut ruiné le pays, il en partit en vertu d'un traité conclu avec le duc de Berry et les états d'Auvergne, emmenant en Gascogne tout ce qu'il avait pris, ainsi que de riches trésors. Hélie de Gontaut-Badefol, fils du précédent, traita de la reddition de Turlande, près de Pierrefort, et de plusieurs autres places en Auvergne et en Rouergue, le 1er mai 1388, et jura que pendant un an il ne serait fait aucun tort aux habitants de l'Auvergne, du Rouergue, de Toulouse, de Carcassonne et de Beaucaire. Ses descendants, devenus seigneurs de Hautefort, en adop-

térent le nom, qu'ils illustrèrent. Cette branche de la maison de Gontaut s'est éteinte vers le milieu du dernier siècle ; mais celle des marquis de Biron subsiste toujours, représentée par Armand-Louis-Charles de Gontaut-Biron, nommé pair de France le 17 août 1815, et par Aimé-Charles-Zacharie, comte de Gontaut-Biron, son frère. Ils ont l'un et l'autre nombreuse postérité.

ARMOIRIES. — Écartelées d'or et de gueules.
(Voyez pl. 9, fig. 3.)

DE GORCE, de GORSES ou DE LA GORCE, seigneurs de Gorses, d'Aubepeyre, de Lescure, de Clauzades, Thérondels et autres lieux, en Auvergne et en Rouergue. — Il a existé dans les dépendances de la commune de Bredon, près de Murat, un château et fief appelé Gorce, ou Gorses, berceau d'une famille du même nom, qui semble se confondre avec celle de Gasc, seigneurs des mêmes lieux. Armand de Gorses-d'Aubepeyre fut témoin d'un acte de fondation de prières faite au prieuré de Bredon, par Pierre III, vicomte de Murat, au mois de mars 1240. Jean de Gorses, damoiseau, vivait en 1309 et 1320. Vient ensuite Guillaume de Gasc (*Vascon*) qui prenait indifféremment les noms de Gorses et de Gasc, et qui se qualifiait seigneur de Gorces, de Lescure-sous-Vigouroux, en Auvergne ; de Clauzades et autres lieux, paroisse de Thérondels en Rouergue. Ce fut lui, suivant D. Coll, qui donna le nom de Gorses à sa maison du Rouergue ; il vivait en 1326, 1327, 1344, 1352 (Voyez

Gas, *Gorses* et *Vasron*). Pierre de Gorses, coseigneur de Talhac, sans doute par suite d'une alliance avec la maison de ce nom, fut père d'Arnaud, ou Artaud de Gorses, allié avant 1465 à Antoinette de Tourzel d'Alègre, et vraisemblablement aussi de Catherine dame de Gorses, mariée à Guillaume de Cluzes ou Cluzel, capitaine de Murat, et maître des eaux et forêts de cette vicomté en 1450; elle était veuve en 1486. On trouve ensuite un Tristan de Gorses, seigneur du lieu, dont la veuve, Gabrielle de Comblat, fut maintenue dans sa noblesse en 1656 ou 1666; mais on ignore son ascendance : on sait seulement que sa succession passa par alliances dans les maisons de Prallat et de Cabanes-Comblat, qui rendirent successivement hommage du château et de la seigneurie de Gorses, paroisse de Bredon, en 1669, 1684 et 1724 (1). Il a existé plusieurs autres familles de Gorce et de la Gorce, en Languedoc, Vivarais et Forez.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GORDIÈGES, à présent GOURDIÈGES. — La seigneurie de ce nom, aujourd'hui chef-lieu de commune du canton de Pierrefort, fut le berceau d'une famille d'ancienne noblesse, à laquelle appartenaient les seigneurs suivants : Bertrand de Gordièges (Gordeïa), qui par acte de 1338, se reconnut vassal du vicomte de

(1) *Noms féodaux*, p. 205, 309, 775. — *D. Coll.* — *Chabrol*, p. 575.

Carlat, et promit de lui rendre hommage; Jean et autre Jean de Gordièges, chanoine-comte de Brioude, en 1394 et 1489. Jean de Gordièges, seigneur de Gabriac, en Rouergue, aliéna à Guy de Bénavent, seigneur de Mels, certaines rentes assises sur le village de la Barthe, paroisse de Rueyre, près de Mur-de-Barrès en 1462. Georges de Gordièges, seigneur de Gabriac, époux d'Isabeau de Cayrac, fut père d'Amblard de Gordièges, marié à Catherine de la Valette et aïeul de Pierre de Gordièges, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint-Gilles, en 1547. Antoine de Gordièges-Gabriac, assista avec André de Cayrac et Guyon de Barriac, au mariage d'Antoine de Ribier, seigneur de Lavaur, avec Jeanne de Fontanges, sœur du seigneur de Palmont et de Cropières, le 11 octobre 1562. Vers le même temps vivait Marie de Gordièges, femme de Pons de Tilhet, baron d'Orgueil et de Mauron, en Quercy, et Marguerite de Gordièges, épouse de Guyon de la Vaissière, seigneur de la Vaissière, du Mas et de la Borie, paroisse de Raulhac, près de Maurs. D'après l'*Indicateur nobiliaire* publié par d'Hozier, en 1818, une famille de Gourdièges existait encore en Languedoc avant la révolution de 1789. —La seigneurie de Gourdièges, sortie de cette famille, on ne sait à quelle époque, appartenait, en 1670, à René-Gaspard de la Croix, marquis de Castries, qui en rendit hommage au roi, *au nom de son épouse*, qui était alors Elisabeth de Bonzi, sœur du cardinal de Bonzi, originaire de Florence et archevêque de Narbonne ou de Toulouse, et grand aumônier de la reine. La maison de Castries vendit

Gourdièges à M. de Brugier du Ronchain, vers 1750. Les premiers seigneurs de Gourdièges portaient :

ARMOIRIES. — De gueules, au chef d'argent chargé de trois tourteaux de gueules.
(Voyez pl. 9, fig. 4.)

GOUGE de CHARPAGNE, seigneurs de Saint-Hérem, de Spirat, de Chaz et de Pérignat. — Maison originaire du Berry, de laquelle était Martin Gouge de Charpagne, lieutenant-général des finances du duc de Berry, conseiller de ce prince en 1402, évêque de Chartres en 1408, de Clermont en 1415, et élevé à la dignité de chancelier de France par lettres du 3 février 1421. Il prononça en cette qualité, la sentence du duc de Valentinois, le 1er juillet 1422; il fut destitué le 6 avril 1425, et rétabli le 6 août suivant, jusqu'au 8 novembre 1428. Il avait assisté à la donation du comté d'Evreux, faite par le roi Charles VII à Charles Stuart, connétable d'Écosse, le 15 mars 1426. Il mourut le 25 novembre 1444. Il avait eu pour frère Jean Gouge, trésorier du duc de Berry avant lui, lequel mourut en 1402. Celui-ci laissa : 1° Guillaume Gouge, maître-d'hôtel du roi, évêque de Poitiers en 1440; 2° Martin Gouge, père de Jean Gouge, IIe du nom, conseiller-clerc au parlement de Paris, archidiacre de Saint-Flour, doyen de Thouars et maître-d'hôtel du roi après l'élévation de Guillaume, son oncle, sur le siége épiscopal de Poitiers. Ce Jean Gouge testa le 20 septembre 1467, laissant héritière de tous ses biens Jeanne

Gouge, sa fille naturelle, mariée à Jean de la Prugne; 3° Jeanne Gouge, dame de Saint-Hérem, qui épousa, le 28 mai 1421, Jacques de Montmorin, seigneur d'Auzon, bailli de Saint-Pierre-le-Moutiers; 4° Marguerite Gouge, mariée la même année 1421, avec Jean de Langeac et de Brassac, chambellan de Charles VII, sénéchal d'Auvergne et de Beaucaire.

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois croissants d'or.
(Voyez pl. 9, fig. 5.)

GOUSTAVE; voyez *Coustave*.

DE GOUTELAS, seigneurs de Donazac, de Mentières, de Vaux et d'Aubax, vers Saugues et Saint-Flour. Jean de Goutelas fit foi-hommage au baron de Mercœur, en 1540; Quentin et Jacques de Goutelas furent convoqués au ban de 1543. Il est vraisemblable que cette famille était originaire du château du même nom, situé dans la paroisse de Marcoux, près du Lignon en Forez, et qu'elle n'était pas étrangère à Jean, Guillaume et Isabelle de *Gotoleuz*, possessionnés dans la même province en 1323 et 1342. Le château de Goutelas appartenait en 1780, à M. Ducros de Montmars (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *D. Coll.* — *Chabrol*, p. 689. — *Noms féodaux*, p. 480. — *Etat du Forez*, p. 80.

de GOUZEL, seigneurs de Ségur, de Saint-Saturnin, de Lavenal, de la Roche-Rousse, de Romaniargues et de Lauriat, élections de Saint-Flour et de Brioude. Famille anoblie par lettres du roi Henri III, de l'année 1581, en la personne de Gabriel de Gouzel ou Gouzet, sieur de Lavenal, fils de Jean Gouzel et d'Hélis de Chaumeil, en récompense de services militaires rendus sous les ordres de M. de Montmorin-Saint-Hérem, et principalement pour sa belle défense de la ville d'Allanche contre les protestants, en 1574. On doit supposer que lors de la recherche des faux nobles, ces lettres ne furent pas produites, ou bien qu'on ne les trouva pas en règle, puisque les divers membres de cette famille furent condamnés à des amendes plus ou moins fortes. Toutefois le rameau des seigneurs de Lauriat, paroisse de Beaumont, élection de Brioude, a été relevé de cette déchéance : il a fourni ses preuves pour l'École militaire en 1767. Charles de Gouzel, dit de Lauriat, était officier au régiment Royal-Comtois, de 1781 à 1790.

ARMOIRIES.—De gueules, à la coquille d'argent sommée d'une étoile d'or ; au chef de même, chargé de trois étoiles de gueules.

(Voyez pl. 9, fig. 6.)

de GOUZOLLES, seigneurs de Gouzolles et de la Roche. — Cette famille avait pris son nom d'une seigneurie située dans la commune de Peyrouse, près de Montaigu en Combraille. Elle fut inscrite à l'Armorial de 1450 et portait alors *de gueules, à trois feuilles d'or.* André de Gouzolles, écuyer, marié le 16 avril 1497, avec Marguerite de Combettes, fut le quatrième aïeul de Claude de Gouzolles, seigneur dudit lieu, maintenu dans sa noblesse en 1666. André de Gouzolles, IIe du nom, fut pourvu de la charge d'écuyer de l'écurie du roi Henri II, par lettres du 26 août 1552; Jean de Gouzolles servait en qualité de capitaine sous Louis XIII, et Pierre de Gouzolles, capitaine au régiment de Lorraine, fut l'un des premiers officiers décorés de l'ordre de Saint-Louis, après sa création en 1693. Gilbert de Gouzolles, seigneur du lieu, fit foi-hommage au roi en 1722.

ARMOIRIES. — D'argent, à trois feuilles de sinople.
(Voyez pl. 5, fig. 3.)

de GOY ou GOYS. — Pons de Goy, chevalier, seigneur de Ulmo (peut-être *Omme*), assista au contrat de mariage de Pons de Montlaur, avec Louise de la Tour-d'Auvergne, passé *au Puy* le 20 octobre 1387. — Nobles Louis et Jean de Goys père et fils, sieurs de Sansac,

diocèse du Puy, furent maintenus dans leur noblesse le 15 janvier 1671. Antoine-Louis de Goys de Mazeyrac, au diocèse du Puy, fournit ses preuves pour l'Ecole militaire le 9 février 1782.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GOY ou DE GOUY, famille qui, selon La Chenaye-des-Bois, serait originaire des Pays-Bas (1), et qui aurait donné plusieurs hauts baillis dans le Brabant, le Hainaut et les Flandres; des principaux officiers de la cour des ducs de Bourgogne; un ambassadeur au Traité d'Arras de 1482. Cette famille est attachée au service de France depuis trois siècles; elle s'est établie successivement dans les provinces du Languedoc (2), de l'Auvergne et du

(1) Cette assertion ne nous paraît pas fondée : d'abord parce que le nom de Gouy, connu dans les Pays-Bas, ne semble pas être le même que celui de Goy, et que d'ailleurs les armoiries n'offrent aucun rapport entre elles, car la maison de Gouy, aux Pays-Bas, porte : *d'argent, à l'aigle éployée de sable*. (Voyez l'*Armorial des familles nobles*, 1782, t. III, p. 152. — *Etrennes de la Noblesse*, 1776, p. 113 — *Dictionnaire de la Noblesse*, par de Courcelles, 1820, t. I, p. 301.) Nous croyons donc d'autant plus vraisemblable que la famille de Goy est originaire d'Auvergne, qu'il existait des bourgeois de même nom à Aigueperse en 1508. (Voyez les *Noms féodaux*, p. 484).

(2) La famille de Goys du Languedoc, ou plutôt du Velay, est connue dans le pays depuis 1387, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à celle indiquée par La Chenaye-des-Bois, porte : *d'or, au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lis d'argent*. (Voyez l'*Armorial historique de la noblesse*, par M. de Mileville, 1845, p. 114.

Bourbonnais, où elle s'est toujours noblement alliée, et subsistait en diverses branches à la fin du dernier siècle, entre autres, celles des de Goy d'Idogne, de Goy de Bégues et de Goy de Montel-de-Gelat, dont faisait partie Gilbert-François de Goy, admis à l'École militaire sur preuves faites par sa famille en 1773 et 1782, et décoré de la croix de l'ordre royal de Saint-Louis le 11 janvier 1801. Celui-ci a laissé deux fils. M. de Goy, écuyer de Madame la Dauphine en 1760, était de cette famille (1).

ARMOIRIES.—Écartelées aux 1er et 4e d'or, à la fleur de lis de gueules, au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent; aux 2e et 3e d'azur, à trois cors de chasse d'or virolés de même.

(Voyez pl. 9, fig. 8.)

GOYET. — Pierre Goyet, domicilié, près de Rochedagoux, fut convoqué au ban de 1543. Ce nom a quelque rapport avec celui d'Etienne Gohet ou Goët, seigneur de Rouffiac, chancelier et garde des sceaux du bailliage ducal des montagnes d'Auvergne, de 1428 à 1442. (Voyez *Gayet.*)

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GOZON. — Maison très-noble et très-ancienne, laquelle avait pris son nom d'un antique manoir, près de

(1) *La Chenaye-des-Bois*, in-8°, t. v, p. 240.

Saint-Affrique, en Rouergue, où naquit le célèbre Dieudonné de Gouzon, élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1346, et mort en 1354. On a débité sur ce grand-maître, qu'étant encore simple chevalier, il avait délivré l'île de Rhodes d'un énorme dragon, qui l'infectait par son souffle, et la dépeuplait par sa voracité. Ce conte est représenté sur de vieilles tapisseries, où l'on voit aussi les faits non moins romanesques de l'archevêque Turpin. — Des diverses branches que cette maison avait formées, deux sont éteintes : la première dans la maison de Montcalm, la seconde dans la maison de Corneillan; mais la troisième, celle des seigneurs d'Ays, en Quercy, subsistait, en 1766, suivant la généalogie qu'en a donnée l'abbé de la Veissière.—Etienne-Bompard de Gozon, frère du grand-maître, épousa, au XIVe siècle, Agnès de Talhac, dame de Montsuc, paroisse de Soulages, près de Saint-Flour, fille de Guillaume de Talhac, mort à la Terre-Sainte. (*Chabrol.*)

ARMOIRIES.— De gueules, à la bande d'argent chargée d'une cotice d'azur; à la bordure crénelée d'argent.

(Voyez pl. 9, fig. 9.)

LE GRAND, seigneur de Vousseyre, paroisse de Saint-Etienne-de-Chaumeil, près de Riom-ez-Montagnes. — Cette famille était représentée, en 1529 et 1561, par noble François Le Grand, écuyer, époux de noble Blanche d'Anglars, au nom de laquelle il fit foi-hommage à Jean

de Montclar-Montbrun, à cause des cens, rentes et autres droits qu'il possédait dans les lieux d'Augoules, Soleliadour, Bardolie et Craissac, situés dans la paroisse de Menet, et desquels était seigneur le susdit de Montclar, le 5 novembre 1561. — Jacques Le Grand, écuyer, peut-être frère du précédent, était capitaine du château de Crèvecœur, près de Saint-Martin-Valmeroux, en 1565.

ARMOIRIES. — Inconnues.

GRANDVAL, *voyez* PODEVIGNE.

DE LA GRANGE. — Ce nom est commun à plusieurs familles du Limousin, du Berry et du Bourbonnais. Geraud de la Grange, inscrit à l'Armorial de 1450, portait : *d'argent, au chef émanché de gueules, de quatre pointes.* (Voyez p. 10, fig. 1re). — Jean de la Grange, seigneur de Brousse, fut convoqué au ban de 1543 (1).

Gaspard de la Grange, seigneur du Montel, conseiller du roi, élu en l'élection de Riom, est compris dans l'*Armorial général de France*, t. II, cote A, p. 222. Ses armoiries sont *de sinople à la grange d'or.*

(1) *D. Coll. — Noms féodaux*, p. 486, 487.

LA GRANGE-D'AMBILLON, seigneurie située dans la paroisse de Saint-Remy-de-Chargnat, près de Nonette, et qui a long-temps appartenu à la maison de Pons.

GRANGES. — Terre considérable, près de Tauves; elle a successivement appartenu aux maisons d'Auvergne, de Beaufort-Turenne, de Ventadour, de Levis-Charlus et de la Croix-de-Castries.

GRANGIER, seigneurs d'Orcival, de Cordès, de la Tour-Vidal, de Vohangès, de Servières, de Pessat-Villeneuve, d'Angles haut et bas, de Saint-Martin-de-Tour, de Lamothe et de Védières. — Cette famille a puisé sa noblesse dans l'office de secrétaire du roi, dont fut pourvu, sous le règne de Louis XV, Pierre Grangier, avocat au parlement, homme très-distingué et jouissant de la plus grande considération. Il mourut à Cordès et fut enterré dans le chœur de l'église d'Orcival. Pierre Grangier, époux de Janne de Rigauld-de-la-Chabane, n'eut qu'un fils, François Grangier de Védières, seigneur de Cordès, lequel eut de son mariage avec Anne Du-Bois-de-Lamothe deux fils, Pierre et François Grangier. Pierre, seigneur d'Orcival, de Cordès et autres lieux, a servi dans le régiment de Royal-Roussillon. Il avait épousé Mlle de Pierres, de la Touraine, issue de l'une des plus nobles familles de l'Angleterre, qui ne lui donna qu'un fils, M. Louis-Jo-

seph Grangier de Cordès, dont nous allons parler. François Grangier de Lamothe, frère de Pierre, était, à vingt-cinq ans, capitaine dans le régiment des Deux-Ponts. Il a occupé, avec distinction et pendant plusieurs années, sous l'empire, les fonctions de maire de la ville de Clermont, et fut décoré, sous ce titre, de la croix de la Légion d'honneur. Il n'a laissé que deux filles; l'une a épousé son cousin germain, M. Louis-Joseph Grangier de Cordès; l'autre est veuve de M. le général comte de Wautier. La famille Grangier a été convoquée à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Riom, en 1789 (1). M. Louis-Joseph Grangier de Cordès, ancien chef-d'escadron, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, est décédé sans postérité, le 15 février 1850.

Né à Riom le 29 novembre 1783, M. Louis-Jeseph Grangier de Cordès fut tenu sur les fonts baptismaux par le prince de Condé et sa fille, la princesse Louise de Condé. Engagé volontaire, il entra le 8 prairial an XI comme simple soldat, au 8e dragons, et parvint rapidement après avoir passé par tous les grades subalternes, à celui de capitaine dans le 21e régiment de la même arme. Il assista à plusieurs batailles et combats, et fut signalé plusieurs fois pour des actions d'éclat et pour deux honorables blessures. M. Grangier de Cordès fut nommé capitaine d'état-major, aide-de-camp du maréchal Mac-Donald, duc de Tarente, et enfin promu, sur la demande de ce dernier,

(1 *Chabrol*, p. 409, 415, 590.

au grade de chef-d'escadron d'état-major, qu'il remplit jusqu'à sa retraite, qu'il prit en 1840.

ARMOIRIES. — De gueules, à la grange d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

(Voyez pl. 10, fig. 2.)

DE GREFFUELHE, GRIFFUELH, et à présent GRAFFEUIL. — On a dit cette famille originaire du Limousin; c'est une erreur : elle doit son nom à un ancien fief situé dans la commune de Roannes en Carladez, et qu'elle possédait dès le commencement du XIVe siècle. Hélise de Greffuelhe, veuve de Rigaud de Maurisières, rendit hommage au vicomte de Carlat en 1329, à cause de divers droits seigneuriaux dont elle jouissait, du chef de son mari, dans les paroisses de Peyrat et de Sinhalac, près de Mur-de-Barrès et au château de Montmurat. Bernard de Griffeuilhe avait vendu à Etienne Dayssac, bourgeois d'Aurillac, avant 1303, des rentes assises sur les paroisses de Brousse et de Vic. Les fils de l'acquéreur en rendirent hommage en 1325 (1). Marguerite de Greffuelhe, fille de Pierre de Greffuelhe, damoiseau, et veuve de Pierre de Passarieu, avait des droits dans la mouvance du château de Vic, suivant un autre hommage par elle rendu au

(1) *Noms féodaux*, p. 354.

même vicomte de Carlat, en 1355. Jean de Griffuelhe, seigneur du lieu, près de Conros fut inscrit à l'Armorial de 1450, et Bertrand de Griffuelhe, seigneur du même fief, était au nombre des nobles de la vicomté de Carladez, qui prêtèrent serment de fidélité au roi Louis XI, en 1470. Cette famille, d'abord passée en Limousin, et ensuite en Champagne, où elle est connue sous le nom de Graffeuil, vicomtes de Grand-Champ et de Mont-Saint-Martin, a été maintenue dans sa noblesse par l'intendant de cette dernière province, en 1667; et nonobstant ses transmigrations, elle a conservé intactes ses armoiries primitives (1).

ARMOIRIES. — D'argent, à un houx de sinople, accosté en chef de deux étoiles d'azur.

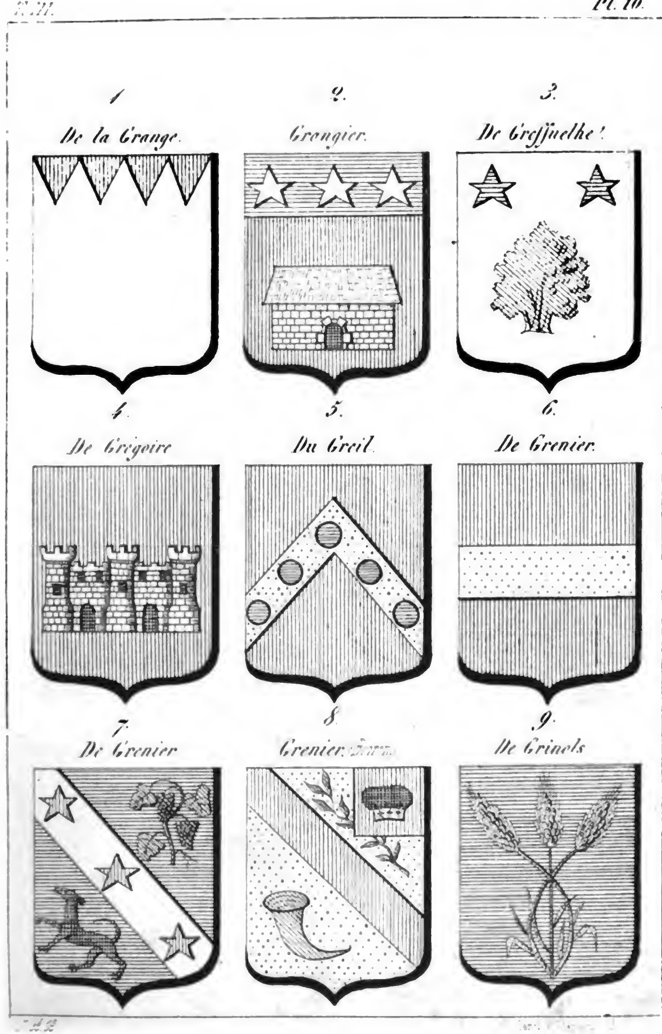
Voyez pl. 10, fig. 3.)

DE GRÉGOIRE DE GARDIES DE SAINT-ROME, en Languedoc, maintenue noble à Lodève, le 12 décembre 1668, sur preuves de huit degrés, remontant à Jacques de Grégoire, qui vivait avant 1442 (2). — Dame Claudine de Grégoire de Gardies, veuve et héritière de Louis de Bessuejouls-Rauquelaure, rendit hommage au roi, en

(1) *Noms féodaux*, p. 490, 727. — *D. Doll.* — *Dictionnaire de la Noblesse*, par M. de Courcelles, t. I, p. 303. — *Nobiliaire de Champagne*, p. 48, au t. VI des *Archives de la Noblesse*, par M. Lainé.

(2) *D'Aubais*, t. II, p. 147, 148.

Nobiliaire d'Auvergne.



1669, à cause de la seigneurie de Montchanson et autres, paroisse de Faverolles, près de Saint-Flour. Cette dame appartenait à une famille très-distinguée du Languedoc, qui compte sept admissions au chapitre de Brioude, dans l'intervalle de 1310 à 1512. Anne-Françoise de Grégoire de Gardies de Saint-Rome fut admise au chapitre noble de Beaulieu-Issindolus, ordre de Malte, en Quercy, le 5 juillet 1770, sur preuves remontées à Pierre de Grégoire, son septième aïeul, qui fit son testament en 1460 (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au château à trois tours d'argent maçonnées de sable.
(Voyez pl. 10, fig. 4.)

D'autres membres de cette famille portaient : *Ecartelé, au 1er d'azur, à trois étoiles d'or; au 2e de gueules, à trois épis d'argent; au 3e de sable, à deux vierges d'argent, tenant une fleur de lis d'or; au 4e d'azur, à 3 fasces d'argent.*

DU GREIL DE LA VOLPILIÈRE, anciennement d'Agreil ou d'Augreil, seigneurs du Greil, de Rouffiac, de Mascrat, le Fraissinet, la Volpilière, le Bosquet, Majenzat, Nozerolles, Montamat et Missillac, élection de Saint-Flour et en Carladez. — Ceux qui ont écrit sur la noblesse

(1) *Noms féoudax*, p. 490. — *Catalogue de Brioude.* — *Archives de Beaulieu.*

et l'histoire locale de l'Auvergne, semblent avoir confondu sous le double nom du Greil de la Volpilière, deux et peut-être trois familles d'origine différente; il n'est même pas très-certain que lors des recherches de 1666, on les ait bien distinguées. D'abord, on a donné le surnom de la Volpilière à Pierre du Greil, compris au catalogue des chanoines-comtes de Brioude, sous la date de 1323, tandis que l'alliance de Guillaume du Greil, avec l'héritière de la Volpilière, ne remonte pas au-delà de 1400. Puis, d'après D. Coll, généralement exact dans ses citations, cette héritière de la Volpilière était fille de Pons de Gas ou Gasc, seigneur de Lescure-sous-Vigouroux, et d'Alazie de la Peyre, dame de la Volpilière. Audigier, au contraire, la dit fille d'Annet de la Volpilière, seigneur de Rouffiac, de Mazerat, de Chalusset et de la Batisse, et d'Antoinette de Dienne; mais il est très-facile de démontrer que cette dernière assertion est erronée, car le mariage d'Annet de la Volpilière de Chalusset avec Antoinette de Dienne, n'eut lieu que le 8 septembre 1461, et l'armorial de Guillaume Revel fait foi que Louis du Greil était déjà en possession de la seigneurie de la Volpilière, paroisse de Saint-Martin-sous-Vigouroux, en 1450. Quant à celles de Rouffiac, Mazerat et le Fraissinet, elles étaient venues à la maison du Greil, par suite du mariage de Hugues du Greil avec Isabeau de Rouffiac, laquelle était déjà veuve en 1344 (D. Coll). En résumé, ce qui paraît le plus certain, c'est que la famille du Greil a pu tirer son nom du fief de Greil ou d'Agreil, situé dans la paroisse de Laudeyrat; que les seigneuries de Rouffiac,

Mazerat, Fraissinet et la Volpilière, lui échurent par des alliances de 1344 et de 1400 (environ), et que par conséquent, elle était, avant cette dernière époque, étrangère à d'autres familles de la Volpilière, dont le nom et les possessions ont été mal à propos confondus avec les siens. Ajoutons qu'en 1450, les armes de ces familles étaient parfaitement distinctes. (Voyez *la Volpilière.*)

Lors des recherches de 1666, la famille du Greil, qui subsistait en plusieurs rameaux, prouva sa filiation depuis Sébastien de la Volpilière, écuyer, seigneur du lieu, marié le 9 juin 1530, à Jeanne de Nozières. Son petit-fils, François de la Volpilière, premier du nom, fut lieutenant de la compagnie de gendarmes de M. d'Apchier, et il eut deux frères tués au service, l'un étant capitaine-major au régiment d'Effiat, l'autre lieutenant des chevau-légers du baron d'Ayen. François de la Volpilière, deuxième du nom, servit Louis XIII pendant douze années consécutives : d'abord dans les chevau-légers, commandés par M. de Montgon, en Languedoc, et ensuite sous M. de Veyny-d'Arbouse, au siége de la Rochelle, en 1627 et 1628. François, troisième du nom, rendit hommage au roi en 1670, à cause de la seigneurie de la Volpilière, paroisse de Saint-Martin-sous-Vigouroux (1). Joseph du Greil de la Volpilière, chevau-léger de la garde du roi, marié le 15 janvier 1777, avec Louise-Rose de

(1) *Noms féodaux*, p. 1020, 1021.

Pestels, avait deux fils en 1786, savoir : Bertrand-François-Claude du Greil, né le 14 décembre 1778, et un second, venu au monde le 23 août 1780. Le comte du Greil de Missillac était membre du Conseil de l'arrondissement d'Aurillac avant 1830. (Voyez *la Volpilière.*)

ARMOIRIES.—De gueules, au chevron d'or
chargé de cinq tourteaux d'azur.
(Voyez pl. 10, fig. 5.)

DE GRENIER, coseigneurs de la ville de Pleaux, seigneurs de Regheaud et autres lieux, paroisses d'Arnac, Tourniac et Saint-Cernin, en Auvergne; seigneurs de la Borie, de Gagnac, de Cosniac et de Vayrac, en Quercy et en Limousin. — Famille d'ancienne chevalerie de la province du Quercy, dont la filiation est à peu près suivie depuis 1252. François de Grenier, fils d'Amaury, seigneur de la Borie, et d'Anne du Chaylar, descendant au huitième degré de Guillem de Grenier, chevalier, vivant en 1280, épousa par contrat du 13 décembre 1571, Marguerite de Pleaux, fille unique et héritière de Pierre de Pleaux, coseigneur de ladite ville, et de dame Françoise de Vayrac. Ces époux laissèrent :

Henri de Grenier, coseigneur de Pleaux et autres lieux, qui épousa le 20 juillet 1595, Françoise Ebrard ou Hébrard de Saint-Sulpice. Le roi Louis XIII le fit gentilhomme de sa chambre, en récompense de ses services, le 13 janvier 1636.

Henri II, fils du précédent, s'allia, le 16 juillet 1626, avec Catherine de Corn, d'une ancienne maison du Limousin. Il servit en Catalogne, suivant certificat de 1635, et fut maintenu dans sa noblesse en Quercy, avec ses deux fils, en 1666. Ses enfants furent :

1° Christophe de Grenier, seigneur de Cosniac, marié à Marguerite de Courson, de laquelle naquit une fille qui épousa Jean-Jacques de Pouzols, chevalier, baron de la Garrigue.

2° Henri de Grenier, troisième du nom, coseigneur de Pleaux, qui avait servi en Lorraine, suivant certificat de 1651. Il rendit hommage au roi en 1669, à cause de la moitié de la terre de Pleaux et autres, situées dans les paroisses de Pleaux, Arnac, Tourniac et Saint-Cernin. De son mariage avec Marie de Lescure, fille de François, baron de Lescure, en Languedoc, et d'Anne de Tubières de Caylus, naquit un fils qui suit :

Louis-Christophe de Grenier, chevalier, marquis de Pleaux, lequel résidait au château de Regheaud, paroisse de Saint-Cernin, lorsque le 29 mai 1711, il épousa Marie-Françoise de Montclar-Montbrun. Il rendit hommage au roi en 1722, à cause des seigneuries de Pleaux, Anglars et Longevergne. Celui-ci ne paraît pas avoir laissé de postérité, puisque sa veuve, Marie-Françoise de Montclar, fit donation de tous ses biens à Jean-Dominique de Montclar, son parent, seigneur de Fournols et de la Trémolière, lorsque celui-ci épousa

Marie-Claire du Fayet de la Tour-Lavaissière, le 2 novembre 1756 (1).

ARMOIRIES. — De gueules, à la fasce d'or.
(Voyez pl. 10, fig. 6.)

Suivant l'observation faite par M. de Fortia, en tête de l'article relatif à cette famille, les armoiries qu'elle produisit en 1666 *n'étant pas émaillées, et les pièces étant mal crayonnées, ne purent être blasonnées.*

D'autres, surmontant ces difficultés, les ont décrites comme suit :

Mi partie : au 1er de gueules, au chef d'or; au 2e de gueules, au lévrier rampant d'argent colleté d'azur et accompagné de six billettes d'argent mises en orle.

En examinant ces armoiries, il est facile de reconnaître qu'elles renferment à la fois, et les armes de la famille de Grenier, et celles de la maison de Pleaux. En effet, la première partie représente, évidemment les armes de Grenier, à cette seule différence, qu'on y voit un *chef d'or*, tandis que dans les preuves faites au prieuré de Toulouse, pour une admission dans l'ordre de Malte, en 1552, preuves qui existent à la bibliothèque nationale, c'est une *fasce d'or*. Il y a donc lieu de conclure que le changement que l'on remarque dans le croquis de 1666, c'est-à-dire le *chef d'or*, au lieu d'une *fasce d'or*, est le résultat d'une

(1) *Deluguet*, p. p. 156. — *Productions de 1666.* — *Noms féodaux*, p. 491. — *Inventaire de Montclar*, etc., etc.

erreur et que les véritables armoiries de la famille de Grenier sont bien : *de gueules à la fasce d'or*.

La seconde partie du croquis de 1666 représente, aussi sûrement, les armes de la maison de Pleaux, fondue dans celle de Grenier, en 1575, et que celle-ci avait jointes aux siennes, ainsi que cela avait été ordonné par le testament de Pierre de Pleaux, du 18 mars 1554.

DE GRENIER.—Cette famille, des environs de Maurs, descendait, selon toute vraisemblance, de Pierre de Grenier, qui obtint des priviléges comme gentilhomme verrier, en 1562, et dont la postérité exerçait encore la même profession, lorsqu'elle fut maintenue dans ses prérogatives à Saint-Pons, en Languedoc, le 15 septembre 1668 (1).

Lors des recherches de 1666, dame Marguerite de Boissieux, veuve de David de Grenier, gentilhomme verrier, qu'elle avait épousé le 1er novembre 1630, fut maintenue dans sa noblesse avec ses quatre fils, en la prévôté de Maurs.

Un Bernard de Grenier, peut-être issu de la même famille, est décédé en 1795, laissant plusieurs enfants, dont les héritiers étaient en discussion d'intérêts devant le tri-

(1) *D'Aubais*, t. II, p. 148.

bunal d'Aurillac et la cour royale de Riom, en 1842 et 1843 (1).

ARMOIRIES. — D'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée en chef d'une vigne fruitée au naturel et d'un lévrier de sable en pointe.
(Voyez pl. 10, fig. 7.)

GRENIER (le baron). — Jean Grenier, né à Brioude le 16 septembre 1753, a illustré son nom et son pays par un grand talent et une brillante carrière. Fixé à Riom depuis 1776, il y exerça successivement la profession d'avocat et l'emploi de secrétaire provincial, puis les fonctions de commissaire du gouvernement près le tribunal civil de la même ville, de 1795 à 1808; celles de procureur général à la Cour d'appel, de 1808 à 1819; et enfin, premier président à la même cour, jusqu'en 1837, époque où son grand âge l'obligea à se démettre. Il est mort le 31 janvier 1841, ne laissant qu'une fille unique, épouse de M. de Combes, conseiller à la Cour d'appel. Des travaux remarquables, des services éminents et un noble caractère, avaient mérité à M. Grenier le grade de commandeur de la Légion d'honneur, le cordon de Saint-Michel, le titre de baron (2) et la dignité de pair de France. Un

(1) *Presse judiciaire* du 23 septembre 1843.
(2) Le diplôme est du 9 mai 1811.

monument a été consacré à sa mémoire dans le cimetière de la ville de Riom.

ARMOIRIES. — D'or, à la bande de gueules, accompagnée en chef d'une branche d'olivier et en pointe d'une corne d'abondance de sinople. Franc quartier des barons procureurs impériaux de cours impériales. (Voyez pl. 10, fig. 8.)

DE GRESOLLES, GREZOLLES ou GRIZOLLES. — Une famille de ce nom a existé en Bourbonnais, Beaujolais et Forez, ainsi que l'attestent des actes de féodalité de 1301, 1304, 1334, 1335, 1350, 1357 et 1731. Guy de Grezolles fut abbé de Mauzac, de 1318 à 1343. Cette famille avait sans doute pris son nom d'un château situé dans l'ancienne élection de Roannes, et qui était encore la propriété du comte de Grezolles, capitaine au régiment, commissaire général en 1781 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

GRÈZES. — Fief situé dans la commune d'Agnat, près de Brioude. Au mois de janvier 1226, Bernard de Mercœur reconnut le tenir du roi, à vie, avec ses dépen-

(1) *Noms féodaux*, p. 491, 493. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 26. — *Etat du Forez* 1781, p. 81.

dances. Il appartint ensuite à la famille du Mas, originaire de la même contrée, et de laquelle était Itier du Mas, dit *de Grèzes*, chanoine-comte de Brioude en 1340. Suivant Chabrol, Charles de Rochebaron en rendit hommage en 1540, et plus tard il devint la propriété de *Claude-François*, mort avant 1670, et se trouvait alors sous la saisie de son créancier, Jean Combes, procureur en la sénéchaussée de Riom. Ce fut vers le même temps que cette seigneurie passa à la maison de Guerin de Lugeac, qui la possédait encore à la fin du dernier siècle (1).

DE GRIBAULT. — Noble Michel de Gribault, écuyer, dont nous ignorons l'origine, devint seigneur de Clavières, de Saint-Cirgues de Malbert et de Saint-Christophe, en haute Auvergne, vers l'année 1500, par suite de son mariage avec Antoinette d'Albars, fille et héritière de Christophe d'Albars et de Catherine de Saint-Christophe, de laquelle il laissa Guy de Gribault, qui rendit hommage au Dauphin de France, seigneur dominant de Saint-Christophe, en 1541. Guy de Gribault fut marié à Catherine de Lentilhac, qui le rendit père de Gilberte de Gribault, dame de Clavières, de Saint-Cirgues de Malbert, et en partie de Saint-Christophe, mariée avant 1591 à Gabriel

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 774.— *Noms féodaux*, p. 489, 800. — *Productions de* 1666. (Voyez *François*.)

de Giscard, baron de Thédirac, de Cavaignac, de la Giscardie et de Mesels, en Quercy. Nous avons expliqué ailleurs comment cette succession passa de la maison de Giscard dans les familles de Pralat et de Peyrac de Jugeals. (Voyez *Giscard et Peyrat de Jugeals.*)

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GRIFFER (Grifferio). — Maison d'origine chevaleresque, éteinte depuis plusieurs siècles. Elle tirait son nom d'une terre considérable située dans le voisinage de la ville de la Palisse, vers les limites des trois provinces d'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez, et dont les possessions s'étendaient jusque sur le territoire des paroisses du Crozet et de Saint-Bonnet, près de la Pacaudière. Hugues, sire de Griffer, fit foi-hommage à cause de ces possessions, en 1290 et 1294. Pierre de Griffer, chevalier d'Auvergne, et supérieur de l'ordre du Temple, en Sicile, est rappelé dans le fameux procès d'abolition dudit ordre, en 1309. Le sire de Griffer, chevalier, fut convoqué, avec les principaux seigneurs de l'Auvergne, pour aller à la guerre de Flandre en 1318, et il figura parmi les nobles de la même province qui défendaient leurs priviléges contre les prétentions du clergé, en 1328. Jean de Griffer, aussi chevalier, vivant en 1353 et 1358, comptait au nombre de ses vassaux nobles, Pierre Bollier, Eustache de Chappes, Jean de Châtellus, Guillaume Flotte de Ravel, Jean de Morac, Jean Tays, tous chevaliers, et plusieurs damoi-

seaux. Il paraît que la postérité de celui-ci subsista jusque vers l'an 1500; mais Hugues de Griffer, premier nommé, seigneur du Crozet, de Montpentier et de Grèzes, ne laissa qu'une seule fille, Dauphine de Griffer, mariée vers l'an 1340, avec Nicolas de Montclar, coseigneur de Montclar et d'Anglars, près de Mauriac, dont la fille unique, Marie de Montclar, dame de Montpentier, du Crozet et de Grèzes, épousa, en 1362, Louis de Scorailles, coseigneur de Scorailles et seigneur de Roussille, dont les descendants se qualifièrent longtemps seigneurs de Montpentier (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GRIGNOLS, seigneurs de Caumont, de Saint-Laurent et Guizaumont, en la prévôté de Maurs. — Famille originaire de la Gascogne, où elle a possédé, de temps immémorial, une seigneurie de son nom, et qui, dit-on,

(1) Plusieurs généalogistes ont écrit que Marie de Montclar avait épousé Raymond IV de Scorailles; mais il résulte de titres existant aux archives de la maison de Montclar, que Marie fut l'épouse de Louis de Scorailles, frère de Raymond. D'autres auteurs sont tombés dans l'erreur en désignant sous le nom de *Montclar-Montpensier*, deux abbés de la Chaise-Dieu, antérieurement à 1340.

Voyez *Noms féodaux*, p. 492. — *Procès des Templiers*, par Dupuy, édition de 1751, p. 300. — Même procès, par Michelet, 1841, p. 644. — *Baluze*, t. II, p. 150, 154. — *Généalogie de la maison de Scorailles*, par du Bouchet — *Inventaire de la maison de Montclar*. — Le *Mercure galant* de 1682, p. 46 à 51.

n'a rien de commun avec les comtes de Grignols-Talleyrand-Périgord. Suivant M. de Courcelles, l'ancienneté de cette famille remonte à l'an 1098, et sa filiation suivie, à Arnaud de Grignols, chevalier, vivant en 1243. Jean de Grignols, troisième du nom, baron de Grignols, en Bazadois, épousa, le 14 mars 1513, Marie de la Marthonie, fille de Robert, gouverneur de la Touraine. De ce mariage naquirent : 1° Jean, quatrième du nom, baron de Grignols, qui continua la ligne aînée ; 2° Symphorien de Grignols, établi en Auvergne, et bisaïeul de Jean, d'Antoine et de Guillaume de Grignols, frères, maintenus dans leur noblesse à Maurs, en 1666.

ARMOIRIES. — D'azur, à une tige de trois
épis entrelacés d'or.
(Voyez pl. 10, fig. 9.)

DE LA GRILLÈRE, seigneurs du lieu, en Carladez.— Noble Georges de la Grillère vivait en 1411. Pierre de la Grillère, vassal de Carlat, fut inscrit à l'Armorial de 1450; il portait : *parti, au 1er échiqueté d'or et de gueules, coupé d'or au roc d'échiquier d'azur; au 2e d'argent, à cinq cotices de gueules.* (*Voyez pl.* 11, *fig.* 1re.) — Nous ne pouvons pas affirmer que Marguerite de la Grelière, mariée en 1445 à Jean Cat de Rastignac, et Héliot de la Grelière, créancier de ce dernier en 1482, appartenaient à la même famille, nous manquons de renseignements certains à cet égard; mais il n'en est pas moins remarquable que la maison Cat de Cocural, en Rouergue, soit restée depuis

en possession de la seigneurie de la Grillère, en Auvergne, dont elle avait adopté le surnom. Tels furent : Jean Cat de la Grillère, seigneur du lieu de la Grillère et de Glenat, père de Jacquette de la Grillère, mariée le 3 juin 1602, à François de Tournemire, seigneur du Trieu et du Sartre, et sans doute aussi de Jeanne Cat de la Grillère, qui épousa, le 3 août 1598, Petre-Jean de Beauclair, dont les descendants ont depuis possédé le château et la seigneurie de Glenat, arrondissement d'Aurillac.

Une branche de cette famille, établie en Languedoc, fut maintenue dans sa noblesse à Toulouse, le 19 novembre 1668, sur preuves remontant à 1533. Elle portait : *de gueules, à six cotices d'or.* (*D'Aubais*, t. III, p. 79.)

Ces armoiries ont quelque rapport avec la 2e partition de l'écu de Pierre de la Grillère, qui vivait en Carladez, en 1450, laquelle partition présentait une *cotice d'argent et de gueules*.

Une famille de la Grillère existe encore à Aurillac; nous ignorons si elle a quelque rapport de parenté avec celle qui fait le sujet de cette notice. (Voyez *Cat. Chapt de Rastignac et Cocural.*)

DE GRILLON DU PLESSIS. — Ce nom figure sur la liste des nobles de la sénéchaussée de Riom, convoquée à l'assemblée de 1789.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GRIMALDI, prince de Monaco, en Piémont, marquis de Baux, de Corbons et autres places, en Provence;

ducs de Valentinois, en Dauphiné ; comtes du Carladez, en Auvergne, etc., etc. — La maison de Grimaldi est l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons princières de l'Europe. Elle paraît originaire de Gênes, et, dès le XIIe siècle, elle partageait avec les Doria, les Fiesque et les Spinola, le gouvernement de cette république. Sa souveraineté sur Monaco se perd, ainsi que son origine, dans l'éloignement des temps. Des auteurs la font descendre des ducs de Bénévent, d'autres des comtes de Narbonne. Quelques-uns la font remonter à Grimoald, maire du palais sous Childebert II et Dagobert III ; mais la date la plus certaine est celle d'une charte de l'an 980, par laquelle Guillaume Ier, fils de Boson, roi d'Arles, céda à Gibelin Grimaldi, la côte de la mer de Saint-Tropez, pour le récompenser de l'avoir aidé à expulser les Sarrazins de ses états. Cette maison compte, en France, un capitaine-général des arbalétriers, en 1373; un amiral en 1302; trois cardinaux, de 1500 à 1685 ; trois chevaliers du Saint-Esprit en 1642, 1688 et 1762; un évêque-comte de Noyon, pair de France, en 1777, et plusieurs officiers supérieurs de terre et de mer. — Honoré de Grimaldi, prince souverain de Monaco, s'étant mis sous la protection de la France en 1641, reçut du roi Louis XIII, le duché de Valentinois, la vicomté de Carlat, unie à la seigneurie de Vic et à la baronnie de Calvinet, le tout érigé en comté par lettres du mois de mai 1642, registrées au parlement le 18 juillet suivant, et à la chambre des comptes, le 27 mars 1643. — Louise-Hippolyte Grimaldi, duchesse de Valentinois, comtesse du Carladez, fille et

héritière d'Antoine Grimaldi, prince de Monaco, épousa, le 20 octobre 1715, Jacques-François-Léonard de Goyon-Matignon, lieutenant-général de la province de Normandie, bisaïeul d'Honoré-Gabriel de Goyon-Matignon, prince de Monaco, duc de Valentinois, comte du Carladez, créé pair de France le 4 juin 1814, et mort sans postérité le 2 octobre 1842. M. Florestan-Roger-Louis de Goyon-Grimaldi, son frère, lui a succédé. — Plusieurs branches cadettes de l'ancienne maison de Grimaldi, existent encore en France et à l'étranger (1).

ARMOIRIES. — Fuselées d'argent et de gueules.
(Voyez pl. 11, fig. 2.)

GRIMARD, voyez BEAUVOIR.

GRIPEL, ancien fief, situé dans la commune de Marat, mouvant de la châtellenie d'Olicrgues. — Berthon de Gripel le vendit à Pierre de la Tour, bâtard d'Oliergues, légitimé, et auquel Bertrand II de la Tour-d'Oliergues donna la permission de fortifier Gripel, par lettre du 19 janvier 1429. Depuis lors, ce fief a passé à la famille de Reynaud, qui le possédait de 1550 à 1680 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Histoire héraldique des pairs*, par M. de Courcelles, t. VII.
(2) *Baluze*, t. I, p. 388. — *D. Coll.* — *Productions de 1666*. — *Armorial de France*, registre V, article de Reynaud.

DE GRIVEL, marquis d'Ouroy ou d'Ourouër, vicomtes d'Autrein, seigneurs d'*Omme*. — Noblesse ancienne et distinguée des provinces du Berry, du Bourbonnais et d'Auvergne. Son ancienneté remonte par preuves filiatives, à Jean de Grivel ou Griveau, père d'autre Jean, qui reçut en don de Louis, duc de Bourbon, comte de Clermont, la terre et maison forte de Grossoves, avec haute, moyenne et basse justice, en considération de ses services et de ceux de son père. Dans les lettres patentes de ce don, datées du mois de février 1364, ratifiées au mois d'avril 1365, ce prince le qualifie son amé et féal chevalier, conseiller et bailli du Bourbonnais. Il servit dans les armées de Charles VI, en 1386 et 1387, et depuis lors cette maison a donné des généraux, des gouverneurs de places, des chevaliers de l'ordre du roi, des gentilshommes de la chambre, des capitaines d'hommes d'armes, des ordonnances, etc., etc.

La famille de Grivel a possédé la seigneurie d'Omme ou d'Opme, près de Montrognon, au XVI[e] siècle; elle la vendit ensuite à Paul Tissandier, receveur général des finances de la généralité d'Auvergne (1).

ARMOIRIES.—D'or, à la bande échiquetée
d'argent et de sable.
(Voyez pl. 11, fig. 3.)

(1) *Audigier*, t. IV, p. 135.—*Dictionnaire de la Noblesse*, par M. de Courcelles, t. 1, p. 318. — *La Chenaye-des-Bois*, in-8°, t. 2, p. 235.

GRISOLES ou GRIZOLES, voyez Ponsonnailles.

le GROING, seigneurs de la Mothe-le-Groing, de Villebouche, de Treignat, de Réculat, de la Maison-Neuve, de Pouvrière, du Bouis, de la Romagère, de Saint-Sauvier, de Chalus, de la Forest, de Fontnoble, du Jaunet, etc., etc. — Maison originaire du Berry, où elle florissait dès l'an 1192, et qui, depuis, s'est répandue en Bourbonnais et en Auvergne. Elle était déjà possessionnée dans cette dernière province au milieu du XIIIe siècle, ainsi qu'on le voit par l'acte de partage du pays de Combraille, en 1249. Elle a fourni un grand-maître d'artillerie en la personne d'Élion Le Groing, gouverneur d'Armagnac, prévôt de Laon et bailli de Mâcon, en 1469; des chambellans et gentilshommes de la chambre du roi à diverses époques, un lieutenant de cent hommes d'armes, Claude Le Groing, seigneur de Maison-Neuve, tué en combattant sous le comte de Randans, à la bataille d'Issoire, en 1590; un chanoine-comte de Lyon, admis en 1590, et puis marié par contrat de 1597, avec Anne Coëffier-d'Effiat, sœur du maréchal de ce nom; neuf chevaliers de Malte, de 1519 à 1780; une illustre abbesse de Beaumont, de 1670 à 1685; plusieurs chanoinesses-comtesses au chapitre de Laveine, en 1787, et un digne évêque de Saint-Brieuc, sacré le 17 octobre 1819, et décédé sur son siége épiscopal le 19 février 1841.

Une branche de cette famille, établie au château de la Pouvrière, près de Saint-Priest-Bramefan, a eu pour auteur Odin Le Groing, seigneur de Villebouche, fils puîné d'Aubert Le Groing et de Jeanne de la Forest. Il épousa, en premières noces, Magdeleine de la Forest, et en deuxièmes noces, Marguerite de Cébazat, fille de Pierre de Cébazat, seigneur de Blanzat. Odin Le Groing fut le trisaïeul d'Apolline Le Groing, abbesse de Beaumont, morte en 1685, âgée de 79 ans, et de Gabriel et Etienne Le Groing, ses cousins, maintenus dans leur noblesse par M. de Fortia, en 1667.

Une autre branche, celle des seigneurs de Maison-Neuve, près de Landogne, est issue de Jean Le Groing, seigneur de Villebouche, et de Marguerite de la Grange, lesquels vivaient en 1530.

La maison Le Groing, qui a fourni ses preuves pour les honneurs de la cour, en 1771, compte des alliances avec les familles de Blanchefort, de Lacelle, d'Aigurande, de May, de Murat, de la Forest, de Chalus, de Bosredon, de la Borde, d'Effiat, de la Richardie, de Gay, de Sedières, de Loubens-Verdalle, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'argent, à trois têtes de lion arrachées de gueules; au croissant d'azur en abime.

(Voyez pl. 11, fig. 4.)

DE GROLERIE, seigneurs du lieu, près de Thiers. — Bernard de Grolerie, chevalier, fit foi-hommage au baron

de Thiers en 1335, à raison de l'hôtel de Grolerie, domaine, bois, pêche, cens et rentes qu'il possédait audit lieu, paroisse de Thiers (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

LA GROLIÈRE, seigneurie située près de Rochedagoux, laquelle a appartenu à la maison de Saint-Nectaire, de 1472 à 1657. Elle passa ensuite à M. Goistard, conseiller au parlement, et plus tard à la famille Chardon-des-Roys, qui la possédait en 1787 (2).

GROSMET DE GROSSESONIÈRES. — Chabrol, tom. IV, pag. 213, nous signale Claude Grosmet de Grossesonières, chevalier, seigneur de Montespédon, et possesseur de la terre de Confolent, près de Pontgibaud, en 1535.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GROSSALDET, seigneurs de Grossaldet et de Montbrun, en la prévôté de Mauriac. — Le lieu de Grossaldet, situé à l'est du bourg de Moussages, sur le versant de la côte que longe le chemin de grande communication de Mauriac à Murat, avait jadis un château féodal dont il

(1) *Noms féodaux*, p. 495.
(2) *Chabrol.*

ne reste plus de traces. La haute justice de ce fief s'étendait sur plusieurs localités des deux rives de la Chavaroche, dépendantes des paroisses de Moussages et de Trisac, ainsi que le reconnurent Bernard VIII, sire de la Tour, et Bertrand IV, son fils, en 1324. Grossaldet donna son nom à une famille noble qui s'éteignit au XIVe siècle dans la maison de Scorailles. Geraud de Grossaldet, clerc, acquit, pour lui et ses héritiers, des rentes assises dans les dépendances de Saint-Vincent et de Moussages, par acte de 1277, auquel assistèrent Jean Doyen, du monastère de Mauriac, et Brun de Claviers, chevalier, qui, en sa qualité de suzerain des lieux vendus, donna son approbation audit acte, et investit l'acquéreur. Ce même Geraud de Grossaldet, arbitre choisi, condamna, par sentence du samedi après la Purification, 1297, Brun de Claviers, à rendre hommage au doyen de Mauriac, ce qui fut exécuté. Armand de Grossaldet et Agnès, sa femme, cédèrent à Etienne de Grossaldet, damoiseau, leurs droits à certaines rentes à prélever sur les lieux de l'Èclache, de la Chassaigne, de Laurichesse et de Chavaroche, paroisse de Trizac, en 1312. Amblard II, seigneur de Dienne, par son testament du mardi après la Pentecote, 1307, désigna pour exécuteurs de ses dernières volontés, Beraud de Grossaldet, Guillaume de Linières (ou plutôt de Tinières), Bernard d'Allanche et Vesian de la Roque, tous chevaliers, et Astorg de Dienne, religieux. Geraud de Grossaldet, deuxième du nom, damoiseau, seigneur de Grossaldet et de Montbrun, rappelé dans plusieurs titres du commencement du XIV siècle, ne laissa qu'une fille, Marguerite

de Grossaldet, mariée avant la fête de l'Assomption, 1324, à Raymond de Scorailles, troisième du nom, coseigneur de Scorailles et de Roussille, père de Begon VI, et aïeul de Marguerite de Scorailles, mariée le 8 mai 1362, à Bernard de Montclar, auquel elle apporta la terre de Montbrun. Celle de Grossaldet, faisant partie de la même succession, demeura alors à la maison de Scorailles; mais Louis et autres Louis de Scorailles, père et fils, la cédèrent, en 1436, moyennant 350 écus d'or, à Guy de Montclar-Montbrun, qui devint ainsi possesseur de l'entier patrimoine de Marguerite de Grossaldet, sa bisaïeule. Les noms et les dates que nous donnons ici sont pris sur des titres originaux que nous avons en main, et qui rectifient quelques erreurs que M. Dubouchet a commises dans son travail sur la maison de Scorailles (1).

ARMOIRIES — Inconnues.

DE GUEYFFIER, GUEIFFIER, GUEFFIER ou GAYFFIER, seigneurs de Longpré, de Vendage, de Bessettes, de la Rochette et de la Chaze, famille originaire du Languedoc et divisée en plusieurs branches. — Guillaume Gayffier reconnut tenir des rentes et tailles en la paroisse de Chareyre, relevant du comte de Forez, en 1333 (2).—

(1) *Inventaire de Montclar.* — *Inventaire de Dienne.* — *Inventaire de Mauriac.*

(2) *Noms féodaux*, p. 453.

François de Gueiffier, écuyer, seigneur de la Chaze et de Bessettes, frère de Jean de Gueiffier, seigneur de la Rochette, et Antoine de Gueiffier, seigneur de Majaut et de Bessettes, produisit, le 30 août 1668, devant M. Belleguise, délégué à Mende de M. de Bezons, intendant de la province du Languedoc, et fut maintenu dans sa noblesse, remontée à Antoine de Gayffier, seigneur de Bessettes, paroisse de Chastanier, diocèse de Mende, marié en 1517 avec Isabeau de Haut-Villar. — Pierre Gueffier fut nommé, le 27 janvier 1651, conseiller du roi, lieutenant particulier en l'élection de Brioude. — Louis XIV nomma N. Gueffier de Longpré capitaine de grenadiers dans le régiment de Bresse, le 14 mai 1712. — N. Gueyffier de Longgré, probablement son fils, lui succéda dans ce grade, le 26 avril 1727, et fut élevé au grade de lieutenant-colonel dans le même régiment, le 4 avril 1743. (*Titres produits.*)

Etienne-Christophe Gueffier était roi d'armes, de 1732 à 1734, et ensuite trésorier du marc d'or, de l'ordre de Saint-Esprit, jusqu'en 1741 (1); mais nous ignorons s'il existait des liens de parenté entre lui et les précédents.

M. Gueyffier de Talairat, subdélégué de l'intendant d'Auvergne à Brioude, avant 1789, était père de M. Gueyffier de Talairat, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Brioude, auquel il a été accordé le titre de baron et qui est décédé à Brioude le 3 juillet 1850.

Trois membres de cette même famille furent convoqués

(1) *Tablettes historiques*, troisième partie, p. 252, 255. — *D'Aubais*, t. II, p. 149.

à l'assemblée de la noblesse de Saint-Flour, en 1789 (1).

Il ne reste aujourd'hui que M. Gueyffier, habitant Brioude, et M. Gueyffier de Lespinasse, ancien maire de Solignat, près d'Issoire.

ARMOIRIES.—Inconnues.

La Chenaye-des-Bois, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, in-8°, tom. 2, pag. 241, donne les armoiries d'une famille Gueffier, sans autre désignation; elle portait: *d'azur, à la tasce d'argent, accompagnée en chef d'une colombe de même, et en pointe d'un lion d'or.*

DE GUÉNÉGAUD.— L'ancien fief de Guénégaud, près de Saint-Pourçain, a été le patrimoine d'une famille noble de même nom, depuis le commencement du XIVe siècle, ainsi que le constatent de nombreux actes de foi-hommage rendus à raison de cette seigneurie et autres, situées autour de la petite ville de Saint-Pourçain. Jean et Hugues de Guénégaud, damoiseaux, accomplirent cette formalité en 1300; Guillaume de Guénégaud, en 1322; Cauvain de Guénégaud et Jean, son fils, en 1353 et 1357; Louis de Guénégaud, en 1364; Marguerite de Guénégaud, veuve de Guillaume de Togues, écuyer, en 1374 et 1398; Marie de Givry, veuve de Jean de Guénégaud, en 1443; Catherine de Guénégaud, épouse de Gauthier de Tronçay;

(1) *Chabrol, Coutumes d'Auvergne*, t. IV, p. 791, 824.—*Convocations de* 1789.

Jacquette de Guénégaud, veuve de Pierre de Borbes, et enfin, Blanche de Guénégaud, toutes trois sœurs, paraissent dans un acte de même nature, sous la date de 1445. Voilà, certes, des dates qui se suivent assez régulièrement, et jusque-là, nul doute sur l'existence et la noblesse ancienne de cette famille de Guénégaud, puisque tous les actes cités sont authentiques et portent les qualifications propres à la noblesse. Mais ici se présente un doute. Une famille de Guénégaud, originaire du même lieu, possédant la même terre, s'est élevée rapidement en passant par l'office de *secrétaire du roi*, office qui d'ordinaire s'accordait dans un but d'acheminement à la noblesse, mais très-rarement à des nobles. La question se présente donc de savoir si Claude de Guénégaud, seigneur du lieu, pourvu de l'office de secrétaire du roi le 4 mai 1600, appartenait à l'ancienne race des seigneurs de Guénégaud, ou s'il en avait usurpé le nom. Les généalogistes, en ne se donnant pas la peine de rechercher quels étaient les ancêtres de Claude de Guénégaud, se sont en quelque sorte prononcés pour la seconde hypothèse; quant à nous, nous penchons pour la première. D'abord, parce que la lacune qui existe entre la date de 1445, qui est celle du dernier hommage connu des anciens seigneurs de Guénégaud, et celle de 1530 environ, à laquelle vivait Antoine de Guénégaud, aïeul de Claude, n'est pas fort grande, et puis, l'office de secrétaire du roi a pu être accordé à un noble, peut-être pour parer à une dérogeance encourue. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette nouvelle famille de Guénégaud, il n'en est pas

moins vrai qu'elle s'est illustrée par le mérite de plusieurs de ses membres, par les services qu'ils ont rendus à l'état et par de grandes alliances. Voici sa généalogie :

Antoine de Guenégaud, écuyer, époux de Catherine de Bayard, vivait vers 1530, et laissa Jean de Guénégaud, écuyer, seigneur dudit lieu, marié vers 1554, avec Jacquette Pluyault, fille de Gilbert, seigneur du Chambon, de laquelle naquit :

Claude de Guénégaud, *pourvu d'un office de secrétaire du roi, le 4 mai* 1600; il fut père de Gabriel de Guénégaud, chevalier, qui fut successivement avocat au conseil, secrétaire du duc de Mayenne pendant la ligue, et trésorier de l'épargne. *Il acheta un office de secrétaire du roi, qu'il résigna en faveur de son fils, en* 1632. Il avait épousé, le 24 novembre 1604, Marie de la Croix, fille unique et héritière de Claude de la Croix, vicomte de Semoine, de laquelle il eut, entre autres enfants :

Henri I de Guénégaud, comte de Montbrison, vicomte de Semoine, baron de Saint-Just, créé marquis de Plancy en 1656, ministre secrétaire d'état en 1643, garde des sceaux des ordres du roi en 1656, démissionnaire en 1668, et mort en 1676. Il s'était marié en 1642 avec Isabelle de Choiseul, fille de Charles, marquis de Praslin, maréchal de France. De ce mariage vinrent :

1° Gabriel de Guénégaud, tué à Candie, en 1668.

2° Roger de Guénégaud, marquis de Plancy, colonel de cavalerie, mort en 1672.

3° Henri de Guénégaud, d'abord chevalier

de Malte, guidon des gendarmes de Flandres, et ensuite marié le 11 octobre 1707, avec Anne-Marie-Françoise de Mérode, fille de Claude-François comte de Mérode, marquis de Treslon, comte de Beaucarmé, baron d'Argenteau, et de dame Anne-Dieudonnée de Fabert. Il est mort sans enfants, le dernier de son nom, le 22 mai 1722.

4° Emmanuel de Guénégaud, chevalier de Malte, maréchal-de-camp en 1704, et mort le 5 avril 1706, des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Hochstedt, en 1704.

5° Claire-Bénédictine de Guénégaud, mariée en 1665 à Just-Joseph-François de Cadart-d'Ancezune, duc de Caderousse.

6° Elisabeth-Angélique de Guénégaud, épouse du comte de Bouflers, lieutenant-général au gouvernement de l'Isle-de-France.

Cette maison avait produit d'autres personnages marquants, tels que Claude de Guénégaud, seigneur du Plessis, trésorier de l'épargne, mort en décembre 1686, ne laissant qu'une fille unique, mariée le 27 mars 1692, à Hardouin de Lisle, marquis de Marivault, lieutenant-général; François de Guénégaud, seigneur de Lonsac, conseiller au parlement et président aux enquêtes, mort sans postérité; Renée de Guénégaud, épouse de Jean de Sève, seigneur de Plottard, président à la Cour des aides de Paris; Marie de Guénégaud, alliée à Claude le Loup, seigneur de Bellenave, maréchal-de-camp; Jeanne de

Guénégaud, prieure de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, et enfin-Magdeleine de Guénégaud, qui épousa, en 1645, César Phœbus-Louis d'Albret, comte de Miossans, maréchal de France. Tous ces derniers étaient frères et sœurs de Henri I de Guénégaud, ministre d'état susmentionné (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au lion d'or.
(Voyez pl. 11, fig. 5.)

DE GUERIN, barons, puis marquis de Lugeac, seigneurs de Pouzols, de Chambaret, de Grèzes, de Marsat, de Busséol, des Chazeaux, des Roches, etc., etc. — M. Christophe de Bragelongue, doyen du chapitre de Brioude, dans une généalogie manuscrite qu'il déclare avoir dressée sur titres originaux, au mois d'avril 1719, s'exprime ainsi : « On ne saurait révoquer en doute que la maison de » Guerin ne soit une des plus anciennes de la province » d'Auvergne. Tous les auteurs conviennent que frère » Guerin, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, évêque » de Senlis, garde des sceaux sous le règne de Philippe-» Auguste, et chancelier sous celui de Louis VIII, tirait

(1) *Noms féodaux*, p. 217, 475, 499, 714 et 940. — *Audigier*, t. I, p. 341. — *Comte de Waroquier*, t. III, p. 248. — *La Chenaye-des-Bois*, in-8°, t. II, p. 241. — *Maison militaire du roi*, t. II, p. 415, 514.

» son origine d'une maison d'Auvergne. Il contribua, par » son talent et son courage, au gain de la bataille de » Bouvines, le 27 juillet 1214. Il releva l'éclat de la di- » gnité de chancelier, en faisant ordonner que celui qui » en serait revêtu, aurait séance parmi les pairs du ro- » yaume et les grands-officiers de la Couronne. Il mourut » âgé de 70 ans, en 1230. L'histoire fait encore mention » d'un autre illustre chevalier de même nom, élu grand- » maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1240 (1), » et connu par de grandes actions. On croit qu'il était » neveu du précédent, frère de Guillaume Guerin, cha- » noine-chantre du chapitre de Brioude en 1256, et de » Guerin-Guerin, seigneur de Pouzols, qui vivait à la » même époque. — La maison de Guerin était divisée en » plusieurs branches dès le commencement du XIV[e] siè- » cle, entre autres celle des seigneurs de Pouzols, d'où » sont sortis les barons de Lugeac, et celle des barons » de Tournel, en Gévaudan. » — Ici M. de Bragelongue donne une généalogie de quinze degrés, dans laquelle on voit figurer un grand nombre de chanoines-comtes de Brioude, des chevaliers de Malte, des gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, et des alliances avec les maisons de Corbières, de Lardeyrol, de Masboyer, de Léotoing, de Dourette, de la Volpilière, de Bayard, le

(1) Il l'était déjà en 1231, et le fut jusqu'en 1236 seulement. O l'a souvent confondu avec le chancelier.

Long de Chenillac, de Vichy, d'Eymès des Roches, de la Rochefoucault-Langeac, de Ginestoux et de Clugny. — Pour compléter le travail de M. de Bragelongue, qui, du reste, comprend les preuves faites en 1666, nous ajouterons que Gilbert I, maintenu à cette époque dans sa noblesse, fut père de Claude II, marié en 1690, avec Marthe de Ginestoux, et aïeul de Gilbert-Agathange de Guerin, marquis de Lugeac, allié en février 1715 à demoiselle Antoinette de Clugny de Fénisset. Ces derniers laissèrent Charles-Antoine de Guerin, dit le marquis de Lugeac, admis en 1735 aux pages de la grande écurie, puis successivement capitaine au régiment de dragons de la Suze, le 11 septembre 1740, exempt des gardes-du-corps de la compagnie de Charost, le 1er janvier 1744; colonel du régiment de Beauvoisis, le 26 mai 1745; brigadier d'armée le 10 mai 1748; inspecteur général de l'infanterie, le 24 février 1757; major-général de l'armée que le prince de Soubise commandait en Allemagne et en Saxe, en 1757 et 1758; commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 15 janvier 1758; méréchal-de-camp le 10 février 1759; confirmé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 1er avril 1761; lieutenant-général le 25 juillet 1762, grand'croix le 21 mars 1771, mort sans enfants en 1782. C'était l'un des plus beaux et des plus spirituels seigneurs de la cour de Louis XV, et ce n'est pas peu dire. Il avait épousé, à Versailles, le 1er juillet 1754, Jeanne-Charlotte-Victoire-Elisabeth de Baschi, fille de François, comte de Baschi, ambassadeur de France à la cour de Portugal, et nièce de Char-

les de Baschi, marquis d'Aubais, en Languedoc. Cette union demeura stérile (1).

ARMOIRIES. — Losangé d'argent et de sable, à la bordure de gueules.
(Voyez pl. 11, fig. 6.)

DE GUERIN. — Pierre de Guerin, écuyer, possessionné dans la mouvance de Montgascon, fut inscrit à l'Armorial de 1450, et portait : *d'azur, à trois levriers affrontés d'or,* 2 *et* 1, *et mouvants des angles de l'écu*, (Voyez pl. 11, fig. 7.) — Cette famille pouvait être la même que celle de Jacques de Guerin, qui rendit hommage en 1506, à raison de la terre de Monteil, mouvante de Billy.

DE GUERIN, seigneurs de Bourbon, de la Tourette, du Viallard, de Saint-Nectaire, de Valbeleix, du Meyrand, de Rochecharles, de Sainte-Anastasie, du Vernet, de Saillant, de Lambre et de Font-Marcel.

La famille Guerin habitait, au XVIe siècle, à Issoire, où plusieurs de ses membres jouèrent un rôle pendant

(1) *Généalogie* déjà citée. — *Catalogue-de-Brioude.* — *Audigier*, t. IV, p. 75. — *Chabrol*, t. IV, p. 334, 775, 792, 794. — *Noms féodaux*, p. 500. — *D. Coll.* — *La Chenaye des Bois*, in-8°, t. II, p. 244. Édition in-4°, t. IX, p. 200. — *Mémoires historiques de l'Ordre de Saint-Louis*, p. 93. — *France militaire*, t. I, p. 270, 351; t. II, p. 137. — *Biographie d'Auvergne.*

les troubles des guerres de religion qui lui furent si funestes par les pertes qu'elle essuya.

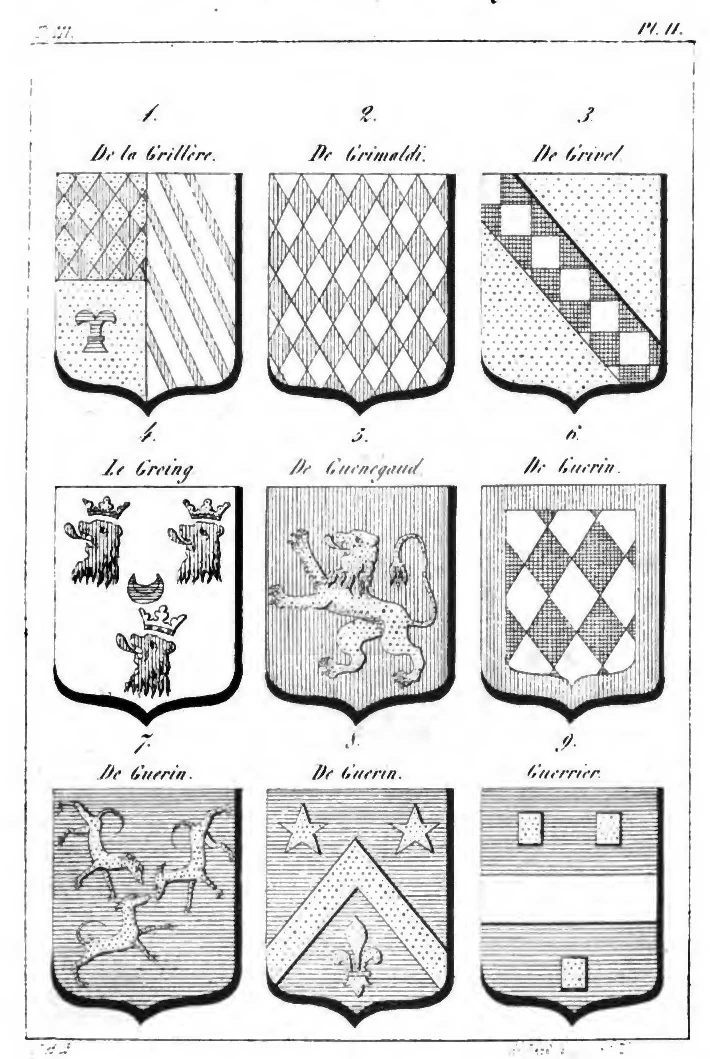
Antoine et Pierre Guerin, frères, furent successivement envoyés en cour par les habitants d'Issoire, en 1577. Antoine était consul de la même ville en 1578, et ce fut lui qui fit relever à ses frais les remparts sur lesquels il trouva, douze ans plus tard, une mort glorieuse. Son fils, Paul Guerin, qui avait posé la première pierre des remparts, en 1578, fut consul en 1589 (1). Paul Guerin est qualifié *noble Paul Guerin*, *écuyer*, *seigneur de la Tourette*, *l'un des cent gentilshommes de la maison du roi*, dans des titres de 1614, 1615 et 1619. N'ayant pas eu d'enfants de Jeanne du Floquet, sa femme, il fit son héritier Jean Guerin, son cousin, qui suit :

Jean Guerin, cousin et héritier de Paul, fut pourvu de l'office de conseiller du roi et président de l'élection d'Issoire, par lettres du mois de février 1630. Il avait épousé, le 13 janvier 1625, Suzanne Ardier, fille de noble Antoine Ardier, seigneur de Boissat, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, et nièce de Paul Ardier, sieur de Beauregard, conseiller d'état, intendant et contrôleur général des gabelles, qui accompagna Henri III en Pologne, en 1573, et qui fonda l'hôpital d'Issoire en 1620 (2). Devenu veuf de Suzanne Ardier, Jean Guerin se remaria à Marguerite Charrier, fit son testament le 14 août 1657,

(1) *Annales de la ville d'Issoire*, p. 153, 156, 165, 166, 180, 189, etc., etc.

(2) *Annales de la ville d'Issoire*, p. 262 et suiv.).

Nobiliaire d'Auvergne.



et fut inhumé le 16 avril 1660 dans l'église de Saint-Paul de la ville d'Issoire. Il laissa de sa seconde femme six enfants, tous légataires, le 14 août 1657, entre autres :

Pierre Guerin, qui fut pourvu le 18 janvier 1662, de l'office de conseiller du roi, président de l'élection d'Issoire, vacant par la mort de son père. Il épousa, le 21 juin 1676, Jacqueline de Fontfreyde, fille de Guillaume de Fontfreyde, écuyer, seigneur de Sauzet, conseiller à la Cour des aides de Clermont, et testa le 1er juillet 1709, laissant : 1° Jean-Baptiste, qui forma le degré suivant; 2° Paul Guerin, doyen de l'église de Saint-Amable de Riom, par brevet du 26 mars 1712; 3° François Guerin, commandeur d'Arbois avant 1743; 4° Victor Guerin, chanoine de la Sainte-Chapelle de Riom, par brevet royal de 1717.

Jean-Baptiste Guerin, institué héritier le 1er juillet 1709, fut pourvu, le 23 mai 1711, de l'office de conseiller du roi, premier président en l'élection d'Issoire. Il s'allia, le 19 février 1713, à Gabrielle-Michelle Panay, fille de feu François Panay, écuyer, seigneur du Deffant, conseiller du roi, prévôt général en Auvergne, et de Jeanne Grosbost. Jean-Baptiste Guerin ne vivait plus le 8 mai 1732. Ses enfants furent : 1° François, qui suivra; 2° Claude Guerin, officier au régiment de Navarre. Celui-ci fit les campagnes d'Allemagne, où il mourut en 1742.

François Guerin, né le 18 avril 1717, fut conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel, commissaire enquêteur et examinateur en la prévôté royale d'Issoire, lieutenant de police de la même ville en 1741, puis

conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, près le parlement de Besançon, le 16 décembre 1747. Il obtint les lettres d'honneur de cette charge le 17 août 1768, après vingt et un ans d'exercice. Il avait épousé, à Lyon, le 23 juillet 1743, Marguerite-Pierrette Loir, fille de feu Jean-Louis Loir, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France au parlement de Besançon, directeur et trésorier de la monnaie à Lyon.

Une enquête testimoniale, du 19 avril 1774, dans laquelle furent entendus Jean-Joseph, marquis de Pons; Guillaume d'Estaing, François, comte de Combarel-Gibanel, et Jean-Baptiste de Murat-d'Enval, établit que François Guerin et son épouse étaient tous deux nobles. Ils laissèrent cinq enfants : 1° Jean-Louis-Gabriel-Michel Guerin, qui forma le degré suivant; 2° François-Austremoine Guerin, élève d'artillerie, sorti de l'école en 1763, capitaine de la même arme en 1777. Il signa l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne en 1791, émigra peu de temps après, fut directeur du parc d'artillerie de l'armée de Condé, avec laquelle il fit toutes les campagnes de l'émigration, et fut promu au grade de lieutenant-colonel en 1797. Il était chevalier de Saint-Louis depuis 1791, et avait assisté à l'assemblée de la noblesse en 1789; 3° Amable-Marie Guerin suivit exactement la même carrière que le précédent, et parvint aux mêmes grades; 4° Jean-Louis-Michel Guerin, chanoine de la cathédrale de Clermont, dès l'année 1776, fut nommé aumônier de madame Sophie de France, le 27 janvier 1781 ; il est décédé en 1804; 5° Marie Guerin, mariée le 19 décem-

bre 1780, à M. Alexandre de Malafosse du Couffour.

Jean-Louis-Gabriel-Michel Guerin, cornette de cavalerie au régiment d'Escars, le 9 août 1761, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, en 1789, signa l'acte de coalition en 1791, servit à l'armée de Condé, reçut la croix de Saint-Louis en 1815, et fut retraité comme capitaine de cavalerie en 1816. Du mariage qu'il avait contracté le 24 novembre 1766, avec Marguerite-Geneviève Reboul, fille de Louis-Annet Reboul, lieutenant-général en la sénéchaussée et siége présidial de Clermont, naquirent trois fils, savoir :

1° François-Marie Guerin, né en 1773, entra au régiment du Viennois en 1790, émigra en 1792, servit dans les chasseurs nobles de l'armée de Condé, puis en qualité de sous-lieutenant et de lieutenant au régiment d'Hohenlohe, se signala à l'affaire de Schussenried, où il reçut une forte blessure à la cuisse, et eut une main emportée en 1796 (1). Sa conduite dans cette campagne et les suivantes, lui valut la croix de Saint-Louis en 1797, et celle de l'ordre du Phénix-d'Hohenlohe en 1816. Rentré en France en 1800, M. Guerin donna de nouvelles preuves de fidélité à la dynastie des Bourbons en 1815. Il est décédé sans postérité.

(1) *Histoire de l'armée de Condé*, par Théodore Muret, t. I, p. 313, 314.

2° Emmanuel-Frédéric Guerin, reçu élève de marine en 1801, fit la campagne de Saint-Domingue, assista à la bataille de Calder et à celle de Trafalgar en 1806, où il fut fait prisonnier par les Anglais.— De son mariage avec Mlle d'Alexandre, est née une fille unique, mariée en 1843 à M. Paul Chardon du Ranquet, établi à Clermont.

3° Paul-Nectaire Guerin, né le 28 juin 1782, entra au service ; il était sous-lieutenant en 1803, chevalier de la Légion d'honneur en 1807, capitaine en 1813, chef-d'escadron en 1816; chevalier de Saint-Louis en 1817, officier de la Légion d'honneur en 1823, et chef-d'escadron aux grenadiers de la garde en 1826. Dans ses vingt-cinq ans de service militaire, Paul-Nectaire Guerin a fait toutes les campagnes depuis l'an XII jusqu'à 1808, à la grande armée ; celles de 1809 à 1813, à l'armée d'Espagne, et enfin celle de 1823 en Espagne, sous le duc d'Angoulême. Cet officier est décédé en 1827, ne laissant que des filles, dont l'une d'elles, Mlle Mathilde-Marie, à épousé, le 16 juillet 1846, M. Antoine-Martial Borel de Montchauvel.

ARMOIRIES. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une fleur de lis aussi d'or.

(Voyez pl. 11, fig. 8.)

GUERIN. — Lors des recherches de 1666, Adrien Guerin, sieur de Chevrières, paroisse de Saint-Eloi, et Pierre Guerin, dit Saint-Pierre, demeurant au château de Maubec, près de Thiers, furent condamnés chacun à 2000 fr. d'amende; mais il paraît que depuis lors cette famille s'est acquis la noblesse par les charges de finance et de magistrature. — Claude Guerin, écuyer, trésorier de France, seigneur de Chermont et de Cruzier-Neuf, près de Vichy; François Guerin, écuyer, secrétaire du roi, seigneur de Saint-Bonnet-d'outre-Allier, et Jean Guerin, écuyer, conseiller au présidial de Clermont, firent foi-hommage au roi, à cause des fiefs sus-énoncés, en 1686, 1699, 1713 et 1731 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GUERIN. — Noble Pierre de Guerin, seigneur de Senthies et de Rhinodes, *originaire d'Auvergne*, s'établit en Albigeois, vers 1540; fut capitaine d'une compagnie de gens à pied, fit son testament en faveur de son fils qui suit, le 29 mars 1578, et mourut dans son château de Laval, la même année. Il avait épousé, le 4 mars 1553, Isabeau de Lisle, fille de Raimond, seigneur de la Valette. Jean de Guerin, son fils, seigneur de Senthies, capitaine

(1) *Noms féodaux*, p. 500.

d'infanterie, servit avec succès contre les ennemis du roi; défendit le bourg de Loubers en 1590, testa en 1603, et mourut au château de Caila. Il s'était allié par contrat du 17 avril 1583, à Jeanne de Lapeyre, fille de puissant seigneur Antoine de Lapeyre, gouverneur de Puy-Cely. De cette union naquit Georges de Guerin, seigneur de Senthies et du Caila, maintenu dans sa noblesse en Languedoc, le 26 novembre 1668. Cette famille existait encore en 1787 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

GUERRIER, seigneur de Romagnat, de Bezance, de Montrognon, Clémensat, Prat et Bonneval. — Cette famille, dont quelques membres ont été plus particulièrement connus sous le nom de Bezance, descend de Nicolas Guerrier, bourgeois, capitoul de Toulouse en 1522. — Jean Guerrier, bourgeois de Toulouse, acheta la seigneurie de Beaufort le 25 juillet 1565. — Pierre Guerrier, son petit-fils, seigneur de Beaufort, fut maintenu dans sa noblesse le 3 juillet 1669, par jugement contradictoire de M. Bezon, intendant de Languedoc. — René Guerrier, fils de ce dernier, avocat au parlement, fixa son domicile à Clermont, par son mariage avec mademoiselle Taillandier, et son petit-fils, Jean-Joseph Guerrier, conseiller, y exer-

(1) *Noms féodaux*, p. 500.

çait les fonctions de maire en 1726. — Le membre le plus éminent de cette famille fut M. Pierre-Faron-Benoît Guerrier, seigneur de Bezance, Montrognon, Romagnat, Clémensat, Prat et Bonneval, reçu avocat général à la Cour des aides de Clermont en 1754, conseiller au parlement de Paris, et conseiller aux requêtes du palais en 1763, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi en 1768, reçu chevalier de Malte le 28 février 1775, et mort premier président de la Cour des aides de Clermont, après avoir reçu, le 5 septembre 1786, des lettres de citoyen de la ville d'Avignon. — Son fils Ange-Joseph-René Guerrier, conseiller au parlement en 1777, a laissé M. Alphonse-Faron-Ange-Mathurin Guerrier de Romagnat, ancien capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, et actuellement maire de la commune de Romagnat, près de Clermont, habitant le château de Bezance.

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois billettes d'or, deux en chef et une en pointe.

(Voyez pl. 11, fig. 9.)

Vers 1789 cette famille a écartelé ses armes et portait : *au 1er et 4e d'azur à trois aiglons d'or et un cœur de même aux centre; aux 2e et 3e d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois billettes d'or, deux en chef et une en pointe.*

DE LA GUESLE, seigneur de la Guesle, de la Chaux-Montgros, de Copel, de Châteauneuf, de Busséol, barons

de Chars, en Auvergne, et marquis d'O, en Normandie.— Cette famille avait pris son nom d'un château situé près de Vic-le-Comte, et qu'elle a possédé plusieurs siècles. Le président Blanchard, et après lui Audigier et Chabrol, en ont donné une généalogie que nous reproduirons, sans en garantir l'exactitude. Gautier de la Guesle, seigneur du lieu, accompagna le roi Saint-Louis à sa première croisade, et fut fait prisonnier avec ce monarque à Damiette, en 1250. Il eut pour fils et successeur Guillaume de la Guesle, damoiseau, qui laissa de Marguerite, sa femme, quatre enfants mâles. Astorg de la Guesle, le plus jeune, est le seul dont on connaisse la postérité. Il s'allia avec Sabine de Bournat ou Bournac, laquelle étant veuve et mère de trois fils, institua le second, Guillaume de la Guesle, deuxième du nom, pour son héritier universel, à la charge de porter le nom de Bournat. Celui-ci laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, Chatard de la Guesle, dit de Bournat, qui vivait en 1333 (1). On lui attribue la fondation de l'église de Vic-le-Comte (2). Il laissa Roger de la Guesle, dit de Bournat, marié en premières noces avec Bellone de Fontmorle (peut-être Fontnoble); 2° Mar-

(1) Cinq générations dans moins d'un siécle, cela se voit rarement.

(2) La toute-puissance des comtes d'Auvergne à Vic, ne permet pas de croire qu'ils eussent laissé à un simple gentilhomme leur vassal, le soin de fonder la principale église du lieu, et de s'en réserver, par conséquent, le patronage et autres priviléges attachés à la qualité de fondateur.

guerite de Limeuil, morte sans enfants. Il avait eu du premier lit Pierre de la Guesle, dit de Bournat, qui épousa Catherine Comptour de Giou, de laquelle naquit Jean de la Guesle, dit de Bournat, seigneur de la Guesle, de la Chaux-Montgros, vivant en 1459. Isabeau de Nerieux, son épouse, le rendit père de François de la Guesle, bailli et gouverneur du comté d'Auvergne, capitaine de Mirefleur et de Dieu-y-Soit, maître d'hôtel de Catherine de Médicis (1). Ce fut lui qui renonça au nom de Bournat, pour ne retenir que celui de la Guesle. De son mariage avec Marguerite d'Anglars, naquit Jean de la Guesle, chevalier, seigneur de la Guesle, de la Chaux-Montgros, en Auvergne, et de Louveau en Beauce, successivement conseiller au parlement de Paris, premier président à celui de Dijon, et enfin procureur général, puis président à mortier, au parlement de Paris. Il mourut en 1589, laissant de Marie Poiret, héritière de Louveau, en Beauce :

1° Jacques de la Guesle, chevalier, procureur général au parlement de Paris et conseiller du roi, mort en 1612. Il avait épousé Marie de Rouville, dame de Chars, terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de janvier 1605, enregistrées le 25 février suivant. Il laissa deux

(1) Il devait être bien âgé lorsque Catherine de Médicis vint en France.

filles, mariées dans les maisons de la Châtre et de Séguier.

2° Alexandre de la Guesle, gentilhomme de la chambre du roi, membre des conseils d'Etat et privé, mestre de camp du régiment de Champagne, en faveur duquel la terre d'O, en Normandie, fut érigée en marquisat par lettres du mois de mai 1616, registrées au parlement de Rouen, le 24 novembre de la même année, et à la chambre des comptes le 13 décembre 1622. Alexandre de la Guesle mourut sans alliance, et il eut pour héritière Marguerite de la Guesle, sa nièce, épouse de Pierre de Séguier.

3° François de la Guesle, prévôt du chapitre de Brioude, archevêque de Tours en 1597, député du clergé aux états généraux de 1614, mort la même année.

4° Charles de la Guesle qui, ayant embrassé la carrière des armes, fut tué au siége de Dreux, en combattant vaillamment, en 1593.

5° Jean de la Guesle, seigneur de la Chaux-Montgros et autres lieux, syndic de la noblesse d'Auvergne. Il laissa de Catherine Beraud, Marie de la Guesle, mariée avec René de Vienne, comte de Châteauvieux, et probablement aussi, Charlotte de la Guesle, épouse de Rigaud de Veilhan, et mère de Marie de Veilhan, alliée par contrat de 1646, à Arnaud de Cosnac, d'une famille distinguée du Limousin, et dont

les petits-neveux possédaient la Guesle en 1789 (1).

ARMOIRIES. — D'or, au chevron de gueules accompagné de trois cors de sable liés de gueules. (*Mêmes armes que* BOURNAT.)

(Voyez pl. 12, fig. 1re.)

DE LA GUICHE, seigneurs de Bournoncles et de Rochegonde, élection de Saint-Flour. La maison de la Guiche tire son nom d'une ancienne baronnie située dans le diocèse d'Autun. On en trouve une suite de possesseurs qualifiés damoiseaux et chevaliers depuis l'an 1200 jusqu'au milieu du XIVe siècle; mais la filiation n'est établie avec certitude que depuis Jean, seigneur de la Guiche, signataire du traité conclu entre le comte de Savoie et le sire de Beaujeu en 1383 (2).

Depuis lors cette maison s'est constamment distinguée par ses emplois diplomatiques et militaires. Elle compte trois chevaliers des ordres du roi, un grand-maître d'artillerie, un maréchal de France, trois lieutenants-généraux et un évêque de Mirepoix. Elle est aujourd'hui

(1) *Audigier*, t. I, p. 305; t. V., p. 53. — *Chabrol*, p. 779, 780. — *Noms féodaux*, p. 502, 1002 et 318. — *Tablettes historiques*, t. V, p. 370; t. VI, p. 4. — *D. Coll.*

(2) *Preuves de cour au cabinet des ordres du roi.*

représentée par le marquis de la Guiche, créé pair de France en 1815.

D'une branche établie en Bourbonnais et aujourd'hui éteinte, était sorti Jean de la Guiche, marié après 1580, avec Françoise de Lastic, fille et héritière de Thibaud de Lastic, seigneur de Bournoncle et de Rochegonde, déjà veuve de Joseph de Foix, seigneur de Mardogne. Louise de la Guiche, née de ce mariage, épousa, le 10 mai 1611, Louis de la Rochefoucauld-Langeac.

ARMOIRIES. — De sinople, au sautoir d'or.
(Voyez pl. 12, fig. 2.)

DE GUIGNARD ou GUINIARD, seigneurs de Bezaudun, en Auvergne; d'Albignac et d'Estabels, en Limousin et en Quercy. — Famille ancienne, qui a prouvé sa filiation depuis Amalric de Guignard, écuyer, vivant en 1487. Jean de Guignard, qui rendit hommage de sa terre d'Albignac au vicomte de Turenne en 1530, était gentilhomme ordinaire de la reine, en même temps qu'Antoine de Guignard était maître des requêtes de l'hôtel de la reine de Navarre, en 1559 et 1560. Antoine fut père de Blaise de Guignard, premier du nom, fait écuyer ordinaire de Marguerite de Valois, reine de Navarre en 1588, et qui, deux ans auparavant, s'était distingué en jetant un secours de 200 hommes dans Fleurence. Antoine de Guignard, deuxième du nom, prit part aux guerres du règne de

Louis XIII, de 1626 à 1642. Blaise de Guignard, deuxième du nom, devenu seigneur de Bezaudun, par son mariage avec Marguerite de Tournemire, en date du 7 mai 1630, servit au ban d'Avergne sous M. de Polignac, en 1635, et fut maintenu dans sa noblesse en 1666. Jean de Guignard, son fils, né le 13 octobre 1632, fit foi-hommage au roi en 1669 et 1684, à cause des seigneuries de Bezaudun et de la Peyre, en Jordanne, paroisse de Tournemire, près d'Aurillac. Cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec celles de Guignard Saint-Priest et de Guignart en Bretagne, portait pour armoiries :

D'azur, à trois étoiles d'or, surmontées
d'un soleil de même.
(Voyez pl. 12, fig. 3.)

DE GUILHEN, seigneurs du Vaumiers, de Verrières, de la Rochette, du Cluzel, du Verdier, du Mazet et autres lieux. — Le nom de Guilhen est fort ancien en Auvergne; mais il ne paraît pas très-certain que tous ceux qui l'ont porté appartenaient à la même souche. Hugues de Guilhen vivait en 1229; Arnaud et Armand de Guilhen en 1270, et Bertrand de Guilhen, de 1273 à 1308. Agnès de Guilhen, dame du Vaumiers, près du Falgoux, épouse de Hugues de Carbonnièrès, fut mère d'Aigline de Carbonnières, mariée avant 1306, à Bertrand de Claviers, seigneur de Châteauneuf et de Murat-l'Arabe.

Suivant D. Coll, tous ces personnages étaient seigneurs

du Vaumiers (1), et suivant Chabrol, ils étaient dès lors en possession de Verrières, deux fiefs assez éloignés l'un de l'autre. Après eux on trouve six chanoines-comtes de Brioude admis à ce chapitre en 1280, 1376 et 1720. — Lors des recherches de 1666, trois frères, savoir : André, François et Louis de Guilhen, seigneurs de Verrières, furent maintenus dans leur noblesse après avoir justifié de six générations d'ancêtres et de services militaires très-honorables. André de Guilhen, l'un d'eux, rendit hommage au roi en 1669, et Paul, son fils, en 1723. Cette famille comptait plusieurs chevaliers de Saint-Louis en 1789, et des alliances avec les maisons de Polignac, de Cervizac, de Rochefort, d'Apchier, de Montrodez, de Beaufranchet, de la Roque-d'Asenières, de la Veissière, de Nozières-Montat, etc., etc.

Ses armoiries sont les mêmes que celles des familles de Cluzel et de la Rochette.

ARMOIRIES.— D'azur, à la fasce crénelée d'or,
accompagnée en pointe d'une étoile de même.
(Voyez pl. 12, fig. 4.)

Nota. Il y a plusieurs familles de Guilhen en Languedoc, en Provence et en Périgord.

(1) Nous ne connaissons qu'un seul fief du Vaumiers, celui situé dans la vallée de Mars, entre le Falgoux et Saint-Vincent, près de Salers. Bernard de Claviers y avait des droits en 1327, et il revint ensuite aux barons d'Apchon, dont il relevait de toute ancienneté et qui l'ont possédé jusqu'à la révolution de 1789. (Voyez *D. Coll*, aux noms de *Guilhen* et de *Carbonnières*. — *Chabrol*, t. IV, p. 593, 836.

GUILHOT ou GUILLOT. — Jean Guilhot, possessionné dans la mouvance de Léotoing, fut inscrit à l'Armorial de 1450; il portait *de gueules, au chevron d'argent.* (Voyez pl. 12, fig. 5.) Guillaume Guillot, seigneur de Montfranc, vivait en 1445 (1).

GUILHOT. — D. Coll a classé sous ce nom les armes de François des *Ondes*, seigneur du Fraisse et de Montagnac, maintenu dans sa noblesse à Maurs, en 1666. Si cette transposition n'est pas l'effet d'une erreur, nous en ignorons jusqu'à présent la cause.

DE GUILLAUMANCHES, seigneurs des Guillaumanches, du Boscage, d'Aurières, du Cluzel, de la Batisse, du Périer et de Dardes. — Si l'on doit s'en rapporter à Audigier, à D. Coll, aux auteurs du catalogue des chanoines-comtes de Brioude, ainsi qu'à de Courcelles et à Saint-Allais, l'ancienneté de la famille de Guillaumanches remonte au Xe siècle. Saint-Allais en a publié deux fois la généalogie dans laquelle il établit une filiation non interrompue depuis l'an 985. D'un autre côté, M. Chérin père, généalogiste des ordres du roi, a déclaré faux les titres de cette famille antérieurs au XIVe siècle. Entre des autorités aussi respectables, il serait difficile de prononcer; nous aimons mieux nous abstenir. Nous dirons cependant, que

(1) *D. Coll.*

si quelque chose rend suspects les titres de la maison de Guillaumanches, c'est assurément leur nombre, beaucoup trop grand pour les temps reculés auxquels ils se rapportent, puis les hautes qualifications et les grandes alliances attribuées aux seigneurs de ce nom. Il nous semble qu'une noblesse de ce rang, une noblesse qui eût été de pair avec celle des Polignac, des Mercœur, des Montboissier et des comtes d'Auvergne, devrait être plus connue qu'elle ne l'est dans les annales de notre province. Audigier, cet auteur si prodigue envers la plupart des familles historiques, après avoir déclaré qu'il a vu des titres de 1024, 1089 et 1114, se contente de consacrer à celle-ci quelques lignes qui lui attribuent une origine fabuleuse; il la fait descendre de Nicetius, duc d'Auvergne, vers l'an 590. Une autre remarque nous a frappé. Un procès-verbal qui, d'après Saint-Allais, aurait été dressé lors de l'incendie du château de Guillaumanches, en 1594, constate, dit-on, que tous les titres et terriers y furent brûlés; or, s'il en fut ainsi, comment a-t-on pu faire des preuves aussi complètes que celles de 1786? Au reste, à part cette exagération, commune à tant de familles lorsqu'il s'agit de se créer une haute origine, la maison de Guillaumanches doit être considérée comme appartenant à la bonne noblesse. Chérin lui-même a reconnu ses titres valables, à partir de 1379, et elle tenait dès lors un rang honorable. Yves de Guillaumanches, écuyer, seigneur du lieu, marié avant l'an 1516 à Gabrielle du Pouget, fut le trisaïeul de Christophe de Guillaumanches, seigneur du Boscage et du Tillet, maintenu dans sa noblesse le 14 mai 1668, et depuis

Nobiliaire d'Auvergne.

1. De la Guesle.

2. De la Guiche.

3. De Guignard.

4. De Guilhen.

5. Guilhot.

6. De Guillaumanches.

7. De Guirard.

8. Guittard.

9.

lors, cette race a fourni des chevaliers de Malte, admis en 1774; un capitaine de vaisseau en 1792, et un officier supérieur des gardes du corps, promu au grade de lieutenant-général en 1819, en la personne de Gabriel-Pierre-Isidore, qualifié marquis de Guillaumanches, actuellement établi en Limousin, et dernier représentant mâle de sa famille. De son mariage contracté le 13 février 1787, avec Elisabeth-Victoire-Armande de Lostanges, est née une fille unique, Ernestine-Pauline-Sophie de Guillaumanches, mariée le 6 novembre 1817, à Gabriel-Noël-Auguste comte de Cosnac, officier de cavalerie. Parmi les alliances certaines de la maison de Guillaumanches, on compte les noms de Vialatelle, d'Alègre, du Pouget (Guittard), d'Auger, de Vichy, de Saint-Quentin-d'Auriouse, de Douhet, de Pons, de la Haye, de Teraules, de Siry, de Lostanges, de Cosnac, de la Chassaigne, d'Aurelle, de Vertolaye, de la Rouë, de Molen, de Bouillé, de Chalus, etc., etc.

ARMOIRIES.—D'argent, au taureau de gueules
surmonté d'un lambel d'azur.
(Voyez pl. 12, fig. 6.)

LA GUILLAUMANQUE. — Château et fief situé dans la commune de Cassaniouse, près de Montsalvy. D'après Chabrol, il aurait appartenu à une famille de son nom en 1787; mais nous ne le croyons pas; nous pensons que le seigneur de la Guillaumanque d'alors, pouvait être de la maison de Palemourgue, ou de celle de Guirard-Montarnal, et il en est probablement de même de celui qui

figurait, avant 1848, sur la liste des électeurs, sous le nom de Cassaniouze.

ARMOIRIES. — Inconnues.

GUILLAUME (Guillelmi). — Une famille noble de ce nom a existé dans les environs de Salers. N. Guillelmi, chevalier, existait en 1274. — Hugues Guillelmi, damoiseau, fit un échange avec Foulques et Pons de Montclar, frères, de la paroisse d'Anglars, en présence de Hugues de Valens, aussi damoiseau ; de Robert de Planeval, de Pierre de Joncoux, de Guillaume de Malesarte, de Jean de Fayet et de Jean Chalchat, le samedi après la fête de Saint-Hilaire 1293. Il ratifia en 1308 une fondation faite par ses ancêtres à l'église de Salers.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GUINABERT (Hugues), écuyer, vivait en 1260. (*D. Coll.*)

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE GUINNAT (Geraud), chevalier, représenté par Guillaume de Perthus, aussi chevalier, bailli des montagnes d'Auvergne, son beau-père, rend hommage pour diverses possessions mouvantes de la vicomté de Carlat, en 1355 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Noms féodaux*, p. 507.

de GUIRARD-MONTARNAL, seigneur de la Gane, de Montredon, Sénergues et autres lieux, en la prévôté de Maurs. — Lors des recherches de 1666, cette famille a prouvé sa filiation depuis Jean de Guirard, écuyer, vivant avant 1535, et fut maintenue noble le 13 juin 1699, sur nouvelles preuves faites en Rouergue, d'où elle est originaire et où elle possédait alors les seigneuries de Montarnal et de Sénerques, près d'Entraigues. Ardouin de Guirard était capitaine de la ville de Milhaud en 1559; Louis de Guirard, son petit-fils, servit activement sous Louis XIII et Louis XIV, de 1635 à 1652. Louis-Félix-Marie de Guirard-Montarnal, jeune officier de marine de la plus grande espérance, périt avec vingt-un autres marins de l'expédition de La Peyrouse, dans la baie du port des Français, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, le 13 juillet 1786. Ce nom est actuellement représenté dans le Cantal, par M. Antoine-Médard de Guirard de Montarnal, propriétaire à Cassaniouze, canton de Montsalvy.

ARMOIRIES. — Parti : au 1er d'azur, au lion d'or; au 2e de gueules, à l'épervier d'argent empiétant une perdrix de même, accompagnée en chef d'une clochette d'argent entre deux étoiles d'or.

(Voyez pl. 12, fig. 7.)

GUITTARD, seigneurs du Pouget (1), paroisse de Saint-Martin-des-Plains, près de Nonette. Guillaume Guittard, damoiseau, est nommé parmi les vassaux nobles de Bertrand de la Rochebriant, seigneur du Broc, relevant de Nonette, en 1397. Roger Guittard, aussi damoiseau, de la paroisse de Saint-Martin-des-Plains, rendit hommage de l'hôtel du Pouget et de ses dépendances en l'an 1400. Pierre de Guittard était chanoine-comte de Brioude de 1447 à 1458; Gabriel de Pouget fut admis au même chapitre en 1492, et Jacques en 1626; et Gabrielle du Pouget, mariée avant 1516 à Yves de Guillaumanches, était sans doute de la même famille. — Chabrol cite encore Jacques Guittard, qui acquit du seigneur de Rochebaron, la seigneurie de Rochegude, paroisse de Saint-Privat-d'Allier, près de Puy-en-Velay, et l'on trouve ensuite une famille du nom de Guittard, existant en Rouergue en 1556. Celle-ci portait :

ARMOIRIES. — Écartelées au 1er d'azur, à une étoile d'or; au 2e d'argent, à la tour de gueules; au 3e de gueules, au lion d'or; au 4e d'or, à trois bandes de sable.

(Voyez pl. 12, fig. 8.)

(1) Le fief du Pouget paraît avoir passé postérieurement à la famille de Guillaumanches, puis à celles de Bourdelles et de Séveyrac. (*Noms féodaux*, p. 508, 823, 907.)

DE HALE. — On ne connaît de ce nom que Guillaume de Hale, clerc, bailli royal d'Auvergne, de 1279 à 1298 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA HARBAUDIÈRE (Gilbert), seigneur de la Baume, domicilié dans la paroisse de Saint-Myon, élection de Riom, a été compris aux registres des maintenues de 1666, sans filiation connue.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE HAUTERIVE. — Famille éteinte depuis plusieurs siècles. Elle tirait son nom d'une seigneurie située dans la paroisse de Sermentison, près de Courpières. Béatrix de Hauterive, dame de Freysset (peut-être Fraisse), veuve de Pierre Guay, chevalier, vendit au comte de Forez, en 1323, des rentes relevant de la châtellenie de Saint-Bonnet. Bertrand et Guillaume de Hauterive étaient chanoines-comtes de Brioude en 1325, et N. de Hauterive le fut en 1531; mais nous ne croyons pas que celui-ci appartenait à la même souche (2). Après l'extinction de cette

(1) *Baluze*, t. II, p. 126, 130, 131, 540.

(2) Il a existé en Bourbonnais, en Bourgogne, en Dauphiné, en Normandie et ailleurs, d'autres seigneuries de Hauterive qui ont appartenu à des familles de même nom.

famille, la seigneurie de Hauterive passa à la maison Cholet, et Jeanne de Châtillon, veuve de Pierre de Cholet, mort avant 1425, la fit passer à son second mari, Pierre de Montboissier, seigneur d'Aubusson et de la Faurie, sans doute par succession de Catherine de Cholet sa fille, qui n'eut pas d'enfants de Charles de la Fayette, fils aîné du maréchal. De la maison de Montboissier la terre de Hauterive vint par alliance du 7 février 1662, à celle de Montaigu de Beaune, qui l'a vendue depuis à M. de Pierre de Bernis, dant la famille la possède encore aujourd'hui (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

HAUTEFORT. — Branche de l'illustre maison de Gontaud-Badefol, dont il a été précédemment parlé. Hélie de Gontaud-Badefol, fils du fameux Seguin de Badefol, capitaine de routiers, ayant épousé, au mois d'octobre 1388, Marthe de la Faye, dame de Hautefort, en Périgord, fut substitué aux noms et armes de Hautefort, sous lequel sa postérité s'est rendue célèbre. Edme de Hautefort, seigneur de Thenon, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général au gouvernement d'Auver-

(1) Voyez *Cholet* et *La Fayette*. Voyez aussi ***Noms féodaux***, p. 513. — *Chabrol*, t. IV, p. 71. — *Catalogue de Brioude*. — *Généalogie de Montboissier*, p. 24, 52. — *Généalogie de La Fayette*, t. VII, *du père Anselme*.

gne, puis à celui de Champagne et de Brie. Par suite de son attachement à la maison de Guise, il devint un des chefs de la ligue, s'acquit dans les guerres d'alors une grande réputation de valeur, et fut tué en défendant Pontoise pour le duc de Mayenne, en juillet 1589. Gilbert de Hautefort, son frère, soutint le siége de Chartres contre les huguenots. René de Hautefort, second fils de Gilbert, est celui qui devint vicomte de Lestrange et de Cheylane, par suite de son mariage avec Marie de Lestrange, en 1579. Sa postérité masculine a subsisté en Vivarais jusqu'au milieu du dernier siècle qu'elle s'est éteinte; mais ses propriétés d'Auvergne restèrent à Marie de Hautefort, sa petite-fille, qui les porta d'abord dans la maison de Saint-Nectaire, en 1639, et dans celle de Meaupou en 1669. — Les autres branches de la maison de Hautefort, d'où sont sortis plusieurs généraux, se sont successivement éteintes en 1720, 1736, 1748 et 1809 (1).

ARMOIRIES. — D'or à trois forces de sable, deux en chef et une en pointe.
(Voyez pl. 13, fig. 1re.)

DE HAUTEROCHE (Alta Rupe), dont on a fait d'Anteroche et d'Auteroche, était un fief qui, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, est situé près de Murat, et a successi-

(1) *Histoire héraldique des Pairs*, par M. de Courcelles, t. II.

vement appartenu aux familles de *Haute-Roche*, du *Chambon* et de *Traverse*. C'est à l'une d'elles qu'appartenait, selon toute apparence, Jean de Hauteroche, seigneur de Pomier-Chany, paroisse de Saint-Léger, au diocèse de Nîmes, qui fit foi-hommage au duc d'Auvergne, vicomte de Carlat et de Murat, en 1493, à cause de la maison forte et de la seigneurie de Turlande, paroisse de Paulhenc, près de Pierrefort. Léone de Rochedragon, sa femme, est nommée dans cet acte (1).

HAUTEROCHE ou AUTEROCHE. — Ancien château, situé dans les dépendances de la commune de Champs (Cantal). On ignore l'époque de sa construction et quels furent ses premiers maîtres; mais on sait qu'à partir du XV[e] siècle, il appartint successivement aux familles de Monceaux et de Fontanges. Cette dernière le possédait encore en 1789 (2).

HAUTEROCHE. — Autre fief situé dans la commune de Chastel-Marlhac, canton de Saignes (Cantal). Jean et Antoine de Curières en étaient seigneurs, ainsi que de Cousans, commune de Vebret, en 1410 et 1435. Ces deux

(1) *Noms féodaux*, p. 513.

(2) *Noms féodaux*, p. 418, 419. — *Dictionnaire du Cantal*, p. 80. — *Généalogie de la maison de Fontanges.*

fiefs passèrent avant 1543, à la maison de Chalus de la Mauriange, dont les derniers représentants firent foi-hommage au roi, en 1683, 1684 et 1723. *Voyez* Chalus-Cousans et Curières (1). Le célèbre abbé Chappe, né à Mauriac en 1722, ajoutait à son nom celui d'Auteroche, parce que sa famille était originaire de ce lieu.

HAY DE BOUTEVILLE (Marie-Anne-Hippolyte), né au château de Montbuan, le 5 août 1741, fut sacré évêque de Saint-Flour en 1776, prit possession du siége en 1777, chanoine-comte de Brioude en 1778. Il fut tranféré à l'évêché de Grenoble en 1779.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LA HAYE, seigneurs de la Batisse, de Menot, de Collière. — Lors des recherches de 1666, cette famille prouva sa filiation depuis Hubert de la Haye, vivant avant 1560. Jacques de la Haye, son fils, capitaine de cavalerie, ayant perdu un bras à la guerre, s'en procura un artificiel qui lui valut le surnom de Bras-de-Fer. François et autre François de la Haye, père et fils, servirent aussi dans la cavalerie sous Henri IV et Louis XIII, et le

(1) *Noms féodaux*, p. 228, 229 — *Dictionnaire du Cantal*, p. 86, 381.

dernier fut maintenu dans sa noblesse avec Jean et Joseph de la Haye, ses fils, en 1666. Il rendit hommage au roi en 1669 et 1670. — Claude de la Haye de la Batisse, chanoine-comte de Brioude, mourut en 1664.

ARMOIRIES. — De gueules, au gantelet renversé d'argent
(Voyez pl. 13, fig. 2.)

HENRION DE BUSSI. — Ce nom figure sur la liste de convocation à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Riom, en 1789. C'est celui d'une famille de Bourgogne, anoblie en la personne de Clément Henrion, seigneur de Mognoncourt, par lettres données à Versailles au mois de mars 1697.

ARMOIRIES. — De gueules, à une botte éperonnée d'or.
(Voyez pl. 13, fig. 3.)

DE HENRY, seigneurs de Bredon, près de Murat-le-Vicomte. — Des chartes du XI[e] siècle et l'histoire nous ont conservé le souvenir de cette famille, qui comptait alors deux prélats illustres. Voici ce que ces chartes nous apprennent. Bernard de Henry, seigneur de Bredon, ayant, sur la fin de ses jours et à la sollicitation de Durand de Henry son frère, abbé de Moissac-sur-le-Tarn, et évêque de Toulouse, fait donation de divers biens pour la fondation du prieuré de Bredon, Guillaume I, vicomte de

Murat, en sa qualité de seigneur dominant, confirma ce don par charte de l'an 1066, et affranchit lesdits biens de toutes charges, à condition qu'aucun château, aucune tour ou fortification, ne serait construite à Bredon. Cette charte fut acceptée et souscrite par Geraud, Gilbert, Etienne et Bernard de Henri frères, en même temps que par le vicomte Guillaume et l'évêque Durand. Cet évêque Durand, contemporain et ami de saint Odilon, fut abbé de Moissac-sur-le-Tarn, en 1052, évêque de Toulouse, en 1059, et mourut en 1072. Laissons parler M. Jules Marion, auteur d'une notice récemment publiée sur l'abbaye de Moissac, dans la bibliothèque de l'école des Chartes.

« En prenant possession du gouvernement de l'abbaye, » telle que ses prédécesseurs l'avaient laissée, Durand » ne trouvait partout daus l'ordre matériel que désastres » à réparer, qu'abus à détruire. Il se mit résolument à » l'œuvre, et d'abord, l'église abbatiale qui s'était écrou- » lée vers l'an 1030, gisait encore, après plus de vingt » ans, dans ses ruines; elle n'avait été ni rebâtie ni » même réparée. La construction d'une église était alors » l'œuvre sainte par excellence, et Durand ne pouvait » plus dignement inaugurer son gouvernement. Entre- » pris immédiatement après son installation, les travaux » furent continués sans interruption, et, en 1063, dix » ans après qu'elle avait été commencée, l'église était, » sinon achevée complètement, au moins en état d'être » consacrée et de servir aux besoins du culte.

» Quelques années auparavant, une nouvelle dignité » était venue chercher Durand au milieu des labeurs de

» son abbatiat et augmenter le nombre de ses devoirs.
» En 1057, environ, il avait été élu évêque de Toulouse ;
» mais, par une exception digne de remarque et presque
» sans exemple au onzième siècle, il n'en était pas moins
» resté à la tête de son abbaye, dont il conserva le
» gouvernement concurremment avec celui de son évêché
» jusqu'au jour de sa mort. L'évêque-abbé voulut consa-
» crer lui-même l'église qu'il avait bâtie. La cérémo-
» nie de la dédicace fut célébrée le 6 décembre 1063,
» avec une solennité et une pompe telles qu'on retrou-
» verait à peine l'exemple de semblable consécration
» dans l'histoire des plus célèbres cathédrales. Un
» archevêque et six évêques assistèrent le prélat con-
» sécrateur ; les plus grands seigneurs du Languedoc
» et du Quercy étaient présents, et un immense con-
» cours de population remplissait les dépendances de
» l'abbaye, le bourg de Moissac et jusque dans les
» villages environnants. Grâce à la réunion de tant d'é-
» vêques, cette cérémonie a été comptée au nombre des
» conciles provinciaux. Une longue inscription en vers
» léonins, gravée sur le marbre et incrustée dans les
» murs du cloître, a conservé jusqu'à nous la date pré-
» cise de la dédicace et les noms des évêques qui y as-
» sistaient ; c'était l'archevêque d'Auch, les évêques de
» Lectoure, de Comminges, d'Agen, de Tarbes, d'Oloron
» et d'Aire.

» Les succès de Durand ne se bornaient pas à la res-
» tauration et à la bonne administration de l'abbaye : à
» partir de son avénement, les donations de toute sorte,

» les soumissions des monastères, des chapitres et des » églises se succèdent avec rapidité et une abondance » merveilleuse. Elles affluent de toutes les provinces, » mais particulièrement du Languedoc, d'Auvergne, du » Quercy et du Rouergue ; c'est de 1060 à 1080, surtout, » que cet entraînement de libéralité et d'amour pour » l'abbaye de Moissac paraît avoir été le plus ardent. » Parmi les églises acquises par Durand, on remarque » celle de Bredon, son lieu natal, qu'il obtint de la gé- » nérosité de Bernard d'Henri, son frère, et de Guil- » laume I, vicomte de Murat.

» Tant d'églises à gouverner, une si nombreuse fa- » mille monastique à surveiller, ne suffisaient point en- » core à l'infatigable activité de Durand, et les travaux » agricoles, glorieuses traditions de son ordre, attirèrent » aussi son attention. Les vastes domaines dont la piété » des fidèles enrichissait chaque jour son abbaye, se » composaient en grande partie de forêts inaccessibles, » de landes et de terres incultes. L'évêque-abbé s'appli- » qua, en vrai disciple de saint Benoît, à les vivifier par » l'agriculture, et de nombreuses colonies de moines di- » rigées par lui, s'en allèrent dans toutes les directions » créer de nouveaux établissements, défricher des terres » et former peu à peu autour de leurs cellules des cen- » tres de population dans les sauvages contrées que leur » culture avait transformées. C'est ainsi que par les soins » de l'abbé Durand, furent fondés Saint-Amand, dans la » vallée du Tarn et Saint-Jean-le-Désert, au milieu des » âpres montagnes du Rouergue. »

» Après vingt années d'un abbatiat si bien rempli, la » mort vint surprendre l'abbé-évêque de Moissac au mi- » lieu de ses travaux. Il mourut en 1072, laissant dans » l'abbaye qu'il avait illustrée et enrichie, la mémoire » du plus digne chef qu'elle vit jamais à sa tête. Bientôt » après il fut inscrit dans le martyrologe au nombre des » saints patrons du monastère, et un moine versifica- » teur fit en son honneur l'épitaphe suivante, qu'on grava » sur son tombeau. »

» *Exiit exilio Durandus presul ab isto,*
» *Corda ligans plebis dirumpit vincula carnis,*
» *Evasit merulas vite metas pius abbas,*
» *Exuit hunc hominem, vestem volens meliorem.*
» *Hic cluniacensi deditum regule dicioni*
» *Restituit regule, primum regularis et ipse,*
» *Istud cenobium, vita et moribus habitatum* (1).

Pour nous reporter vers le lieu de son origine, nous dirons que Durand d'Henri eut la principale part à la fondation du prieuré de Bredon, ainsi qu'on le voit par la charte déjà citée, ainsi que par une autre charte de la même année 1066, par laquelle Rigaud, seigneur de Vi-

(1) On trouve dans la vie de saint Hugues, abbé de Cluny, par Childebert, une anecdote qui prouverait que le vertueux abbé n'était pas sans quelques légers défauts.

» Durand, dit l'agiographe, était bavard, grand diseur de riens; » et l'abbé Hugues, qui l'en reprenait souvent, lui avait prédit » qu'il expierait sévèrement sa loquacité dans l'autre monde, s'il » n'avait pas soin d'en faire une bonne pénitence ici-bas. La pré- » diction ne manqua pas de se vérifier, et Durand ne dut sa déli- » vrance qu'aux prières des moines. »

(*Annales de l'ordre de Saint-Benoit*, t. IV, p. 602 et 603.)

rargues, lui céda l'église et le lieu de Virargues avec toutes leurs dépendances, moyennant trois cent trente sols qu'il reconnut avoir reçus. Cet acte fut confirmé par Robert de Castel, suzerain, qui le souscrivit avec le vendeur et avec Geraud Gislabet et Robert de Valucjol, le dernier jour de Pâques 1066. Autre Durand de Henri, deuxième du nom, neveu du précédent, avec lequel il a été souvent confondu, était abbé de la Chaise-Dieu avant 1070, devint évêque de Clermont en 1076, assista au concile d'Issoudun en 1081, et mourut pendant la tenue de celui de Clermont, que le pape Urbain II présidait en 1095. La famille de Henri dut s'éteindre vers le même temps, à moins que Pierre Henri, chevalier, qui vivait en 1276, en fût issu. Les chartes que nous avons citées sont tirées du recueil de Doat.

ARMOIRIES. — Inconnues.

D'HERAIL, barons de Pierrefort, comtes de la Rouë, seigneurs de la Chaux, de Dunières, d'Usson, de Montpeloux, etc., etc. — Maison originaire du Rouergue, où elle a possédé, de temps immémorial, les terres de Luganel de Buzarenque. Elle paraît être une branche de celle d'Hérail de Brisis, en Languedoc, séparée de la souche avant 1300. La branche des barons de Pierrefort a eu pour auteur Pierre d'Hérail, seigneur de Buzarenque, qui épousa, le 25 novembre 1508, Anne de Pierre, fille et principale héritière de Jean II de Pierre, baron de Pierre-

fort, de Ganges, de Castries, d'Hierles et de Brissac, et de dame Françoise de Chalencon. Il fut stipulé au contrat que les enfants qui naîtraient de ce mariage, porteraient le nom et les armes de Pierrefort. Ils laissèrent :

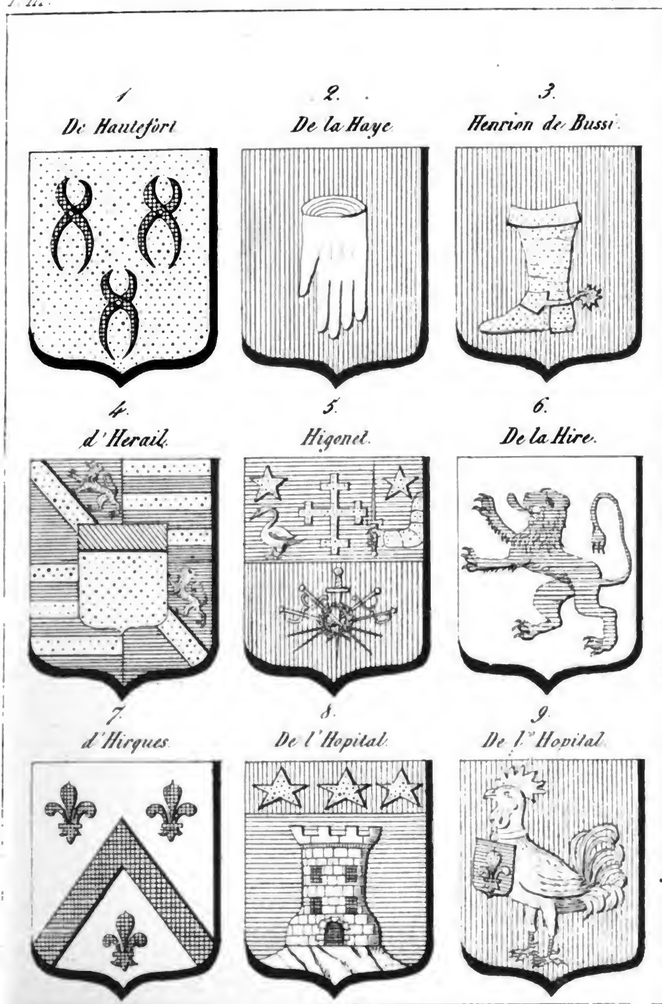
René d'Hérail, dit de Pierrefort, chevalier, baron de Pierrefort, seigneur de Buzarenque, d'Agen et de Brissac. Il épousa, en 1543, Jeanne de la Rouë, dame de la Rouë, de Saint-Anthême, de la Chaux et de Montpeloux, sœur et héritière, en 1570, de Jacques de la Rouë, chevalier de l'ordre du roi et nièce d'Antoine de la Rouë, que le roi François I fit chevalier de sa main à la bataille de Marignan, le 13 septembre 1515. Leurs enfants furent :

1° Gaspard d'Hérail de Pierrefort de la Rouë, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère qui suit :

2° Marc d'Hérail de Pierrefort de la Rouë, seigneur de Dunières, marié à Françoise de Chalencon, de laquelle naquit une fille unique, Gasparde de Pierrefort, dite de la Rouë, alliée en premières noces à Gilles de Robert-Lignerac, assassiné à Saint-Didier-la-Séauve, par une troupe de gens armés ; 2° par contrat du 14 février 1611, avec Jacques d'Espinchal, baron de Massiac, auquel elle transmit la seigneurie de Dunières.

Gaspard d'Hérail de Pierrefort, dit de la Rouë, fils aîné de René et de Jeanne de la Rouë, fut baron de Pierrefort et de la Rouë, seigneur de la Chaux, Saint-Anthême, etc., etc. Il épousa, vers 1610, Gabrielle de Bron

Nobiliaire d'Auvergne.



Lith. Perol à Clermont F.d

de la Liègue, fille d'Antoine de Bron, baron de la Liègue, et de dame Claudine du Fay. Il fut père des suivants :

1° Gaspard d'Hérail, baron de Pierrefort, comte de la Rouë, mort le 6 août 1675, sans enfants de *Claudine de Talaru*, qu'il avait épousée vers 1650 (1).

2° Balthazar d'Hérail de Pierrefort de la Rouë, maréchal de camp, qui rendit hommage au roi le 9 décembre 1669, à cause des terres de la Rouë, de la Chaux de Montpeloux et d'Usson. Audigier lui donne pour femme *Claudine de Talaru*, la même sans doute que d'autres disent avoir été la femme de Gaspard d'Hérail, son frère. Nous sommes portés à croire que ce dernier auteur a raison, et que d'autres généalogistes ont commis une erreur en donnant un frère à Balthazar; le Garpard dont il s'agit était vraisemblablement son père. Quoi qu'il en soit, on sait que Balthazar ne laissa qu'une fille, Marthe-Gabrielle d'Hérail de Pierrefort, dite de la Rouë, héritière de sa branche, mariée en 1670 avec Joseph-Philippe-Hyacinthe de Saint-Martin-d'Aglié, marquis de Rivarolles en Piémont, maréchal de camp et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, lequel rendit hommage au roi, à cause des terres de la Rouë, Pierrefort et autres;

(1) *Archives de la Noblesse*, t. I.

le 23 décembre 1699. Ses descendants possédaient les mêmes terres en 1787 (1).

ARMOIRIES. — Écartelé aux 1er et 4e d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion de même, qui est de Pierrefort ; aux 2e et 3e fascé d'or et d'azur, qui est de la Rouë ; et sur le tout, d'or, au chef de sinople, qui est d'Hérail.

(Voyez pl. 13, fig. 4.)

HIGONET. — Le général baron Higonet (Philippe), maréchal de camp, commandeur des ordres de la Légion d'honneur, de Saint-Louis, de Saint-Ferdinand d'Espagne et du Sauveur de la Grèce, est né à Saint-Geniez (Aveyron), le 5 mai 1782, et a reçu des lettres de baron sous la restauration. Entré au service en 1803, comme volontaire au 4e léger, il passa successivement par tous les grades inférieurs, mérita par plusieurs actions d'éclat la décoration de la Légion d'honneur et fut promu au grade de colonel le 1er mars 1814. Peu d'officiers peuvent compter de plus beaux états de services que les siens. Il a servi sans aucune interruption, a assisté aux plus grandes batailles de l'empire et s'y est signalé par une bravoure à toute épreuve.

En 1805, au combat de Mariazell, il fit deux cents pri-

(1) *Archives de la Noblesse*, par M. Lainé, t. I. — *Chabrol*, t. IV, p. 297, 698. — *Audigier*, t. I, p. 316 ; t. III, p. 38. — *Noms féodaux*, p. 516, 748, 872.)

sonniers, au nombre desquels étaient un major, un colonel et le prince Rospigliosi. Il fut blessé grièvement aux batailles d'Austerlitz et d'Iéna, et eut un pied gelé à la retraite de Moscou. Il fit des prodiges de valeur à Fleurus et à Mont-Saint-Jean, et reçut un coup de lance à cette dernière affaire.

En 1816, il organisa la légion du Cantal, et fut élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Après l'organisation de l'infanterie en régiments, en 1820, il passa au commandement du 9e de ligne; fit en cette qualité la campagne d'Espagne de 1823. Nommé maréchal-de-camp à la même époque, il commanda le blocus de Saint-Sébastien. Dans cette campagne, il commanda aussi une brigade au siége de Pampelune, et à sa rentrée en France, reçut en récompense de ses brillants services, la décoration de commandeur de la Légion d'honneur et celle de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Nommé en 1827 président du collége électoral du Cantal et député de ce même collége, il se fit remarquer au sein de la représentation nationale par son patriotisme et le talent avec lequel il développait les idées les plus saines et les plus généreuses. Ces qualités ressortent surtout de son rapport sur le projet de loi qui continue le traitement aux officiers en demi-solde.

Il interrompit, en 1828, ses travaux législatifs pour prendre le commandement d'une brigade de l'armée expéditionnaire de Morée, et sur cette terre illustrée par tant de héros, le général Higonet, redoublant de zèle, mit le comble à sa réputation militaire, notamment au châ-

eau Morée et au siège de Navarin où il monta le premier à l'assaut et pénétra dans la ville. Choisi plusieurs fois par le général Maison pour parlementer avec les assiégés, il déploya dans ces missions délicates, autant de zèle que de prudence et de sagacité. La croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis fut le prix de ses services comme soldat et comme négociateur, et le roi Othon le nomma commandeur de l'ordre du Sauveur de la Grèce.

En 1829 il reprit sa place à la chambre. Réélu en 1830, il assista aux premières délibérations de cette assemblée, qui suivirent la révolution de juillet et donna sa démission.

Le général Higonet, après avoir été employé pendant plusieurs années comme inspecteur général d'infanterie, est entré, en 1830, dans le cadre de disponibilité. Retiré à Aurillac, il s'y est, jusqu'à ce moment, dans son beau domaine de Veyrac, livré avec le plus grand succès à des travaux agricoles, et s'est attaché, par ses exemples et ses conseils, à propager de bonnes méthodes et à exciter une noble émulation. C'est à ses profondes et vastes connaissances théoriques et pratiques dans les diverses sciences, dont l'application fécondant de plus en plus le sol, répand incessamment l'aisance dans les diverses classes de la société, qu'il a dû sa nomination aux fonctions de président de la société d'agriculture d'Aurillac

Le comice agricole des cantons d'Aurillac, appréciant toute l'importance des services rendus par le général Higonet au premier des arts, sur un sol naturellement

froid et peu fertile, a pris tout récemment une délibération aussi honorable pour cette société que pour celui qui s'en est rendu digne et qu'il est de notre devoir de faire connaître. — Le président ayant énuméré les obligations qu'avaient envers M. le général Higonet les cultivateurs de la contrée, et proposé au comice de lui voter des remercîments, le comice a pris à l'unanimité la décision suivante :

« Considérant que M. le général Higonet est de tous
» nos agronomes celui qui s'occupe avec le plus de suc-
» cès de l'agriculture progressive ; que les travaux qu'il
» a exécutés au domaine de Veyrac ont servi et servent
» encore de modèle à tous nos agriculteurs ; considérant
» qu'un sentiment d'une noble délicatesse a empêché
» M. le général Higonet de se présenter à un concours
» dont il savait d'avance qu'il aurait tous les honneurs,
» le comice charge les membres de son bureau d'écrire
» à M. le général Higonet pour le prier, au nom du co-
» mice, d'accepter ses remercîments et l'hommage de sa
» reconnaissance pour l'exemple salutaire qu'il ne cesse
» de donner aux agriculteurs de nos cantons. »

Ces services rendus à l'agriculture par M. le général Higonet, l'ont fait appeler cette année (1850), au conseil général de l'agriculture et du commerce, où il a dignement défendu les intérêts du département du Cantal et de la France agricole. Ainsi, toute sa vie justifie noblement la devise placée sous ses armoiries : VIRTUS, LABOR, PIETAS.

M. le général Higonet a épousé Mme Augustine de

Peyrat de Jugeals de Veilhan, de laquelle il n'a pas eu d'enfant.

ARMOIRIES. — Coupé, au 1er d'azur, à la croix recroisettée d'or, accompagnée de deux étoiles de même en chef, au dextrochère armé d'or, sortant du flanc sénestre de l'écu et tenant une épée d'argent, au signe d'argent; au 2e de gueules chargé d'un faisceau d'épées réunies par une couronne de laurier de sinople.
(Voyez pl. 13, fig. 5.)

DE LA HIRE. — D. Coll indique comme inscrit à l'Armorial de 1450, Jean de la Hire, prieur de Ris, près de Châteldon. S'il n'y a pas erreur dans l'orthographe de ce nom, Jean de la Hire pouvait être parent du célèbre Etienne de Vignoles, dit la Hire, l'un des plus vaillants capitaines de Charles VII. Le prieur de Ris portait alors *d'argent au lion d'azur*. (*Voyez* pl. 13, fig. 6.) Étaient-ce ses armoiries propres ou bien celles du prieuré? on l'ignore. Nous ferons observer que ces armes ont un grand rapport avec celles d'une famille de *Laire*, de la province du Dauphiné, qui portait *d'argent au lion de gueules*.

Bertrand de la Hire, ou plutôt Bertrand de Vignoles, maréchal de camp, fut gouverneur d'Auvergne de 1630 à 1636. — Il a existé plusieurs familles de Vignoles en Berry, en Languedoc, en Soissonnais et en Champagne, toutes maintenues en 1667 avec des armes différentes de celles que nous venons de décrire.

D'HIRQUES (Paget), possessionné près d'Herment, fut inscrit à l'Armorial de 1450. Il portait *d'argent au chevron de sable accompagné de trois fleurs de lis de même.* (Voyez pl. 13, fig. 7.)

DE L'HOPITAL. — Une famille de ce nom, dont on ignore l'origine, a donné un chanoine-comte de Brioude en 1287, et un bailli de la haute Auvergne pour l'évêque de Clermont, en 1295.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE L'HOPITAL, ou DE L'HOSPITAL, seigneurs de la Tour-de-la-Bussière, de la Roche et de Vignay. — Famille que l'on croit originaire de la ville de Murat, et ensuite fixée à Aigueperse, en Limagne. D'après la notice publiée par M. Lainé, dans son *Nobiliaire d'Auvergne*, le premier auteur connu de cette famille, serait Charles de l'Hôpital, qui épousa, vers 1470, Marguerite du Prat; mais le père Anselme commence la généalogie par Jean de l'Hôpital, médecin de Charles de Bourbon, duc de Bourbon et d'Auvergne, connétable de France. Ce prince ayant reconnu en lui beaucoup de sagesse et une grande aptitude aux affaires, le fit d'abord bailli ducal de la haute Auvergne, ce qui semble confirmer qu'il était originaire de ce pays; puis en 1515, bailli du duché de Montpensier, et enfin son

conseiller et auditeur de ses comptes à Moulins, en 1522. Il vivait encore en 1537. Il fut père, entre autres enfants, de Michel de l'Hospital, le plus illustre des chanceliers de France, dont le nom est si populaire et la mémoire si vénérée. Né à Aigueperse en 1504 ou 1505, Michel de l'Hospital reçut sa première éducation sous les yeux de son père, étudia le droit à Toulouse, puis il alla joindre son père qui avait suivi le connétable de Bourbon en Italie; et après avoir terminé ses études à Padoue, il fut élevé par le souverain Pontife à la dignité d'auditeur de Rote. Rentré en France, il vint à Paris, fréquenta pendant quelque temps le barreau, et son mérite bientôt apprécié le fit successivement recevoir conseiller au parlement, maître des requêtes au conseil d'Etat, chancelier de la duchesse de Berry, premier président à la chambre des comptes de Paris, et élever à la dignité de chancelier le 30 juin 1560. Il se démit de ces hautes fonctions en 1568, et les lettres de décharge qu'il en obtint le 6 février de la même année, lui réservèrent le titre, honneurs et émoluments de chancelier sa vie durant. Il mourut le 13 mars 1573 (1), ne laissant de Marie Morin qu'une fille unique, Marguerite de l'Hôpital, épouse de Robert Hurault-Bellesbat, dont les enfants furent substitués aux noms et armes de l'Hôpital. Cette nouvelle lignée, issue du côté paternel, d'une ancienne famille distinguée dans

(1) Il a été enterré dans l'église de Champmoteux, paroisse de son habitation de Vignay. On lui éleva un mausolée dans la chapelle seigneuriale.

la magistrature, la diplomatie et la carrière des armes, s'est éteinte à la fin du XVIIe siècle.

Un frère du chancelier, Pierre de l'Hôpital, continua la postérité en fondant la branche des seigneurs de la Roche et de Montbardon, paroisse de Saint-Denis-Combarnazat, qui subsistait encore en 1780 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la tour d'argent assise sur un rocher de même; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.
(Voyez pl. 13, fig. 8.)

DE L'HOPITAL, marquis de Choisy, vicomtes d'Orner, barons de Montigny, comtes, puis marquis de Saint-Mèsme, ducs de Vitry, etc., etc. — Cette maison illustre, originaire de la Picardie, et éteinte à la fin du dernier siècle, a donné un gouverneur d'Auvergne en la personne de Jacques de l'Hôpital, marquis de Choisy, chevalier de l'ordre du roi, en 1600; deux maréchaux de France promus à cette dignité en 1617 et 1643; plusieurs lieutenants-généraux, des ambassadeurs et autres personnages marquants.

ARMOIRIES. — De gueules, au coq d'argent ayant au cou un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.
(Voyez pl. 13, fig. 9.)

(1) *Biographies diverses.* — *Le père Anselme.* — *Audigier*, t. I, p. 366. — *Chasteau-du-Breuil.* — *Chabrol*, p. 4, 538, 781. — *Noms Féodaux*, p. 521.

D'HOSTUN, ducs d'Hostun, marquis de Tallard, seigneurs d'Arlanc, de Claveysson (1), de Mercurol, de Bothéon, etc., etc. — Famille d'ancienne chevalerie qui avait pris son nom d'une terre située en Dauphiné, érigée en duché-pairie le 9 mars 1713. Le père Anselme en a donné la filiation depuis Guillaume d'Hostun, qui fit son testament en 1311. Après la réunion du Dauphiné à la France, la maison d'Hostun s'attacha au service de nos rois. Antoine d'Hostun, damoiseau, était sénéchal du Valentinois sous Charles VII, et commanda une compagnie d'arbalétriers sous le maréchal de Boucicaut. Il eut pour enfants Jacques et Jean d'Hostun qui formèrent branche, savoir :

SEIGNEURS DE CLAVEYSSON, DE MERCUROL ET DE MURIEL. Jacques d'Hostun fut l'auteur de celle-ci. Il épousa, avant 1434, Béatrix de Claveysson, dame et héritière de Claveysson, fille de Geoffroy, seigneur de Claveysson. Il fut stipulé au contrat que les enfants qui naîtraient de cette union, porteraient les armes de Claveysson avec celles d'Hostun. Geoffroy d'Hostun, son fils aîné, servit contre le duc de Bourgogne, et mourut en 1505; il laissa de Jeanne Bolomier, Louis d'Hostun, qui continua la posté-

(1) Il existe un château de ce nom dans la commune de Claveissols en Beaujolais, aujourd'hui arrondissement de Villefranche, mais la terre de Claveysson, échue à la maison d'Hostun avant 1434, est située près de Saint-Valier, en Dauphiné (Drôme).

rité, et Antoine d'Hostun, grand-maréchal de l'ordre de Malte, et commandeur de Chazelles en Forez (1515).

Charles d'Hostun, fils de Louis, déjà nommé, et de Meraude de Montchenu, épousa en 1574 Elisabeth de Beaufremont, de laquelle issut Florisel d'Hostun, allié en 1602 avec Jeanne d'Apchon, fille de Charles, seigneur de Tournoëlle, et d'Eléonore de Gadagne. De cette union naquirent deux enfants : 1° Charles d'Hostun, mort en bas âge ; 2° Magdeleine d'Hostun, mariée en 1618 à Claude le Loup, seigneur de Bellenave.

MARQUIS DE LA BAUME-D'HOSTUN ET DE TALLARD, COMTES DE VERDUN, BARONS DE BOTHÉON, SEIGNEURS D'ARLANC, ETC. — Jean d'Hostun, frère puîné de Jacques, fut la tige de cette branche et trisaïeul d'Antoine d'Hostun de la Baume, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, sénéchal du Lyonnais, maréchal-de-camp en 1614, décédé en 1616. Il avait épousé, au château de Bothéon en Forez, le 22 mai 1584, Diane de Gadagne, seconde fille de Guillaume de Gadagne, sénéchal de Lyon, et de Jeanne de Sugny, dame de Bothéon. Balthazar d'Hostun, son fils, substitué aux nom et armes de Gadagne, fut sénéchal du Lyonnais après son père. Il devint seigneur d'Arlanc par son mariage, contracté le 18 juin 1613, avec Françoise de Tournon, fille aînée de Just-Louis de Tournon, seigneur d'Arlanc, sénéchal d'Auvergne. Roger d'Hostun, issu de ce mariage, fut seigneur d'Arlanc, marquis de Tallard, etc., etc. Il s'allia, le 17 mai 1648, avec Catherine de Bonne-d'Auriac, de laquelle naquit Camille d'Hostun, marquis de

Tallard, maréchal de France en 1703, créé duc d'Hostun en 1712; ministre secrétaire d'Etat, conseiller au conseil de régence, chevalier du Saint-Esprit, mort en 1728. Le maréchal de Tallard gagna la bataille de Spire en 1703, et perdit celle d'Hochstedt en 1704. Cette maison s'est complètement éteinte en la personne de Marie-Joseph duc d'Hostun, pair de France, gouverneur de la Franche-Comté en 1720, chevalier du Saint-Esprit en 1724, mort le 6 septembre 1755, n'ayant eu de Marie-Elisabeth-Angélique-Gabrielle de Rohan, qu'un fils unique, Louis-Charles d'Hostun, mort avant son père le 19 septembre 1739. La maison d'Hostun portait les armes de celle de Gadagne en vertu de substitution (1).

ARMOIRIES. — De gueules, à la croix denchée d'or.
(Voyez pl. 14, fig. 1re.)

L'HUILLER, voyez Lhuiller.

D'ISSAC. — Pierre d'Issac, damoiseau, fondé de procuration d'Isabelle de Rhodez, vicomtesse de Carlat, figure dans deux actes rapportés par Baluze, t. II, p. 563, 565; le

(1) La maison de Gadagne, originaire de Florence, a possédé la terre de Bothéon en Forez, par succession de Jeanne de Sugny, épouse de Guillaume de Gadagne, sénéchal du Lyonnais, qui ne laissa que des filles mariées dans la maison d'Apchon, d'Hostun, de Monteynard, d'Albon et de Mitte-de-Chaumont.

premier portant la date du mercredi après la fête de Saint-Georges 1324; le second est du dimanche après Sainte-Marie-Magdeleine 1325.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DES ISSARDS. — On trouve trois chanoines-comtes de Brioude de ce nom : Thomas en 1320, autre Thomas en 1411, et François en 1640. Ce dernier portait sans doute un nom de terre. N. Issard, damoiseau, possédait fief dans la paroisse d'Hauterive, en Bourbonnais, en 1377, et Jean de *Lissard* ou de *l'Issard*, vassal de Vodable en 1450, portait pour armoiries :

D'or, à la fasce échiquetée d'argent et
de sable.
(Voyez pl. 14, fig. 2.)

D'ISSERPENS ou DES SERPENS, seigneurs d'Isserpens, de Châteauroux, de Sernelles, de Chitain, du Cluzel, barons de Rochebaron, comtes de Gondras, en Bourbonnais, en Auvergne, en Forez et Vivarais. C'était l'une des plus anciennes et des plus opulentes maisons du Bourbonnais, ainsi qu'on peut en juger par les nombreux actes de foi-hommage qu'elle a rendus depuis 1239. — Pierre d'Isserpens, abbé de Mauzac, de 1252 à 1267, fut excommunié trois fois pour avoir voulu soustraire son abbaye à l'obéissance de l'abbé de Cluny. — Louis d'Isserpens, fut inscrit

à l'Armorial de 1450. Gilbert d'Isserpens était seigneur de Chitain en 1506. Jean d'Isserpens, dit des Serpents, chanoine-comte de Lyon, vivait en 1516. Claude d'Isserpens ou des Serpents, comte de Gondras, domicilié au château du Cluzel, paroisse de Saint-Ebles, élection de Brioude, fit défaut à la citation de la commission des recherches en 1666. Il avait eu d'Antoinette de Chalencon, héritière de Rochebaron, trois filles, savoir :

1° Catherine d'Isserpens, mariée vers 1650 à Louis de la Rochefoucauld, comte de Laurat;

2° Gabrielle d'Isserpens, alliée en 1654 à Louis-Antoine de la Rochefoucauld, frère du précédent.

3° Susanne d'Isserpens, mariée en 1638 avec Armand, vicomte de Polignac, qui, après elle, eut deux autres femmes.

ARMOIRIES. — D'or, au lion d'azur.
(Voyez pl. 14, fig. 3.)

ITIER ou YTIER, seigneurs de Gurande, barons de Joran, d'Ambret, etc., etc.

Le nom d'Itier a été très-en usage dans les vieilles races féodales; on le rencontre dans les généalogies des maisons de Mercœur, de Rochefort, de Mardogne, de Dienne, etc., etc.; mais il n'est devenu héréditaire que dans un très-petit nombre de familles. L'une d'elles, celle des barons de Joran, que nous croyons appartenir au Vivarais, a fourni six chanoines-comtes de Brioude,

depuis 1269 jusqu'à 1575, et elle a contracté des alliances avec les maisons de Polignac, de Tournon, de Montaigu et de la Fayette-Champetières. Jean Itier, damoiseau, membre de cette famille, déclara, dans un acte de foi-hommage de 1451, que ses ancêtres tenaient la seigneurie de Guirande depuis 1264, nommément Beraud Itier vivant en 1341. — Pierre Itier et Raimond Itier, oncle et neveu, furent successivement décorés de la pourpre romaine de 1340 à 1385; mais les historiens disent ceux-ci originaires du Périgord (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

IZARN, barons de Fraissinet, de Neyrac, de la Guépie, marquis de Valady, seigneurs de Puy-Mourier et de Saint-Jouéry, en Rouergue et en Carladez. C'est l'une des plus anciennes et des plus nobles maisons du Rouergue, connue depuis Ogon Izarn, qui vivait en 1102. Bertrand Izarn était abbé de la Chaise-Dieu en 1176. Cette maison a obtenu les honneurs de la cour en 1785, sur preuves remontées à Pierre Izarn, damoiseau, vivant en 1315 et 1337. Il est sorti de cette souche un grand nombre de chevaliers de Malte, des capitaines de cinquante et de cent hommes d'armes, des capitaines de chevau-légers, des gouverneurs de places, des chevaliers de l'ordre du roi; et sui-

(1) *Noms Féodaux*, p. 1024. — *Catalogue de Brioude*, etc., etc.

vant Saint-Allais, un lieutenant du roi dans la haute Auvergne, vers le milieu du dernier siècle. Le chef de la branche aînée, marquis de Valady, député de l'Aveyron à la Convention nationale, fut mis hors la loi le 28 juillet 1793, comme fédéraliste, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 5 décembre suivant. La seconde branche était représentée naguère par M. Louis d'Izarn-Fraissinet-Valady, ancien mousquetaire, père de plusieurs enfants. La maison d'Izarn a été possessionnée en Auvergne par suite de ses alliances avec les maisons de Montvallat, de Pestels, de Scorailles-Roussille, de Dienne-Cheyladet, etc., etc. (1).

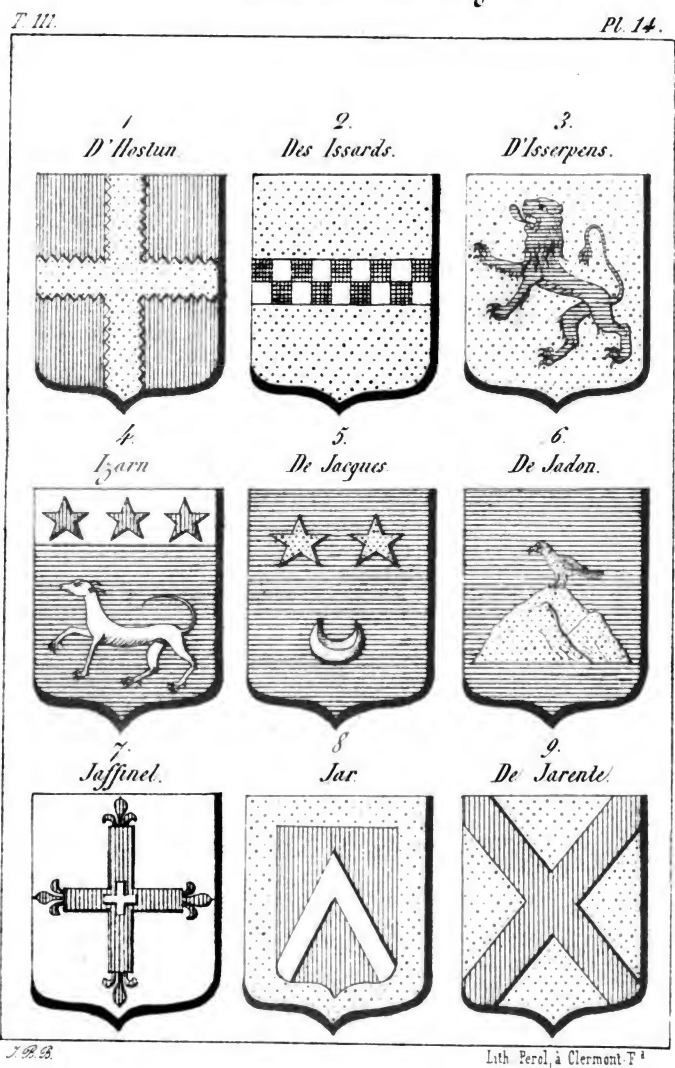
ARMOIRIES. — D'azur, au levrier d'argent; au chef de même chargé de trois étoiles de gueules.

(Voyez pl. 14, fig. 4.)

JACQUARD ou JACQUART, seigneurs d'Arthaud et de la Corne, paroisse de Saint-Germain-sous-Usson. — Lors des recherches de 1656 à 1666, Jean Jacquard, dont la production avait été déférée au conseil d'Etat, fut con-

(1) *Comte de Waroquier*, t. II, p. 214. — *Dictionnaire véridique*, par Lainé, p. 187. — *Dictionnaire de la Noblesse*, par Courcelles, t. III, p. 309, 310. — *Saint-Allais*, t. VII, p. 385. — *Chabrol*, t. IV, p. 847. — *Tablettes historiques*, t. VII, p. 294. — *Branche*, t. I, p. 202.

Nobiliaire d'Auvergne.



J. B. B. Lith. Perol, à Clermont-F.d

damné comme n'ayant pas suffisamment justifié sa noblesse. Cependant nous trouvons dans la généalogie de la maison de Chavagnac, dressée par d'Hozier, mention de François Jacquard, seigneur d'Arthaud, marié le 11 février 1564, avec Geneviève de Chavagnac, de laquelle il avait deux fils en 1580, François et Antoine Jacquard. Cette preuve, dont on ne peut contester l'authenticité, semble indiquer que les titres de la famille Jacquard, qui est peut-être la même que celle d'Arthaud, ont pu être mal appréciés, et par la commission des recherches et par le conseil d'Etat. Voyez *Artaud* ou *Arthaud*.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE JACQUES, voyez DE GACHES.

DE JACQUES, seigneurs d'Arnac, de Copiac, de Cornac, de Fontvergne, de la Bastide, de la Chassaigne et de Roussille, en Limousin et en Auvergne. Cette famille a des alliances distinguées et des services militaires honorables. Son premier auteur connu est Aymard de Jacques, écuyer, seigneur de Copiac, qui, en récompense de services rendus au roi Charles VII, obtint de ce prince, le 20 août 1453, exemption de toutes charges et contributions. Ses descendants au sixième degré furent maintenus dans leur noblesse en même temps en Auvergne et en Limousin

en 1666, sur preuves filiatives établies depuis ledit Aymard de Jacques, époux de Marguerite Parrete, en 1497.

ARMOIRIES. — D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et un croissant d'argent en pointe.

(Voyez pl. 14, fig. 5.)

DE JADOLHES. — On trouve dans les preuves de la maison d'Auvergne le nom de Hugues de Jadolhes, chevalier, qui assista avec Pierre de Cornon, Amblard de Murols, Robert de Vichy et Hugues de Neuville, au contrat de mariage de Godefroy d'Auvergne, dit de Boulogne, seigneur de Montgascon, avec Jeanne de Ventadour, le jeudi 3 août 1375 (*Baluze p.* 169).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE JADON, seigneurs de Saint-Cirgues et de Barbessanges, élection de Riom. — Lors des recherches de 1666, Jean Jadon justifia de sa noblesse et des services militaires de ses ancêtres, depuis autre Jean de Jadon, son bisaïeul, vivant en 1540. Dans les mêmes preuves sont compris Gabriel et Jean-Louis de Jadon, enfants du produisant, tous deux au service, le premier dans les mousquetaires de la garde, le second en qualité de lieutenant d'infanterie au régiment de Normandie. Cette famille comptait alors des alliances avec les maisons de Reynaud, de Montclar,

de Lorme-Paignat, de Léotoing, d'Allemagne et de Teraules.

ARMOIRIES. — D'azur, au rocher d'or sommé d'un oiseau de même.
(Voyez pl. 14, fig. 6.)

JAFFINEL ou JAPHINEL, seigneurs de Peyrusse, d'Auriac, d'Espalen, de Valuéjol, de la Penide, de Liouzargues, près de Saint-Flour et de Blesle. — Famille très-ancienne, qui a compté quatre admissions au chapitre de Brioude, en 1323, 1337 et 1341. Bertrand Jaffinel, époux de Catherine de Tanavelles, dame de Liouzargues, vivait en 1317 et 1329. Jaubert Jaffinel et Agnès de Léotoing-Charmensac, sa femme, eurent entre autres enfants, Jean Jaffinel, damoiseau, qui rendit hommage pour le château de Peyrusse, en 1397, et Alix de Jaffinel, mariée vers 1390, à Guy de Montclar, seigneur de Montbrun. Celui-ci transigea avec Jean et Philippe Japhinel, père et fils, en 1392, 1425, 1428. Il est dit dans la première de ces transactions, que les rentes assignées pour la dot d'Alix Jaffinel, n'avaient pu être payées, attendu que les lieux sur lesquels elles étaient assises, avaient été occupés par les Anglais, ennemis de la France. Philippe Jaffinel, déjà cité, fut inscrit à l'Armorial de 1450; mais cette famille dut s'éteindre peu après, et la terre de Peyrusse a passé depuis dans la maison de Prat de Gondoles, qui la possédait en 1540, et ensuite successivement, aux familles de

Brives et d'Auteroche, qui firent foi-hommage au roi en 1669 et 1723 (1).

ARMOIRIES. — D'argent, à la croix fleurdelisée de gueules, chargée en cœur d'une croisette d'argent.

(Voyez pl. 14, fig. 7.)

DE JALASSET, voyez DE BOUCHARD DE JALASSET.

JALAVOUX. — L'ancien fief de ce nom, situé dans la paroisse de Vergezac, près des limites du Velay, a été l'objet de longues contestations entre les officiers de justice et de finances des provinces d'Auvergne et de Languedoc, qui prétendaient respectivement y avoir juridiction. Il appartenait à la famille de la Tour-Saint-Vidal, en 1531, à celle de Lespinat en 1540, et le siècle suivant, à Jean Bernard, ancien lieutenant-général au siége royal du Puy, qui porta ses réclamations contre les habitants de Vergezac, d'abord devant les élus de Brioude en 1682, et ensuite aux états de Languedoc en 1683 et 1684, et il fut alors produit des lettres patentes de l'année 1306, qui

(1) *Catalogue de Brioude.* — *D. Coll.* — *Inventaire de Montclar.* — *Noms féodaux*, p. 528, 44, 185. — *Chabrol*, t. IV, p. 416.

adjugeaient à la sénéchaussée de Nîmes tous les lieux du diocèse du Puy, et au bailliage d'Auvergne, tous ceux du diocèse de Clermont (1).

JALIGNY. — Terre considérable du Bourbonnais, possédée dès l'an 1230, par une famille du nom de Chatillon, fondue en 1289 dans la maison des Dauphins d'Avergne, qui vint en possession définitive de Jaligny, en 1331. — Un seigneur de Jaligny avait fondé l'abbaye de Montpeyroux, près de Thiers, avant 1209 (2).

JANOLS. — Un chevalier de ce nom, Jean Janols, fut présent à un acte du mois de juillet 1230, par lequel Guillaume, Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, assura à Catherine, sa fille, et à Guichard de Beaujeu, son mari, la possession des terres de Montferrand et d'Herment (3).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Mémoire relatif aux limites du Velay avec l'Auvergne et le Forez*, par Dominique, garde des Fauchers, notaire à Craponne, 1777, p. 11, 12, etc. — *Chabrol*, t. IV, p. 776, 777.

(2) *Noms féodaux*, 529. — *Baluze*. — *Chabrol*. — *Catalogue de Brioude*.

(3) *Baluze*, t. II, p. 263, 264.

JAR. — Pierre Jar, vassal de Vissac, fut compris à l'Armorial de 1450.

ARMOIRIES. — De gueules, au chevron d'argent, à la bordure d'or.
(Voyez pl. 14, fig. 8.)

DE JARENTE. — Famille très-distinguée de la Provence, à laquelle appartenait Balthazar de Jarente, premier président à la chambre des comptes et à la cour des aides d'Aix, en 1517, évêque de Vence en 1531, de Saint-Flour en 1542, et archevêque d'Embrun en 1553, et Louis-Sextius de Jarente, évêque d'Orléans en 1758, chanoine-comte de Brioude, en 1760, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1761. Depuis le XIVe siècle, cette famille a donné des conseillers et procureurs généraux aux parlements de Provence et de Toulouse, des présidents et conseillers à la chambre des comptes et à la cour des aides d'Aix; des chambellans de leur majesté les rois de Naples, comtes de Provence, ducs de Lorraine; un ambassadeur à Rome en 1480; des chevaliers des ordres de Saint-Michel et de Malte, et plusieurs autres personnages marquants.

ARMOIRIES. — D'or, au sautoir de gueules.
(Voyez pl. 14, fig. 9.)

DE JARRIE, seigneurs d'Aubières, de Clervaux, de Saint-Avit, de Cognat et de Laschenal. — Cette famille était sans doute originaire du Bourbonnais, où des seigneurs du même nom possédaient des fiefs dès le commencement du XIVe siècle. Tels furent Hugues de Jarrie, chevalier, nommé dans un hommage d'Alise du Vernet, dame de Saint-Geran-le-Puy, en 1300, et Guy de Jarrie, damoiseau, possessionné dans la mouvance de Billy, en 1322 (1).

Jean de Jarrie, seigneur de Clervaux, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, épousa, par contrat de 1542, Catherine de Montmorin, héritière d'Aubières, avec stipulation expresse, que leurs enfants porteraient le nom et les armes d'Aubières, et l'on voit en effet que Claude, Gilbert et Jean d'Aubières de Jarrie, leurs petits-fils, furent admis dans l'ordre de Malte aux mêmes conditions, en 1599 (2). Gilberte d'Aubières-Jarrie porta, vers 1600, les biens de cette maison dans celle de la Rochebriant, d'où ils passèrent à MM. de Montagnac et de Chabannes (3). Voyez *Aubières* et *Damas*.

ARMOIRIES. — D'or, à la fasce de sable.
(Voyez pl. 15, fig. 1re.)

(1) *Noms féodaux*, p. 535, 987.
(2) *Vertot*, édition de 1753, t. VII, p. 124.
(3) *Chabrol*, t. IV, p. 69, 170, 202.

DE JARRIER, seigneurs de Trachaise, paroisse de Condat, près d'Herment. — Jacques et René de Jarrier, frères, justifièrent, en 1666, de titres établissant qu'ils descendaient de Vincent de Jarrier, vivant antérieurement à 1529, et ils montrèrent que leur part dans une série de services militaires distingués rendus à l'Etat, n'était ni moins belle ni moins méritoire que celle de leurs aïeux. Ils avaient alors des alliances avec les familles de Coustaves, de Courteix, de Montrognon, de Bosredon et d'Auclere. François de Jarrier, écuyer, fils d'Antoine, qui fit foi-hommage au roi en 1670, à cause de Trachaise, est le dernier que nous connaissions.

ARMOIRIES. — D'azur, à quatre bandes ou cotices d'or.

(Voyez pl. 15, fig. 2.)

DE JARRY. — Il existe dans la commune de Paulhac, près de Saint-Flour, un fief de Jarry, qui paraît avoir eu des possesseurs de son nom. Raymond de Jarry, époux d'Isabeau de Hauteville, vivait en 1225, et Bompard de Jarry, en 1338. D'après l'indication de D. Coll, qui renvoie de ce nom à celui de Gas, ou Gasc, nous avons cherché, mais en vain, un rapprochement qui pût faire supposer une communauté d'origine. On ignore l'époque à laquelle

cette famille s'est éteinte ou expatriée (1); mais on sait que le fief de Jarry appartenait aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, à MM. du Bois, de la ville de Murat, qui firent foi-hommage au roi en 1669 et 1723. Jean du Bois, seigneur du Jarry, était l'un des partisans de Gaston, duc d'Orléans, lors de la révolte de ce prince, en 1632 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE JARRIGE, seigneurs de Jarrige, de Navaste, de Nuzerolles, de Saigne-Monteil et de la Veyssière, dans les paroisses de Salers, de Saint-Bonnet, d'Anglars et de Trizac, élection de Mauriac. Aux portes de la ville de Salers, on voit l'ancien château de Jarrige, qui paraît avoir donné son nom à une famille que nous croyons éteinte (3). N..., de Jarrige, prêtre, habitant au susdit château, acquit, par acte de 1482, d'Amaury de Montal, des rentes à prélever sur le lieu de Nuzerolles, paroisse d'Anglars. Hugues de Jarrige fut convoqué au ban de 1543. François de Jarrige, écuyer, archer de la garde du roi, acquit de M. de Valens,

(1) Le nom de Jarry est commun à plusieurs familles de Paris, de l'Anjou, du Maine et du Périgord.

(2) *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 130.

(3) Il existe de temps immémorial, dans l'arrondissement de Mauriac, plusieurs autres familles portant le nom de Jarrige, jouissant en général de l'estime publique et d'une certaine aisance, mais qui n'ont jamais affecté de prétentions nobiliaires. — Le Limousin a aussi une famille de Jarrige, anoblie en 1613.

en 1628, le fief de Navaste, paroisse de Saint-Bonnet-de-Salers; et en 1636, il racheta de Jean-Charles de Chabannes, seigneur de Saint-Angeau, les rentes de Saigne-Monteil, paroisse de Trizac, lesquelles rentes avaient précédemment appartenu à Jean Pallat, son beau-père. François de Jarrige, écuyer, seigneur de Navaste, de Saigne-Monteil et de la Veyssière, vivait encore en 1641, et fut vraisemblablement père de Catherine de Jarrige, mariée le 21 octobre 1657, avec Christophe de Méallet de Blau, qui habitait à Jaillac, paroisse de Moussages, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse en 1666. La succession de la famille de Jarrige était en partie passée à Christophe du Fayet de la Tour-la-Veyssière, avant 1680; mais les rentes et domaines de *Jarrige*, de *Navaste*, de *Saint-Bonnet*, de *Nuzerolles* et de *Viouraux*, se trouvaient en dernier lieu, dans les mains de la famille Mabru, inscrite à l'*Indicateur Nobiliaire* de d'Hozier.

Une demoiselle de Jarrige, héritière de Saigne-Monteil (*Trizac*), avait épousé M. d'Anjoly ou d'Anjolie (qu'il ne faut pas confondre avec M. d'Anjony), dont la petite-fille, Marguerite d'Anjolie, dame de Saigne-Monteil et de la Veyssière, épousa, avant 1693, Christophe du Fayet de la Tour-la-Borie, seigneur de Clavières.

ARMOIRIES. — Inconnues.

JOANNES ou JOHANNIS (Astorg), chevalier, fut appelé comme témoin au testament de Robert III, Dauphin

d'Auvergne, comte de Clermont, le dimanche après la fête de Saint-Laurent (1302). Rien n'indique, ni le lieu de naissance, ni les possessions de ce chevalier (1).

DE JOIGNY. — Les comtes de Joigny, en Champagne, possédèrent momentanément la baronnie de Mercœur, par succession de Beraud X, sire de Mercœur, connétable de Champagne, mort sans postérité en 1321, et Jeanne de Joigny, fille de comte Jean et de Marie de Mercœur, la porta à Charles de Valois, comte d'Alençon, qu'elle avait épousé en 1314; mais après la mort de celle-ci, sans enfants, des contestations s'étant élevées entre les divers héritiers de la maison de Mercœur, cette grande baronnie fut adjugée par sentence arbitrale du 12 juin 1339, à Beraud I, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, petit-fils de Robert III, et d'Alixent de Mercœur, à charge d'indemniser ses co-intéressés (2).

ARMOIRIES. — D'azur, à l'aigle d'or au vol abaissé.
(Voyez pl. 15, fig. 3.)

(1) *Baluze*, p. 309.
Cette circonstance qu'il paraît, dans le testament de Robert III, époux d'Alixent de Mercœur, dont la sœur était alliée au comte de Joigny, fait supposer que le nom de Johannis n'est pas autre que celui de Joigny, tronqué par les copistes, et qu'Astorg était un membre de cette dernière maison.

(2) *Baluze*, t. I, p. 177 à 189; t. II, p. 334 à 340. — *Noms féodaux*, p. 539. — *Audigier*, t. II, p. 260; t. IV, p. 72.

DE JONAS ou JONAT, et quelquefois JAUNAT, seigneurs de Ramades, près de Montel-de-Gelat. — Guyonnet de Jaunat, rendit hommage de la terre et seigneurie de Ramades en 1432; Jacques de Jonas fut inscrit à l'Armorial de 1450; Raymond et Aimé de Jonas furent appelés au ban de 1543; ils servaient alors dans les compagnies de MM. de Saint-André et de la Fayette. Jacques de Jonas, seigneur de Bisseret, ou Bisseray, et Anne de la Motte, sa femme, acquirent de René Fricon, représenté par Gaspard de Courjac, la seigneurie de Beausson, en Bourbonnais, le 18 avril 1603; et Charles de Jonas, chevalier, seigneur de Bisseray, fils de Pierre de Jonas et de Gabrielle Bertrand, fit foi-hommage au roi en 1671, à raison des fiefs de la Pérouse et du Chassin, près d'Issoudun (1).

ARMOIRIES. — Parti : au 1er d'azur, à la bande denchée d'or ; au 2e écartelé d'or et d'azur.

(Voyez pl. 15, fig. 4.)

JONCHÈRES, voyez BELVEZET.

(1) *Noms féodaux*, p. 531, 541. — *D. Coll.* — *Chabrol*, t. IV, p. 317, 91. — *Comte de Waroquier*, t. V, p. 205.

DE JONCOUX. — Lors des recherches de 1656 à 1666, François de Joncoux, seigneur de Fangouse (1), domicilié à Collandres, élection de Mauriac, se désista de la qualité

(1) Le lieu de Joncoux, d'où cette famille avait tiré son nom, ainsi que celui de Fangouse, qu'elle possédait à titre de fief, sont situés dans la commune d'Anglars, près de Salers. M. Delalo, président du tribunal civil de Mauriac, en est aujourd'hui en partie propriétaire, du chef de Jeanne de Joncoux, sa trisaïeule maternelle.

Un grand nombre de titres attestent l'ancienneté et la position honorable dans laquelle la famille de Joncoux s'est maintenue depuis le xive siècle ; nous n'en citerons que quelques-uns :

Le lundi après la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, de l'an 1336, Pierre de Joncoux, de la paroisse d'Anglars, reconnut tenir de noble et puissant seigneur Guy, comptour d'Apchon, en fief franc, avec serment de fidélité, son mas appelé de Joncoux (*Juncos*), avec ses dépendances.

Par son testament du 9 août 1513, messire Guillaume de Joncoux, prêtre, fit diverses fondations dans l'église d'Anglars, pour l'acquit desquelles il donna cent livres tournois, une maison et un pré de vingt chars de foin. Il résulte du même acte que le testateur avait antérieurement fondé l'autel de Saint-Guillaume, devant lequel était la sépulture de sa famille.

Le 15 août 1540, autre Guillaume de Joncoux, prêtre, et Jacques de Joncoux achetèrent de François, baron de Salers, diverses rentes assises sur les villages de Millar et de Joncoux.

Le 19 février 1598, messire Guillaume de Joncoux, prieur et seigneur d'Ambial, et Pierre de Joncoux, demeurant au lieu de Joncoux, paroisse d'Anglars, passèrent un traité où il est fait mention d'autre Pierre de Joncoux, leur cousin germain, qui habitait alors à Paris. Ce dernier est présumé avoir été l'aïeul de Françoise-Marguerite de Joncoux, née en 1668, morte en 1715, connue par son attachement aux religieuses de Port Royal.

François de Joncoux fut secrétaire ordinaire de la chambre du roi et juge garde du sceau royal au bailliage de Salers, de 1625 à 1633 au moins. — Jacques de Joncoux, lieutenant de vaisseau avant 1696, capitaine de frégate et chevalier de Saint-Louis avant 1707, vivait encore en 1715.

de noble, et on ignore si plus tard il fut anobli; mais il est certain que dans tous les titres d'une date postérieure, la qualification d'écuyer lui est donnée, même dans des lettres-royaux émanées de Louis XIV. La première de ces pièces, datée du mois de septembre 1663, ordonne aux cours et bailliages de contraindre par toutes les voies de droit, les débiteurs *de notre cher et amé* François de Joncoux, *écuyer*, seigneur de Fangouse, *l'un des cent gentilshommes ordinaires de notre maison*, *de l'ancienne et première compagnie*, à lui payer tout ce qui peut lui être dû. Dix ans plus tard, c'est-à-dire le 8 juillet 1673, le même roi étant au camp de Vizé, devant Maestricht, enjoignait aux cours et bailliages de surseoir à tous les procès concernant François de Joncoux, *écuyer* (1), l'un des deux cents chevau-légers de la garde, lequel ne pouvait vaquer à ses affaires, étant retenu au service de sa majesté. — Ce François de Joncoux eut deux femmes : N... de Lort et Marguerite le Couvreur; on lui connaît les enfants qui suivent :

1° Jacques de Joncoux, déjà lieutenant de vaisseau, lors d'un congé qu'il obtint le 16 avril 1696, fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et

(1) Il est juste de faire remarquer ici, que tous les officiers qui faisaient partie des divers corps de la maison du roi, jouissaient bien de la qualité d'écuyer, en vertu de priviléges sanctionnés par des arrêts du conseil d'état, mais ce titre ne donnait à ceux qui n'étaient pas nobles de naissance, que *la noblesse personnelle*, sans la rendre transmissible. On peut dire, néanmoins, que la noblesse de beaucoup de familles n'a pas d'autre origine.

reçut la croix de Saint-Louis avant le 14 mai 1707, date d'une transaction qu'il passa avec Claude de Sartiges, seigneur de Lavandès, son beau frère.

2° Louise de Joncoux, alliée par contrat du 22 juin 1692, avec Charles de Dienne du Puy, fils d'Antoine et de Françoise de la Broë.

3° Marguerite - Françoise de Joncoux, qui épousa le 1er juillet 1699, Claude de Sartiges, chevalier, seigneur de Lavandès, fils de Charles et de Marie-Françoise de la Croix de Castries d'Anglars, sa première femme.

Dans le même temps, vivait Françoise-Marguerite de Joncoux, sœur ou tante de ceux qui précèdent, connue par sa piété, ses talents, son attachement aux dames de Port-Royal, et par des ouvrages de piété et de controverse religieuse. Les biographes, qui la qualifient *d'illustre demoiselle*, assurent qu'elle avait appris le latin pour pouvoir assister avec plus de fruit aux services de l'église. La famille de Joncoux, qui est originaire du lieu de ce nom, commune d'Anglars, près de Mauriac, avait auparavant donné deux gardes des sceaux au bailliage royal de Salers. Jean de Joncoux l'était en 1625, et François de Joncoux en 1644 (1).

ARMOIRIES. — D'argent, au lion dragonné de gueules (2).
(Voyez pl. 15, fig. 5.)

(1) *Productions de 1666. — Archives de Sourniac. — Biograp e diverses.*
(2) *L'Armorial d'Auvergne* de 1699.

JORY. — Ce nom est très-ancien en Gévaudan, en Rouergue et en Auvergne. Pierre Jory vivait en 1093; Hugues Jory en 1254. Guillaume Jory, chevalier, fut père d'autre Guillaume Jory, damoiseau, qui constitua 1300 deniers d'or, à Toursague Jory, sa sœur, en la mariant avec Hugues d'Arjac, en Rouergue, le 24 janvier 1348. Vezian et Aymeric Jory étaient seigneurs de Dolmeyrac et de la Besserette en Carladez, en 1374; Adhémar Jory, damoiseau, qui assista au testament de Guy de la Tour-d'Auvergne, le 14 septembre 1375, était sans doute le même qui fut bailli des montagnes en 1378. Begon Jory, seigneur du Claux, fut l'un des exécuteurs testamentaires de Jean de Solages, baron de Tholet, seigneur de Pruinhes et du Cayla, en Rouergue, le 13 juin 1446. La seigneurie de la Besserette, qui avait fait partie du patrimoine de cette famille, était passée dans les maisons de Sermur et de la Roque, avant 1400 (1).

ARMOIRIES. — D'or, à la croix de gueules brisée d'un croissant de même au canton sénestre.

(Voyez pl. 15, fig. 6.)

DE JOU, quelquefois orthographié JUOU et JUEN. — Le chef-lieu de la commune de Jou-sous-Montjou, en

(1) *D. Coll.—Généalogies de Solages.—Baluze*, p. 618, etc., etc.

Nobiliaire d'Auvergne.



1. De Jarrie.
2. De Jarrier.
3. De Joigny.
4. De Jonas.
5. De Joncoux.
6. Jory.
7. Jouvenceau
8. De Jozerand
9. De la Jugie

Lith. Perol à Clermont-F.

Carladez, avait donné son nom à une branche de la maison de Montjou ou Montjoui. Ce fait résulte des actes ci-après rappelés. Hugonnet de Joux rendit hommage au vicomte de Carlat, en 1279, à cause du repaire de Juou (Jouio), ensemble plusieurs mas, droits et dépendances, paroisse de Saint-Etienne-de-Carlat et autres. Arnaud de Juen, alias de *Montjoui*, fait un semblable aveu, relativement au mas du Chier de la Capelle, mouvant de Carlat, en 1321. Armand de Juou assista comme témoin à l'hommage que Pierre de Cambon fit au même vicomte de Carlat en 1332. Guyot de Juen, fils d'Armand, renouvela, en 1352, la déclaration faite en 1321, concernant le mas du Chier, etc., etc. Iolande de Juou était femme de Pierre de Saint-Martial, damoiseau, lorsque celui-ci fit hommage au vicomte de Carlat, à cause des possessions qu'il tenait d'elle en 1410. Pierre, seigneur de Juou, était au nombre des chevaliers et écuyers qui, à la prière de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, vicomte de Carlat, obtinrent du roi Louis XI, le 27 avril 1475, exemption de service militaire (1). Jean et Michel de Jou vivaient en 1543 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) Si on considère la conduite tenue, peu de temps après, par Jacques d'Armagnac, on restera persuadé que son projet de rébellion était déjà formé, et que l'exemption sollicitée n'avait d'autre but que celui de se ménager à lui-même une force dont le roi aurait pu disposer.

(2) *D. Coll.* — *Noms féodaux*, p. 208, 543, 544, 585, 871. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 97. — *Chabrol*, p. 671.

DE JOU ou DE JO. — Le cartulaire de Sauxillanges, au folio 114, fait mention de Guillaume et de Bernard de Joux, frères, seigneurs de Jou et de Roche-Servières, qui rendirent hommage à Robert, seigneur d'Oliergues en 1204 ou 1208 (1). On connaît aussi autre Guillaume de Jou, qui fut chancelier de l'évêque de Clermont en 1250. Le siècle suivant, on voit Foucher de Jou (de Jo), damoiseau, fils de Hugues de Jou, chevalier, et Rolland de Jou, fils du susdit Foucher, faire foi-hommage au comte de Forez, à raison de ce qu'ils possédaient au mandement de Donzy, ainsi que dans les paroisses de Saint-Germain-Laval et de Pommiers, en la même province. Nous ne dissimulerons pas cependant que, malgré la similitude des noms et le voisinage des possessions, il est très-possible que tous ces seigneurs n'appartinssent pas à la même souche. Ceux du Forez, par exemple, pouvaient être originaires du château de Joux, près de Tarare, lequel avait titre de baronnie; il appartenait à Jeanne de Joux en 1676, et à la comtesse de Villeneuve, en 1780 (2). Une seigneurie de Joux existait dans la commune de Saint-Germain-sous-

(1) *D. Coll.* — *Lainé.* — *Baluze*, t. II, p. 702.
(2) *Noms féodaux*, p. 621, 648.

Usson. Elle appartenait à la famille de Matharel, en 1669, et à celle de Miremont en 1724 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE JOUVENROUX, seigneurs de la Trémolière, paroisse de Vabres et de Saint-Michel, paroisse de Saint-Georges, près de Saint-Flour. — Guyot de Jouvenroux, seigneur de la Tremolière, demeurant à Saint-Michel, près de Brossadols, au mandement de Vabres, diocèse de Saint-Flour, reconnaît tenir domaines, bois et haute justice auxdits lieux, relevant de la châtellenie de Mercœur, en 1493. Pierre de Jouvenroux était infirmier de l'abbaye de la Chaise-Dieu en 1518. Catherine de Jouvenroux de la Trémolière, fille de Raymond, seigneur de la Trémolière, de Roffiac et d'Alenc, et de dame Dauphine de Prat, épousa, le 16 janvier 1564, Jacques de Méalet, seigneur de Fargues et de Romegoux, gentilhomme de la chambre du roi (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

JOURDAIN, seigneur de Fressenet ou Fressinet. — Une famille de ce nom a été admise au chapitre de Brioude en

(1) *D. Coll.* — *Nobiliaire d'Auvergne*, par M. Lainé, p. 73. — *Noms féodaux*, p. 539, 543. — *État du Lyonnais, Forez et Beaujolais* en 1780, p 87.

(2) *Noms féodaux*, p. 541. — *Généalogie de Méalet.* — *Généalogie de Prat.*

1353 : elle appartenait vraisemblablement au Rouergue, pays où il en existe de nombreuses traces. Adhémar Jourdain, chevalier d'une rare valeur, et capitaine de Saint-Antonin, fut fait prisonnier à la prise de cette place par les troupes de Simon de Montfort, dans les guerres de l'Albigeois, en 1212. Pierre Jourdain, seigneur de Tournemire, en Rouergue, est rappelé comme défunt dans un acte d'Aigline de Mostuejouls, sa veuve, portant la date de 1328. Jourdain de Jourdain est nommé dans le testament de Guillaume de Mostuejouls, son cousin, du 20 octobre 1364. Bernard Jourdain, damoiseau, fut l'un des répondants de la dot constituée à Lombarde des Ondes, du diocèse de Rhodez, mariée le 25 janvier 1386, avec François de Lentilhac. Delphine Jourdain était mariée à Guillaume de Vassal, seigneur de Balaguier, en Rouergue, lorsque celui-ci fit foi-hommage au comte d'Armagnac et de Rhodez, le 15 juillet 1397. Dans le même temps, vivait Vital Jourdain, que D. Coll qualifie seigneur de Fraissinet. Le même D. Coll mentionne encore Jean et Gilbert Jourdain, dont les héritiers furent appelés au ban de 1543.

Plusieurs autres familles du nom de Jourdain ont existé en Bourbonnais, en Guienne, en Poitou.

ARMOIRIES. — Inconnues.

JOUVENCEAU, seigneurs d'Alagnat, près du Puy-de-Dôme. — Jean Jouvenceau, *écuyer*, conseiller du roi en la cour des aides de Clermont, fit foi-hommage au roi, à

cause de la seigneurie d'Alagnat, de celle d'Olby, et de partie de la montagne du Puy-de-Dôme, en 1716. M. Jouvenceau d'Alagnat, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse à Riom, en 1789 (1)

ARMOIRIES. — D'argent, au chevron d'azur accompagné de trois alérions de sable.
(Voyez pl. 13, fig. 7.)

DE JOZERAND ou JOSERAND. — Le chef-lieu de la commune de Jozerand, près de Combronde, fut, selon toute apparence, le berceau de cette famille, dont l'existence remonte à une époque reculée. Hugues de Jozerand était chanoine-comte de Brioude en 1140, et Guillaume de Jozerand le fut en l'année 1200; N... de Jozerand occupait le siége abbatial de Montpeyroux en 1206; Perrin de Jozerand, damoiseau, possessionné dans les environs de Gannat et de Saint-Pourçain, rendit hommage au sire de Bourbon en 1286; un siècle et demi plus tard, on trouve le nom de Jozerand ou Joserand, inscrit à l'Armorial de 1450. Celui-ci portait :

ARMOIRIES. — Parti : au 1er de sable, à la croix engrelée d'or; au 2e d'azur, à trois losanges d'or rangées en fasce.
(Voyez pl. 15, fig. 8.)

(1) *Noms féodaux*, p. 543. — *Chabrol*, t. IV, p. 42. — *Dictionnaire de la Noblesse*, par de Courcelles, t. III, p. 41.

JUGEALS, *voyez* Payral de Jugeals.

de la JUGIE. — Ce nom, inscrit à l'Armorial de 1450, était celui d'une famille du Limousin, originaire du lieu de la Jugie, commune d'Eyren, près de Rozières, où l'on voit encore une vieille tour construite, dit-on, par les cardinaux de cette maison. Son premier auteur connu fut Geraud, dit Geraldon de la Jugie, dont le fils, Jacques de la Jugie, s'allia à Guillemette de Rogier (de Rosiers), et fut anobli en 1338, à la sollicitation de Pierre Rogier, son beau-frère, alors garde des sceaux de France, archevêque de Rouen, et plus tard pape sous le nom de Clément VI. Jacques de la Jugie et Guillemette Rogier laissèrent : 1° Guillaume de la Jugie, créé cardinal par son oncle en 1342. Il accompagna les dépouilles mortelles de ce pape, d'Avignon à la Chaise-Dieu, en 1353; 2° Pierre de la Jugie, successivement archevêque de Sarragosse, de Narbonne et de Rouen, créé cardinal par Grégoire XI, son cousin, en 1375; il mourut à Pise le 19 novembre 1376, et son corps fut transporté à Narbonne; 3° Alix de la Jugie, mariée à Astorg de Durfort, chevalier, seigneur de Durfort-Soursac, en Limousin, et de Chalvignac en Auvergne. Ces époux ne paraissent pas avoir laissé d'enfant, et leur succession passa à la maison de Rogier-Beaufort avant 1399; 4° Hélise de la Jugie, alliée vers 1339, avec Guy de Puydeval, seigneur du lieu, en Limousin; 5° Ni-

colas de la Jugie, seigneur de diverses terres dans le Midi, reçues en don ou acquises de ses deniers, lequel, se voyant sans postérité, substitua, par testament du 26 mars 1374, aux nom et armes de la Jugie, les enfants de la dame de Puydeval, sa sœur.

GUILLAUME DE PUYDEVAL, appelé à recueillir cette substitution, testa lui-même, le 9 janvier 1381; désigna son fils aîné *Jean*, pour son héritier principal, à charge de porter le nom et les armes de la Jugie, et il donna à Aymar, son puîné, la seigneurie de Puydeval avec ses dépendances. Ces deux frères formèrent chacun une branche, et parmi les descendants de Jean de la Jugie de Puydeval, on remarque François de la Jugie de Puydeval, comte de Rieux, en Languedoc, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Narbonne, conseiller d'Etat, fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1585. Quoique bon catholique, il épargna les protestants de Narbonne, combattit, en qualité de maréchal-de-camp, à la bataille d'Arques et à l'attaque des faubourgs de Paris en 1589, et retourna ensuite en Languedoc, où il battit les ligueurs en diverses rencontres. Sa petite-fille, Marguerite de la Jugie de Puydeval, héritière de sa maison, épousa, en 1640, François des Montiers, comte de Mérinville, reçu chevalier du Saint-Esprit en 1653.

La seconde branche, celle des seigneurs de Puydeval, comptait aussi de recommandables services. Denis de Puydeval, petit-fils d'Aymar, fut décoré de l'ordre de Saint-Michel, et il périt à la bataille de Pavie, avec son

fils aîné, le 24 février 1525. Geraud de Puydeval, son fils puîné, lui succéda; il épousa, le 2 mai 1531, Françoise de Noailles, qui le rendit père de plusieurs enfants mâles, morts sans postérité, et d'une fille nommée Françoise de Puydeval, alliée le 18 juin 1559, avec Rigaud de Saint-Martial, baron de Conros et d'Aurillac, chevalier de l'ordre du roi, bailli royal des montagnes d'Auvergne, lequel testa les 10 et 11 juillet 1576. Sa veuve vivait encore en juin 1591 (1).

Les armes peintes à l'Armorial de 1450, qui ont motivé cette notice, ne sont pas connues pour être celles de la maison de la Jugie, non plus que celles des Puydeval; et nous doutons fort que ces familles fussent possessionnées en Auvergne à cette époque.

Il nous paraît plus certain que l'écu dont il s'agit n'était autre que l'écu tronqué de la maison de Sarazin, qui possédait alors le fief de LA JUGIE, paroisse de Miremont, près de Pontaumur.

ARMOIRIES.— De sable, à la bande d'or accompagnée de six coquilles d'argent posées en orle (2).

(Voyez pl. 15, fig. 9.)

(1) Portefeuilles de Baluze, armoire nº 1, paquet 5, pièce cotée 3, à la Bibliothèque nationale. — *Histoire des Cardinaux*, p. 513, 514, 635, 636. — *Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*, par Sainte-Foix, p. 314. — Divers *Nobiliaires*, etc, etc.

(2) La maison de Sarrazin de la Jugie porte: *D'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.* (Voyez *D. Coll.*)

DE JUGIEUX. — Suivant D. Coll, Giraud de Jugieux vivait en 1343.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE JULIAC ou JULHIAT. — Ce nom est celui d'une terre située dans la commune du Crest, et qui, sans doute, fut le berceau d'André de Juliac, prêtre, nommé dans le testament de Robert III, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, du mois de novembre 1296; et de Robert de Juliac, trentième grand-maître de l'ordre de Malte, qui vivait en 1373, et qui avait pour armoiries : *d'argent à la croix tréflée de gueules, surmontée d'un lambel d'azur à quatre pendants.* (Voyez *pl.* 16, *fig.* 1re.) Cette terre a été possédée depuis par les maisons de la Roche-Aymon, de Gras de Pin et de Langeac. Cette dernière la possédait encore avant la révolution de 1789 (1). Dans les derniers temps elle a été acquise par M. de Lavigné et ensuite par M. de Riberolles, receveur général, dont le fils la possède aujourd'hui.

JURQUET, coseigneurs de Chaudesaigues, d'Oradour, de Pierrefort, seigneurs de Combrelles et de Châteauneuf, dans les vicomtés de Carlat et de Murat. — Audigier

(1) *Baluze*, t. II, p. 303. — *Chabrol*, t. IV, p. 777. — *D. Coll.*

donne comme certain que cette maison, qui est la souche de celle d'Oradour, est issue des anciens comtes de Toulouse, d'où l'on fait descendre aussi les premiers vicomtes de Carlat. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la famille Jurquet a joué un rôle assez important dès le commencement du XI[e] siècle. Bernard Jurquet parut à l'acte de donation que firent Amblard Comptour d'Apchon, et Amblard de Brezons, pour la fondation du monastère de Saint-Flour, événement que les uns datent de l'année 996, et d'autres de l'an 1004. Six ans après, il acheta conjointement avec ses frères et sœurs, du même Amblard Comptour, l'église d'Oradour, qu'ils donnèrent ensuite au nouveau prieuré. André Jurquet, qui vivait en 1053, figure également avec Rigald, son frère, sur la liste des bienfaiteurs du couvent de Saint-Flour; mais Bernard II, son petit-fils, animé de sentiments contraires, voulut reprendre l'église de Saint-Martin-de-l'Oratoire; l'affaire s'envenima, et il fut excommunié par le pape Urbain II, qui présidait alors le concile de Clermont (1095) (1). Vers le milieu du XII[e] siècle, cette maison se divisa en deux branches, celle des seigneurs d'Oradour, dont il sera parlé en son lieu, et celle des seigneurs de Combrelles, paroisse de Bredon, près de Murat. Bernard Jurquet était chanoine-comte de Brioude en l'an 1200, et Rigald en 1290; celui-ci était fils de Jean Jurquet, seigneur de Combrelles,

(1) *Audigier*, t. III, p. 40.— *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. IV, p. 121, 123, 127, 141, 148.

qui vivait en 1262. Armand Jurquet fut présent, avec Gérard Chapel, Guibert de Pierrefort, Vésian de la Roque, Guillaume de Tournemire, Guillaume de Turlande, Guillaume de Vixouse, Rigaud de Beauclair, Etienne de Chambon, Hugues de la Vayssière et le bailli des montagnes d'Auvergne, à l'accord conclu entre Guillaume de Murat et Pierre de Brezons, en 1304 (1). On trouve ensuite Pierre et Armand Jurquet, clercs, neveux de feu Astorg, en 1315; Rigald et autre Astorg de Combrelles, fils à Jaubert, en 1377 et 1412; Armand Jurquet, seigneur de Combrelles, inscrit à l'Armorial de 1450; Vespasien de Combrelles en 1497; Hector ou Astorg, seigneur de Combrelles et de Châteauneuf, en 1501, et enfin Louis, seigneur de Combrelles et de Châteauneuf, lequel ne laissa que deux filles qui donnèrent leurs biens aux seigneurs d'Auteroche (2). Il paraît cependant que le nom de Jurquet a survécu, car un chevalier de Jurquet, capitaine au régiment de Piémont, reçut la croix de Saint-Louis en 1697, et M. de Jurquet de Montjuzieu, gentilhomme du Gévaudan, fut convoqué à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Mende, en 1789 (3).

ARMOIRIES.— De gueules, à la bande d'or.
(Voyez pl. 16, fig. 2.)

C'est à tort, croyons-nous, que dans l'ouvrage du mar-

(1) *Noms féodaux*, p. 694.
(2) *D. Coll.*
(3) *Recueil de l'Ordre de Saint-Louis*, p. 174.— *Dictionnaire de la Noblesse*, par M. de Courcelles, t. I, p. 282.

quis d'Aubais, t. II, p. 160, on a écrit *Jurguet*, au lieu de Jurquet, qui se trouve partout ailleurs. Cette famille possédait la terre de Montjuzieu, diocèse de Mende, depuis l'an 1500, lorsqu'elle fut maintenue dans sa noblesse, le 12 septembre 1669, et la possédait encore lors de la convocation des assemblées de 1789. Elle portait : *d'azur, à la croix d'or clichée.*

Voyez JURQUET, MONTJUZIEU et ORADOUR.

JUSSAC ou JUSSAT. — Il existe plusieurs lieux de ce nom en Auvergne : 1° Jussac, chef-lieu de commune, près d'Aurillac, dont la seigneurie appartenait, au XIV[e] siècle, à une famille Fabry, dont nous avons déjà parlé, fondue vers 1355 dans celle de Conquans; 2° Jussac, ancienne justice, près de Chanonat, dépendante des religieux de Saint-André, de Clermont; 3° Jussat, près de Pionsat, qui, jadis, appartenait aux chanoines réguliers d'Evaux; 4° Jussat, autre chef-lieu de commune, près de Randan (1).

Il ne paraît pas qu'aucun de ces lieux ait donné son nom à une famille noble. Il est vrai que l'on trouve un Jean de Jussac au catalogue des chanoines-comtes de Brioude, sous la date de 1449 à 1499; mais il y a apparence que celui-ci appartenait à une famille de même nom, du Vivarais, ou bien à une autre maison de Jussac, très-distinguée, répandue en Berry, en Poitou et en Angou-

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 252, 671, 777.

mois (1). Cette dernière portait : *D'argent, à quatre fasces ondées de gueules, au lambel d'azur.*

KAYR DE BLUMENSTEIN. — Famille originaire de la haute Autriche. Elle a reçu de l'empereur Léopold I, le 18 mars 1676, en considération de services militaires, des lettres de noblesse, dans lesquelles il est dit que ses auteurs étaient renommés dès l'année 1207, et qu'ils possédaient dans la haute Autriche, près de la ville de Lintz, le domaine de Blumenstein. François Kayr de Blumenstein, né à Strasbourg, secrétaire du maréchal de Villeroy, fils de Jacob-Ferdinand, qui avait obtenu le diplôme des lettres de noblesse de 1676, fut naturalisé Français par lettres patentes du mois de mai 1715, et confirmé dans sa noblesse par d'autres lettres du mois de mars 1738. Une partie de cette famille est restée à Strasbourg, où elle était encore représentée en 1792; une autre partie s'est établie en Dauphiné et en Auvergne. François-Aimé Kayr de Blumenstein, né à Vienne, en Dauphiné, le 10 août 1772, et Guillaume-Jean-Marie Kayr de Blumenstein, son frère, né le 4 mai 1768, fournirent leurs preuves pour l'École militaire le 6 mars 1784. Quatre membres de la même famille signèrent l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne en 1791; l'un d'eux, M. Jean-Baptiste-Pierre-François de Blumenstein, reçut la croix de Saint-Louis en juil-

(1) Voyez *La Thommassière*, p. 1076.

let 1814. Il habite le château de Crote, près de Lezoux, et n'a que trois filles.

ARMOIRIES.— Parti, au 1er d'azur, à un monticule de sinople, sur lequel se trouve un vase rempli de fleurs, au milieu desquelles domine une rose double, rouge; au 2e d'argent, à un monticule de sinople, où se tient de front un homme en habit rouge, étroit et ouvert sur la poitrine, ayant la barbe de sable et la tête couronnée de laurier de sinople. Il tient de la main dextre une flèche renversée et appuie la gauche sur sa hanche; à la champagne de sinople, chargée d'une couronne de laurier au naturel.

(Voyez pl. 16, fig. 3.)

DE LABRO, seigneurs de Molineau, de la Bastide, de Montrosier, de Montagnac, de Roquenissou.— Cette famille, originaire du Rouergue, portait primitivement le nom de LABROA. Raymond de Labroa vivait en 1350. Il fut père d'Almaric, premier du nom, qui fit son hommage à Bernard, comte d'Armagnac et de Rhodez, le 21 mai 1391. Il figure dans un acte du 4 juillet 1420, où sont énumérés les services distingués rendus par lui et par Jean de Labroa, son fils, aux comtés de Rhodez, et dans lequel acte Jean d'Armagnac confirme une exemption accordée par son prédécesseur, à Almaric Ier, le 3 juin 1388.— Dans les exemptions que Jean d'Armagnac accorda à Jean de Labro, il est dit qu'il se réserve un lit dans la maison dudit Jean de Labro, lorsqu'il viendrait à Montrosier.— Almaric IIe, marié avec Ricarde de Brussac, veuve en 1476,

fut père de deux fils, Pierre et Gabriel de Labro. Pierre, l'aîné, épousa Marguerite Raffin, de laquelle il eut Antoine de Labro de Montrosier, qui épousa, le 26 juillet 1518, Marie de Penabeyre de Calmon. Son petit-fils, François de Labro, habitant au Pont-de-Montrosier, s'allia avec Marguerite de Provenquières, fille de noble Jean de Provenquières, seigneur de Montjoux. Etant mort en 1599, Suzanne de Labro, sa sœur, hérita de ses biens et les porta, par son mariage, à Amant Lagarde, dont la succession passa à François Domergue de Montrosier. Ainsi finit la branche aînée. — Gabriel de Labro, frère de Pierre, continua la suite de la descendence. David de Labro, premier du nom, seigneur de Roquenissou, marié le 25 novembre 1612, avec noble Marguerite de Maillan de Grand-Lac, servit quelque temps en qualité d'écuyer de la grande écurie, sous Roger de Bellegarde, grand-écuyer de France et gouverneur du Rouergue. David de Labro, deuxième du nom, son fils, servait en 1674, sous le maréchal d'Albret, gouverneur de la Guienne. Jean-Jacques de Labro, seigneur de Molinaud et de Roquenissou, maintenu dans sa noblesse à Montauban, le 4 décembre 1700, sur titres filiatifs remontant à 1531, a eu les terres de la Bastide, Mons et Montagnac, de sa femme, Catherine de Lavergne. — Guillaume de Labro, seigneur de Montagnac, petit-fils de Jean-Jacques, qui s'allia le 11 juin 1765, avec Catherine du Saulzet, paroisse de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), eut onze enfants, entre autres François-Marie de Labro, capitaine de cavalerie après la révolution de 1789, marié en 1801 avec Marie-

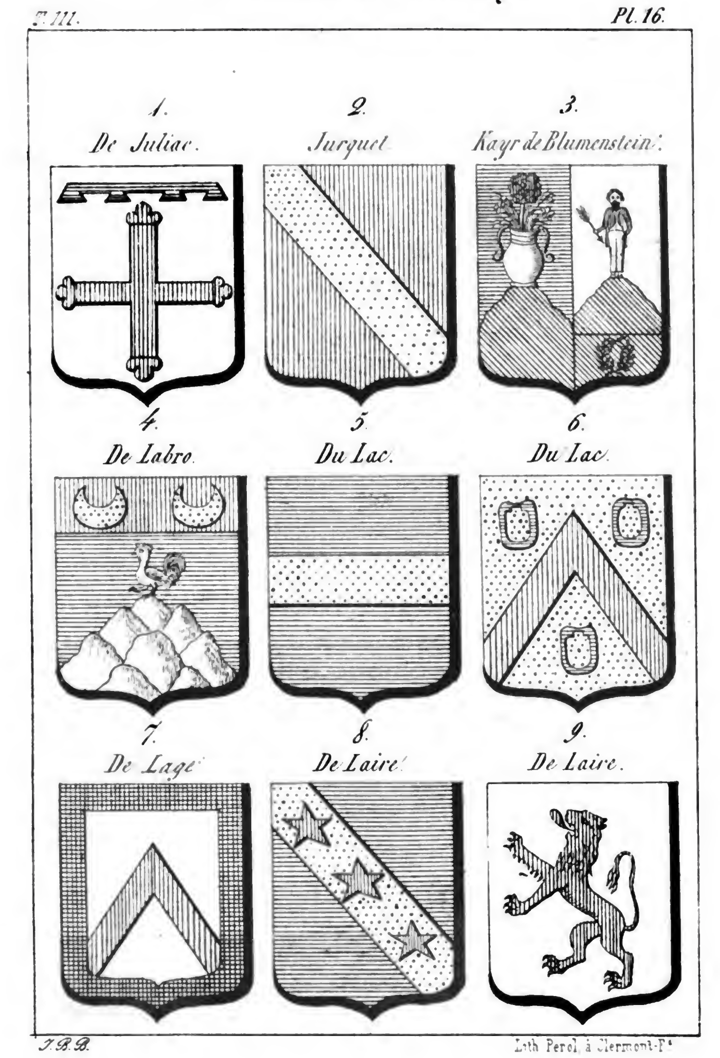
Marguerite de Podevigne de Grandval, qui se fixa au château de Begus, commune de Vabres, dans le Cantal. Ses frères et sœurs habitèrent Brioude et Clermont. Son fils, Dominique-Joseph de Labro, veuf et sans enfants, habite Saint-Flour.

ARMOIRIES. — D'azur, au rocher d'argent, surmonté d'un coq de même; au chef cousu de gueules chargé de deux croissants d'or. (Voyez pl. 16, fig. 4.)

Une famille de Labroa ou Labroha, originaire de la ville de Murat, était représentée en 1580 par François de Labroa, père de Hugues de Labroa, habitant de ladite ville, et de Françoise de Labroha, mariée le 23 avril de la même année avec Jean de Tournemire, tige de la branche du Trieu et du Sartre, paroisse de Cheylade, transplantée à Scorailles avant 1666. — Jacques et Jean de la Broa, sieurs de la Condamine, vivaient en 1624; le premier avait épousé Anne de Montclar, le second Jeanne d'Autressal. On trouve encore Françoise de la Broa, alliée le 12 décembre 1608, avec Gabriel d'Escourolles, seigneur de Vernières et de Chirouse, élection de Clermont.

DU LAC, seigneurs du Lac, de Puydenat, de Courtesserre, de Surgères, de Fiaugoux, de la Viscontat, etc., etc., paroisses de Courtesserre, de Courpières, de Celles, de Malvières, dans les élections de Clermont, d'Issoire et de

Nobiliaire d'Auvergne.



Brioude. — Famille très-ancienne et très-distinguée, qui, au témoignage d'Audigier, a pris son nom du château du Lac, situé commune de Courtesserre, près de Courpières. Etienne du Lac, chevalier, fut l'un des témoins signataires du testament d'Eléonore de Baffie, comtesse d'Auvergne, le mardi après l'Epiphanie (1285). Jean du Lac, écuyer, seigneur de Puydenat, marié avec Magdeleine Papon, fut père de Gabriel du Lac, qui épousa, par contrat du 2 juin 1540, Marie de la Barre. Celui-ci exerça, pendant dix-neuf ans, la charge de contrôleur ordinaire des guerres, ainsi que le constate un certificat de 1549. Ses descendants, qui se sont alliés aux familles du Floquet, de Teraules, de Boulier du Chariol, de Combettes, de Chazeron de la Tiercerie, etc., etc., ont constamment suivi la carrière des armes, et rendu de nombreux services dans les guerres de Louis XIII et de Louis XIV. Bon nombre d'entre eux ont péri en combattant, notamment Christophe du Lac, dans les guerres de Catalogne, en 1651; François du Lac, au siége de Valenciennes (1), et Pierre du Lac de Villecomble, maréchal de camp de la promotion de 1651, fut tué peu de temps après à la défense de Barcelone. Les seigneurs de cette maison firent foi-hommage au roi, à raison de leurs possessions féoda-

(1) Ce ne fut vraisemblablement qu'une escarmouche, un simulacre d'attaque, car tous les historiens placent le premier siége de Valenciennes par l'armée française en l'année 1677, ce qui ne s'accorderait pas avec la date des recherches contre les faux nobles.

les, en 1669 et 1723. Nicolas-Charles du Lac de Puydenat, né le 12 juin 1768, à Paris, a fourni ses preuves pour l'école militaire, le 9 avril 1785 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la fasce d'or.
(Voyez pl. 16, fig. 5.)

du LAC, seigneurs du Monteil, d'Enval, de la Garde de Bort, de Benaud, de Lissac et de Contournat (2), maison d'ancienne chevalerie, qui a prouvé sa filiation depuis Beraud du Lac, *seigneur du Lac* et du Monteil, marié vers l'an 1400, avec Algaye de Motier de la Fayette, fille de Guillaume et de Marguerite Brun du Peschin. Leurs enfants transigèrent ensemble le 4 mars 1439, sous la médiation du maréchal de la Fayette, leur oncle. Ces enfants étaient Gilbert, Jean et Louis du Lac, qui vivaient encore en 1450. Leurs descendants ont suivi le parti des armes et fourni des chevaliers de l'ordre de

(1) *Baluze*, t. II, p. 117 à 120. — *Audigier*, t. 1, p. 365. — *Noms féodaux*, p. 549. — *Productions de 1666*. — *Dictionnaire de Courcelles*, t III, p. 355. — *Dictionnaire de Saint-Allais*, t. XII, p. 91.

(2) Nonobstant la différence d'armoiries, les deux maisons du Lac semblent appartenir à la même souche; leurs possessions se confondaient dans un rayon de moins de trois lieues, et M. d'Hozier, dans son *Indicateur nobiliaire*, p. 147, ne fait point de distinction entre elles.

Il a existé plusieurs familles de même nom, mais d'origine différente, en Languedoc, en Périgord, en Quercy, en Beauce et à Paris. Celle du Languedoc a fourni ses preuves pour les honneurs de la cour en 1784. — *Dictionnaire de la noblesse*, par M. de Courcelles, t. III, p. 152 à 156.

Malte en 1589 et 1625. Ils se sont alliés aux familles de Mauricières ou de Mauvisières, de Rouchouze, de la Barge, de la Roche-Aymon, de Quinquenpoix, de la Chassaigne, de Gironde, de Ponchon, d'Aurelle de Terreneyre, de Tournadre, etc., etc. (1).

La branche des seigneurs du Monteil, fixée depuis 1568, à Enval, près de Vic-le-Comte, était représentée, en 1666, par Henri et Balthazar du Lac, qui ne paraissent pas avoir laissé de postérité, puisque leur succession était échue avant 1670, à Henri de Murat, leur neveu, fils de Vincent de Murat de Bunsac et de Marguerite du Lac (2).

La branche des seigneurs de Contournat, de la Farge et de Rouzières, près de Saint-Julien-de-Copel, a eu pour auteur Jacques du Lac, fils puîné de Gilbert III et de Magdeleine de Quinquenpoix, lequel épousa Margue.1 (Ponchon, mère de quatre fils qui vivaient encore en 1666 époque à laquelle ils furent maintenus dans leur noblesse, conjointement avec Henri du Lac d'Enval, leur parent. Jacques, l'un d'eux, rendit hommage au roi en 1676.

ARMOIRIES. — D'or, au chevron de gueules accompagné de trois fermaux d'azur sans ardillons.

(Voyez pl. 16, fig. 6.)

(1) *Audigier*, t. 1, p. 332. — *Noms féodaux*, p. 549. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. IV, 58.

(2) *Audigier*, t. I, p. 364.

LACARRIÈRE, voyez CARRIÈRE (LA).

LACAZE, voyez CAZE (LA).

DE LACOME. — Jean-Louis de Lacome, seigneur de Chapes, demeurait dans la paroisse de Randan, élection de Riom, lorsqu'il fut maintenu dans ses priviléges, en 1656 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

LAFAYETTE, voyez FAYETTE (DE LA).

DE LAGE, quelquefois de Laige et de Léage, seigneurs de la Cour, de Chezelles, du Puy-Haut, de Vaux et autres lieux, paroisses de Domérat, Nassigny et Vaux, près de Montluçon. — Le nom de de Lage est commun à plusieurs bonnes familles du Berry, du Poitou et de l'Angoumois, qui, toutes, portent des armoiries différentes. Celle qui fait l'objet de cette notice appartient au Bourbonnais, où elle était possessionnée dès l'an 1367, ainsi que le prouve un hommage rendu ladite année par Guillaume de Lage,

(1) Le nom de Lacome ne nous est pas autrement connu, à moins que ce ne soit celui de Lancosme, surnom de la maison de Savary, de la Touraine, qui compte un surintendant des finances de Gaston d'Orléans en 1625.

damoiseau, et renouvelé par ses descendants en 1445, 1451, 1485 et 1505 (1). Jean et Pierre de Lage furent inscrits à l'Armorial de 1450; Jacques de Lage, seigneur de Villemont, comparut à la convocation du ban en 1543, et le même nom figure sur les listes de convocation de la noblesse des châtellenies de Montluçon et de Chantelle, en 1789.

ARMOIRIES. — D'argent, au chevron de gueules, à la bordure de sable.
(Voyez pl. 16, fig. 7.)

DE LAHU, Guillaume de Lahu, seigneur du Cluzel, fut présent au mariage de Bertrand IV, seigneur de la Tour, avec Isabeau de Levis-Mirepoix, au mois d'octobre 1320 (2). Il y a lieu de présumer que ce nom a été tronqué, et qu'il n'est pas différent de celui de Luc, Lhuc ou Lux, objet d'une notice qu'on trouvera plus loin.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LAIRE, en latin, DE AREA (3). — Maison d'ancienne

(1) *Noms féodaux*, p. 550.

(2) *Baluze*, t. II, p. 384, 588, 589.

(3) Aire, en sorte qu'il serait plus régulier, plus correct, de suivre l'orthographe qu'on a souvent employée, et qui consiste à écrire ce nom avec une apostrophe : *l'Aire*, mais l'usage d'écrire *Laire* a prévalu.

chevalerie, connue depuis Jean de Laire (de Area), qui fut présent à l'acte de vente de Chamalières, en 1196, et qui eut pour successeurs une longue suite de chevaliers, d'écuyers, d'hommes d'armes, de gentilshommes de la maison du roi, d'officiers de divers grades, et vingt-trois chanoines-comtes de Brioude, admis à ce chapitre dans l'intervalle de 1268 à 1576. Cette maison paraît s'être divisée en plusieurs rameaux, dont un seul était représenté en 1666, par Annet de Laire, seigneur de Vivart, de Lavort et de l'Isle, domicilié à Vertaizon, où sa descendance subsiste encore de nos jours et est représentée par M. Blaise de Lair, né le 2 janvier 1790, et par son fils, et aussi par M. Édouard de Laire, habitant à Thiers.

Guillaume de Laire, né à Vertaizon le 25 décembre 1769, fournit ses preuves pour l'école militaire, le 22 mai 1783, il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 14 janvier 1791, étant capitaine au corps royal du génie, et fut porté sur la liste des émigrés en 1792 (1).

Cette famille a eu des alliances avec les maisons du Lac, de Dreudy, d'Oradour, de Pellignière, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'azur, à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules.
(Voyez pl. 16, fig. 8.)

(1) *D. Coll.* — *Armorial de* 1450. — *Catalogue de Brioude.* — *Baluze*, t. II, p. 261, 262. — *Noms féodaux*, p. 551. — *Preuves de* 1666.

DE LAIRE. — A côté de la famille qui précède, nous en voyons une autre de même nom, dont l'origine n'est peut-être pas différente, mais qui a suivi une autre carrière. Celle-ci, qui a possédé les seigneuries de Bar, de Gondole, de la Tour-Goyon, de la Fayette et autres, a fourni quatre présidents à la cour des aides de Clermont. Sont parvenus à ce poste, savoir : Jean de Laire, le 6 octobre 1632; Jacques de Laire, le 26 mai 1665; Jean-Baptiste, le 17 mai 1689, et Jacques de Laire, deuxième du nom, le 13 juin 1729. Tous ces magistrats, ou leurs représentants, firent foi-hommage au roi à raison de leurs possessions féodales, en 1669, 1684 et 1723. Une fille de cette maison avait porté la seigneurie de Gondole à M. de Clary ou de Claris, conseiller à la cour des aides de Clermont avant 1780. Le nom de de Laire ou Delaire, a encore de nombreux représentants dans la basse Auvergne (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LAIRE. — Guillaume de Laire, inscrit à l'Armorial de 1450, et Jean de Laire, dit de Salzat ou de Salazat, époux de Julienne du Chambon, lesquels vendirent la seigneurie d'Auteroche, près de Murat, à Jean de Tra-

(1) *La Chenaye-des-Bois*, t. II, p. 13. — *Noms féodaux*, p. 551. — *Chabrol*, t. IV, p. 775.

verse, seigneur de Bressanges, en 1478, descendaient, ainsi que l'indiquent leurs armoiries, de Raoul, souvent appelé Raolet de Laire, issu d'une maison fort ancienne et fort distinguée du Dauphiné, lequel Raoul avait épousé, vers l'an 1400, Béatrix de Salzat, dame de Cuzieu, en Forez. Cette famille, qui a possédé les terres de Glandage, de Bordeaux, de Cornillon, de Grigny et de Cuzieu, en Dauphiné et en Forez, a fourni des chambellans de nos rois, des baillis du Grésivaudan, des chevaliers de l'ordre du roi, et trois chanoines-comtes de Lyon, admis à ce chapitre en 1349, 1362 et 1406. Elle a contracté des alliances avec les maisons d'Albon, d'Alleman, de Mitte de Chevrières, de Salzat, de Chambon, de la Baume-Suze, de Levis-Ventadour, de Tournon, de Béranger, d'Urre, de Vaësc, de Moléon, etc., etc. Elle subsistait encore au commencement du dernier siècle (1).

ARMOIRIES. — D'argent, au lion de gueules, quelques fois brisé d'un chevron engrelé d'azur.

(Voyez pl. 16, fig. 9)

DE LAIRE, ou DE LAYRE. — Il existe près du bourg de Saignes, arrondissement de Mauriac, un domaine de ce nom, ancien fief qui, suivant M. de Ribier du Châtelet,

(1) *D. Coll.*, à la fin de son *Nobiliaire*. — *Dictionnaire de la Noblesse*, par de Courcelles, t. III, p. 362. — *Généalogies de diverses familles alliées.*

aurait appartenu à Guillaume de Layre, en 1393, et à Etienne de Layre, en 1413 (1). Il passa, peu de temps après, à la famille de la Blanchie, fondue vers 1575, dans un rameau de la maison d'Estaing, qui finit lui-même en la personne de Catherine d'Estaing, mariée le 5 novembre 1623, avec Pierre de Ribier, puîné des seigneurs de Lavaur, dont les descendants rendirent hommage au roi en 1669, 1684 et 1723. Laire appartient aujourd'hui au comte de Sartiges de Sourniac.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LAIZER, anciennement LAISÉ, LAYSÉ ou LEYZÉ (2), seigneurs de Chidrac, de Siougeat, de Compains, le Fayet, Châteaugay, Montaigu-le-Blanc; comtes de Brion, qualifiés comtes et marquis de Laizer. — Maison d'ancienne extraction, dont Saint-Allais a donné la généalogie depuis Guillaume de Laizer, qui rendit hommage au comte d'Auvergne en 1227. M. d'Hozier en a établi la filiation parfaitement justifiée, depuis Reinard ou Reynaud de Laizer, écuyer, de la paroisse de Compains, rappelé dans des actes de 1444, 1471 et 1479. Les descendants de celui-ci se sont distingués dans la carrière des armes, par leurs emplois à la cour et par de belles

(1) *Dictionnaire du Cantal*, p. 268.
(2) Voyez *Audigier* et *D. Coll.*

alliances. Jacques de Laizer, petit-fils de Reinard, fut bailli du comté d'Auvergne et maître d'hôtel de Jean de la Tour, comte de Boulogne et d'Auvergne. Il épousa, le 1er août 1460, Antoinette de la Tour, fille de Pierre de la Tour, légitimé d'Oliergues, seigneur de Gripel-les-Oliergues, et de Jeanne du Vernet, laquelle testa le 3 mai 1498. Il laissa deux fils :

1° Fauconet de Laizer, qui forma le degré suivant.

2° François de Laizer, dit de Chidrac, marié le 5 novembre 1494, avec Hélène de Saulx, dont la postérité n'est pas connue.

Fauconet de Laizer, écuyer, seigneur de Chidrac, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, s'allia, le 10 mars 1494, avec Jeanne de la Guesle, fille de Jean de la Guesle, écuyer, et d'Isabelle de Neirieux. Elle le rendit père de :

Jacques de Laizer, deuxième du nom, seigneur de Chidrac, lequel épousa, le 28 décembre 1530, demoiselle Hippolyte d'Oradour, fille de Jacques, seigneur de Saint-Gervasy, et d'Antoinette de Toursiat. Leurs enfants furent :

1° Martin de Laizer, qui continua la postérité.

2° Jacques de Laizer, sieur de Chidrac, gentilhomme servant, puis maître d'hôtel de Madame, sœur du roi, par lettres du 29 décembre 1567. On ne lui connaît pas d'enfants.

Martin de Laizer, écuyer, seigneur de Chidrac, gentilhomme servant de la reine Catherine de Médicis,

par lettres du 10 octobre 1570, fut marié le 27 août 1578, avec Anne de Douhet de Marlat, déjà veuve de Jacques de Binazat. Ces époux laissèrent :

Julien de Laizer, seigneur de Chidrac, de Siougeat et de Châteaugay, allié le 15 novembre 1604, avec Charlotte de Chambon, fille de noble Jean de Chambon et d'Anne de Biouzat ou Binazat. De ce mariage naquirent deux fils, savoir :

1° Jean de Laizer, écuyer, seigneur de Brion, dont l'article va suivre.

2° François de Laizer, lieutenant-colonel au régiment d'Effiat, le 4 février 1639, écuyer de la grande écurie du roi, le 8 janvier 1641, et aide-de-camp de Gaston, duc d'Orléans. Il fut tué au siége de Gravelines, au moment où il se signalait à l'assaut d'une demi-lune en 1644.

Jean de Laizer, seigneur de Brion, de Compains, de Siougeat, écuyer de la grande écurie du roi, par lettres du 22 janvier 1645, et capitaine au régiment d'Effiat, épousa, le 29 juillet 1648, demoiselle Jeanne de Bonafos de Bellinay, fille de François de Bonafos, seigneur de Bellinay, et d'Anne de Pelamourgues. Il fut maintenu dans sa noblesse le 12 septembre 1667, et laissa :

1° Jean de Laizer, dit le comte de Brion, capitaine de cavalerie, mort sans postérité.

2° François de Laizer, qui continua la descendance ci-après rapportée.

3° Jean de Laizer, deuxième du nom, cornette au régiment Royal-Étranger, le 15 janvier 1689;

enseigne aux gardes françaises en 1695; colonel du régiment de son nom, en décembre de la même année; brigadier d'armée en 1704, puis commandant des régiments d'Oléron et de Béarn; chevalier de Saint-Louis avant 1715, maréchal de camp en 1718; lieutenant-général en 1734, mort gouverneur de Thionville en 1743, après cinquante-quatre ans de services, pendant lesquels il avait fait vingt-une campagnes de guerre.

François de Laizer, seigneur de Siougeat, baron de Brion, de Compains, etc., etc., commandant de bataillon au régiment du Lyonnais, décoré de la croix de Saint-Louis le 17 octobre 1711, eut le bras droit emporté à la célèbre bataille de Denain, en 1712, ce qui l'obligea de quitter le service avec une pension de 2000 livres. Il avait épousé, à Aire, en Artois, le 11 juillet 1700, Marie-Thérèse-Philippine de Becket, fille de Paul-Philippe de Becket, capitaine au service de l'Espagne, décédé commandant du fort de l'Ecluse en Brabant. Ses enfants furent ;

1° Jean de Laizer, auteur du degré suivant.

2° Joseph de Laizer, aumônier de madame la Dauphine, abbé de Manglieu et grand-vicaire de Sens;

3° Louis de Laizer, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis;

4° Charles de Laizer, lieutenant aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, marié en Artois le 11 juillet 1746, avec Marie-Jeanne-

Françoise de Valincourt, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort jeune. Il obtint, en 1759, des lettres patentes qui lui accordaient le titre de comte héréditaire.

Jean de Laizer, baron de Brion, de Compains, de Siougeat, etc., etc., épousa, en 1733, Louise de Miremont, fille unique et héritière du seigneur de Vedrines, du Fayet, de la Chapelle-Laurent et autres lieux, laquelle fut mère de :

Jean-Charles de Laizer, seigneur de Siougeat, baron de Brion, etc., etc., époux de Louise-Françoise d'Espinchal, fille de Thomas, marquis d'Espinchal, et de Marie-Anne-Joseph de Chavagnac. De ce mariage naquirent :

1° Louis-Gilbert de Laizer, qui continua la descendance;

2° Joseph-François-Félix, appelé le chevalier de Laizer, officier aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, admis aux honneurs de la cour en 1786.

Louis-Gilbert de Laizer, seigneur de Siougeat, de Brion, de Compains, de Montaigu-le-Blanc, etc., etc., qualifié marquis de Laizer, fut admis aux pages du roi en 1771; puis successivement capitaine de dragons, colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Il émigra en 1792, et servit à l'armée de Condé jusqu'au licenciement de 1801. Il avait épousé, par contrat signé du roi et de la famille royale, le 1er juillet 1779, demoiselle Alexandrine de Malleret de Saint-Maixant, fille unique et héritière de Jean-Louis de Malleret, marquis de Saint-Maixant,

maréchal de camp, et de Catherine de la Brosse, dont :

1° Jean-Louis Maurice, qui suit.

2° Marie-Alexandrine de Laizer, ancienne chanoinesse-comtesse de Neuville, morte à Lyon en 1825, au moment où elle s'occupait de la publication d'une histoire de la Celtique.

JEAN-LOUIS-MAURICE, comte DE LAIZER, né le 29 septembre 1782, émigra avec son père, fit comme lui les campagnes de l'armée de Condé, passa ensuite au service de la Russie, où il acquit le grade de major en 1807, et celui de lieutenant-colonel d'état-major en 1812. Le comte de Laizer, rentré en France à la Restauration des Bourbons, est chevalier de plusieurs ordres français et étrangers. Il habite Clermont, où il a épousé, en 1840, mademoiselle Durand de Juvisy, de laquelle sont issus deux fils et une fille :

1° Hippolyte de Laizer;

2° Casimir de Laizer;

3° Marie-Stéphanie de Laizer (1).

ARMOIRIES. — De sable, à la bande d'or accompagnée en chef d'une étoile et d'une rose de même, et en pointe d'une rose et d'une étoile d'argent.

(Voyez pl. 17, fig. 1re)

(1) *Armorial général de France*, registre 1er, seconde partie. — *Comte de Waroquier*, t. II, p. 216. — *La Chenaye-des-Bois*, in 8° t. V; même ouvrage, t. VIII, in-8°. — *Saint-Allais*, t. XI, p. 468, — *Audigier*, t. I, p. 375. — *Chabrol*, t. IV, p. 749, 750, — *Biographie d'Auvergne*, etc., etc.

de LALIER ou LALLIER. — Jean Lalier, écuyer, possédait la seigneurie de Fontpault, mouvante de la châtellenie de Gannat, en 1505. Il descendait, selon toute apparence, de Pierre Lallier, bourgeois de Gannat, intéressé dans la grande dîme de la même ville en 1411 (1). Les villes de Clermont et d'Issoire ont eu des citoyens du même nom en 1523 et 1550. Lallier est aussi le nom de deux familles nobles maintenues, l'une en Soissonnais, en 1667, et l'autre en Picardie, le 28 mars 1699. Celle du Soissonnais a donné un maréchal-de-camp de la promotion de 1652, tué au siége de Bergues en 1667.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LALIGIER, seigneurs du Chey ou du Chier, près de Barmont. — Louis de Laligier, damoiseau, épousa, le 17 février 1423, Catherine d'Aubusson, fille d'Aymar d'Aubusson, seigneur de Poux, et sœur de Guillaume d'Aubusson, substitué, en 1434, aux nom et armes de Banson. Ce Louis de Laligier fut inscrit à l'Armorial de 1450, et Nicolas de Laligier possédait après lui la même seigneurie du Chey, que Chabrol paraît avoir confondue avec un

(1) *Noms féodaux*, p. 551.

autre fief de même nom, situé dans la paroisse de Cellule (1).

ARMOIRIES. — D'or, au lion passant de gueules ;
à l'alisier de sinople brochant.
(Voyez pl. 17, fig. 2.)

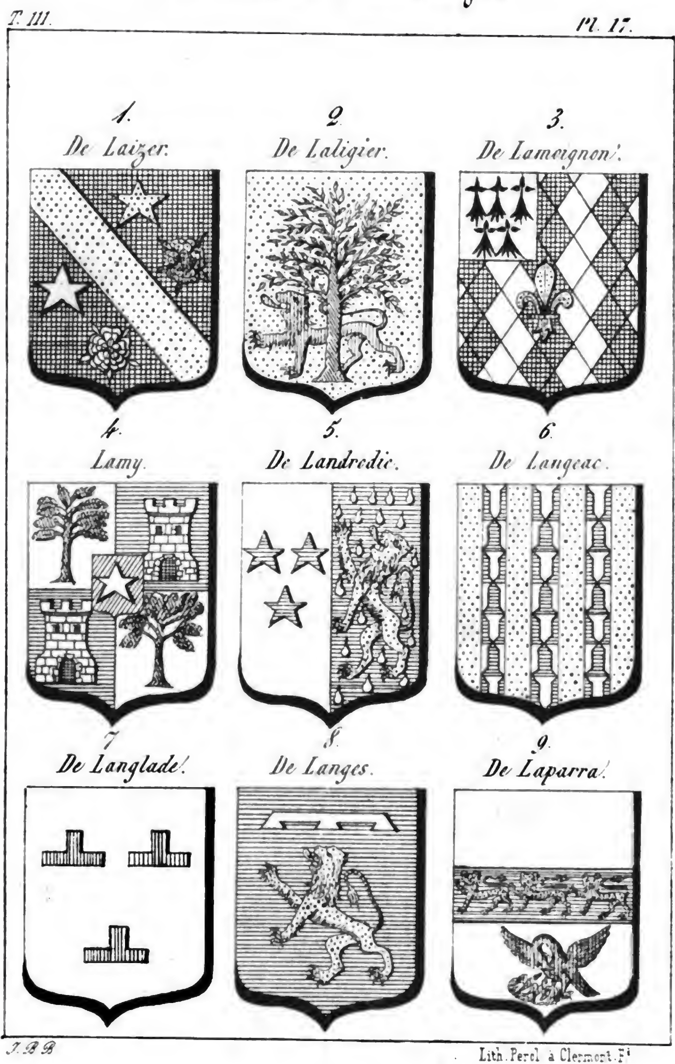
DE LAMBRES. — Cette famille était, sans doute, originaire du fief de même nom, situé dans la paroisse de Saint-Nectaire. Antoine de Lambres était chanoine-comte de Brioude en 1265. Il faut aussi considérer comme issus de la même race, Raymond et Guillaume, compris au catalogue dudit chapitre, sous le nom tronqué de *Sambres*, dont les admissions datent de 1256 et de 1268. Le sort ultérieur de cette famille est ignoré ; on sait seulement que la seigneurie de Lambres appartenait, dès l'an 1450, à Pierre de Ligonnès, qui était au service du comte d'Armagnac, vicomte de Carlat, duc de Nemours en 1475. Elle passa ensuite successivement aux maisons de Montaigu-Bouzol et d'Aurelle de Terreneyre (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LAMOIGNON, seigneurs de Malesherbes, de Bergonne, du Broc, de Saint-Yvoine, etc., marquis de Bas-

(1) *D. Coll.* — *Le père Anselme*, t. v, p. 363. — *Chabrol*, p. 786.
(2) *Catalogue de Brioude.* — *Noms féodaux*, p. 926. — *Chabrol*, t. iv, p. 787, 794. *Voyez* D'ORSAT, LORZAT, TERZAC.

Nobiliaire d'Auvergne.



ville, par érection du mois de décembre 1670, comtes de Launay-Courson, par lettres du même mois et de la même année.

Blanchard et La Chenaye-des-Bois ont donné une généalogie de cette famille depuis l'an 1228. Mais M. d'Hozier dit en parlant de Chrétien de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, « que tout ce qu'il a » vu d'actes où son nom est employé, ne lui donne aucun » article (*le de*), et ne témoigne rien qui convienne aux » ancêtres dont on le fait descendre. » Ce Chrétien de Lamoignon, seigneur de Basville, auteur de toutes les branches existantes de cette maison, avait pour aïeul François de Lamoignon, qui fut, comme son père, secrétaire et contrôleur de la dépense de Françoise d'Albret, comtesse de Nevers, et qui s'allia, le 18 janvier 1509, avec Marie du Coing, fille d'un bourgeois de Nevers. Ce François, ainsi que Jean Lamoignon, son père, vivaient en effet en 1480, au nombre des bourgeois de cette ville. Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville, fils de Chrétien, né l'an 1617, acquit, sous le célèbre Bignon, les talents et les vertus du citoyen et du magistrat. Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Basville, fils aîné du précédent, maître des requêtes, et enfin avocat général, hérita de toutes les vertus de son père. Ses connaissances étaient aussi étendues en littérature qu'en jurisprudence. Il fut père de Guillaume de Lamoignon, seigneur de Blancménil, chancelier de France, le 9 décembre 1750, père de M. de Lamoignon de Malesherbes, qui réunissait en lui seul toutes les vertus, tous les talents de ses pré-

décesseurs; ce fut lui qui, septuagénaire, vint défendre Louis XVI, lorsque ce monarque fut mis en jugement. Il périt sur l'échafaud le 22 avril 1793. Guillaume, son père, appartient à l'Auvergne, comme possesseur des seigneuries de Bergonne, du Broc et de Saint-Yvoine, qu'il vendit à M. le comte de Lastic.

Dans ce dernier temps, en 1823, cette maison, alliée à un très-grand nombre de familles les plus honorables, donna son nom, ses titres et ses armes à une branche de la maison de Ségur. Elle était alors représentée par M. Chrétien, vicomte de Lamoignon, pair de France (1).

ARMOIRIES.—Losangé d'argent et de sable ; au franc canton d'hermine ; une fleur de lis d'or, au centre de l'écu.
(Voyez pl. 17, fig. 3.)

DE LAMPRES. — D. Coll cite une famille de ce nom qui portait : *d'azur à une coquille d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe de trois mouchetures d'hermine rangées en fasce.* — Nous ignorons quel fut son berceau. Il est vrai qu'il existe dans la commune de Champagnac, arrondissement de Mauriac, un lieu appelé *Lampre*, et un autre nommé *Lampret*. Nous savons aussi qu'une famille *Lampre* a subsisté parmi les notables de ladite commune, depuis au moins 1409 jusqu'à 1704,

(1) *D. Courcelles*, t. III, p. 374.

et peut-être plus tard; mais rien n'annonce qu'elle ait fait partie de l'ordre de la noblesse. Les titres qui la concernent ne portent aucune trace de privilége.

LAMY, seigneurs de Boiscouteaux.—Jean-Louis Lamy, seigneur de Boiscouteaux, domicilié à Randan, fut maintenu dans sa noblesse en 1666, sur preuve de quatre degrés. Il est à présumer que cette famille, qui était encore représentée parmi les nobles de la châtellenie de Chantelle, en 1789, n'est pas étrangère à deux personnages de même nom qui figurèrent dans les événements de la basse Auvergne pendant les guerres religieuses, l'un comme élu de la ville de Cusset, l'autre comme conseiller au présidial de Riom, et consul de la même ville.

ARMOIRIES. — Écartelées aux 1er et 4e d'argent, au pin de sinople; aux 2e et 3e d'azur, à la tour d'argent ajournée de sable, et sur le tout, de sinople, à l'étoile d'argent.

(Voyez pl. 17, fig. 4.)

DE LANDOS. — Nous ne savons sur quel fondement repose l'assertion de M. Lainé, d'après laquelle Guillaume de Landos (ou plutôt de Landes), nommé parmi les nobles de Combrailles dans le traité de partage de ce pays en 1249, aurait tiré son origine de la terre de Landos, en Gévaudan. Il est vrai qu'il existe en Gévaudan, dans les environs de Pradelles et de Langogne, une famille aujour-

d'hui connue sous le nom de *Landos*, mais dont le nom ancien et patronymique est *Colombet*.

Le comte de Landos-Colombet, garde du corps de Louis XVI, avait épousé Cécile de Croc, mère de M. Adolphe de Landos, marié en 1815 à une demoiselle de Montmorency-Laval. Il est décédé en 1820, dans le cours d'une mission diplomatique.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LANDRODIE, seigneurs d'Excouts, paroisse de Saint-Bonnet-de-Salers, élection de Mauriac. — Cette famille, originaire du Limousin, s'établit en Auvergne par suite du mariage de Jean de Landrodie avec Jeanne de Saint-Julien, fille d'Antoine de Saint-Julien, seigneur d'Escouts, en 1601. C'est donc à la famille de Saint-Julien qu'appartenait encore le fort château d'Escouts, pris de vive force, et rasé de fond en comble par les religionnaires, en 1570, et non pas au seigneur de Landrodie, comme l'a dit M. Mirande, dans une notice insérée dans l'Annuaire du Cantal, pour l'année 1831. Jean-François de Landrodie, fils du susdit Jean, et arrière-petit-fils de Pierre de Landrodie, qui vivait en 1550, fut maintenu dans sa noblesse en 1666, et rendit hommage au roi en 1669 et 1684, à cause de sa maison d'Escouts, en toute justice, cens, rentes et autres droits. Cette famille, qui comptait alors un écuyer du prince de Condé et un gentilhomme ordinaire de Gaston de France, duc d'Orléans,

produisit nombre de certificats et brevets attestant d'honorables services militaires, soit dans la compagnie de gendarmes commandée par le duc de Ventadour, soit au ban, arrière-ban et autres corps de l'armée (1).

ARMOIRIES. — Parti, au 1er d'argent, à trois étoiles d'azur, qui est *de Landrodie*; au 2e d'azur, semé de larmes d'argent; au lion d'or brochant, qui est *Saint-Julien* (2). (Voyez pl. 17, fig. 5.)

DE LANGEAC. — La petite ville de Langeac, chef-lieu d'une ancienne baronnie, qui comprenait tout le pays connu sous le nom de Langeadois, vers le haut Allier, a donné son nom à l'une des plus puissantes et des plus illustres maisons d'Auvergne, que l'on croit issue des anciens comtes de Gévaudan, souche des comtes de Toulouse. Pons, comte de Gévaudan, seigneur de Langeac, donna cette seigneurie, en l'an 1010, à l'église de Saint-Julien de Brioude, avec ses dimes et appartenances, comme faisant partie de son patrimoine. Il est probable que le chapitre, ainsi que cela se pratiquait alors, rendit immédiatement la terre au comte, sous la condition de

(1) *Productions de 1666.* — *Noms féodaux*, p. 554. — *Annuaire du Cantal*, 1831, p. 133. — *Imberdis*, t. II, p. 174. — *Généalogie de Sartiges*, p. 21, 22, 24.

(2) Cette deuxième partie est une imitation inexacte des armes de la maison de Saint-Julien, dans la Marche, qui sont : *De sable, semé de billettes d'or; au lion de même brochant.*

foi-hommage, et qu'elle forma par la suite l'apanage d'un puîné. Bien que cette ascendance de la maison de Langeac ne soit pas entièrement justifiée, il faut reconnaître qu'il existe des inductions favorables à cette opinion; et ses grandes alliances et ses illustrations ne la mettent pas au-dessous d'une telle origine.

Le premier seigneur du nom de Langeac, connu par titres, fut Guillaume de Langeac, qui vivait en 1105, et depuis lors la filiation est bien suivie. Bernard I, seigneur de Langeac, eut d'une femme, appelée Luce, morte en 1187, Bernard II, mort en 1190, laissant de Toutlinge de Mercœur Guillaume II, seigneur de Langeac, auquel Audigier donne pour femme Guyote de Dienne, mère de Bompard de Langeac, marié vers l'an 1280, avec Agnès d'Alègre, de la première maison de ce nom. Leur fils, Armand I, seigneur de Langeac, épousa, suivant La Chenaye-des-Bois, Catherine d'Aurillac, fille d'Astorg V et de Douce de Themines (1320 environ). De cette union vint Armand II, seigneur de Langeac, sénéchal d'Auvergne, qui fut présent à plusieurs actes importants de la maison des Dauphins d'Auvergne, en 1357, 1366, 1374 et 1387. Celui-ci avait épousé Joffrèze de Rochemaure, ou plutôt Roquemaure, qui dut lui apporter la terre de Domeyrac et autres. Il en eut une fille nommée Bellone, *alias* Blonde de Langeac, mariée avant 1395 à Pierre dit Goyet de la Rouë, seigneur de la Rouë et de Montpeloux (1); et il eut pour successeur

(1) *Noms féodaux*, p. 554. — *Généalogie de la Rouë.*

Pons de Langeac, son frère, allié en 1338 à Isabelle de Polignac, qui le rendit père du suivant :

Pons II, seigneur de Langeac, de Brassac, et autres lieux, sénéchal d'Auvergne, de 1394 à 1417. C'est à lui évidemment que s'appliquent les qualifications de *l'un des plus vaillants et hardis écuyers du pays, voire de ce royaume, qui était ferme, constant et de bonne foi*, au temps de Jean II, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Maurinot de Tourzel. Antoinette de Maubec, que l'on dit avoir été sa seconde femme, lui donna entre autres enfants Jean de Langeac, qui va suivre, et très-probablement aussi Henri de Langeac, tige des seigneurs de Cusse, marié en 1431, avec Alix de Vendat, et dont la postérité s'éteignit en la personne de Pierre de Langeac, seigneur de Cusse, lequel ne laissa que deux filles, mariées dans les maisons de Poulhés et de Vichy (1558, 1570).

Jean I, seigneur de Langeac, de Brassac et autres lieux, sénéchal d'Auvergne et de Beaucaire, chambellan du roi Charles VII, fut présent au mariage de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, avec Jeanne Dauphine d'Auvergne, comtesse de Clermont, le 26 mai 1426, et il testa en 1442. Il avait épousé, en 1421, Marguerite Gouge de Charpaigne, fille de Jean Gouge et nièce de Martin Gouge de Charpaigne, évêque de Clermont et chancelier de France. Ces époux laissèrent : Jacques, Pons et Antoine de Langeac, qui transigèrent sur leurs droits héréditaires, le 26 mars 1454. Les deux premiers formèrent branche, le troisième fut prévôt du chapitre de Brioude en 1461.

Jacques de Langeac, l'aîné des trois frères, fut sei-

gneur de Langeac, de Brassac et de la Mothe; sénéchal d'Auvergne et chambellan du roi. Il épousa Marie de Clermont, fille de Tristan de Clermont, des comtes de Cupertin, au royaume de Naples, et de Sibylle de Baux des Ursins, alliance qui le rendit beau-frère de Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre, et plus tard roi de Naples, sous le nom de Ferdinand I, lequel avait épousé Isabelle de Clermont, sœur de Marie. Jacques de Langeac et Marie de Clermont laissèrent :

Tristan de Langeac, seigneur de Langeac, Brassac, Dolmeyrat, etc., etc., chambellan de Charles VIII. Il épousa, le 27 mars 1474, Anne d'Alègre, de laquelle naquirent trois fils, savoir :

1° Renaud de Langeac, qui forma le degré suivant :

2° Jean de Langeac, successivement évêque d'Avranches et de Limoges, ambassadeur en Pologne, en Portugal, en Hongrie, en Suisse et à Rome, où il soutint avec habileté les intérêts du roi François I (1525 à 1541);

3° Louis de Langeac, abbé général de Saint-Antoine de Vienne, où il fut fait prisonnier par les huguenots en 1562. Il mourut à Paris, âgé de 70 ans.

Renaud de Langeac, fils aîné de Tristan, épousa, en 1501, Claudine de Lespinasse, dame de Lespinasse, d'Esnon et autres lieux, en Bourgogne, fille de Poncet de Lespinasse, bailli des montagnes d'Auvergne, et sœur d'Antoinette de Lespinasse, épouse de Julien de Langeac,

seigneur de Cusse. Il fit foi-hommage en 1540, et il laissa entre autres enfants :

François de Langeac, baron de Langeac, Brassac, Domeyrat, vicomte de la Mothe, bailli des montagnes d'Auvergne, capitaine d'hommes d'armes, commandant du ban et arrière-ban sous le maréchal de Saint-André. Sa femme fut Catherine de Polignac, de laquelle issut :

Jean II, baron de Langeac, époux de Marie de Chabannes de la Palisse. Ces époux ne laissèrent qu'une fille, Françoise de Langeac, qui, par contrat du 30 août 1586, porta la terre et le nom de Langeac à Jacques de la Rochefoucauld, seigneur de Chaumont-sur-Loire.

La seconde branche de la maison de Langeac, celle des seigneurs de Dalet, Préchonnet, Malintrat, Cisternes, etc., etc., a eu pour tige Pons, souvent appelé Poncet et Ponchot (Petit Pons) de Langeac, second fils de Jean I et de Marguerite Gouge de Charpaigne. Suivant MM. La Chenaye-des-Bois et Lainé, Pons de Langeac eut deux femmes : 1° Alix du Mezet, héritière de Dalet, ce qui expliquerait la donation que lui fit, en 1439, Allyre du Mezet, qui pouvait être son beau-père ou beau-frère; 2° Marie de Saint-Floret, dite de Bellenave, fille d'Athon-Jean de Saint-Floret et de Blanche Le Loup de Bellenave (1). Il eut pour fils et successeur :

Allyre de Langeac, seigneur de Dalet et autres lieux.

(1) Athon-Jean dut avoir deux femmes, car d'autres auteurs lui font épouser Antoinette de Chazeron. (*Tablettes d'Auvergne*, t. II, p. 14, 15.

Il fut député de la noblesse pour la rédaction de la *Coutume d'Auvergne*, en 1510. Il avait épousé, au mois de mars 1494, Catherine de Chazeron, fille de Jacques de Chazeron et d'Anne d'Amboise. De cette union naquit :

Gilbert-Allyre de Langeac, premier du nom, marié le 27 août 1525, avec Anne de Rochefort, dont issut :

Gilbert-Allyre II de Langeac, seigneur de Dalet, lequel prit alliance le 23 janvier 1564 avec Anne de la Roche, fille de Claude de la Roche, seigneur de Cisternes, et de Marguerite de Robert-Lignerac. Ces époux eurent pour fils et successeur :

Gilbert-Allyre III de Langeac, seigneur de Dalet, qui épousa, le 22 juin 1588, Antoinette de Gras-de-Pin, dame de Juilhat et du Crest, déjà veuve de François de la Roche-Aymon. Elle fut mère de

Gilbert-Allyre IV de Langeac, qualifié comte de Dalet, allié le 11 septembre 1608 avec Anne Le Loup, fille et héritière de Gaspard Le Loup, seigneur de Préchonnet et de Monfan, et de Charlotte de Beaufort-Montboissier-Canillac. D'eux vint :

Gilbert-Allyre V de Langeac, comte de Dalet, seigneur de Préchonnet, de Malintrat, Cisternes et autres lieux, lequel fut marié deux fois : 1° le 28 août 1634, avec Barbe de Coligny, fille et héritière de Clériadus de Coligny ; 2° le 27 janvier 1647, avec Gilberte d'Estaing, fille de Jean-Louis d'Estaing, baron de Murols, et de Louise de Saint-Germain-d'Apchon. Du premier lit issut :

1° Gilbert-Allyre VI de Langeac, comte de Dalet, marquis de Coligny, mort au siége de

Condé, en 1676, laissant de sa femme Louise de Rabutin de Bussy, qu'il avait épousée l'année précedente :

Roger-Marie de Langeac, capitaine au régiment du roi, qui rendit hommage au roi en 1722, à cause de Dalet et de Malintrat. Il mourut à Avignon en 1746, n'ayant eu de Marie-Palatine de Dio-Montpeyroux, que six filles, dont quatre furent religieuses ; les deux autres prirent alliance dans les maisons de la Guiche et de Cugnac de Dampierre (1).

2° Claude-Allyre de Langeac, seigneur de Préchonnet. Celui-ci rendit hommage au roi en 1699, et après la mort de Magdeleine de Montanier, sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, afin de conserver à sa famille la seigneurie de Bonnebaut, réservée depuis plusieurs siècles à ceux de son nom qui entraient dans les ordres sacrés. Il avait eu de son mariage avec ladite Montanier :

Gilbert-Allyre VII, appelé le marquis de Langeac, seigneur de Préchonnet, Bonnebaut, Paleport, Commeaux, le Crest, Juilhat et autres lieux, sénéchal de la province d'Auvergne. Il renouvela la foi-hommage pour

(1) *Noms féodaux*, p. 555. — *La Chenaye-des-Bois*, in-8°, t. II, p. 378.

Préchonnet et Juilhat en 1717 et 1731. Il fut marié deux fois : 1° avec Marguerite-Reine Rochette ; 2° le 5 mai 1742, avec Louise-Elisabeth de Melun, princesse d'Epinoy, déjà veuve d'un premier mari, et mère de Louise-Elisabeth de Langeac, mariée avec Jean-Marc-Louis de la Garde, comte de Saignes, mort à Sedan des suites d'une blessure reçue à la chasse. La première femme de Gilbert-Allyre VII l'avait rendu père d'un fils qui suit :

Gilbert-Allyre VIII, appelé le marquis de Langeac, successivement mestre de camp, brigadier d'armée et maréchal de camp par brevet de 1767, avait épousé, en 1733, Gilberte de la Queuille de Pramenou, de laquelle sont nés les enfants qui suivent :

1° Gilbert-Allyre IX, marquis de Langeac, maréchal de camp en 1770;

2° N.... de Langeac, qui, en 1757, se destinait à la prêtrise;

3° Eléonor-Gilbert-Allyre de Langeac, reçu de minorité dans l'ordre de Malte;

4° Catherine de Langeac, abbesse de Sainte-Claire de Clermont.

5°, 6° et 7° Louise-Elisabeth, Anne-Louise, et Adélaïde-Louise, dont le sort est ignoré.

La maison de Langeac, éteinte pendant la révolution, avait fourni dix-sept sujets au chapitre de Brioude, de 1236 à 1698; un chanoine-comte de Lyon en 1521, un évêque de Limoges déjà cité, de 1533 à 1541; plusieurs abbés et abbesses de divers monastères; et outre les alliances déjà mentionnées, elle en comptait d'autres avec

les maisons d'Aubusson, de Brezons, de Courcelles, de Dienne, de Gilbertés, de Giou, de Gironde, de la Rochebriant, de Rochedagoux, de la Rouë, d'Ussel, de la Volpilière, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'or, à trois pals de vair.
(Voyez pl. 17, fig. 6.)

DE LANGLADE. — Famille d'ancienne chevalerie, qui figurait au rang de la principale noblesse de la basse Auvergne, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, mais dont la destinée ultérieure est ignorée. Jaubert de Langlade, chevavalier, assista au contrat de mariage de Robert VI, comte d'Auvergne, avec Béatrix de Montgascon, le mardi après l'octave de Pâques 1274. Maurin de Langlade, damoiseau, est nommé dans un acte des assises tenues par les officiers de justice de Marguerite d'Evreux, veuve de Guillaume XII, comte d'Auvergne, le samedi avant la fête de Saint-Antoine 1334; et le Camus de Langlade, chevalier, vivait en 1380 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LANGLADE, seigneurs, puis vicomtes du Chayla, seigneurs de Maubec, de Montouroux, de Vazeilles, de Belvezer, de la Rodde et autres lieux, en Gévaudan et en

(1) *Baluze*, t. II, p. 122, 189. — *D. Coll.*

Auvergne. — Lors des recherches de 1666, Jean-Joseph de Langlade, qui représentait cette famille, ne justifia que faiblement quatre degrés de filiation, et ne fut pas porté sur le catalogue des nobles de l'Auvergne : mais il y a lieu de supposer qu'il fut maintenu en Languedoc, où le nom de Langlade figure sur les contrôles du ban et arrière-ban, depuis 1513. Une tentative faite plus tard pour arriver aux honneurs de la cour, resta sans succès; une partie des titres produits furent déclarés faux. Mais si cette famille manque d'ancienneté, elle peut se prévaloir de la distinction qu'elle s'est acquise en dernier lieu, par ses services militaires, par de belles alliances et par son admission dans l'ordre du Saint-Esprit.

Nicolas-Joseph-Balthazar de Langlade, fils de Jean-Joseph, déjà cité, naquit le 8 avril 1686, entra dans les mousquetaires de la garde en 1704, et en qualité de cornette aux chevau-légers en 1705. Les guerres de la fin du règne de Louis XIV, souvent désastreuses, mais toujours glorieuses pour les armes françaises, fournirent à M. de Langlade plusieurs occasions de se signaler, et il fut successivement promu aux grades suivants : rang de mestre de camp de cavelerie, le 8 avril 1706; chevalier de Saint-Louis avant 1715; brigadier d'armée en février 1719; mestre de camp en chef du régiment de Conti, qui prit son nom en 1727; maréchal de camp en février 1734; inspecteur général de la cavalerie, en septembre de la même année; lieutenant-général des armées du roi en mars 1738; gouverneur de Villefranche, de Roussillon en 1743; gouverneur de Gand après la bataille de Fon-

tenoy en 1745; chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 2 février 1746; décédé le 16 décembre 1754. Le général de Langlade était en même temps gouverneur et grand-bailli du duché de Mercœur. Il avait épousé, le 16 octobre 1725, Catherine Josèphe-Agathe de Robert-Lignerac, fille de Joseph de Robert, marquis de Lignerac, lieutenant-général du roi dans la haute Auvergne, duquel mariage il ne laissa pas d'enfant, et sa succession passa à sa sœur, qui avait épousé, le 10 février 1714, Antoine-Placide de Langlade, son cousin germain, comte de Saint-Paul, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. De ceux-ci naquit Nicolas-Joseph-Balthazar de Langlade, vicomte du Chayla, comte de Saint-Paul, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, allié le 6 août 1759, à demoiselle Jeanne-Camille de Cassaignes-Beaufort-Miramont, qui, le 27 septembre 1761, donna le jour à un fils nommé Alexandre-Emmanuel-Marie-Annet de Langlade.

Une autre branche de la même famille, celle des seigneurs de Montgros, maintenue dans sa noblesse par l'intendant du Languedoc, le 27 mars 1700, fut convoquée à l'assemblée de Mende en 1789, et subsistait encore en 1816 (1).

ARMOIRIES.—D'argent, à trois taux (ou tafs) de gueules, deux en chef et un en pointe.
(Voyez pl. 17, fig. 7.)

(1) *Productions de 1666.* — *La Chenaye-des-Bois*, t. VII, p. 17. — *Recueil de l'ordre de Saint-Louis*, t. I, p. 357; t. II, p. 70 — *Saint-Allais*, t. VIII, p. 206.

DE LANGES. — Cette famille, inscrite à l'Armorial de 1450, était vraisemblablement du Forez, et plus anciennement de la Bresse. Voici du moins sur quoi se fonde notre opinion. On connaît en Bresse deux seigneuries du nom de Langes. L'une d'elles fut le berceau de Gérard de Langes, chevalier, qui, en 1271, reçut, à titre de don d'Isabelle de Beaujeu, dame de Beaujeu, comtesse du Forez, les terres de Massimieux et de Bourg-Saint-Christophe, situées au même pays de Bresse et en Dombes. Cette libéralité de la comtesse du Forez, dut attacher au service de sa race la famille de Langes, et par suite, procurer à celle-ci un établissement en Forez. On sait d'ailleurs que l'Armorial de 1450 fut dressé par ordre du duc de Bourbon, dans la race duquel se trouvaient alors réunis les duchés du Bourbonnais et d'Auvergne, le Dauphiné d'Auvergne; les comtés de Montpensier et de Forez, la sirerie de Beaujeu, la principauté de Dombes, etc., etc. Les armes peintes à l'Armorial de 1450 sont :

D'azur, au lion d'or et au lambel d'argent.
(Voyez pl. 17, fig. 9.)

Nota. Il existe plusieurs autres familles de Langes moins anciennes et avec des armoiries différentes, en Lyonnais, en Dauphiné et en Franche-Comté.

DE LANTEUJOUL (1). — Ce nom, dont on ne trouve plus de trace en Auvergne, postérieurement au XIIIe siècle, était celui d'une famille d'ancienne chevalerie, possessionnée à Neschers. Etienne de Lanteujoul, chevalier, fut l'un des garants du compromis intervenu entre Robert I, comte de Clermont, et Robert de Courcelles, connétable d'Auvergne, en octobre 1241. Bernard de Lanteujoul, aussi chevalier, se trouva témoin et signataire du testament d'Alixent de Mercœur, veuve de Robert III, comte de Clermont, le samedi après l'octave de la Nativité de saint Jean-Baptiste 1286; ce Bernard de Lanteujoul vivait encore en 1297. Pierre de Lanteujoul était coseigneur de Neschers en 1290 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LAPARRA DE FIEUX. — Cette famille, originaire des environs d'Aurillac, a produit un des hommes de guerre dont puisse le plus s'honorer la haute Auvergne. Louis de Laparra, du rang de simple soldat, s'éleva par son génie au grade de lieutenant-général. Emule de Vau-

(1) Ne serait-ce pas *Lanteuil* ou *Lantheuil*, famille que l'on retrouve en Limousin avec le titre de vicomte, et dont le patrimoine est tombé, vers le XVIe siècle, à une famille de la Gaye, à laquelle appartenaient N... de la Gaye, vicomte de Lanteuil, marié en 1736, à une demoiselle *Gaschier*, fille d'un lieutenant criminel à Clermont, et Jean de la Gaye-de-Lanteuil, officier en retraite, mort à Montferrand, le 18 juin 1820?

(2) *D. Coll. — Baluze*, t. II, p. 262, 290, 291.

ban, il se signala à l'attaque et à la défense d'une foule de places fortes. Promu au grade de capitaine au régiment de Piémont, en décembre 1674, il fut fait major de Saint Guislain après la prise de cette place en 1677; de la citadelle d'Arras en 1681, et de la forteresse de Luxembourg en juin 1684. L'année 1693 vit Laparra brigadier d'armée, gouverneur de Niort et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis qui venait d'être institué. Ces faveurs, ou plutôt ces récompenses, ne devaient pas être les dernières; elles croissaient à mesure de l'importance de ses services; le brevet de maréchal de camp lui fut conféré en août 1696, et celui de lieutenant-général au commencement de 1704. Il fut tué au mois d'avril 1706, sous les murs de Montjoui, près de Barcelone. Marguerite de Laparra, sa sœur, épousa, le 29 juin 1673, Amable de Méalet, baron de Fargues, seigneur de Roumegoux et de Rouffiac. Le nom de Laparra est encore représenté dans le département du Cantal, et compte en ce moment un capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur (1).

ARMOIRIES.—D'argent, à la fasce d'azur chargée de trois lionceaux léopardés d'or, accompagnée en pointe d'un pélican de gueules (2).
(Voyez pl. 17, fig. 9.)

(1) *Recueil des Chevaliers de Saint-Louis*, t. I, p. 67.— *Courcelles*, t. III, p. 386.

(2) Ces armoiries sont presque identiques avec celles d'une famille de Laparra, du Rouergue, maintenue dans sa noblesse en 1701, sur preuves remontées à 1551. La seule différence, c'est qu'au lieu d'un pélican, celle du Rouergue porte en pointe *un lion léopardé de gueules*.

DE LARC, ou plutôt de L'ARC (de Arcu), coseigneurs de Lorlanges. — Durand de l'Arc écrivit de sa main la transaction passée entre Robert IV, comte d'Auvergne, et l'abbé de Saint-Michel de la Cluse, au sujet du prieuré de Salviat, en 1182; Guillaume de l'Arc, écuyer, coseigneur de Lorlanges, vivait en 1322, et Hugues de l'Arc, chevalier, fut présent, avec Guillaume d'Apchon, Guillaume de Chalencon, Guillaume d'Apchier, Hugues de Chavagnac et Raoul de Balzac, au contrat de mariage de Godefroy d'Auvergne, dit de Boulogne, seigneur de Montgascon, avec Marguerite Dauphine, sœur de Beraud I, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, au mois de mars 1364 (1). Voyez *l'Arc* et *Lorlanges*.

ARMOIRIES.—Inconnues.

LARCIÈRES, peut-être LORCIÈRES.—Jean Larcières, écuyer, coseigneur d'Apchat, près d'Ardes, vivait en 1306. Voyez *Chat* ou *d'Achapt*.

ARMOIRIES. — Inconnues.

LARGES (Damien), seigneur de la Roche-sur-Alagnon,

(1) *Baluze*, t. II, p. 70, 327, 32. — *D. Coll.*

et de Mallet, près de Mardogne, fut convoqué au ban de 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LARSILLER (Hugues), chevalier, vivait en 1270.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LASTIC, seigneurs de Lastic, de Valeilles, de Rochegonde, de Montsuc, de Peyrols, de Saint-Diéry, de Sieujeac, de Saint-Georges, de Saint-Michel, de Laval, de la Tremolière, de Neuvéglise, d'Alleuze, de Lescure, de Vergnettes, de Fournel, de Saint-Jal, de Beaumont, de Chamboulive, de Gabriac et autres lieux, en Auvergne, en Rouergue et en Limousin. — Ancienne, illustre et jadis puissante maison de chevalerie, que quelques auteurs font sortir de l'antique race des sires de Mercœur. Elle portait originairement le nom de *Bompar*, que l'on trouve constamment accolé à celui de Lastic, jusque vers le milieu du XVe siècle. Le nom de Lastic lui vient de la possession d'un ancien château féodal situé à quatre ou cinq kilomètres de la ville de Saint-Flour, et qui relevait du duché de Mercœur.

Le nom de Lastic est historique depuis Hugues, seigneur de Lastic, chevalier, qui, en 1211, donna à Simon

de Montfort, chef des croisés contre les Albigeois, le conseil de se jeter dans Castelnaudary pour arrêter la marche du comte de Toulouse, conseil qui fut suivi et qui réussit (1). Hugues de Lastic vivait encore en 1225, époque à laquelle il fit diverses fondations dans l'église de Saint-Julien, de Brioude. Il était contemporain d'Étienne de Lastic, chanoine de Brioude, qui parut comme témoin dans une transaction intervenue entre le chapitre et Odilon de Mercœur, en 1200. Hugues de Lastic eut pour femme une dame nommée *Ermengarde*, dont le nom de famille est ignoré, et de laquelle naquirent : 1° Bompar, dont l'article suit; 2° Guillaume de Lastic, successivement chanoine-prieur de Vieille-Brioude, abbé de Pébrac, archiprêtre de Brioude et de Langeac; il est connu par divers titres passés dans l'intervalle de 1225 à 1248.

Bompar I, seigneur de Lastic, chevalier, seigneur de Lastic, puis de Valeilles, était au nombre des seigneurs d'Auvergne qui réclamèrent d'Alphonse de France, comte de Toulouse et de Poitiers, le maintien de leurs priviléges, qui avaient été méconnus par les officiers du prince en 1254. Il ne vivait plus en 1256. De son mariage avec *Alix de Valeilles* vinrent quatre fils et deux filles : 1° Bertrand Bompar, qui forma le degré suivant; 2° Guillaume de Lastic, chanoine-comte de Brioude, dès l'an 1237, puis abbé de Saint-André de Mégemont-les-Clermont, en 1243 et 1251; 3° Pierre de Lastic, chanoine-comte de Brioude,

(1) *Histoire générale du Languedoc*, t. III, p. 216.

et bailli du chapitre en 1254 ; 4° Etienne de Lastic, abbé de Saint-Amable de Riom, en 1285 ; 5° Louise de Lastic, femme de Dalmas de Fontenilles, dont les trois fils, Francon, Etienne et Guillaume de Fontenilles, paraissent dans une transaction de 1261.

Bertrand Bompar, sire de Lastic, de Valeilles, de Pauliac et autres lieux, chevalier, rendit hommage, en 1256, conjointement avec Alix de Valeilles sa mère, à l'évèque de Clermont, auquel ils soumirent, pour la première fois, le château et la terre de Valeilles, qu'ils reconnurent mouvante du château d'Alleuze, appartenant audit évèque. Bertrand Bompar de Lastic concéda, tant pour lui que pour ses successeurs, à Bernard du Vernet, archiprêtre de Saint-Flour, et prieur de Pauliac, par charte du jeudi après la résurrection de Notre-Seigneur, 1262, le droit de lever la dîme dans toute l'étendue de la terre de Pauliac. Il mourut en 1270, selon le nécrologe du chapitre de Brioude, laissant d'*Aude,* sa femme, que des mémoires surnomment *d'Aurillac* : 1° Pierre Bompar, qui continua la postérité ; 2° Bertrand de Bompar-Lastic, qui vivait en 1327 ; on le suppose auteur d'un rameau, dont divers membres sont connus par des actes de famille de 1316, 1326 et 1329 ; 3° Guy de Bompar-Lastic, abbé de Saint-Amable de Riom, en 1292 ; 4° Guillaume de Lastic, abbé de Chantoin en 1296, mort en 1326, suivant son épitaphe.

Pierre Bompar, seigneur de Lastic, de Valeilles, chevalier, rendit hommage à l'évèque de Clermont, à cause de la terre de Valeilles, en 1266, et au roi Philippe-le-

Hardi, en 1281, à raison de la seigneurie de Lastic, relevant de la *terre d'Auvergne*, dont Sa Majesté avait hérité d'Alphonse, comte de Poitiers, son oncle. Pierre Bompar de Lastic testa en 1299, mais il vivait encore en 1310. Il avait épousé *Julienne de Bec*, dame en partie de Valeilles. Leurs enfants furent : 1° Etienne Bompar, qui suit; 2° Pierre Bompar, chanoine-comte de Brioude, qui transigea avec son frère aîné le jeudi après l'Assomption 1321; 3° Guy Bompar de Lastic, légataire de son père en 1299; 4° Marquise Bompar, mariée à Turc de Meyronne; 5° Gallienne Bompar de Lastic, femme de Guillaume de Taillac.

Etienne Bompar, chevalier, seigneur de Lastic, paraît déjà dans une charte de l'église de Pébrac, de l'an 1296. Son père, par testament de 1299, confirma les avantages qu'il lui avait faits par son contrat de mariage. Il assista, avec Amblard de Dienne, Astorg de Peyre, seigneur de Cheylane, Bertrand de Sévérac et Pierre de la Garde, au mariage de Guillaume d'Estaing, avec Ermengarde de Peyre, en 1319, et fit son testament avant la fête de Saint-Barnabé, apôtre, le 10 juin 1334; il vivait encore en 1336. Il avait épousé avant 1299 *Souveraine de Pierrefort*, fille de Gilbert de Pierrefort, de laquelle il eut : 1° Pierre Bompar, qui, bien que marié deux fois, ne laissa de *Marguerite de Pauliac*, sa première femme, que des filles, dont l'une épousa, en 1328, Raymond de Monstuejouls, seigneur du lieu, en Rouergue, petit-neveu d'autre Raymond de Monstuejouls, premier évêque de Saint-Flour; 2° Etienne Bompar de Lastic qui continua la lignée;

3° autre Pierre Bompar de Lastic, chanoine-comte de Brioude, qui testa en 1327; 4° Aldebert Bompar de Lastic, seigneur de la Chaumette, clerc, vivant en 1332; 5° Gilbert Bompar de Lastic, chanoine-comte de Brioude, qui vivait en 1332 et 1343; 6° Alasie Bompar de Lastic, mariée en 1310 à Dracon de Châteauneuf du Drac; 7° plusieurs autres fils et filles morts sans postérité.

Etienne Bompar, deuxième du nom, dit le Jeune, chevalier, seigneur de Lastic, de Valeilles et autres lieux, transigea, en 1343, avec Eléonore Bompar de Lastic, sa nièce, dame de Chabreugeol, rendit hommage à l'évêque de Clermont en 1355, à raison de la terre de Valeilles; se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, continua à servir contre les Anglais, sous les règnes de Jean II et de Charles V; rendit hommage au Dauphin d'Auvergne, baron de Mercœur, le 11 janvier 1364, et ne vivait plus le jour de la fête de Saint Clément, pape, 1371. Il avait épousé, en 1336, *Ahélis de Montaigu*, dame de Champeils, fille de Pierre de Montaigu et d'Isabelle Dauphine; celle-ci fille de Robert III, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, et d'Isabeau de Chatillon. Ils eurent pour enfants: 1° Jean Bompar de Lastic, qui forma le degré suivant; 2° Bayart Bompar de Lastic, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la Tourette. Il servit en qualité de chevalier bachelier dans toutes les guerres contre les Anglais, fut employé, en cette qualité, à la garde et défense du pays d'Auvergne en 1380, et fut porteur de lettres que la Dauphine d'Auvergne écrivit en 1385 au comte d'Armagnac, pour la délivrance de Jean Bompar de

Lastic, son frère, alors prisonnier des Anglais à Alleuze (1); 3° Pons Bompar de Lastic, aussi chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Montchamp et maréchal de l'ordre à Rhodes, où il mourut avant le 10 juillet 1437; 4° Dracon ou Dragon Bompar de Lastic, prévôt du chapitre de Brioude de 1385 à 1388.

Jean Bompar de Lastic, seigneur de Lastic, de Valeilles et autres lieux, qualifié chevalier dans un acte du 12 octobre 1358, fut fait prisonnier par les Anglais qui le retenaient au château d'Alleuze, ainsi que le constate la lettre déjà citée de la Dauphine d'Auvergne au comte d'Armagnac, du 28 mai 1385 (2). Il ne vivait plus le 29 février 1392, date à laquelle ses enfants partagèrent sa succession. Il avait épousé, le mardi après la fête de Saint-Hilaire 1358, *Hélis de Montcellès*, dame d'Unsac et de Segonzac (3), déjà veuve de Jean du Breuil, seigneur du lieu. Leurs enfants furent : 1° Etienne Bompar, auteur du degré suivant; 2° Bayard dit Bertrand, *tige des seigneurs d'Unsac*, dont la filiation sera rapportée; 3° autre Etienne Bompar de Lastic, qui transigea avec son frère aîné le 20 mars 1395. Il plaidait encore au sujet des suc-

(1) *Baluze*, t. II, p. 779.
(2) *Baluze*, t. II, p. 779.
(3) Audigier et le chevalier de Courcelles ont donné pour femme à Jean Bompar de Lastic, Alix de Vissac, mais si elle l'a été réellement, ce n'a été qu'en deuxièmes noces, alors qu'elle fut devenue veuve d'Astorg de Taillac, car les titres indiquent Hélis de Montcellès.

cessions paternelle et maternelle, en 1399, 1412 et 1414; 4° Jean Bompar de Lastic, entré dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem après le 21 juillet 1395, y devint successivement commandeur de Celles, de Montchamp, de Carlat, maréchal de l'ordre après Pons de Lastic, son oncle; et enfin, élu grand-maître au commencement d'octobre 1437. Les historiens l'ont rangé parmi les héros de l'ordre, et c'était justice, car il préserva deux fois Rhodes de la domination des Turcs. Il mourut en 1454 (1); 5° Beraud de Lastic, damoiseau, compris au partage des biens de son père le 29 février 1392.

Etienne Bompar de Lastic, troisième du nom, chevalier, seigneur de Lastic, de Valeilles et autres lieux. Il servit dans la compagnie d'hommes d'armes du comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, en 1383 et 1384, rendit hommage à Henri de la Tour, évêque de Clermont, le 22 février 1397, et testa le 7 août 1426. Il s'était allié, le 31 décembre 1392, à *Agnès de Taillac*, fille d'Astorg de Taillac, damoiseau, et *d'Hélis de Vissac*, sa veuve. De ce mariage vinrent :

1° Draguinet de Lastic, seigneur de Lastic, de Valeilles, de Montsuc, conseiller et chambellan de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, puis conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI, et maître d'hôtel de la reine Charlotte de Savoie. Il servit en qualité de chevalier-

(1) *Histoire de Malte*, par Vertot, t. II, p. 234.

bachelier contre les Anglais, en 1419 et 1423. Il fut l'un des commissaires du roi pour asseoir l'aide de 18,000 livres accordée à Sa Majesté par les trois Etats du pays d'Auvergne, en 1441 et 1442. Draguinet de Lastic rendit hommage de ses terres de Lastic et de Valeilles, tant à Louis de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, baron de Mercœur, qu'aux évêques de Clermont et de Saint-Flour; assista au testament de Jeanne, Dauphine d'Auvergne, épouse de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, le 20 mai 1436, ainsi qu'au contrat de mariage du même prince avec sa seconde femme, Gabrielle de la Tour-d'Auvergne, le 16 février 1442. Le roi Louis XI commit Draguinet de Lastic pour recevoir en son nom le serment de fidélité qu'il exigeait des vassaux du comte d'Armagnac, vicomte de Carlat, mission dont il s'acquitta en 1470. Il mourut au mois de janvier 1473, après avoir recommandé à tous ses officiers, capitaines et châtelains de ses terres, d'obéir à Pons de Lastic, son frère. Draguinet de Lastic avait épousé, vers 1430, *Marie-Gabrielle de Peyrols*, fille et héritière de Pierre, seigneur de Peyrols et de Saint-Diéry, déjà veuve de Jean de Damas, seigneur d'Aubières. On leur connaît deux filles, dont l'aînée, Gabrielle de Lastic, épousa, en 1454, Jacques de Tourzel, baron d'Allègre; la cadette, Anne de Lastic, fut mariée à Léonard de Saint-Priest,

seigneur de Saint-Chaumond, en Forez, dont elle était veuve en 1473. Les autres frères et sœurs de Draguinet de Lastic furent :

2° Pons de Lastic, qui continua la descendance masculine;

3° Louis de Lastic, nommé dans le testament de son père, du 7 août 1426;

4° Guillaume de Lastic, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Celles, de Montchamp, de Carlat, sénéchal de l'ordre sous le magistère de Jean de Lastic, son oncle;

5° Jean de Lastic, religieux à la Chaise-Dieu en 1426;

6° Hélis de Lastic, mariée le 26 janvier 1420, à Géraud Bastet, seigneur de Crussol, en Vivarais;

7° Agnès de Lastic, religieuse aux Chazes;

8° Gabrielle de Lastic, mariée au mois de septembre 1429, à Jean de Murols, qu'elle rendit père de trois fils, et d'une fille nommée Dauphine, femme d'Annet d'Aubières, de la maison de Damas, dont elle était veuve avant le 2 août 1491.

Pons de Lastic, chevalier, seigneur, baron de Lastic, de Rochegonde, *alias* Valeilles, de Montsuc, de Cussac et autres lieux, second fils d'Etienne Bompar III et d'Agnès de Taillac, fut substitué à Draguinet de Lastic, son frère aîné, auquel il succéda. Il fut l'un des commissaires du roi Charles VII, pour l'assiette de l'aide imposée en Au-

vergne en 1443, 1445 et 1456; rendit hommage à l'évêque de Saint-Flour, à raison de la terre de Cussac, en 1470; émancipa *Antoine*, *Louis*, *Draguinet* et *Jean* de Lastic, ses fils, le 26 mars 1482; fit une fondation dans le prieuré de la Voûte, où il élut sa sépulture, le 17 mars 1484, et ne vivait plus le 1er février 1488. Il avait épousé, le 14 janvier 1447, *Michelle de Saint-Nectaire*, fille d'Armand de Saint-Nectaire et d'Alix de Sautour. Il en eut :

1° Antoine de Lastic, qui fut émancipé par son père, le 26 mars 1482, et qui mourut le 18 septembre 1484, laissant de *Christine de Montchodat*, sa femme, une fille unique, Anne de Lastic, mariée en 1499 à Jean, seigneur de Saillant;

2° Louis de Lastic, dont l'article suit;

3° Draguinet de Lastic, chanoine de Valence, mort avant le 17 mars 1484;

4° Jean de Lastic, protonotaire du Saint-Siége et grand-prieur de Saint-Etienne de Vienne; il vivait encore le 24 novembre 1523;

5° Marguerite de Lastic, mariée en 1478, à Gabriel de Gimel, vicomte de Gimel et baron de Sarran, en Limousin.

Louis de Lastic, seigneur de Lastic, baron de Rochegonde, de Montsuc, etc., etc., fut émancipé par son père le 26 mars 1482; assista à la fondation faite par le même, à l'église de la Voûte, en 1484, et mourut en 1520. Du mariage qu'il avait contracté le 18 avril 1489, avec *Anne de la Fayette*, fille de Gilbert, seigneur de la Fayette,

et d'Isabeau de Polignac, naquirent quinze enfants, entre autres :

1° Thibaud de Lastic, chevalier, seigneur de Lastic, de Rochegonde, de Montsuc et autres lieux. Il figura dans les guerres du XVI° siècle, et fut l'un des chefs de l'armée catholique, défaite par les religionnaires à Cognat, près de Gannat, le 4 janvier 1568. Il épousa, le 4 avril 1542, *Anne d'Ancezune de Caderousse*, fille du puissant seigneur Jean d'Ancezune, chevalier, seigneur de Caderousse, et de Marie de Crussol. Thibaud de Lastic est qualifié chevalier de l'ordre du roi et gouverneur commandant de la ville de Saint-Flour, dans des actes de 1568 et 1569, et mourut avant le 30 décembre 1582, laissant un fils nommé Louis, qui était guidon de la compagnie de Jean de Lastic, son oncle, grand-prieur d'Auvergne en 1567. Il vivait encore en 1587, mais il ne paraît pas avoir laissé de postérité, car Françoise de Lastic, sa sœur, fut son unique héritière. Celle-ci fut mariée, en premières noces, à *Joseph de Foix*, seigneur de Mardogne, et en secondes noces à *Jean de la Guiche*, dont la fille, Louise de la Guiche, porta la succession de Lastic dans la maison de la Rochefoucauld-Langeac, en 1611.

Outre les deux enfants légitimes ci-dessus mentionnés, Thibaud de Lastic laissa de Jeanne Var un fils naturel nommé Jacques de Lastic,

capitaine de cent arquebusiers, qui, en considération des services qu'il avait rendus à la guerre, fut anobli et légitimé par lettres du mois de mai 1618, registrées à la chambre des comptes de Montpellier le 14 février 1620. Jacques de Lastic testa le 25 août 1628, à son retour du siége de la Rochelle. Il avait épousé, le 7 janvier 1616, Marie d'Apchier, fille de Jacques II, seigneur de Bellières, de Bessens et de la Baume, et de Marguerite de Laurie. — Philibert de Lastic, leur fils, en faveur duquel les lettres de légitimation et d'anoblissement furent confirmées en 1659, continua ce rameau des Lastic, seigneurs de Fournel, qui, après s'être allié aux maisons du Mas, de la Valette, de Bérail et de la Rochefoucauld-Langeac, s'éteignit en 1784.

2° Louis de Lastic, fils puîné de Pons de Lastic et d'Anne de la Fayette, reçu chevalier de l'ordre de Malte le 12 mai 1523, y devint commandeur de Blandès, de Montchamp, de Salins, de Vaux-Franche, de Verrières et de Lureuil; puis grand-prieur d'Auvergne et maréchal de l'ordre. Il fut employé dans les guerres contre les religionnaires sous le règne de Charles IX, et devint l'un des chefs de la ligue en Auvergne, où il a laissé la réputation de capitaine expérimenté. Il mourut en 1576.

3° Claude de Lastic, seigneur de Sieujac, dont l'article suit;

4° Jacques de Lastic, tige des *seigneurs de Vergnettes*, dont la postérité sera rapportée plus loin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SIEUJAC.

CLAUDE DE LASTIC, chevalier, seigneur de Montsuc, de Sieujac, etc., etc., troisième fils de Louis de Lastic et d'Anne de la Fayette, fut présent à l'acte de prise de possession de la terre de Rochegonde, par sa mère, le 29 juillet 1522, et fit son testament le 11 mars 1545, par lequel il élut sa sépulture dans l'église de Rochegonde. Il fit un legs à l'église et aux prêtres de Neuvéglise, à charge de messes. Il avait épousé, le 15 janvier 1537, Marguerite de Farges, dame de Sieujac, fille de noble Pierre de Farges, et de Jeanne de Neuvéglise. De ce mariage :

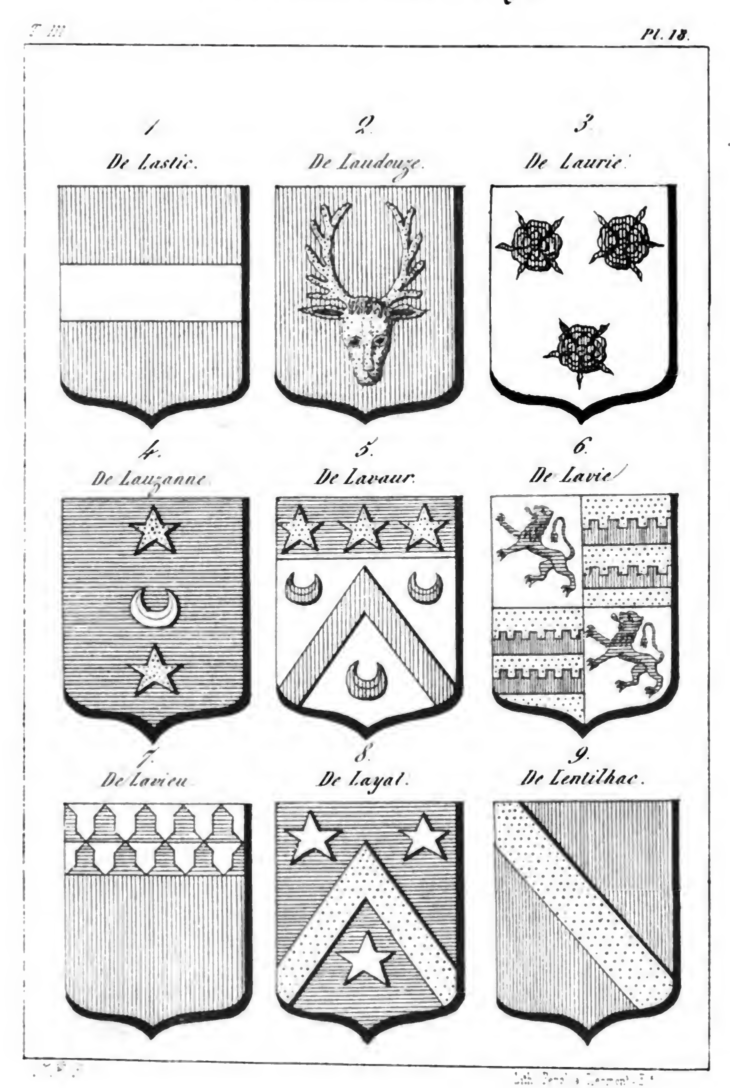
1° Jean de Lastic, dont l'article suit;

2° Jean de Lastic, auteur de la branche des *seigneurs de Saint-Jal*;

3° Antoine de Lastic, légataire de son père en 1545 et mort jeune.

JEAN DE LASTIC, chevalier, seigneur de Sieujac, baron de Saint-Georges et d'Alleuze, seigneur de Neuvéglise, de la Tremolière, du Buisson, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Châteauneuf, en Carladez, et l'un des gentilshommes d'honneur de la reine Marguerite de Valois, fut institué héritier universel par son père, le 11 mars 1545. Il servait dans la compagnie de cinquante lances de Louis de Lastic, grand-prieur d'Auvergne, son

Nobiliaire d'Auvergne.



oncle, en 1568 et 1569, puis en qualité de guidon de la compagnie d'ordonnance, commandée par le sieur de la Fayette, le 15 juin 1577. Jean de Beaufort-Montboissier-Canillac lui donna ordre, le 17 janvier 1580, de lever une compagnie de cuirassiers, dont il le nomma commandant, pour veiller à la conservation du pays d'Auvergne. M. de Lastic reçut des rois Henri III et Henri IV, diverses lettres et commissions très-flatteuses, toutes relatives aux services qu'il avait rendus et pouvait rendre, tant en Auvergne qu'ailleurs. C'est à raison de ces services et de l'influence qu'il avait acquise dans le pays, que les historiens l'ont quelquefois confondu avec le grand-prieur, son oncle. Le souvenir de ce qu'avaient fait de tous temps ceux de sa race, pour la défense de la religion catholique; les prévenances dont il fut l'objet de la part des princes de la maison de Lorraine, de laquelle il relevait, à cause du duché de Mercœur, et enfin, la gloire de commander la principale noblesse du pays, ne contribuèrent pas peu, croyons-nous, à l'entraîner dans le parti de la ligue qu'il servit avec un zèle, un talent et une bravoure dignes d'une meilleure cause. Mieux éclairé plus tard sur les véritables intérêts de la nation, il fit sa soumission à Henri IV, qui lui écrivit du camp devant Laon, le 4 août 1594, pour l'inviter à aller le joindre dans la campagne qu'il se proposait de faire prochainement dans le Lyonnais. Le dernier acte qu'on a de lui, est la donation entre-vifs qu'il fit à Philibert, son fils aîné, des seigneuries de Sieujac et de Neuvéglise, le 12 juin 1610. Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1573, Magdeleine d'Espinchal, fille

de feu Pierre d'Espinchal et de Jeanne de Léotoing-Montgon. De ce mariage vinrent quatre enfants :

1° Philibert de Lastic, qui forma le degré suivant ;

2° Jeanne de Lastic, mariée le 21 juin 1598, à Louis du Bourg, baron de Saillans ;

3° Catherine de Lastic, vivante, le 25 mars 1600, et dont le sort est ignoré ;

4° Marguerite de Lastic, qui épousa, le 21 novembre 1619, Jacques de Sévérac, baron de la Garde.

Philibert de Lastic, chevalier, seigneur, baron de Sieujac, de Saint-Georges, de Neuvéglise, de la Tremolière, d'Alleuze, du Buisson et autres lieux, capitaine de Châteauneuf, en Carladez, par commission du 4 septembre 1630, avait servi sous MM. de Candale et de Joinville, de 1615 à 1635, et testa le 13 juillet 1637. Il avait épousé, le 9 juin 1620, Marguerite de Beaufort-Canillac, fille de feu Jean-Claude de Beaufort-Montboissier-Canillac, gouverneur d'Auvergne, et de Gabrielle de Dienne. Leurs enfants furent :

1° François de Lastic, dont l'article va suivre ;

2° Jean-Antoine de Lastic, abbé de Bredon, mort en 1709 ;

3° Gabrielle de Lastic, mariée à Louis-Timoléon d'Oradour, seigneur de Sarlan, 1643 ;

4° Autre Gabrielle de Lastic, religieuse à la Visitation de Saint-Flour, en 1637.

François de Lastic, premier du nom, chevalier,

seigneur, baron de Sieujac et de Saint-Georges, seigneur de Neuvéglise, de la Tremolière, d'Alleuze, du Buisson, fut institué héritier par son père, obtint, après la mort de celui-ci, des lettres de provision de la charge de capitaine de Châteauneuf, en Carladez, dont il prêta serment le 16 novembre 1639. Il fut blessé au combat de Salsonne, en Catalogne, le 19 septembre 1655, étant guidon dans la compagnie du duc de Candale; eut ordre, le 18 avril 1693, de se rendre à la revue des gentilshommes convoqués au ban pour le 5 mai suivant, à Riom. Le roi Louis XIV le commit, par lettres du 14 avril 1701, pour travailler avec l'intendant d'Ormesson, aux états de répartition de la capitation établie sur la noblesse de l'élection de Saint-Flour. François de Lastic mourut fort âgé en 1716. Il avait épousé, le 21 mai 1673, Louise de Peyronnenc de Saint-Chamarand, fille de feu Antoine de Peyronnenc de Saint-Chamarand, seigneur de Marcenac, et de Marie de Grignols. Il en eut un fils et deux filles :

1° François de Lastic, deuxième du nom, qui suit;

2° Claire de Lastic, mariée en 1696, à François de Malras, seigneur d'Yolet;

3° Marguerite de Lastic, abbesse de l'abbaye de Sainte-Claire, à Clermont.

François de Lastic, deuxième du nom, chevalier, seigneur, comte de Sieujac, vicomte de Murat par engagement, baron d'Alleuze et de Saint-Georges, qualifié marquis de Sieujac, né en 1680; admis aux pages du roi le 13 février 1694, fut fait lieutenant au régiment du Roi-

infanterie, le 18 janvier 1700; capitaine le 23 avril 1702. Il mourut en 1749. Il avait été marié par contrat du 29 août 1706, à Marie de la Roche-Aymon, fille de Renaud-Nicolas de la Roche-Aymon et de Françoise de Beaudry de Biencourt, et sœur de Charles-Antoine-Renaud de la Roche-Aymon, cardinal, archevêque, duc de Reims, grand-aumônier de France. De cette alliance issurent :

1° François de Lastic, troisième du nom, qui suit;

2° Antoine de Lastic, d'abord prieur d'Allanche, abbé de Saint-Guilhem-du-Désert, puis évêque de Comminges, sacré en 1740, et enfin, évêque-comte de Châlons, 1763;

3° Charles-Antoine-Renaud de Lastic, reçu chevalier de Malte en 1728, et promu au grade de brigadier d'armée en 1748;

4° Angélique-Isabelle de Lastic, mariée en 1742 (ou 1732), à Joseph-Polycarpe-Bonaventure de Pérusse d'Escars, marquis de Montal et de la Roquebrou.

François de Lastic, troisième du nom, chevalier, comte de Sieujac, baron de Saint-Georges et d'Alleuze, vicomte de Murat. Il embrassa jeune la carrière des armes, servit plusieurs années dans les mousquetaires, passa capitaine au régiment d'Ancezune-cavalerie, le 1er mars 1728; exempt des gardes du corps, compagnie de Noailles, le 13 octobre 1731, mestre de camp le 12 novembre 1736; brigadier d'armée le 1er mars 1745; enseigne

de la compagnie de Noailles, le 26 avril 1747; lieutenant du même corps en 1751; commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1761, et promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, le 28 juillet 1762. Le comte de Lastic mourut en 1772, laissant de Magdeleine-Hélène Camus de Pontcarré, fille de Nicolas-Pierre Camus de Pontcarré, premier président au parlement de Rouen, et de Marie-Françoise-Michelle de Bragelogne, quatre enfants:

1° François de Lastic, quatrième du nom, qui forma le degré suivant;

2° Charles-Henri de Lastic, mort jeune;

3° Marie-Nicole de Lastic, abbesse de l'abbaye de Saint-Laurent, de Bourges;

4° Jeanne-Antoinette de Lastic, mariée en 1755 au comte de Montagnac-Linières.

François de Lastic, quatrième du nom, chevalier, dit le comte de Lastic, né le 13 juillet 1729, servit en qualité de mousquetaire de la seconde compagnie, en 1743; fut fait capitaine au régiment de Saint-Jal en 1748; colonel d'un régiment de son nom en 1761; brigadier d'armée en 1762, maréchal de camp en 1770, et lieutenant-général en 1784. Du mariage qu'il contracta le 30 avril 1755, avec Anne Charron de Ménars, fille de feu Michel-Jean-Baptiste Charron de Ménars, maréchal de camp, et d'Anne de Castera, naquirent:

1° Annet-François de Lastic, né en 1759, dont l'article suit;

2° Alexandre-Esprit-Jean-François, chevalier de Malte, mort jeune;

3° Magdeleine-Antoinette-Hélène de Lastic, mariée au comte de Saisseval.

Annet-François de Lastic-Sieujac, né en 1759, était colonel du régiment de la Marche, lorsqu'il mourut prématurément en 1787, laissant de son mariage, avec une fille du marquis de Montesquiou, une fille unique mariée en 1807, avec Annet-Joseph de Lastic, son parent, de la branche de Vigouroux, dont il est parlé plus loin.

SEIGNEURS DE SAINT-JAL EN LIMOUSIN, DE GABRIAC EN ROUERGUE.

Cette branche a eu pour auteur Jean de Lastic, fils puîné de Claude de Lastic, seigneur de Montsuc et de Sieujac, et de Marguerite de Farges. Il épousa, au château de Gabriac, en Rouergue, le 18 avril 1568, *Gabrielle d'Hérail de Lugan*, fille de Charles d'Hérail, seigneur de Lugan, et de Jeanne de Gimel, dame de Saint-Jal, en Limousin. Nous connaissons de cette branche Jean-Jacques de Lastic, vicomte de Saint-Jal et de Gabriac, marié vers 1655 avec *Claudine de Bessuéjouls-Roquelaure;* — Jean-Claude de Lastic, marquis de Saint-Jal, vicomte de Beaumont, seigneur de Chamboulive et de Gabriac. Celui-ci commença à servir dans les mousquetaires en 1703; fut fait capitaine au régiment de La Mothe en 1705; guidon des gendarmes de la garde en 1712; mestre de camp et chevalier de Saint-Louis en 1717; maréchal-de-camp en 1727, et lieutenant-

général des armées du roi en 1745. Il avait épousé *Marie-Marguerite Bazin de Bezons*, fille de Jacques-Bazin de Bezons, maréchal de France. Louise-Jacqueline de Lastic de Saint-Jal, leur fille, épousa en août 1740 *Louis-Gilbert-Gaspard de la Queuille*, marquis de Châteaugay, promu au grade de maréchal-de-camp en 1748. — Postérieurement à ces dates, on trouve le comte Henri de Lastic-Saint-Jal, convoqué à l'assemblée de la noblesse du bas Limousin en 1789, porté sur la liste des émigrés en 1793, et enfin le comte de Lastic-Saint-Jal, agent général du dépôt d'étalons de Saint-Lô, nommé directeur de celui de Braisne le 26 décembre 1846.

SEIGNEURS D'UNSAC, DE SEGONSAC, BOSCHARAT, ETC., ETC.

BERTRAND, dit BAYART DE LASTIC, second fils de Jean de Lastic, seigneur de Lastic, de Valeilles et autres lieux, et d'Hélis de Montcellès, dame d'Unsac et de Segonzac, transigea le 29 février 1392, avec Etienne de Lastic, son frère aîné. Il est mentionné comme mort dans un arrêt du parlement de l'an 1461. Il avait épousé *Jeanne de Montlaur*, sœur de François de Montlaur, chevalier. De ce mariage vinrent :

1° Robert, qui continua la ligne directe;

2° Jean de Lastic, qui, suivant La Chenaye-des-Bois, fut la tige de la branche des *Vergnettes*.

3° Adhémar de Lastic, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem.

ROBERT DE LASTIC, chevalier, seigneur d'Unsac, de

Segonzac, Boscharat, Lodières, Clémensac et Enval. Il rendit hommage au baron de Mercœur pour lesdites seigneuries en 1493. De son mariage avec Antoinette de Maubec, naquirent entre autres enfants :

1° Barthélemy de Lastic, mentionné avec son père dans l'hommage de 1493 ; il céda à son frère Hector de Lastic tous ses droits à la succession de leur mère, moyennant une pension viagère qui devrait cesser lorsqu'il serait pourvu d'un bénéfice ;

2° Hector de Lastic, dont l'article suit ;

3° Marguerite de Lastic, mariée en 1487, à Claude de Solignac, chevalier.

HECTOR DE LASTIC, chevalier, seigneur d'Unsac, Segonsac, Boscharat, etc., etc., épousa, vers l'an 1497, *Germaine d'Espagne*, fille d'Arnaud d'Espagne, quatrième du nom, seigneur de Montespan, et de Magdeleine d'Aure, de laquelle il n'eut pas d'enfant, et qui se remaria, en 1542, à Louis de Sassenage, dont elle était séparée lorsqu'elle testa, le 1er septembre 1547.

Hector de Lastic avait eu, avant son mariage, une fille naturelle, Jeanne de Lastic, dame de Lodières, mariée en 1532, à Louis d'Apchier, seigneur de Brossadol, lequel rendit hommage au baron de Mercœur, à cause de Lodières, le 1er septembre 1538.

SEIGNEURS DE VERGNETTES, DE VIGOUROUX, DE LESCURE, ETC., ETC.

La Chenaye-des-Bois prétend que cette branche des-

cend de Jean de Lastic, second fils de Bertrand, dit Bayart de Lastic, seigneur d'Unsac et de Segonsac, et de *Jeanne de Montlaur*, qui vivaient avant 1460, mais il nous paraît plus vraisemblable, ainsi que l'assure Audigier, que ce fut Jacques de Lastic, quatrième fils de Louis de Lastic, seigneur de Lastic, Rochegonde et Montsuc, et d'Anne de La Fayette, qui en fut l'auteur. Ce Jacques de Lastic fut marié deux fois : 1° le 1er janvier 1556, à *Antoinette de Julhen*, et le 12 juin 1578, à *Antoinette de Courdes* (1). Ses descendants furent : — Annet de Lastic, premier du nom, allié le 15 juin 1607, à *Françoise de la Berthobie*; — Annet, qui épousa, le 28 juin 1638, *Marie de la Volpillère*. — Annet II de Lastic, troisième du nom, marié à *Françoise de Gasquet*, fille du baron de Sainte-Colombe. Il fut maintenu dans sa noblesse par M. de Fortia, en 1666. —Postérieurement à cette date, cette branche s'est divisée en deux rameaux : le premier, celui des seigneurs de Vergnettes et de Vigouroux, qui s'est allié aux familles de la Faye, de Saint-Flour, de Coste, de Christophe-Colomb, etc., était représenté à la fin du dernier siècle par :

Annet de Lastic, seigneur de Vergnettes, de Vigouroux et autres lieux, qui a laissé de mademoiselle Véal-du-Blau, sa seconde femme :

1° Annet-Joseph de Lastic, dont l'article suit;

(1) C'est ainsi qu'elle est nommée dans les *Preuves de 1666*; mais Audigier la nomme *Antoinette de la Tour-des-dames-de-Velzic.*

2° Melchior de Lastic, célibataire;

3° Marie-Magdeleine de Lastic, mariée à M. Rancillac de Chazelles.

ANNET-JOSEPH, comte de Lastic-Vigouroux, a été successivement officier de la maison du roi, inspecteur général des haras et député du département du Puy-de-Dôme. Il a épousé en 1807 Marie-Charlotte-Octavie de Lastic de Sieujac-Parentignat, sa parente, fille d'Annet-François, comte de Lastic-Sieujac, et de N. de Montesquiou. Il en a eu trois fils ci-après nommés :

1° Tony de Lastic, marié à mademoiselle Humblot;

2° Harold de Lastic, marié à Laval, avec mademoiselle Renié;

3° Octave de Lastic, marié avec mademoiselle Pottier de Mezroy.

Le second rameau, celui des seigneurs de Lescure, a eu pour auteur un fils puîné d'Annet de Lastic, seigneur de Vergnettes et de Vigouroux, et de mademoiselle de la Faye. Il épousa mademoiselle de Bellinay, de laquelle il a eu six enfants :

1° Le comte de Lastic de Lescure, qui suit;

2° Pierre-Joseph de Lastic, né en 1727, d'abord vicaire-général de l'évêché de Châlons-sur-Marne, puis sacré évêque de Rieux, le 8 septembre 1771;

3° Le chevalier de Lastic, officier supérieur de la marine royale, mort sans enfants;

4° N..., abbé de Lastic, grand-vicaire de Rieux, sous l'épiscopat de son frère.

Le comte de Lastic de Lescure, syndic de la noblesse et du clergé à l'assemblée provinciale d'Auvergne en 1787, et condamné révolutionnairement le 23 floréal an II, avait épousé en premières noces mademoiselle de Beauclair, de laquelle naquirent deux filles, mariées dans les maisons de Florac et de Pestels de la Majorie. La seconde femme de M. de Lastic fut mademoiselle de Scorailles, morte sans enfants.

ARMOIRIES. — De gueules à la fasce d'argent. (Voyez pl. 18, fig. 1re.)

DE LAUBAR, seigneurs de Laubar et du Cayre, paroisse de Cheylade. — Gaucelin de Laubard était seigneur du Cayre en 1496; Jean de Laubar, époux de Jeanne d'Auzolles, fut père de Jeanne de Laubar, mariée le 6 juillet 1555, avec Antoine de Chalvet-Rochemonteix, tige des seigneurs du Cayre, de Nastrac et autres rameaux de la maison de Chalvet. Guyot de Laubar, seigneur du Cayre, convoqué au ban de 1543, était probablement frère de Jeanne de Laubar (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Dictionnaire du Cantal*, p. 97. — *Armorial de France*, registre v.

LAUBEPIN. Voyez Mouchet.

de LAUDOUSE. — Lors des recherches de 1666, Henri, Claude et Robert de Laudouse, domiciliés à Cisternes et à Miremont, élection de Riom, furent condamnés à une amende assez forte sur fausses productions, et il n'est pas à notre connaissance qu'ils aient été relevés de cette déchéance. Il n'est pas douteux cependant qu'il a existé en Auvergne une famille de Laudouse ou Loudouse, très-noble, puisqu'elle a fourni onze chanoines-comtes au chapitre de Brioude, dans l'intervalle de 1498 à 1600, et qui avait pris ses alliances dans les familles de Saillans, de Varvasse, de Douhet, de Tersac-Lambres, de Gouzel-de-Ségur, de la Bachélerie, etc., etc.

Louis de Laudouse, que M. l'abbé Cohadon appelle aussi Louis des Escures, feudataire de Murat-le-Quaire, consentit, en 1463, au nom et comme fondé de pouvoir de Guillaume de la Tour, patriarche d'Antioche, la cession de la moitié du mas de Fenestres à deux particuliers du même lieu, moyennant rente. Ce Louis de Laudouse était, sans nul doute, le même que les produisants de 1666 réclamaient pour leur quatrième aïeul. Un autre Louis de Laudouse ou de Loudouse, que M. de Ribier du Châtalet, auteur du *Dictionnaire statistique du Cantal*, fait originaire de la paroisse de Roffiac, près de Saint-Flour, vivait, en 1459, et Jacques de Laudouse était, suivant le même auteur, bailli de Murat, en 1589. Des documents

produits en 1666, il résulte qu'un membre de cette famille étant monté le premier à l'assaut de Montrond, y fut tué sur la brèche, mais après avoir combattu assez long temps pour permettre aux siens de le joindre et de s'emparer de la place (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au rencontre de cerf d'or.
(Voyez pl. 18, fig. 2.)

DE LAURENS. — Pierre de Laurens et son fils tenaient fief en Combrailles en 1249; Hugues de Laurens fut témoin de la charte par laquelle Bernard VIII, seigneur de la Tour, confirma la coutume de Saint-Amand en 1308. Jacques de Laurens était chanoine-comte de Brioude en 1346. C'est peut-être la même famille que l'on trouve établie dès l'an 1460, en Berry et dans la Marche, où elle possédait les fiefs de Lezignac et de Darnac. Celle-ci, qui subsistait encore en 1789, portait : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant aussi de gueules.*

Il a existé plusieurs bonnes familles du même nom en Languedoc, en Provence, en Anjou, etc., etc.

(1) *Productions de 1666* — *Catalogue de Brioude.* — *Tablettes de l'Auvergne*, t. II, p. 600. — *Dictionnaire statistique du Cantal.*

Le surnom *des Escures*, qui était un fief près de Murat, commune de Valuéjol, et le nom de Murat-le-Vicomte, confondu avec Murat-le-Quaire, ont pu occasionner une méprise de la part de M. de Ribier.

Un sieur de Laurens, assesseur à Aurillac, passait pour le plus riche de la ville en 1637 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

LAURIAT. Voyez DE GOUZEL.

DE LAURICHESSE. — Le lieu de Laurichesse, qui est une dépendance de la commune de Trizac, était anciennement un fief relevant de la comptoirie de Saignes, et il a eu des possesseurs de son nom. Etienne de Laurichesse, *écuyer*, est rappelé dans une donation faite par Hélips de Montclar, sa veuve, à Etienne de Montclar, son frère, en 1349. Cet Etienne de Laurichesse n'était peut-être pas différent d'Etienne de Grossaldet qui, en 1312, avait obtenu, d'Armand de Grossaldet, la cession de diverses rentes assises sur plusieurs lieux de la paroisse de Trizac, et parmi lesquelles se trouvaient les rentes de *Laurichesse* (voyez *Grossaldet*). Bientôt après, c'est-à-dire en 1354, la seigneurie de Laurichesse appartenait à Jean de Claviers, suivant un échange de biens qu'il fit cette année-là avec un nommé Jean Ogier; Aymeric de Claviers de Laurichesse et André, son frère, vivaient en 1408, et il

(1) *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 187.

est vraisemblable que leur succession resta à la maison de Claviers de Murat-la-Rabe (1).

DE LAURIE, seigneurs de Laurie, de la Valette, d'Esplots, élection de Brioude. C'est une très-noble famille qui a pris son nom d'une ancienne seigneurie, aujourd'hui chef-lieu de commune dans le canton de Massiac. Elle a prouvé sa filiation depuis Guy, ou Guillaume de Laurie, qui vivait en 1352. Gaspard de Laurie rendit hommage à Beraud III, dauphin d'Auvergne, sire de Mercœur, en 1404. Jacques de Laurie fut admis au chapitre de Brioude en 1545. Hugues de Laurie servit successivement sous MM. de Foix et de Curton, de 1528 à 1545, et il obtint du pape Paul III, en 1546, un indult étendu, pour lui et sa famille. François de Laurie, premier du nom, était à l'armée du duc d'Anjou en 1569, cette année où le prince se signala par les victoires de Jarnac et de Montcontour. François de Laurie, deuxième du nom, servait en qualité de cadet au régiment des gardes, en 1626. Pierre de Laurie, capitaine d'infanterie, fut maintenu dans sa noblesse en 1666, conjointement avec François de Laurie-

(1) Le nom de *Laurichesse* s'est perpétué jusqu'à nous dans une famille honorable fixée depuis long-temps à Moussages, mais qui n'a jamais élevé la prétention de descendre d'une race noble. L'un de ses membres a péri dans les guerres de l'empire, et de deux frères qui lui ont survécu, l'un fait partie du clergé de Paris, l'autre est employé supérieur dans l'administration des douanes.

d'Esplots, son parent, et il fit foi-hommage au roi en 1670. Marie de Laurie-d'Esplots, né au diocèse de Saint-Flour, en novembre 1759, fournit ses preuves pour l'école militaire, le 1er septembre 1782. Cette famille compte des alliances avec les maisons d'Apchier, de Bar, de Chavagnac, de la Faye, de Giou, d'Hérail-Pierrefort, du Lac, de Lespinasse, de Mauriac-Miramont, de Montservier, de Scorailles, etc., etc.

ARMOIRIES. — D'argent, à trois roses de gueules.
(Voyez pl. 18, fig. 3.)

DE LAUZANNE ou LOZANNE, seigneurs de l'Estang, de Vauroussel, de Puy-Malseignat, de Bouy, de Bazergues, de Conesplan, de Droulhe, de la Voltais, de Kanter, de la Calandelle, de laTrolière, de Valvinaud, de Sagnevieille et de Rochegude, en haute Marche, en Berry, en Bretagne, en Lorraine, en Bourbonnais et en Auvergne. — Famille originaire de la Marche, connue depuis Jean de Lauzanne, vivant en 1409. Bertrand et Pierre de Lauzanne, frères, seigneurs de l'Estang, près d'Ahun, firent hommage au roi en 1505, et Jacques en 1542, 1553 et 1577.

SÉBASTIEN ET CLAUDE DE LAUZANNE, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 24 novembre 1667, par M. Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins et de Bourges, et leurs descendants renouvelèrent l'acte de foi-hommage au roi en 1669, 1684, 1687, 1690, 1711 et 1716.

ANNET DE LAUZANNE, seigneur de l'Estang et de Puy-Malseignat, fut nommé écuyer de la grande écurie

d'Henri IV, suivant brevet du 10 mars 1610, et Sébastien de Lauzanne, seigneur de Bouy, occupa la même charge suivant brevet du 1er novembre 1663.

Philibert de Lauzanne, qualifié vicomte de Vauroussel, passa en Allemagne, où il fut gentilhomme de l'impératrice douairière et lieutenant-colonel du 1er régiment de cuirassiers. Il fut tué le 17 avril 1684, par un camp volant hongrois, aux montagnes Blanches, dans le canton de Fribourg. — Guy-Marie-René de Lauzanne mourut lieutenant de vaisseau en 1781. — Toussaint-Joseph de Lauzanne fut nommé capitaine d'infanterie de marine le 12 juillet, même année 1781.

Pierre de Lauzanne, ancien brigadier des gardes du corps. chevalier de Saint-Louis, seigneur de Sagnevieille et de Rochegude, marié à Anne-Joséphine de Soubrany de Bénistan, fut convoqué à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Riom en 1789. Ses petits-fils, qui représentent aujourd'hui cette famille en Auvergne, sont M. André-Bernard de Lauzanne, marié avec mademoiselle Mathilde de Fretat, et M. Amable de Lauzanne, époux de mademoiselle Loïse de Saint-Didier.

Les autres alliances de cette branche sont avec les familles de Porcaro, de Bonexie, de Guichen, de Saint-Julien, de Vichy, de Durat, de Pierre-Brune, d'Hautefaye, de Pouthe, de Clèves, de Beauvais et de Launay.

La branche établie en Bretagne a eu pour auteur Sébastien de Lauzanne, fils puîné de Pierre de Lauzanne, seigneur de Puy-Malseignat, et de Louise de Haute-Faye.

Un arrêt du parlement de Bretagne le maintint dans sa noblesse de haute extraction, le 19 novembre 1669. Il avait épousé : 1° Anne de Porcaro; 2° le 1er juin 1680, Anne de Querson. — Cette branche est aujourd'hui représentée comme suit :

1° Michel-François Marie, comte de Lauzanne, marié le 20 mai 1817, avec Mathilde-Suzanne Robinet;

2° Camille de Lauzanne, neveu du précédent.

ARMOIRIES. — D'azur, au croissant montant d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, l'une en chef et l'autre en pointe.
(Voyez pl. 18, fig. 4.)

DE LAVAL. — L'Auvergne a compté plusieurs fiefs du nom de Laval : 1° Laval, près de la Chaise-Dieu; 2° Laval, commune de Chaliers, près de Ruines; 3° Laval, près de Rochefort; 4° Laval, près de Vodable. A l'exception de celui-ci, qui a pu être le berceau de Pons de Laval, vassal de Nonette en 1120, il ne paraît pas qu'ils aient donné leur nom à des familles nobles connues. Il est vrai que M. de Laval de Muratel fut convoqué à l'assemblée de Riom en 1789, et que ce nom est encore représenté dans la commune d'Ars, canton de Montaigu en Combrailles, mais nous croyons cette famille originaire du Bourbonnais, où le nom de Laval est connu par des actes de foi-hommage de 1246, 1356, 1399, 1504 et 1506. Nous connaissons encore Françoise de Laval, alliée, en 1571, avec Jean de Montrognon, et autre Françoise

de Laval, mariée, en 1582, avec Antoine d'Audebrand de Prades.

DE LAVAL, voyez ARRAGONÈS DE LAVAL.

DE LAVALADE, en Carladez.—Noble Hugues de Lavalade, damoiseau, seigneur d'Almerac, paroisse de Carlat, diocèse de Saint-Flour, consentit un bail à cens au profit de Raymond d'Alchier, fils de Rigaud, de la paroisse de Saint-Etienne-de-Copel, sous le cens annuel de trois septiers de seigle, le 6 du mois de juin 1395 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

LAVANDÈS. — Ancienne seigneurie, située dans la commune de Champagnac, à deux lieues nord de Mauriac, laquelle relevait en fief franc et noble, du comté de Charlus pour une partie, et du comté de Saignes pour une autre partie Ses terriers et de nombreuses reconnaissances féodales constatent que sa directe s'étendait en toute justice haute, moyenne et basse, sur la majeure partie de la paroisse de Champagnac, et sur divers lieux de celle de Pradelles, de Bassignac et de Veyrières. Les lieux de Com-

(1) *Comte Waroquier*, t. IV, p. 261.

bret et de la Chaise, membres dépendants de la seigneurie de Lavandès et qui en furent détachés et cédés en paiement de dots à des filles mariées dans les familles de Cologne et de Meschin (1444-1484), furent plus tard rachetés et érigés en fiefs distincts par lettres à terrier des 7 septembre 1667 et 27 septembre 1687.

La seigneurie de Lavandès est restée plus de quatre siècles dans la maison de Sartiges, dont divers membres en portèrent le nom quelques fois exclusivement, le plus souvent à la suite du nom patronymique. Hugues de Lavandès vivait de 1320 à 1346; Bernard de Lavandès était chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem et commandeur d'Ydes, en 1354.

Le château actuel de Lavandès, reconstruit au XVIIe siècle, ne présente aucune trace de fortification; mais des hommages des XIVe et XVe siècles, notamment celui rendu par Pierre de Sartiges, seigneur de Lavandès, à Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne et seigneur de Charlus, le 24 septembre 1433, qualifient d'*hôtel fort* celui qui existait alors. Ce domaine, vendu par le comte Antoine-Marguerite de Sartiges de Lavandès à la dame de Poirin, du bourg de Champs, le 14 août 1777, fut acquis peu de temps après par M. Milanges, dont une petite-fille l'a porté récemment en mariage à M. Frédéric de Ribier de Tautal (1). *Voyez* SARTIGES.

(1) Renseignements pris sur titres originaux.

LAVAUR. — Ancien fief et domaine, à peu de distance de la ville de Mauriac, sur la route de Clermont. Alise, dame de Lavaur; Pierre, Durand et Jean de Lavaur, ses fils, rendirent successivement hommage au doyen du monastère de Mauriac, par actes du lundi après la fête de l'Assomption 1287, du dimanche après l'Epiphanie 1289, et du lundi avant la fête de Saint-Laurent 1299. C'est de cette souche qu'est sortie la maison de Ribier, qui possédait encore la seigneurie de Lavaur en 1666. Elle a passé depuis, par ventes successives, aux familles d'André de la Ronade, de Sartiges de Sourniac, et en dernier lieu au vicomte et à la vicomtesse d'Anglars de Bassignac, qui y ont fait construire une nouvelle résidence et fondé un établissement de bienfaisance malheureusement incendié en 1848 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE ET DE GAIGNAC. — Si cette famille appartient aujourd'hui à l'Auvergne, ce ne peut être que depuis une date récente. Toutefois, comme son nom figure parmi les signataires de l'acte de coalition de 1791, ainsi que sur la liste des chevaliers de Saint-Louis qui résidaient à Clermont en 1822, nous ne la

(1) *Inventaire de Mauriac.* — *Productions de* 1666 — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. I, p. 75, 316.

passerons pas sous silence. Elle est originaire du Limousin; il y a même dans ce pays deux familles du nom de Lavaur, qui vraisemblablement sont sorties d'une souche commune, mais qui portent des armoiries différentes.

La première, celle des seigneurs de *Sainte-Fortunade*, près de Tulle, dont nous ne connaissons pas la généalogie, mais que nous voyons alliée aux maisons de Gimel, de Lentilhac et de Corn, porte : *d'azur au lion d'or*. Elle est actuellement représentée par le vicomte Pierre-Paul-Eléonore de Lavaur de Sainte-Fortunade, ancien officier de cavalerie, marié en 1828, avec Joséphine-Gabrielle-Blanche de Pichon de Longueville, d'une famille de Guienne.

La seconde maison de Lavaur, celle des seigneurs de Gaignac, de la Boissière et de Puy-Bussac, a prouvé sa filiation depuis François de Lavaur, seigneur de Gaignac, dans la vicomté de Turenne, vivant en 1619, bisaïeul de Jean-Baptiste de Lavaur, entré aux chevau-légers de la garde en 1742. Jérôme de Lavaur, chevalier de Saint-Louis en 1771, avait rang de capitaine au même corps en 1773 (1).

ARMOIRIES. — D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois croissants de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or (2).

(Voyez pl. 18, fig. 5.)

(1) *Armorial général de France*, registre III. — *Comte de Waroquier*, t. V, etc., etc.

(2) Il est remarquable que ce chef soit exactement le même que celui qui se voit aux armoiries de la famille de *Ribier-de-Lavaur* en Auvergne.

de LAVERGNE, voyez Fidedy.

de LAVIE ou de la VIE, vicomtes de Villemur, en Languedoc, barons de Calvinet, en Auvergne. — Famille du Quercy, qui se trouvait alliée à celle de Jacques d'Euse, cardinal, évêque de Porto, lorsque celui-ci fut élu pape le 7 août 1316. Cet événement, comme on peut le penser, contribua à son élévation. Jacques de Lavie, neveu du souverain pontife, fut immédiatement pourvu de l'évêché d'Avignon et revêtu de la pourpre romaine, honneurs dont il ne jouit pas longtemps, car il mourut au mois de juillet 1317. Arnaud de Lavie, son frère, lui succéda au cardinalat, et sur le siége d'Avignon qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en l'année 1336. Ces deux cardinaux avaient pour frère Pierre de Lavie, chevalier, auquel D. Coll donne pour femme Marie de Beaumarchès, fille unique et héritière d'Eustache de Beaumarchès, bailli de la haute Auvergne, sénéchal de Carcassonne, seigneur de Calvinet, de Chambeul, de Sénézergues, et en partie de Tournemire. Le roi Philippe-le-Long le gratifia de la vicomté de Villemur en 1318. De si hautes dignités, jointes à tant de faveurs et d'opulence, placèrent promptement cette famille à un degré élevé de splendeur; de grandes maisons briguèrent son alliance, et les enfants de Pierre de Lavie s'unirent en mariage aux comtes de Périgord; aux sires de Pons, vicomtes de Tu-

renne et de Carlat; aux Dauphins d'Auvergne, aux Chauvigny-Châtauroux, aux Cardaillac, aux Montal, aux Castelpers, etc., etc.

Pierre de Lavie eut pour successeurs dans la vicomté de Villemur et la baronnie de Calvinet, Jacques Ier, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité masculine; Arnaud de Lavie, son frère, vicomte de Villemur et baron de Calvinet, qui, de son mariage avec Marguerite de Chauvigny-Châteauroux, eut Jacques II, mort avant son père, et Jeanne de Lavie de Villemur, mariée à Jean de Montal, premier du nom, baron de la Roquebrou, de Carbonnières et de Viescamp. Arnaud de Lavie-Villemur testa en 1382, fit des legs aux Montal, et institua pour son héritier universel, Jacques de Lavie-Villemur, *son neveu, fils de Jean de Villemur*. Ce Jacques, troisième du nom, fit lui-même son testament en faveur de Marguerite de Castelpers, sa femme, en 1415, et vendit la vicomté de Villemur à Jean de Foix, comte de Foix, le 23 juillet 1425. En lui s'éteignit la postérité de Pierre de Lavie de Villemur, et après sa mort, arrivée vers 1430, Jean de Montal, deuxième du nom, et Amaury de Montal, son frère, réclamèrent, mais sans succès, une partie de sa succession. On n'est pas d'accord sur le temps et la manière dont la baronnie de Calvinet passa au duc de Bourbon. D. Coll et Chabrol sont fort peu explicites à ce sujet; mais il y a lieu de croire que ce prince ne l'acquit pas directement de Jacques de Lavie. Peut-être lui vint-elle par représentation de la maison des Dauphins d'Auvergne, représentant elle-même Marie de Lavie de Villemur.

François Duchesne, historien des cardinaux français, et Baluze diffèrent un peu au sujet des armoiries de la maison de Lavie; toutefois, nous nous tiendrons à celles gravées dans l'histoire de la maison d'Auvergne, t. 1, p. 186, qui sont : *écartelées aux* 1er *et* 4e *d'argent, au lion d'azur; aux* 2e *et* 3e *d'or, à deux fasces crénelées de gueules.* (*Voyez* pl. 18, fig. 6.)

DE LAVIEU, vicomtes de Lavieu, seigneur de St-Bonnet-le-Château, de Mirabel, de Fougerolles, de Saint-Christophe, Rochemolière, Saint-Léger de Paray, Estieuges, Cournon, Pérignat, Ybois et autres lieux en Forez, en Bourbonnais, Beaujolais et Auvergne. — Illustre et ancienne maison de chevalerie, depuis longtemps éteinte. Elle tirait son nom d'une terre considérable, avec titre de vicomté, située en Forez, proche des limites de l'Auvergne, vers Saint-Anthème. Guigues de Lavieu épousa, vers l'an 1020, Rotulfe, fille de Geraud II et nièce d'Artaud III, comtes de Forez, qui lui conférèrent le titre de vicomte, demeuré à ses descendants. Assalit de Lavieu, chevalier, est rappelé dans un traité passé entre Humbert de Beaujeu et Guigues V, comte de Forez, au mois de décembre 1229. René, ou Renaud de Lavieu, vicomte de Lavieu, seigneur de Saint-Bonnet-le-Château, de Mirabel et autres lieux, fut père de Benoît de Lavieu et de Dauphine de Lavieu. Celle-ci eut quatre maris : 1° Guy de Damas, sire de Cousans; 2° Guy, sire de Beaugé et de Bresse, mort en 1268, la laissant mère de Sibylle de

Beaugé, dame de Bresse, mariée en 1272, avec Amédée V, dit le Grand, comte de Savoie; 3° Jean, seigneur de Châtillon, en Bazois; 4° en 1277, Pierre de la Roue, seigneur du lieu, en Auvergne. Elle n'eut pas d'enfant de ce dernier, et ne vivait plus en 1288. Dans le même temps vivait Beraud de Lavieu, archevêque de Vienne, sous l'administration duquel eut lieu le quinzième concile tenu dans cette ville en 1311, présidé par le pape Clément V, et où fut publiée l'abolition de l'ordre des Templiers.

Geoffroy de Lavieu, son neveu, ou du moins son proche parent, époux de Marguerite de Semur, d'une illustre maison de Bourgogne, continua la postérité masculine, qui se divisa en plusieurs rameaux. — Joserand de Lavieu, chef de la branche des seigneurs de Fougerolles vers 1350, épousa Alix de Beaujeu, fille de Guichard de Beaujeu, seigneur de Perreux, et de Marguerite de Poitiers-Valentinois. Il en eut :

Bertrand de Lavieu, seigneur de Fougerolles, qui épousa Agnès de Cournon, héritière de la terre de ce nom, en Auvergne, de laquelle naquirent :

1° Edouard de Lavieu, qui forma le degré suivant.

2° Rolland de Lavieu, seigneur de Cournon, qui rendit hommage de cette terre en 1396, et qui ne vivait plus en 1432, époque à laquelle une partie de sa succession était échue à ses neveux. On croit qu'il avait épousé Guyotte de

Mezet, héritière d'une partie de ses biens, et de laquelle il ne laissa pas d'enfant (1).

Edouard de Lavieu, seigneur de Fougerolles, marié en 1404 avec Marguerite Dauphine, fille de Beraud I, seigneur de Saint-Ilpize et de Combronde, et d'Isabeau d'Apchon. Il laissa :

1° Jacques de Lavieu, qui suit;

2° Jean de Lavieu, seigneur de Rochemolière, inscrit à l'armorial de 1450 et que l'on croit père de Catherine de Lavieu, veuve de Jean d'Augerolles de Saint-Polgue, remariée en 1461 à Jean de Tenay, en Bourgogne ;

3° Anne de Lavieu, mariée le 14 octobre 1432, avec Jacques de Chabannes, premier du nom, seigneur de Madic, de Rochefort, de la Palisse, etc., etc. (2).

Jacques de Lavieu, chevalier, seigneur de Fougerolles et autres lieux, fut marié, vers 1430, à Jeanne de Cassinel, fille de Guillaume de Cassinel et de Marguerite de Luxembourg. De ce mariage naquit *Charles de Lavieu*, nommé avec son père dans un arrêt de 1469, mais dont le sort ultérieur est ignoré.

Outre les alliances déjà mentionnées, cette branche en

(1) *Généalogie de la maison de Chabannes*, p. 19 et 20, dans Courcelles, t. v.

(2) Voyez *Baluze*, t. II, p. 451, t. I, p. 228. — *Généalogie de la maison de Chabannes*, p. 19 et 20.

compte d'autres avec les maisons de Murat, de Cros, de Talaru, de Lévis, de Montmorin, de Damas, etc., etc.

Le rameau d'Estieuges en Beaujolais finit en la personne d'Antoinette de Lavieu, alliée, le 17 mars 1496, avec Claude de Damas, tige de la branche de Damas d'Estieuges. Ces époux testèrent en commun le 9 janvier 1528 (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au chef de vair.
(Voyez pl. 18, fig. 7.)

LAVOR. — Chabrol nous apprend que la justice de Lavor, située dans les paroisses de Parentignat et de Saint-Remy-de-Chargnat, près d'Issoire, a été démembrée de celle d'Usson; mais il n'indique pas la date de ce démembrement. Nous savons qu'elle appartenait, au XVII[e] siècle, à un sieur Abraham Florent, dont la nièce, Marie Florent, la porta en mariage, le 29 septembre 1647, à Jean-Timoléon de Beaufort la Roche-Canillac, fils naturel légitimé de Jacques-Timoléon de Beaufort-Montboissier-Canillac, et que Claude-Marie de Beaufort la Roche-Canillac, petite-fille de Jean-Timoléon, la transmit aussi par alliance du 29 octobre 1699, à Jacques Gauthier de la Boulaye, originaire de la Bretagne, lequel en rendit hommage au roi en 1716, et dont la descendance

(1) *Généalogie de la maison de Damas.*

la possédait encore en 1789 (1). On voit au catalogue du chapitre de Brioude le nom d'Antoine de Lavore, chanoine-comte en 1464, et celui de François de Lavor en 1555; mais on ignore leur origine; peut-être étaient-ils de la famille de Ribier de Lavaur, admise au même chapitre en 1563.

ARMOIRIES. — Inconnues.

LAVORT. — Autre fief situé dans la commune d'Aubiat, près d'Aigueperse, possédé par la famille de Bonnevie, depuis environ 1500 jusqu'à la fin du dernier siècle (2).

DE LAYAT, seigneurs de Montagnat, élection de Brioude. — Louis de Layat de Montagnat fut maintenu dans sa noblesse le 16 mars 1668, sur preuves filiatives, remontant à autre Louis de Layat, son trisaïeul, qui vivait avant 1519. Il avait alors plusieurs fils et comptait des alliances avec les maisons de Guérin, d'Apchier, de Vertamy et de la Colombe.

ARMOIRIES. — D'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.
(Voyez pl. 18, fig. 8.)

(1) *Chabrol*, p. 788. — *Noms féodaux*, p. 155. — *Généalogie de la famille de Montboissier*, p. 33. — *Productions de 1666.*
(2) *Archives de la Noblesse*, par M. Lainé, t VI. — *Noms féodaux*, p. 141.

LENS, voyez RECOURT.

DE LENTILHAC, comtes, puis marquis de Lentilhac, vicomtes de Sedières, barons de Gimel, etc., etc., maison d'ancienne chevalerie, originaire du Quercy, laquelle tire son nom du bourg de Lentilhac, près de Figeac. Son ancienneté remonte aux temps les plus reculés, puisque dès la fin du VIIIe siecle, on la voit figurer dans des traités avec l'abbé du monastère de Figeac; l'abbaye de Vic, au diocèse de Cahors, fut fondée par les seigneurs de cette maison en 1260. Elle a fourni un chevalier à la croisade de 1248; des capitaines d'hommes d'armes, plusieurs officiers généraux, grand nombre d'autres officiers de tous grades et des chevaliers de l'ordre du roi. Elle a obtenu les honneurs de la cour en 1782, sur preuves faites au cabinet du Saint-Esprit. La maison de Lentilhac, alliée aux premières familles du pays, compte aussi des chanoines-comtes de Lyon; plusieurs chanoinesses-comtesses de Remiremont, des prélats recommandables et plusieurs abbesses, parmi lesquelles nous citerons Marie-Françoise et Marie-Louise de Lentilhac, abbesses de Beaumont, près de Clermont, de 1700 à 1739, et Marie-Anne de Lentilhac, abbesse de Brageac, près de Mauriac, en 1752. La maison de Lentilhac, aujourd'hui possessionnée dans le Cantal, est représentée par M. Louis-Victor, marquis de Lentilhac, fils de François-Charles, marquis de Lentilhac, et de Marie-Claude-Angélique de Fraisse de Veyrac. M. de

Lentilhac, ancien aide-de-camp de M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, et du maréchal de Bourmont, est capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne. On peut voir la généalogie de cette famille dans le t. VIII des *Archives de la noblesse*, par M. Lainé.

ARMOIRIES.—De gueules, à la bande d'or.
(Voyez pl. 18, fig. 9.)

DE LÉOTOING ou LÉOTHOING, quelquefois LÉAUTHOING ET LAUTHOING, seigneurs de Léotoing, de Montgon, de Chaliers, de Coren, de Talizat, de Mentières, de la Clause, du Bac, de Charmensac, de la Pénide, de Puy-Francon et autres lieux du duché de Mercœur.

A environ une lieue de la ville de Blesle, et à la cîme d'une énorme roche, dont la base est battue par les flots de l'Allagnon, existent les ruines d'un ancien château fort, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. C'est le château de Léotoing, berceau d'une antique race de chevalerie, que l'on croit issue des anciens sires de Mercœur. Cette opinion, fondée sur de nombreux rapprochements, se trouve corroborée de ce que, de temps immémorial, la maison de Léotoing porte dans ses armoiries *les trois fasces de vair* de la maison de Mercœur, et que d'ailleurs, les noms de Robert et de Beraud ont été d'un usage presque exclusif dans les deux familles. La seigneurie de Léotoing, mouvante de Mercœur, s'étendait sur les paroisses de Lempdes, de Saint-Gerons, de

Lorlanges et de Chambeson. On croit qu'elle fut confisquée au XIIIe siècle, sur Bertrand de Léotoing, au profit de la maison Dauphine, qui en a joui depuis, et que la race de ses premiers possesseurs dut se retirer ailleurs; c'est effectivement dès cette époque qu'on la trouve en possession de Charmensac et de Montgon, autres terres de la mouvance de Mercœur. — Durand de Léotoing était chanoine-comte de Brioude en l'an 1200; douze autres chanoines de son nom lui succédèrent au même chapitre depuis cette première époque, jusqu'à celle de 1531. Dix-sept autres, de même sang, figurent au catalogue sous les surnoms de *Charmensac* et de *Montgon*, depuis 1160 jusqu'à 1598. — Beraud I, de Léotoing, seigneur de Charmensac, vivait en 1249 et 1269; Antoine de Léotoing, en 1273 et 1277. Pierre de Léotoing était en même temps seigneur de Charmensac et de Montgon, en 1288, et Beraud II, époux d'Isabelle d'Isserpens, l'était en 1344, 1352, 1379 et 1392. Celui-ci paraît avoir été la souche commune des deux branches principales de Léotoing Montgon et Léotoing-Charmensac.

A celle de Léotoing-Montgon appartenait Beraud III, seigneur de Montgon, qui fit foi-hommage à cause de certains droits qu'il possédait à Gannat, du chef d'Isabelle d'Isserpens, sa mère, en 1411. — Antoine de Montgon, écuyer, fit un semblable hommage, en la même qualité, en 1455 (1). — Pierre et autre Antoine de Léotoing-Montgon, fils ou petits-fils de Beraud II, et d'Isabelle d'Isser-

(1) *Noms féodaux*, p. 568, 672.

pens, furent successivement évêques de Saint-Flour, de 1451 à 1482; on leur est redevable de l'achèvement de la cathédrale, dont les fondements avaient été jetés par Jacques le Loup de Beauvoir, leur prédécesseur.— Louis de Léotoing-Montgon, frère des précédents, se signala dans les guerres contre les Anglais, et fut armé chevalier par le célèbre Dunois, devant Bayonne, en 1451.—Robert de Léotoing, seigneur de Montgon, inscrit à l'Armorial de 1450, épousa, en 1469, Marguerite de Langeac, de laquelle il eut, entre autres enfants :—Antoine de Léotoing, lequel se portait, conjointement avec son père, comme héritier de Jean de Léotoing, seigneur du Bac et d'Allanche, en 1492, et il rendit hommage au baron de Mercœur en 1493 (1).—François de Léotoing-Montgon, n'ayant pas eu d'enfant de Jeanne de Montmorin-Montmorin, qu'il avait épousé, en 1506, eut pour successeur Jean de Léotoing, son frère, lequel s'allia, le 26 avril 1517, avec Françoise de Montmorin-Saint-Hérem, qui le rendit père d'un fils et d'une fille qui furent :

1° Jacques de Léotoing, seigneur de Montgon et autres lieux, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Saint-Flour, mort sans postérité après avoir, par donation du mois de mars 1578, substitué aux noms et armes de Montgon, Pierre de Cordebœuf de Beauverger, son petit-neveu.

2° Louise de Léotoing-Montgon, mariée par

(1) *Noms féodaux*, p. 568, 569.

contrat du 11 février 1540, à Béguine de Cordebœuf, seigneur de Beauverger, dont la postérité releva le nom de Montgon, en vertu de la substitution prérappelée.

Seigneurs de Charmensac. — Cette branche paraît avoir eu pour tige Renaud de Léotoing, fils ou petit-fils de Beraud II, seigneur de Montgon, de Charmensac et de Roche-Rousse, et de dame Isabelle d'Isserpens. Il fut inscrit à l'Armorial de 1450, et il eut pour successeur Antoine de Léotoing, seigneur de Charmensac, qui vivait en 1519. Celui-ci laissa Robert de Léotoing-Charmensac, marié deux fois : 1° à Perronelle de Rochefort; 2° en 1534, avec Anne d'Albiac, déjà veuve du sieur de la Chassaigne (1). Du second lit vint Antoine de Léotoing-Charmensac, deuxième du nom, époux de Dauphine de Cébazat. Celle-ci fut mère de Robert II, qui prit alliance avec Magdeleine de Seriers ou Ceriers, fille d'Antoine Seriers et de Claude de Bayard; il en eut Gabriel de Léotoing, premier du nom, qui rendit hommage, au nom de son père, en 1669. De son mariage avec Jacquette de Molen, naquit Louis de Léotoing, marié à Magdeleine de Brezons, fille de Jean-Jacques, seigneur de Ferrières, et d'Isabeau de Traverse. Ces époux laissèrent Gabriel II, seigneur de Charmensac, qui fit foi-hommage au roi en 1683 (2).

A partir de 1683, on perd la trace filiative de la maison de Léotoing, et Chabrol nous apprend que la terre de

(1) *Audigier*, t. I, p. 330.
(2) *Noms féodaux*, p. 562.—*Audigier*, t. 1, p. 284, 330, t. IV, p. 66.

Charmensac fut adjugée par décret de la sénéchaussée d'Auvergne, du 16 janvier 1755, à Geraud Ameilhaud, et qu'elle était possédée, en 1784, par le sieur Bonnet, de la ville d'Allanche.

Toutefois, le nom de Léotoing était représenté, au dernier siècle, par M. Claude-Louis de Léotoing, marquis d'Anjony, qui, le 9 août 1777, acquit du baron du Bois de Saint-Etienne, la terre de Saint-Cirgues de Malbert, près d'Aurillac, et il l'est encore aujourd'hui par le marquis de Léotoing d'Anjony, chevalier de Saint-Louis, résidant en son château d'Anjony, commune de Tournemire (Cantal). Ses deux filles ont épousé les deux frères, MM. Pélissier de Féligonde, de Clermont.

Ce n'est qu'à titre de simple renseignement que nous faisons la mention suivante : Catherine de *Lauthoin*, fille de Pierre de Lauthoin, chevalier, et sœur de Jean de Lauthoin, coseigneur de Thoard, en Provence, épousa, le 17 janvier 1451, noble Antoine Riqueti, coseigneur de la ville de Riez, au même pays, septième aïeul d'Honoré de Riqueti-Mirabeau, le célèbre orateur de la Constituante. M. de Courcelles a donné à cette dame, sans doute au hasard, les armes de la maison de Léotoing-Charmensac, qui sont : *d'or, à trois fasces de vair, à la bordure de gueules.* (*Voyez* pl. 19, fig. 1re.)

La branche de Léotoing-Montgon portait, en 1450 :

Ecartelé, aux 1er et 4e de sable, à trois fasces d'or; aux 2e et 3e échiqueté d'azur et d'argent, au chef de gueules.
(Voyez pl. 19, fig. 2.)

DE LÉRETTE ou LEYRETTE, seigneurs de Lérette et du Poët, en Auvergne, et de Rilly, en Touraine.—Famille qui a pris son nom d'une seigneurie située dans la commune de Saint-Diéry, près de Besse. Elle a prouvé sa filiation depuis Jean de Lérette, écuyer, seigneur du lieu, époux de Marguerite de Quinquempoix, vivant en 1535. Deux de ses fils servirent le roi : Michel, en qualité d'homme d'armes de la compagnie de M. de la Barge, et Guillaume de Lérette, en qualité de capitaine de 200 hommes de pied. Michel de Lérette épousa, le 31 octobre 1560, Anne Hallebrot, fille de Raymond ; elle le rendit père de Guillaume de Lérette, uni, le 31 juillet 1583, avec Catherine de Bournat, fille de Pierre, seigneur de la Faye. De celle-ci naquirent deux fils : 1° Hugues, marié le 20 avril 1618, avec Anne de Vaux de la Vicomté, dont la postérité ne nous est pas connue ; 2° Gilbert de Lérette, premier du nom, qui, le 14 septembre 1616, prit alliance avec Marie de Bard, dame du Poët, fille de Gilbert, seigneur de Crozat, et d'Anne de Miet. De ce mariage issut Gilbert II, allié en premières noces, le 3 février 1642, avec Catherine Tonnelier, et en secondes noces, le 22 avril 1646, à Matheline du Croc, fille de Pierre du Croc, seigneur de Neuville, et de Jacqueline de Rochefort. Il fut maintenu dans sa noblesse le 13 août 1668. De lui naquirent deux fils : 1° Joseph de Lérette, qui forma le degré suivant ; 2° Marc-Antoine de Lérette, commissaire ordinaire d'artillerie, ingénieur en chef des fortifications de Philippeville, décoré de

l'ordre de Saint-Louis en 1695. — Joseph de Lérette, seigneur de Poët, était commandant des écuries du duc d'Orléans en 1675, et lieutenant des chasses d'Amboise et de Montrichard, en 1679. Il épousa, le 30 août 1682, Françoise Renard, fille de Louis Renard, seigneur de Rilly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Balthazar de Lérette, leur fils, né à Blois le 15 juin 1684, fut capitaine d'infanterie au régiment de Chartres, et maintenu dans sa noblesse en la généralité de Tours, le 1er septembre 1716. Louise-Ursule Boutaud, qu'il avait épousée le 7 janvier 1714, donna le jour à un fils nommé Nicolas, le 28 avril 1716. Balthasar de Lérette avait une sœur appelée Françoise-Charlotte, née le 25 mars 1686, et admise à la maison royale de Saint-Cyr, le 20 avril 1697 (1).

ARMOIRIES. — D'argent, à trois grues de sable becquées et onglées de gueules, ayant les extrémités des ailes aussi de gueules, posées 2 et 1.

(Voyez pl. 19, fig. 3.)

LESCURE. — Ancienne seigneurie, avec un château situé dans la commune de Saint-Martin-sous-Vigouroux, près de Pierrefort. Elle appartenait dès l'an 1297, à la maison de Gasc ou Gasquet (Vasconis), qui la possédait encore en 1470 et 1488. Mondon, seigneur de Lescure, attaché

(1) *Armorial de France.*

au service de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, vicomte de Carlat, en 1475, n'était pas différent de Raymond de Gasc, qui vivait à la même époque, et que, suivant un usage fréquent alors, on appelait Mondon, Mondet ou Mondot, diminutif du mot Raymond (Ray-Mondon, Ray-Mondet, Ray-Mondot). Nous croyons que la terre de Lescure passa, peu de temps après, à la famille du Greil de la Volpilière, et elle appartenait, en 1789, à une branche de celle de Lastic.

Le nom de Lescure, commun à plusieurs terres, ainsi qu'à plusieurs familles, a été illustré par une maison de l'Albigeois, barons de Lescure-sur-le-Tarn, diocèse d'Alby, éteinte en 1793, en la personne de Marie-Louis, marquis de Lescure, l'un des principaux défenseurs de la cause royale dans la Vendée, dont la veuve, si connue par ses mémoires, se remaria, le 1er mars 1802, avec le marquis de la Rochejaquelein. A cette maison de Lescure appartenait Marie de Lescure, fille de François, baron de Lescure, gouverneur de Lombers, et d'Anne de Morlhon, mariée à Henri de Grenier, seigneur de Pleaux. C'est par erreur que dans la généalogie de la maison de Lescure, M. de Courcelles fait mourir sans enfants la dame de Pleaux. Cette dame rendit hommage au roi en qualité de tutrice de ses enfants, en 1699, et l'on sait que Louis de Grenier, son fils, épousa, le 22 mai 1711, Marie-Françoise de Montclar-Montbrun, au nom de laquelle il fit foi-hommage en 1722 (1).

(1) *Noms féodaux*, p. 569, 491.

Une autre famille de Lescure de Saint-Denis, en Gévaudan, a été convoquée à l'assemblée de la noblesse du diocèse de Mende, en 1789, et portée sur la liste des émigrés en 1793.

DE LESPINAL. — Guinabert de Lespinal ou de Lespinat, médecin, fut garde des sceaux des montagnes d'Auvergne pour le duc Jean, en 1365 (*D. Coll.*)

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LESPINAT, D'EPINAC, ou plutôt D'APINAC, seigneurs de Jalavoux, de Barges, de Grezolles et du Colombier, vers les limites du Velay. — Pierre de Lespinat, que les biographes appellent d'Espinat et d'Epinac, et dont l'origine n'est pas bien connue, était seigneur des terres sus-énoncées en 1540, et fut convoqué au ban de 1543. Il épousa Guicharde d'Albon, sœur d'Antoine d'Albon, successivement abbé de Savigny et de l'Isle-Barbe; archevêque d'Arles et de Lyon; lieutenant-général en Lyonnais, Forez, Beaujolais et la Marche, pendant la captivité du maréchal de Saint-André, son parent, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557. Avec une aussi puissante protection, Pierre de Lespinat ou d'Espinat, devint lui même capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi et lieutenant de sa majesté au duché de Bourgogne. Il eut, entre autres en-

fants : 1° Pierre d'Espinac, né au château d'Apinac, près de Saint-Bonnet-le-Château, en 1540, archevêque de Lyon après son oncle maternel. Ce prélat, le dernier mâle de sa famille, fut un ligueur opiniâtre jusqu'à sa mort, arrivée en 1599, et causée, dit-on, par le chagrin d'avoir vu le triomphe d'Henri IV ; 2° Jeanne d'Espinac, mariée à Lyon le 22 janvier 1571, avec Gilbert de Veyny, seigneur d'Arbouse, de Villemont et de Neuville (1).

ARMOIRIES. — D'argent, au lion de gueules ; à la bordure de sable chargée de onze besants d'or.

(Voyez pl. 19, fig. 4.)

DE LESPINE ou DE L'ESPINE (André), fut convoqué au ban de 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LESTRANGE, barons de Magnac et de Montvert, marquis de Lestrange, en Limousin ; vicomtes de Cheylane, seigneurs de Saint-Privat, de Durat, Leyris et Chapdes, en Auvergne. — Illustre et ancienne maison de chevalerie, du Limousin, laquelle a pris son nom d'une terre située dans cette dernière province, et que Marie

(1) *D. Coll.* — *Chabrol*, t. IV, p. 770. — *La Chenaye*, t. II, p. 69. — *Généalogie de Veyny*, p. 8.

de Lestrange porta, avec Cheylane, à René de Hautefort, seigneur du Teil, par contrat du 22 février 1579. Elle établit sa filiation depuis Faucon ou Falcon de Lestrange, seigneur du lieu, en 1350, lequel fut père de Raoul de Lestrange, qui continua la postérité, et de Guillaume de Lestrange, archevêque de Rouen, et nonce du pape Grégoire XI auprès du roi de France Charles V. Ce monarque le députa vers l'empereur Charles de Luxembourg, lorsqu'il vint trouver le roi à Saint-Denis, en 1377. Il fut fait conseiller d'état en 1381, et fonda la Chartreuse de Rouen, où il est inhumé. Hélie de Lestrange, neveu du précédent, fut évêque du Puy, fonda le couvent des Cordeliers de la même ville, et il assista au concile de Constance (1414-1417).

Louis de Lestrange, vicomte de Lestrange, avait épousé, avant 1535, Blonde de Langeac, vicomtesse de Cheylane, dont la succession passa, par suite d'alliances, dans les maisons de Hautefort, de Saint-Nectaire, de Crussol et de Meaupou. Ces diverses mutations se sont opérées dans l'ordre chronologique suivant : 1579, 1639, 1669, 1688.

Annet-Marie de Lestrange, baron de Magnac, rendit des services importants dans la province de la Marche, pendant la minorité de Louis XIV. Louis, Jean, et autre Louis de Lestrange, rendirent hommage au roi, à cause de la seigneurie de Leyris, ou Leyrit, en Combrailles, en 1669, 1684, 1724, 1733. Joseph de Lestrange, baron de Magnac, colonel d'infanterie, remplit la même formalité en 1717, et vivait encore en 1734. Alexis de Lestrange était grand-maréchal de l'ordre de Malte en 1788, et

Marie-Henriette de Lestrange fut abbesse du chapitre noble de Laveine, de 1782 à 1790.

Cette famille, convoquée à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Riom en 1789, et qui subsiste encore aujourd'hui, compte des alliances avec les maisons de Bonneval, de Belvezer-Jonchères, d'Estaing, de Langeac, de Chabannes, d'Apchier, de Hautefort, de la Mothe-Maslaurent, de Corteix, de Rochedragon, de la Saigne-Saint-Georges, de Soudeilles, de Blair-Chapdes, de Montagnac, d'Arfeuille et autres (1).

ARMOIRIES. — De gueules, au léopard d'argent et deux lions adossés d'or, mal ordonnés.

(Voyez pl. 19, fig. 5.)

DE LEUDE ou DE LOUDE. — Béatrix, dame de Leude, veuve d'Antoine, seigneur de Meyronne, vivait en 1284, et Geraud de Leude, chevalier, en 1365.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LÉVIS, comtes de Charlus, barons de Granges, de Saint-Sauves, de Saignes, etc., etc. — La maison de Lévis

(1) *D. Coll.* — *Chabrol.* — *Noms féodaux.* — *Saint-Allais*, t. VIII — *Courcelles*, etc. etc.

a pris son nom d'une terre située non loin de Versailles et de Chevreuse, en l'Isle-de-France. Le père Anselme en a établi la filiation depuis Philippe de Lévis, chevalier, vivant en 1179, père de Guy I de Lévis, chevalier, célèbre par ses exploits contre les Albigeois, sous le comte Simon de Montfort, son beau-frère, qui le nomma maréchal de l'armée des Croisés, et lui donna la baronnie de Mirepoix avec d'autres riches domaines conquis sur les hérétiques. C'est à partir de cette époque que la maison de Lévis s'est transplantée en Languedoc, d'où elle s'est répandue dans d'autres provinces. Elle s'est divisée en diverses branches connues sous les noms de Lévis-Mirepoix, Lévis-Laran, Lévis-Villars, Lévis-Lautrec, Lévis de la Voûte, Lévis-Ventadour, Lévis-Charlus, Lévis-Châteaumorand, Lévis-Florensac, Lévis-Couzans, Lévis-Caylus, etc., etc.

La grandeur historique de cette maison, qui a fourni une foule de personnages distingués ; le rang et la splendeur que lui ont acquis d'illustres alliances, de hautes dignités et d'immenses domaines, sont assez connus pour que nous jugions inutile d'entrer dans des détails qui, d'ailleurs, demanderaient trop de place. Nous ne nous occuperons par conséquent que de la branche de Charlus, la seule dont l'établissement en Auvergne a eu de la durée.

Cette branche a eu pour tige, au douzième degré, Jean de Lévis, second fils de Louis de Lévis, baron de la Voûte, et de Blanche de Ventadour; celle-ci fille de Louis, comte de Ventadour, et de Catherine de Beaufort-Turenne. Jean

de Lévis épousa, en 1501 ou 1511, Françoise de Poitiers, fille d'Aymar de Poitiers de Saint-Vallier et de Jeanne de la Tour. Il commanda le ban d'Auvergne en 1512, et ne vivait plus le 25 mars 1525. Suivant un acte dressé à Mauriac, en 1529, ce seigneur avait laissé quatre fils et une fille, savoir : Gilbert, Charles, Louis, Jean et Catherine de Lévis. Charles de Lévis lui succéda dans la baronnie de Charlus; il fut panetier des rois Henri II, François II et Charles IX, et grand-maître des eaux et forêts de 1554 à 1563. De son mariage avec Marguerite Brachet de Montaigu naquit Claude de Lévis, baron de Charlus, panetier et gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, chambellan du duc d'Alençon en 1577, et capitaine de la grosse tour de Bourges. Il avait épousé Jeanne de Maumont, mère de Jean-Louis de Lévis, baron de Charlus, qui succéda à son père en 1593. Il s'était allié, en 1590, à Diane de Daillon de Lude, et fut assassiné en 1611, laissant Charles de Lévis, baron de Charlus, capitaine des gardes du corps en 1632, mort en 1662. Il avait été marié, le 21 juillet 1620, avec Antoinette de l'Hôpital de Vitry, de laquelle issut un fils unique, Roger de Lévis, comte de Charlus et de Saignes, lieutenant-général des armées du roi et de la province du Bourbonnais, marié, en 1642, avec Jeanne de Montjouvent, qui le rendit père de Charles-Antoine de Lévis, comte de Charlus et de Saignes, colonel, puis mestre de camp du régiment de Charlus; lieutenant-général en Bourbonnais en 1680, mort en 1719. Celui-ci laissa de Françoise de Béthizy, qu'il avait épousée en 1668,

Charles-Eugène de Lévis, comte de Charlus et de Saignes, lieutenant-général des armées du roi, chevalier du Saint-Esprit, créé duc de Lévis et pair de France. Il mourut le dernier de sa branche, le 9 mai 1734. De son union contractée le 26 janvier 1698, avec Marie-Françoise d'Albert de Luynes, vinrent deux fils, morts avant leur père, sans postérité, et Marie-Françoise de Lévis-Charlus, mariée le 12 janvier 1722, avec Joseph-François de la Croix, marquis de Castries, maréchal de camp, déjà veuf de Marie-Elisabeth de Rochechouart-Mortemart. Marie-Françoise de Lévis-Charlus mourut le 2 décembre 1728, à peine âgée de 30 ans, laissant trois fils, entre autres Charles-Gabriel-Eugène de la Croix, marquis, puis duc de Castries, comte de Charlus, qui devint maréchal de France et ministre de la marine sous Louis XVI (1).

ARMOIRIES. — D'or, à trois chevrons de sable.
(Voyez pl. 19, fig. 6.)

DE LEYBROS. — Dans la commune de Saint-Bonnet-de-Salers, on voit une vieille tour carrée, qui, malgré l'état d'abandon dans lequel on l'a laissée, brave depuis des siècles les injures du temps, et domine encore de toute sa hauteur, et la vallée de Saint-Martin-Valmeroux,

(1) V. *le père Anselme*, t. IV. — *Courcelles*, *Histoire des Pairs*, t. VII. — *Audigier*, t. III. — *Chabrol*, t. IV, p. 254. 830.

et le vaste plateau de gras pâturages qui font la principale richesse du canton. C'est la tour de Leybros, que l'on croit avoir servi à la transmission de signaux dans les temps anciens, et qui fut par la suite le chef-lieu d'une seigneurie dans laquelle était compris Saint-Bonnet. Bernard de Leybros, chevalier, et Marthe de Salers, sa femme, vivaient en 1255; autre Bernard et Guillaume de Leybros en 1317, sont les seuls de leur nom dont l'existence nous soit connue, et on sait que la seigneurie appartenait, dès 1450, à une branche de la maison de Tournemire, fondue en 1633 dans celle de Ferrières-Sauvebœuf, qui, au dernier siècle, a donné deux sénéchaux à l'Auvergne.

ARMOIRIES.—Inconnues.

LEYGONIER ou LIGONIER, comtes de Rangouse, seigneurs de la Bastide et de Pruns.—Cette famille, dont nous ignorons le principe de noblesse, comptait, avant la révolution de 1789, deux hommes qui ont acquis une certaine célébrité. Le premier, Joseph-Georges de Leygonier, comte de Rangouse, fut conseiller d'épée et chevalier d'honneur au présidial d'Aurillac, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il prend lui-même toutes ces qualifications en tête de l'ouvrage qu'il publia en 1784, sous le titre de : *Essai sur l'origine des fiefs de la noblesse de la haute Auvergne.* — Le second a été François Leygonier, écuyer, seigneur de Pruns, capitaine au régiment des dragons du roi, chevalier de Saint-Louis, et maire

perpétuel de la ville d'Aurillac. Celui-ci fit partie de l'assemblée provinciale d'Auvergne, tenue à Clermont, en 1787; reprit du service à la révolution, fut promu au grade de maréchal de camp, puis à celui de lieutenant-général (1792-1793); commanda momentanément l'armée républicaine dans la Vendée, où il fut complètement battu par d'Elbée, à Vihiers, le 16 avril 1793. Il a laissé un fils qui a été colonel des gardes nationales à Aurillac, où il vivait encore en 1830 (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE **LEYS** ou **LEIS**, et peut-être aussi **LAYSE**, seigneurs de Leys, de la Chassaigne et de la Jugie. — Une famille de ce nom, originaire des environs d'Ardes, fut inscrite à l'Armorial de 1450, convoquée au ban de 1543, et admise au chapitre de Brioude en 1601, 1612 et 1647. Elle n'était peut-être pas étrangère à un autre chanoine-comte porté au catalogue, à la date de 1287, sous le nom d'Etienne de

(1) Nous ignorons si la famille Ligonier, d'Aurillac, a quelque chose de commun avec celle des Ligonnier, seigneurs de Pratviel et de Peuchville, en Albigeois, anoblie par trois secrétaires du roi : Antoine Ligonnier, pourvu en 1626; *Abel* et Jacques Ligonnier, en 1673. Ce dernier était en même temps contrôleur à la chancellerie de Montpelier. — On connaît encore un *Abel* Ligonnier, frère de lord Ligonnier, général des troupes britanniques et qui paraît être d'origine française.

Voir *le procès-verbal des séances de l'Assemblée provinciale de* 1787, p. 11, 41 51. — *Biographies diverses*. — *Aigueperse*, 2me partie, p. 34, 156. — *Tablettes d'Auvergne*, t. 1, p. 243.

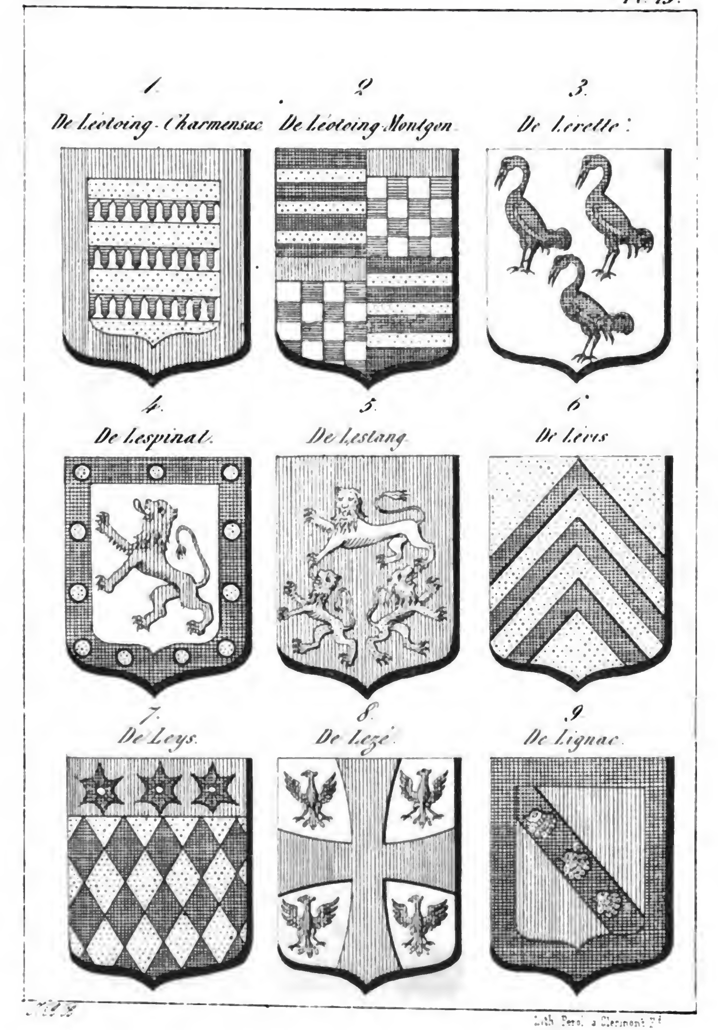
Layse ; mais on ne peut l'assurer, d'autant moins que cette dernière orthographe se rapproche davantage de celle de l'ancien nom de la maison de Laizer. La famille de Leys portait, en 1450 :

ARMOIRIES. — Losangé d'or et de sable ; au chef de gueules chargé de trois molettes d'éperons de sable.
(Voyez pl. 19, fig. 7.)

DE LEZÉ ou LEZER. — D'après le manuscrit de D. Coll, cette famille serait la même que celle de Laizer de Siougeat, et cependant les armes qu'il lui attribue sont bien différentes.

ARMOIRIES. — D'argent, à la croix pâtée de gueules, cantonnée de quatre aigles de même.
(Voyez pl. 19, fig. 8.)

DE LHAUZU, LHEUZU, LHOSU, LHAUZA ou LAUZAS. — Toutes ces variantes d'orthographe semblent n'indiquer qu'un seul nom, et il est très-possible que ce soit celui de la petite ville, aujourd'hui appelée Lezoux. — Geraud de Lauzus, ou Lauzas, damoiseau, fut témoin du testament d'Alixent de Mercœur, comtesse de Clermont, en 1286. Guillaume de Lhauzu, chevalier, et Jaubert de Lhauza, prêtre, paraissent en compagnie de plusieurs seigneurs considérables de la province, à divers actes concernant la maison de la Tour, en 1311, 1316 et 1317. Feu


1. De Léotoing-Charmensac
2. De Léotoing-Montgon
3. De Lerette.
4. De Lespinat.
5. De Lestang.
6. De Levis
7. De Leys.
8. De Lezé.
9. De Lignac.

Jean de Lhauzu, aussi chevalier, est rappelé dans un acte de foi-hommage que Catherine de Puy-Melyer, sa veuve, rendit, en 1427, à cause du bois appelé Vigeyroux, dans les paroisses de Bulhon et de Louzoux (sans doute Lezoux). Là s'arrêtent les renseignements que nous possédons sur cette famille qui, vraisemblablement, ne tarda pas à s'éteindre. Nous avions supposé que ce nom de Lhauzu pouvait être celui de Lauzun, mais rien n'est venu confirmer cette première supposition.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LIEUTADES. — Suivant l'historien Audigier, le chef-lieu de la commune de Lieutades, près de Chaudesaigues, avait très-anciennement donné son nom à une famille qui, vers le commencement du XIVe siècle, adopta celui de *Sévérac*, à cause de la possession de la seigneurie de Sévérac-Biadène, ou Viadène, en Rouergue, peu distante de Lieutades, et qu'il ne faut pas confondre avec Sévérac-le-Château, berceau d'Amaury de Sévérac, maréchal de France en 1424. — La famille de Lieutades étant plus connue sous le nom adoptif de Sévérac, sous lequel elle a été maintenue en 1666, nous renvoyons à ce nom la notice qui la concerne.

DE LIGNAC ou DE LIGNAT, seigneurs du lieu, paroisse de Lussat, près du Pont-du-Château. — Famille inscrite

à l'Armorial de 1450, laquelle portait : *de gueules, à la bande de sable chargée de trois coquilles d'or, et à la bordure de sable.* (*Voyez* pl. 19, fig. 9.) La seigneurie de Lignat passa plus tard à la maison de Cébazat-Blanzat, qui la possédait en 1584, et dont l'héritière Perronelle de Cébazat-Blanzat la transmit par deux mariages successifs, d'abord à Blain le Loup, seigneur de Préchonnet et de Montfan, et puis en 1599, à Henri de Beaufort-Montboissier-Canillac. La famille de ce dernier la vendit, avant la révolution, à M. de Chazerat.

Froissard raconte, que lors de la campagne du duc de Bourbon contre les Maures, où l'avait accompagné une bonne partie de la noblesse d'Auvergne, en 1390, le sire de la Trémouille ayant accepté la proposition d'un combat de neuf Français contre pareil nombre d'Africains, il fit choix de Guillaume de la Trémouille, son frère, de Jean de Boucicaud, du jeune *Hélion de Lignac*, et de cinq autres bons chevaliers; mais qu'étant entrés en lice au rendez-vous assigné, les barbares n'osèrent se présenter. Nous rappelons ce fait sans toutefois pouvoir garantir que le jeune Hélion de Lignac appartenait à l'Auvergne, car le Berry, le Poitou et la Gascogne ont compté des familles nobles de même nom.

DE LIGNERON (Pierre), possessionné près de Felines, fut convoqué au ban de 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LIGONDÈS ou LIGONDEZ, et quelquefois LIGONDEIX, seigneurs, puis comtes et marquis de Ligondès, seigneurs du Claux, de Puy-Saint-Bonnet, de Châteaubodeau, de Rochefort, de Vialard, de Chezaud, de la Garde, de la Mothe du Breuil, des Farges, de Saint-Sauveur, de Saint-Avit, de Fortunier, de Grenouillet, de Saint-Domet, de Chanon, de Connives, de Nouzerines et autres lieux, en Auvergne, en la Marche, en Berry et en Bourbonnais. — Maison très-distinguée, qui doit son nom à un ancien château seigneurial, situé en Combraille. Elle a établi sa filiation depuis Perrin de Ligondès, écuyer, seigneur du lieu, marié avant l'an 1300, avec Isabeau du Château, fille de Guillaume du Château, chevalier. Il fut père de Léger de Ligondès, époux de Catherine de Boutely ou Boutelier, qui vivait en 1318, et aïeul d'Albert de Ligondès, rappelé dans un titre de 1378, ainsi que dans des lettres de sauvegarde, obtenues en 1413 et 1416, par Marguerite de Freschau, sa veuve, alors mère de François et d'Eustache de Ligondès. Le premier épousa Marguerite de Léron, sœur d'un commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Après avoir établi, par une enquête de 1442, qu'il était d'une noblesse ancienne et suffisante, Louis de Bourbon, comte de Montpensier, baron de Combraille, lui permit de fortifier et faire garder son château de Ligondès. Son fils aîné, Jean de Ligondès, lui succéda, et rendit hommage à Charles de Bourbon, les 22 septembre et 16 octobre 1452, à cause de la seigneurie

du Claux-Vers-Montluçon. Ce seigneur étant mort sans postérité, Jacques de Ligondès, son frère puîné, recueillit sa succession et renouvela l'hommage au comte de Montpensier en 1470. De son mariage avec Catherine de Montjournal, qu'il avait épousée le 20 juin 1467, naquirent deux fils, François et Philippe de Ligondès, qui, tous deux, formèrent branche après avoir partagé, le 19 octobre 1501.

François continua la branche aînée. Il servit en qualité de lieutenant de la compagnie du duc d'Albany, gouverneur d'Auvergne, et laissa, d'Anne Breschard, François de Ligondès, deuxième du nom, que le roi François Ier récompensa de ses services en le nommant écuyer du Dauphin, et ce prince, étant devenu roi, le fit gentilhomme de sa chambre, commandant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, et capitaine de ses gardes (1543, 1557). Il avait épousé, le 11 mai 1523, Jeanne de Châteaubodeau, qui le rendit père de quatre enfants : 1° Sébastien, qui continua la lignée; 2° Jean, chevalier de Malte; 3° Beraud, aumônier ordinaire du roi; 4° Jeanne de Ligondès, alliée à Gaspard de Passat, seigneur de Vieillevigne.

Sébastien de Ligondès servit en qualité de guidon de la compagnie de M. de Villaret, et s'allia par contrat du 20 avril 1570, à Gabrielle de Jonas, de laquelle issut Jacques de Ligondès, marié le 2 juin 1593, avec Jeanne de Rochefort-d'Ally, déjà veuve du sieur de Saint-Julien, seigneur de Saint-Marc. Le roi Louis XIII, pour le récompenser de ses services, lui fit une pension de 300 livres, et l'ho-

nora de la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre (1614, 1627). Il eut trois fils qui laissèrent postérité, et formèrent les trois branches ci-après rapportées, savoir :

Seigneurs de Chateaubodeau. — Cette branche fut continuée par Antoine de Ligondès, fils aîné de Jacques. Il servit en qualité de capitaine de cavalerie, et fut tué devant Turin en 1640, laissant de Françoise de la Mer de Matha : Gaspard de Ligondès, époux d'Antoinette de Saint-Julien, qui servit dans la cavalerie, où il obtint successivement les grades de capitaine, de colonel et de brigadier d'armée, ainsi que la lieutenance générale des provinces de Saintonge et d'Angoumois; il mourut en 1709. Ses trois fils, Léonard, Michel et Jacques, servirent avec distinction dans les grades de capitaine, de major et de mestre de camp. Les deux premiers ne paraissent pas avoir laissé de postérité, et le troisième, Jacques de Ligondès, qui d'abord avait été chevalier de Malte, étant demeuré seul, épousa à Londres, où il était prisonnier de guerre depuis la bataille d'Hochstedt, la veuve de mylord Honongton. Charles de Ligondès, seigneur de Châteaubodeau, créé maréchal de camp en 1748, s'était marié le 12 février 1730 avec Anne du Pouget de Nadaillac, fille du marquis du Pouget de Nadaillac. Il mourut à Riom le 15 décembre 1749.

Seigneurs de Ligondès et de Rochefort. Cette branche a eu pour tige Jean de Ligondès, second fils de Jacques, deuxième du nom, seigneur de Ligondès et de Châteaubodeau, et de Jeanne de Rochefort. Il épousa en 1632

Jeanne de Rouvignac, mère de Louis de Ligondès, qui forma le degré suivant, et de Marie de Ligondès, épouse de Claude d'Alègre, marquis de Beauvoir, sénéchal d'Auvergne. — Louis de Ligondès fut pourvu, en 1654, d'une lieutenance de chevau-légers dans la compagnie du prince de Joinville, et rendit hommage au roi en 1669, à cause des seigneuries de Ligondès, Rouvignac et Puy-Saint-Bonnet. Il épousa, le 19 mars 1657, Marie de la Rovère-Guédon, qui lui donna huit garçons, dont cinq moururent au service du roi. Les trois autres furent : 1° François de Ligondès, baron de Rochefort, père de Claude-François, baron de Rochefort, suivant hommages de 1717 et 1720; 2° Claude de Ligondès, seigneur de Ligondès et d'Avrilly, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis et gouverneur de la ville d'Evaux, lequel avait quatre fils en 1760; 3° Jean de Ligondès, qui servait aussi dans la marine, et dont le sort ultérieur est ignoré.

Seigneurs de Fortunier. Jacques de Ligondès, troisième fils d'autre Jacques et de Jeanne de Rochefort, fut marié avec Marguerite de Bridiers, de laquelle il eut deux fils, Michel et Jacques, seigneurs de Chezaud, de Vieillevigne, ainsi qu'il résulte de divers actes de foi-hommage rendus en 1678 et 1688. Michel laissa postérité d'Esther de Courserac, sa femme, et Jacques, son frère, d'abord capitaine de dragons, et ensuite exempt des gardes du corps, fut tué à la bataille de Ramillies, en 1706.

Seigneurs de Saint-Domet, en Berry, branche issue de

Philippe de Ligondès, fils puîné de Jacques, premier du nom, seigneur de Ligondès, et de Catherine de Montjournal, lequel fit partage avec François de Ligondès, son frère aîné, le 19 octobre 1501. Sa descendance a possédé les terres de Saint-Domet, de Chanon, de Connives, etc., etc. Elle s'est alliée aux familles de la Marche, de Saint-Domet, d'Ejoing, de Boisbertrand, de Boueix et autres. M. de Ligondès de Connives fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châteauroux en 1789.

Les diverses branches existantes de la famille de Ligondès comptaient au dernier siècle neuf chevaliers de l'ordre de Malte, admis dans l'intervalle de 1712 à 1786; une chanoinesse de Coyse, en 1787; une chanoinesse-comtesse de Laveine à la même époque, et une dame religieuse à la maisson royale de Saint-Cyr (1).—La famille est représentée de nos jours par M. Julien, marquis de Ligondès, ancien maréchal-des-logis-chef des Gardes-du-Corps, habitant Clermont; par M. Amable de Ligondès, son fils, ancien garde-du-corps, marié avec mademoiselle de la Salle, et par M. Claude de Ligondès, aucien maire de Saint-Diéry, arrondissement d'Issoire.

ARMOIRIES.—D'azur, au lion rampant d'or, accompagné de molettes d'éperons de même, sans nombre.

(Voyez pl. 20, fig. 1re.)

(1) *Audigier*, t. I, p. 358.—*Productions de 1666.*—*La Chenaye-des-Bois*, t. V, p. 440.—*Noms féodaux*, p. 575 à 577.—*Recueil de l'ordre de Saint-Louis.*—*Chabrol*, t. VI, p. 601, 793, 794, 814.

LIGONÈS ou LIGONEZ. La seigneurie de ce nom, située dans la commune de Ruines, près de Saint-Flour, relevait du duché de Mercœur. Elle a appartenu pendant plusieurs siècles à la famille d'Antil, qui en avait adopté le surnom.

On a quelquefois confondu le nom de Ligonès avec celui de Ligonnes, autre seigneurie située en basse Auvergne. On ne sait trop laquelle des deux a été le berceau d'une famille de Ligones ou Ligonnes, dont l'existence au quatorzième siècle est constatée par des titres faisant mention de Robert de Ligones, vivant en 1322, et de Bertrand de Ligones, en 1339 (D. Coll).

Ce qu'il y a de certain c'est que la terre de Ligonnes, en Limagne, appartenait le siècle suivant à la maison de TERSAC, qui possédait en même temps *Lambres*, *le Colombier*, *Montrognon* et *Chamalières*, toutes situées en basse Auvergne; et c'est de cette maison de Tersac qu'était Pierre de Ligonnes, officier de la maison de Jacques d'Armagnac, vicomte de Carlat, en 1475. V. TERSAC.

ARMOIRIES. — Inconnues.

LIMAIGNE ou LIMANHES, fief situé près de Saint-Jean-de-Nay, vers les limites du Velay, sur lequel le chapitre du Puy et les Seigneurs de Saint-Privat avaient des droits en litige, qui furent fixés par une sentence

arbitrale de 1277. Jean de Bouchard, Seigneur de Saint-Privat, vendit Limaigne à Gabriel de Dienne, le 16 avril 1684; la famille de Boissieux-du-Bois-Noir en était propriétaire en 1780 (1). — Le nom de Limaigne a été porté isolément par quelques individus, dont la véritable origine n'est pas connue. Tels furent : Pierre de Limaigne, abbé de Saint-Geraud d'Aurillac, de 1080 à 1090; et Antoine de Limaigne, écuyer, possessionné féodalement dans les paroisses de Saint-Priest et de la Chapelle-d'Andelot, près de Gannat, en 1495 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LINIÈRES, aliàs LIGNÈRES. La seigneurie de Linières, située dans la commune de Charensat, en Combraille, non loin d'Auzance, a donné son nom à une famille distinguée. Audigier la rattache, nous ne savons sur quel fondement, aux puissants barons de Linières, en Berry. Il la fait descendre de Godemar, baron de Linières, seigneur de Rezay, de Thevé, de Brecq, de Merville, d'Achères et de Réculat, fils de Jean III, seigneur baron des mêmes terres, et de dame Florie de Jarèse, dame héritière de Jarèse, de Rochetaillée et autres lieux en Fo-

(1) *Chabrol*, t. IV, p. 320.
(2) *Dictionnaire du Cantal*, p. 33. — *L'Auvergne au Moyen-âge*, t. I, p. 391. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 369. — *Noms féodaux*, p. 576.

rez (1). Suivant le même auteur, ce Godemar de Linières laissa Guillaume de Linières, tué à la journée de Poitiers en 1356, lequel fut père de Jean et aïeul d'autre Jean de Linières, qui vivait en 1520. Celui-ci eut pour successeur Bertrand de Linières, père d'Antoine, qui suit.

Antoine de Linières, fut un homme de marque, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Chartres et du pays chartrain sous Charles IX, qui l'honora d'un brevet pour la première charge de maréchal de France qui viendrait à vaquer. Il épousa en 1566 Françoise de Courtenay, issue de sang royal, fille de François de Courtenay-Bleneau, seigneur de la Grange-Bleneau, en Brie, et de Marguerite de la Barre, vicomtesse de Bridiers. De ce mariage naquirent trois filles :

1° Claude de Linières, mariée en premières noces à Raymond-Roger de Bernets, gouverneur de Boulogne, dont la fille, Diane de Bernets, porta la seigneurie de Lignères dans la maison de Montagnac, qui la possédait encore

(1) D'après les généalogies données par la Thaumassière et le père Anselme, généalogies appuyées de documents certains, la postérité de Godemar, baron de Linières, en Berry, s'éteignit vers 1432, dans la maison de Beaujeu-d'Amplepuis, laquelle finit, à son tou., en la personne de Philibert de Beaujeu, baron de Linières, mort vers 1540, sans laisser d'enfant de Catherine d'Amboise, dont la famille recueillit la baronnie de Linières, et la transmit, aussi par alliance, à la maison de la Rochefoucauld. (Voyez *le père Anselme*, t. VI et VIII. — *Noms féodaux*, p. 81, 532, 533, 577, 578. — *Le comte de Waroquier*, t. VII p. 291, etc., etc.)

en 1780. Claude de Linières, veuve de Raymond-Roger de Bernets, se remaria, avant 1599, avec Abdenago de la Roche-Andry, seigneur de Clan.

2° Rose de Linières, épouse de Pierre de Rochefort, seigneur de Salvert, gentilhomme de la chambre du roi et enseigne de la compagnie du duc de Montpensier.

3° Jacqueline de Linières, dame de la Grange-Bleneau, en Brie, alliée par contrat du 3 mai 1595 à Georges d'Aubusson comte de la Feuillade, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller du roi en tous ses conseils et sénéchal de la haute Marche, aïeul et bisaïeul de deux maréchaux de France (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LINIÈRES. On trouve encore des traces d'une autre famille de Linières, laquelle paraît avoir tiré son nom du lieu de Linières, paroisse de Celles, près de la ville de Thiers, suivant hommages rendus par Pierre et Jean de Linières, enfants de feu Robert de Linières, en 1328 et 1334. Etienne de Linières, donataire de Jean déjà nommé, accomplit semblable formalité en 1336 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) Voyez *le père Anselme*, t. I, p. 495; t. V, p. 346. — *Audigier*, t. VI, p. 115. — *Chabrol*, t. IV, p. 791. — *Noms féodaux*, p. 658.
(2) *Noms féodaux*, p. 577.

DE LISLE ou DE L'ISLE (Guillaume), dont on ne connaît pas l'origine, était maître d'hôtel du cardinal Charles de Bourbon, évêque de Clermont, et son bailli dans la haute Auvergne en 1480. — Il a existé très-anciennement une Famille de l'Isle, en Bourbonnais et une autre en Forez, connues par des actes de féodalité de 1300, 1306, 1308, 1323 (1). — Il est aussi fait mention d'un fief de l'Isle, possédé par la famille de la Reynerie, en 1666.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LISSARD ou DE L'ISSARD (Jean), possessionné dans la mouvance de Vodable, en 1450, portait : *échiqueté d'argent et de sable.* V. ISSARD.

DE LIVOIS (Geraud) était capitaine du fort de Nonette en 1217.

ARMOIRIES. — Inconnues.

LIZET, seigneurs de Courdes, alias Cordès, paroisse de Méallet, près de Mauriac. Cette famille, originaire de la ville de Salers, a produit Pierre Lizet, premier président au parlement de Paris, très-connu par ses talents, par

(1) *Noms féodaux*, p. 526.

sa haine contre les protestants et sa querelle d'étiquette avec le cardinal de Lorraine, qui le força à se démettre de ses hautes fonctions (1515 à 1554). Longtemps avant lui, sa famille avait pratiqué le droit et occupé des emplois judiciaires. Pierre Lizet, dit *Le Vieux*, fut présent à Anglars, à un acte de foi-hommage rendu à Jean de Noailles, seigneur de Montclar, le 3 mars 1433. Autre Pierre Lizet était lieutenant particulier à Tulle en 1478. Beraud Lizet, licencié en droit, témoin d'un échange conclu entre Louis, comte de Ventadour, seigneur de Charlus, et Antoine de Sartiges, seigneur de Lavandès, le 6 juin 1483, arbitra l'année suivante avec Hugues de Valens, seigneur du lieu, et Jean de Malengue, seigneur de Lespinasse, l'accord réalisé le 7 juin 1484, entre le même seigneur de Lavandès et Jeanne de Cayrac, sa belle-sœur. Beraud Lizet était bailli de la terre de Charlus en 1503. C'était encore un Pierre Lizet qui était archiprêtre de Mauriac et curé d'Anglars en 1536. — Jean Lizet, marchand drapier de la ville de Salers, acquit le château de Courdes avant 1515. Il fut père d'Antoine Lizet, époux d'Antoinette Dolivier, et aïeul de François Lizet, seigneurs de Courdes. Ce dernier eut de grandes querelles avec Guy de Montclar, seigneur de Montbrun, son voisin, au sujet des honneurs de l'église de Méallet, et l'ayant provoqué en duel, périt victime de ses prétentions, vers 1585.

François Lizet, second du nom, son fils, qui, ayant voulu venger son père, éprouva le même sort que lui en 1595, laissa de son mariage avec Jeanne de Combarel, trois filles, Jeanne Lizet, alliée par contrat

du 13 janvier 1615, à Pierre de Douhet, seigneur d'Auzers; Anne Lizet, dite de Courdes, épouse du sieur de Veilhan; Louise Lizet mariée le 17 septembre 1613 à Louis de Chazelles, dont la fille, Marie de Chazelles, épousa, le 29 octobre 1646, Léonard de la Majorie, seigneur de Durfort et de Soursac en Limousin (1). Le premier président Lizet portait :

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux croisettes de même, et en pointe d'un croissant aussi d'or.
(Voyez pl. 20, fig. 2.)

DE LODAN ou LODANT, quelquefois LAUDANT, seigneurs de Lodan, de Domaize et de la Bathonie, paroisses de Courpières, de Courteserre et de Domaize, élection de Clermont. — Lors des recherches de 1666, François de Lodant, fils d'Alexandre de Lodant, seigneur du lieu, ne fournit pas de généalogie, et fut néanmoins maintenu dans sa noblesse, ce qui fait supposer qu'il avait produit ses titres devant une autre juridiction. Au surplus, la noblesse de cette famille n'est pas douteuse; elle est justifiée par de nombreux et bons antécédents. Louis de Lodan, prieur de Saint-James de Gannat, fut appelé à la

(1) *Inventaire de Montclar* —*Inventaire de Lavandès.* — *Inventaire de Madic.* — *Productions de* 1666, en ce qui concerne les familles de Douhet, de Chazelles et de la Majorie. — *Noms féodaux*, p. 367, 621, 630.

rédaction de la coutume du Bourbonnais en 1493; Jean de Lodan, chevalier de l'ordre de Malte, périt à la prise de Zoara, en 1552; Antoine et Georges de Lodan-d'Arson, ou d'Arçon, étaient chanoines-comtes de Brioude de 1545 à 1600. François de Lodant, le même qui fut maintenu en 1663, fit foi-hommage au roi en 1669 et 1685; Françoise d'Aurelle de Terreneyre, sa veuve, remplit la même formalité en 1716, et il paraît que sa succession resta à cette dernière, car la maison d'Aurelle de Terreneyre-Champétières en jouissait en 1780 (1).

ARMOIRIES. — D'azur, à la bande d'or; à la bordure denchée de gueules.
(Voyez pl. 20, fig. 3.)

DE LODE. Pierre et Pons de Lode, écuyers, qui vivaient en 1454, avaient un sceau représentant un *sceptre fleurdelisé mis en pal*. Ils appartenaient vraisemblablement au Bourbonnais.

DE LODINES. Ancien fief situé dans la commune de Saint Just, près de Brioude. Il a longtemps appartenu à la famille du Mas, très-ancienne dans cette contrée. — Jean de Lodines, écuyer, vivait en Nivernais avec

(1) *Noms féodaux*, p. 579, 353, 12, 43. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II, p. 139, 169. — *Catalogue de Malte*. — *Catalogue de Brioude* (Laudun). — *Chabrol*, p. 767.

Philiberte de la Perrière, sa femme, en 1518 et 1533; mais rien n'annonce que celui-ci fût originaire d'Auvergne (1).

DE LOLIÈRE, DE L'OLIÈRE ou D'OLIÈRE. Cette famille, qui subsistait aux XIVe et XVe siècles, avait pris son nom d'un fief situé près de Thiers. Guillaume de Lolière, ou d'Olière, fils de Philippe d'Olières, damoiseau, fit un échange avec le comte de Forez, en 1316. Arnaud et Pierre de Lolière, écuyers, plaidaient en 1441, contre Philippe de Vienne, seigneur de Listenois et de Châteldon, à cause d'une rente relevant du duc de Bourbon. Pierre et Bernard de Lolière, seigneurs du lieu, vivaient en 1470, et leurs successeurs furent convoqués au ban de 1543. La seigneurie de Lolière passa plus tard à la famille d'Ossandon, qui en rendit hommage en 1670, 1716, 1723, 1729. Les armes de Lolière, en 1450, étaient :

D'azur, au lion d'argent.
(Voyez pl. 20, fig. 4.) (2)

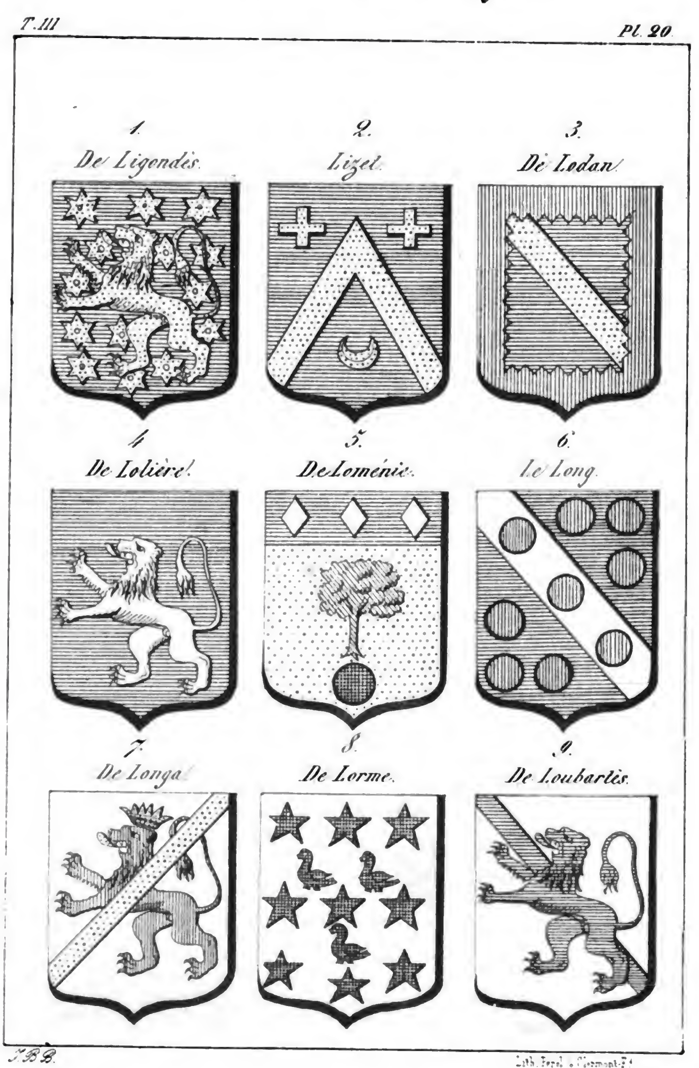
DE LOLINS (Balthazar) fut convoqué au ban de 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) Voyez la *Généalogie de la maison de Maumigny*, au t. VI des *Archives de la Noblesse*.

(2) *Noms féodaux*, p. 704, 580, 716. — *D. Coll.* — *Chabrol*, t. IV, p. 322.

Nobiliaire d'Auvergne.



DE LOMÉNIE. M. de Loménie du Château fut convoqué à l'assemblée des nobles de la sénéchaussée de Riom, et signa l'acte de coalition du même corps en 1791. Il appartenait, selon toute apparence, à une maison originaire de Limousin, et illustrée par des personnages célèbres. Elle est d'ancienne bourgeoisie, de la ville de Limoges, et la branche aînée s'est anoblie par les charges de secrétaire du roi, au milieu du XVIe siècle. La branche des Farges fut anoblie par lettres patentes du mois de décembre 1638. Cette maison a possédé, entre autres terres titrées, le comté de Brienne et celui de Montbron. Elle a donné un secrétaire d'État en 1606, un ministre des affaires étrangères de 1643 à 1665; un maréchal-de-camp ministre de la guerre en 1787; un évêque de Coutances, mort en 1720; un autre prélat évêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1763, archevêque de Sens, cardinal et premier ministre de Louis XVI, en 1787. Celui-ci mourut en 1794.

ARMOIRIES. — D'or, à l'arbre de sinople sur un tourteau de sable; au chef d'azur chargé de trois losanges d'argent.
(Voyez pl. 20, fig. 5.)

LE LONG. Itier le Long était possessionné dans la mouvance de Mercœur en 1339. Ce nom paraît être aussi celui que portait originairement la famille d'Auzolles-de-Boucharet, répandue dans les élections d'Issoire, de Brioude et de Saint-Flour, en 1666, et dont les armoiries offrent

des rapports tout-à-fait sensibles avec celles de N... le Long-d'Auzolles, cité par D. Coll. et qui portait : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois tourteaux de gueules et accompagnée de six besants de même, mis en orle.* (Voyez *pl.* 20, *fig.* 6.) — Il a existé une autre famille le Long, seigneurs de Faugis, de Chenillac et autres terres, en Bourbonnais, Nivernais et Berry, et alliée à plusieurs maisons d'Auvergne. Celle-ci portait : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même; à la bordure de gueules.*

DE LONGA, OU DE LONGUA, seigneurs de Fournols et de la Clidelle, paroisses de Champs et de Menet, élection de Mauriac. Il serait difficile d'indiquer d'une manière certaine l'origine de cette famille, qui n'est connue en Auvergne que depuis le seizième siècle. Il est très-vraisemblable, toutefois, qu'elle nous est venue du Périgord, où le nom de Longa florissait dès le XIIe siècle. Bertrand de Longa, damoiseau, seigneur de Longa, fut témoin d'une donation faite par Hélie d'Absac et sa famille, à l'abbaye de Cadoin, au mois de décembre 1158. Gauthier de Longa était au nombre des chevaliers et écuyers qui, en 1366, aidèrent Raymond de Castillon, dit de Montaut, à se mettre en possession de la seigneurie de Saint-Julien-de-Cremps, que lui disputait Archambaud V, comte de Périgord. La terre de Longa, sortie de cette famille vers 1400, a été possédée depuis, en tout ou en partie, par plusieurs familles considérables, entre autres par celles

de Barrière, de Hautefort, de Lur-Saluces et de Larmandie; cette dernière, fondue en 1718 dans la maison de Lostanges de Saint-Alvère. Ainsi, on peut supposer avec fondement, que de l'une de ces maisons, qui toutes ont pris la qualité de seigneurs de Longa, ou Longua, est issu le rameau établi en Auvergne sans doute par suite d'une alliance avec la famille de Monceaux, également originaire du bas Limousin, et qui, dès l'an 1453, était en possession des fiefs de Brousses, Vernines et Fournols, paroisse de Champs. (Voyez *Monceaux*.)

René de Longa, ou de Longua, seigneur de Fournols et de la Clidelle, domicilié à Albanies, près de Menet, fut maintenu dans sa noblesse en 1666, sur preuves filiatives remontées à Germain de Longa, son bisaïeul, vivant en 1520. René laissa, entre autres enfants : 1° Jean-Ignace de Longa, écuyer, qui rendit hommage au roi en 1683; 2° Bernard de Longa, qui accomplit la même formalité en 1723; 3° Marguerite de Longa, mariée le 2 janvier 1696, avec Antoine de Fontanges, seigneur d'Hauteroche, de Vernines, coseigneur de Fournols, fils de Jean-Annet de Fontanges et de Marguerite de Villelume. Marguerite de Longa, ou du moins ses enfants, ont recueilli la succession de cette maison. (Voyez *Fontanges*.)

ARMOIRIES.—D'argent, au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or; à la cotice de même, en barre et brochante.

(Voyez pl. 20, fig. 7.)

de LONGEVERGNE, anciennement de LONGUEVERGNE, ou LONGUEVERNHE, château, fief et domaine situés dans la vallée de Mars, commune d'Anglars, près de Mauriac. Suivant D. Coll, Albert de Longuevergne vivait en 1228, et suivant de nombreux titres, autre Albert de Longevergne, damoiseau, seigneur du lieu de même nom, paroisse d'Anglars, vivait le siècle suivant. Celui-ci assista avec Guillaume Comptour de Giou, à un hommage que Foulques, ou Faucon de Montclar, rendit à Hugues de Montclar, son parent, pour raison de la coseigneurie de Montclar, en 1296. Albert de Longevergne, damoiseau, paraît encore dans une donation faite par Pierre de la Roche, clerc, à Geraud de la Roche, damoiseau, de la paroisse de Loupiac, en 1325 ; il acquit un bien noble situé dans les dépendances du lieu de Pépany, paroisse d'Anglars, en 1327, et il est rappelé dans une bulle du pape Clément VI (Pierre Rogier), comme ayant donné, avec les autres coseigneurs d'Anglars, son consentement à la construction d'une chapelle fondée et dotée par la maison de Montclar, et déjà autorisée par Etienne Aubert, évêque de Clermont (1342-1344). On ignore si Albert de Longevergne laissa de la postérité, mais on sait que le fief de son nom était passé avant 1399 à Hugues de Bort, capitaine du château de Claviers pour le sire de la Tour; que Luce ou Lucques de Bort, fille et héritière de Georges de Bort, le porta en dot, avant 1500, à Bertrand d'Anglars, seigneur de Saint-Victour et de Soubrevèze, et qu'enfin Jeanne d'Anglars, fille de ce

dernier, le transmit par alliance du 15 juin 1512, à Guinot de Montclar-Montbrun, dont les descendants le possédaient encore il y a vingt ans. Il a été vendu depuis à M. l'abbé Lavergne, qui l'habitait en 1839.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LONGUEVILLE. Une famille noble de ce nom était représentée par Albert de Longueville en 1275, et par Pons de Longueville, en 1352. Autre Albert de Longueville, damoiseau, époux de Béatrix de Beauvoir, déjà veuve de Jean de la Fin et mère de Hugues de la Fin, rendit hommage au nom de ce dernier, encore mineur, pour raison de certains droits et rentes relevant de Bourbon-Lancy, en 1381. Jean de Longueville, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, était commandeur de Saint-Antoine de la Feuillade en 1450.

ARMOIRIES. — Inconnues.

LORCIÈRES. Chef-lieu de commune, dans le canton de Ruines, arrondissement de Saint-Flour. La seigneurie de ce lieu dépendait en partie du duché de Mercœur, et en partie de l'abbaye de Pébrac. Les seigneurs de Pompignat et de Longevialle y avaient aussi des droits en 1780. La signature de M. de Lorcières fut apposée au bas de l'acte de coalition en 1791.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LORLANGES. Il paraît y avoir eu deux seigneuries de ce nom : l'une près de Blesle, l'autre dans les environs de Saint-Sauves, près du Mont-Dore. La première a été possédée par une famille qui portait indifféremment les noms de Larc et de Lorlanges. Ainsi, Guillaume de Larc, ou de l'Arc, écuyer, coseigneur de Lorlanges, en 1322, était évidemment le même que Guillaume de Lorlanges, qui vivait à la même époque. Cette famille a subsisté jusques à 1400, au moins, date à laquelle Jeanne d'Eldevès, veuve d'Astorg de Lorlanges, reçut de son fils Bertrand la donation de certains droits qui lui revenaient dans la paroisse de Saint-Vincent, et relevant de Montaigu-sur-Champeix (1).

ARMOIRIES.— Inconnues.

de LORME, ou de LHORME, seigneurs de la Mothe-de-Lorme, de Pagnat, de Périgères, de Mons, de Limons, élection de Gannat. — Le premier auteur connu de cette famille distinguée est Jean de Lorme, damoiseau, vivant avec Bagnette de Monlhieu, son épouse, avant 1403, à Charmes, en Bourbonnais. Autre Jean de Lorme était conseiller du duc de Bourbon en 1443, et celui-ci était

(1) Voyez *D. Coll*, aux mots *Larc* et *Lorlanges*. — *Chabrol*, t. IV, p. 819.

frère de Durand de Lorme, qui continua la postérité. Gilbert de Lorme, seigneur de Pagnat, fut homme d'armes dans la compagnie du comte de Villars, en 1556. Jean-Louis Gabriel de Lorme, seigneur de Pagnat et de Perigères, servait en qualité de premier capitaine au régiment de la marine, en 1674, et fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de la généralité de Moulins, le 11 avril 1698. Simon de Lorme, capitaine de mineurs en 1712, chevalier de Saint-Louis en 1715, brigadier d'armée en 1740, périt au siége de Berg-op-Zoom, le 16 août 1747. M. de Pagnat, brigadier d'armée en 1784, fut promu au grade de maréchal-de-camp en 1788. La maison de Lorme a contracté des alliances avec les familles des Ages, d'Albiac, de Mezières, de la Souchère, de Beaulieu, de Belvezer-Jonchères, de Douhet, de Bonnevie, de Montclar-Montbrun, de Jadon-Saint-Cirgues, etc., etc. (1).

ARMOIRIES. — D'argent, à trois merlettes de sable posées 2 et 1, accompagnées de neuf étoiles de même, rangées trois en chef, trois en fasce et trois en pointe.

(Voyez pl. 20, fig. 8)

DE LORMET. Deux chanoines-comtes de Brioude ont porté ce nom : Pierre de Lormet, en 1529, et Quintien

(1) *Armorial général de France*, registre 1er.

de Lormet, de 1542 à 1590. Il y a lieu de croire qu'ils appartenaient à la famille de Cheminade de Lormet, maintenue en l'élection de Brioude lors des recherches de 1666. Madame de Lormet était abbesse de Vorey en 1777. (*Voyez* de Cheminade.)

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LORSAT. Pierre de Lorsat était chanoine-comte de Brioude, et abbé de Saint-Germain-Lembron, en l'an 1200; Pons de Lorsat fut abbé du même chapitre en 1222; Sylvestre et autre Pons de Lorsat, aussi chanoines-comtes, vivaient en 1287.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LOUBARESSE, LAUBARESSE, ou LOBARESSE. C'est le nom d'un ancien château fort situé dans la commune de Chaliers, canton de Ruines, près de Saint-Flour. Les Anglais l'occupaient en 1387, et des troupes venues de Gévaudan, en 1594, le firent sauter en partie, au moyen d'une mine. Roger de Loubaresse était chanoine-comte de Brioude en l'an 1200, et autre Roger de Loubaresse le fut en 1222.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LOUBARTÉS, quelquefois LAUBARTÉS et LOBARTÉS. — Il paraît que cette famille portait originairement le nom du Cher (dal Cher, dal Chier, del Cher). Hugues dal Cher, ou Dalcher, chevalier, seigneur de Montcellés, ou Moncelez, est nommé dans le testament de Robert Ier, comte de Clermont, daté de la veille de Pâques 1262; Pierre del Chier, aussi chevalier, fut légataire et témoin des dernières volontés de Bernard VIII, seigneur de la Tour, en 1317, et Jaubert dal Cher, seigneur de Montcellés, vivait en 1323 et 1337. On trouve ensuite Louis dal Cher, seigneur de Loubartés, et Raymond de Loubartés, inscrits à l'armorial de 1450. Dans le même temps vivaient Jean de Leubertès, chanoine-comte de Brioude en 1453; autre Jean de Leubertès ou Lubertès, seigneur de Lascoux, paroisse de Saint-Julien-le-Lièvre, près de Meymac, en Limousin, lequel laissa de Geneviève de Champiers: 1° Jean de Lubertès qui suivra; 2° Philippie de Lubertès, mariée avant 1478, à Jean d'Anglars, coseigneur d'Ussel et de Saint-Victour, au même pays.

Jean de Lubertès, aliàs *Liberteix*, épousa Gilberte de la Roche-Aymon, fille de Louis de la Roche-Aymon, deuxième du nom, et de dame Claude de Tinières; elle était veuve avant le 15 mars 1516, et ne vivait plus elle-même le 17 mai 1521, n'ayant laissé qu'une fille unique, Anne de Lubertès, *alias Liberteix*, qui fut d'abord religieuse à Bonnesaigne et à Brives, et qui ayant ensuite quitté le voile, se maria en premières noces à François

de la Saunerie, et en secondes noces à François du Périer, seigneur de Champtercier, en Provence (1).

ARMOIRIES. — D'argent, au lion d'azur; au filet ou cotice de même mise en bande.
(Voyez pl. 20, fig. 9.)

DE LOUBENS DE VERDALLE, seigneurs de Louroux, du Puy-Barmont, de la Chaussade, de Chatain, de Remorant, de Fayolle, de Toury et autres lieux, en Combraille, dans la Marche et en Bourbonnais. L'illustration de cette famille, dont la généalogie a été publiée dans le t. VIII du nobiliaire de Saint-Allais, remonte à Guillaume de Loubens, chevalier du Languedoc, qui se croisa avec Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse en 1096. Il fut l'un des quatorze chevaliers détachés vers Tripoli pour procurer des vivres à l'armée chrétienne et qui vainquirent soixante Maures, auxquels ils enlevèrent un convoi de prisonniers, et cinq cents têtes de bétail. Le savant historien du Languedoc qui rapporte ce fait mentionne plusieurs autres seigneurs de la même maison comme étant des principaux de la province en 1141, 1259, 1302, 1310, 1317. Arnauld de Loubens de Verdalle,

(1) *Généalogie de la Roche-Aymon*, p. 97.— *D. Coll*, aux noms d'*Alcher* et de *Loubarteis*. — *Baluze*, t. II, p. 269, 571, 572. — *Chabrol*, t. IV, p. 360.

évêque de Maguelonne en 1339, avait fondé le 5 décembre 1337, un collége de son nom à Toulouse, pour douze écoliers pauvres, dont la nomination devait appartenir à sa famille. Hugues de Loubens de Verdalle, grand-commandeur de l'ordre de Malte, en fut élu grand-maître le 12 janvier 1582; créé cardinal par le pape Grégoire XII, en 1587, il mourut à Rome en 1595. Jacques de Loubens de Verdalle, son frère, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances et conseiller d'État, fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, à la promotion du 31 décembre 1585. Sa postérité, qui s'est perpétuée en Languedoc, était représentée, en 1819, par M. Frédéric de Loubens de Verdalle, chef d'escadron aux lanciers de la garde royale.

La branche établie en Auvergne et dans la Marche a eu pour chef, suivant la même généalogie, Jehannot de Loubens, second fils de Samson de Loubens, baron de Verdalle, aïeul du grand-maître de Malte. Jacques-Louis de Loubens de Verdalle, arrière-petit-fils de Jehannot, épousa, le 26 avril 1633, Marie de Bonneval, fille du seigneur de Chatain, en Combraille, et fut, à son tour, la tige de plusieurs rameaux répandus en Auvergne, dans la Marche, et en Bourbonnais, lesquels ont fourni bon nombre d'officiers à l'armée et se sont alliés aux maisons de Lestrange, de Bar, de Sartiges, de Chauvigny, de Fontanges, le Groing de la Romagère, de Montagnac, du Peyroux, de la Celle-Château-Clos, de Salvert-Montrognon, etc., etc. Le comte de Loubens de Verdalle, d'abord capitaine de dragons, puis chanoine de Limoges, est décédé au château

de Chatain, près d'Auzance, le 11 novembre 1841, à l'âge de 96 ans (1).

ARMOIRIES. — De gueules (2), au loup ravissant d'or.
(Voyez pl. 21, fig. 1re.)

DE LOUBEYRAC, ou LOUBEYRAT. Il est vrai qu'il existe en Velay et en Gévaudan une famille de Loubeyrat, laquelle a possédé les seigneuries de la Blâche, de Saint-Saturnin et de Muret, et qui s'est alliée aux maisons d'Altier, de Pollalion-Glavénas, de Cotel, de Sédages, de Monstuejoulx, de Solages, d'Izarn et autres; mais nous ignorons jusqu'à quel point est fondée l'assertion de M. Lainé, qui indique le lieu de Loubeyrat, près de Riom, comme étant son berceau. On pourrait supposer avec plus de raison peut-être qu'elle est originaire de Loubeyrac, près de Paulhaguet.

ARMOIRIES. — Parti : au 1er d'azur, à l'aubépin d'or soutenu d'un léopard de même chargé de trois étoiles de gueules; au 2e d'or, à trois rochers de gueules.
(Voyez pl. 21, fig. 2.)

DE LOUBINET. On connaît trois chanoines-comtes de Brioude de ce nom, savoir : Georges de Loubinet, en

(1) Voyez *Saint-Allais*, t. VIII, p. 303; t. XVI, p. 475. — *Chabrol*, t. IV, p. 760.

(2) *Saint-Allais* avait dit d'*azur*, mais il s'est rectifié au t. XII, p. 303.

1402; Jean, en 1435, et Rigaud en 1457. Ce dernier, qui n'est pas compris au catalogue, figure avec plusieurs de ses confrères dans l'acte de vente d'une maison ayant appartenu à Jaubert de Montclar, chanoine du même chapitre, et située rue du Palais, à côté de la demeure de Louis Comptour, doyen. Cette famille pouvait avoir pris son nom du lieu de Loubinet, commune de Vieillespèce, près de Saint-Flour.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LOUBINOUX. Il paraît que le véritable nom de cette famille était FURET, ou FARET. Jean Furet, écuyer, seigneur de Loubinoux, assista au contrat de mariage de Guillaume de Montclar avec Marie d'Espinchal, le 13 août 1479. — Noble Jacques de Loubinoux, *seigneur du lieu*, fils de noble Michel de Loubinoux, écuyer, et de Geneviève d'Anglars, reçut en 1552 un don de 500 livres, que lui fit Lucques de Bort, son aïeule maternelle, veuve de Bertrand d'Anglars, seigneur de Soubrevèze et de Longevergne (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Inventaire de Montclar.*

DE LOUCHANDERS (JEAN), compris au rôle du ban d'Auvergne en 1543.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LOUDIÈRES. Ancien château avec seigneurie, situé dans la commune de Faverolles, arrondissement de Saint-Flour. Il a longtemps appartenu à la maison d'Apchier; mais il avait eu, antérieurement, des possesseurs de son nom, car Pierre de Loudières fut inscrit à l'armorial de 1450; il portait :

De sable, à la bande d'argent accostée de deux filets d'or, et accompagnée en chef d'une étoile d'argent.
(Voyez pl. 21, fig. 3.)

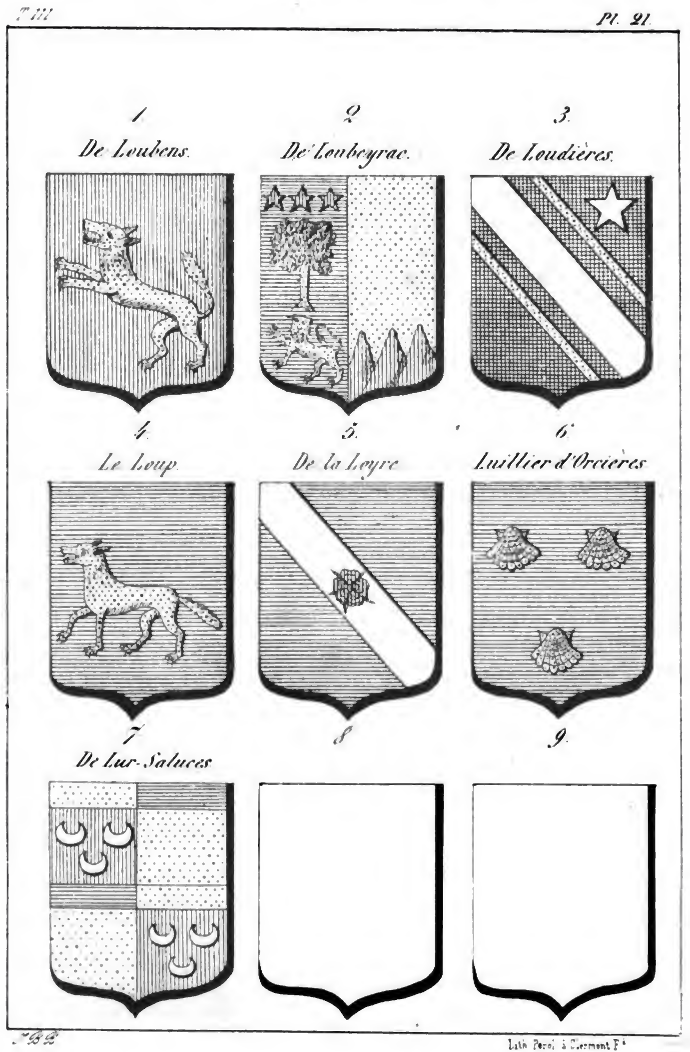
LE LOUP, seigneurs de Beauvoir, de Bellenave, de Montfan, de Pierrebrune, de Préchonnet, de Blanzat, de Chavanon, de la Garde-Ferradure, de Merdogne, de Mérinchal et autres lieux, en Bourbonnais et en Auvergne. — Maison d'ancienne chevalerie, riche et puissante, connue depuis Bernard Loup, qui rendit hommage à Guy de Dampierre, sire de Bourbon, en 1209. Ses descendants, qui pour la plupart ont porté le nom de *Blain* le Loup, se sont rendus célèbres par les armes, le sacer-

doce, par l'exercice d'emplois éminents, par d'illustres alliances et d'importantes possessions féodales. Jacques le Loup de Beauvoir, fut ministre de Charles VII et évêque de Saint-Flour, de 1419 à 1451 ; ce fut lui qui fit jeter les fondements de la cathédrale, que Pierre et Antoine de Léotoing, ses successeurs, firent achever. Blain le Loup était sénéchal d'Auvergne en 1427, et Christophe le Loup, *dit de Montfan*, chevalier de l'ordre du roi, fut lieutenant-général en basse Auvergne sous Charles IX. Gaspard (ou plutôt Blain) le Loup, qui vivait du temps de la Ligue, a laissé une réputation d'adresse et de bravoure chevaleresque qui vivra longtemps parmi les populations de nos contrées. Il suivit avec chaleur le parti de la Ligue, soutint un long siége dans Blanzat, qu'il fut cependant forcé de rendre en 1590 ; s'empara de la ville d'Herment et mit celle d'Ussel à contribution en 1592. On lui donne pour femme Charlotte de Beaufort-Montboissier-Canillac (1), et pour fille unique Anne le Loup, dame de Préchonnet et autres terres, mariée le 11 septembre 1608, à Gilbert-Allyre de Langeac, comte de Dalet ; mais alors l'alliance de Gaspard le Loup avec Charlotte de Beaufort est de beaucoup antérieure à 1623, date indiquée dans la généalogie de la maison de Montboissier. D'un autre côté, Chabrol avance que la terre de Préchonnet fut vendue sur *Gaspard le Loup*, par décret de 1640. Or ce Gaspard le Loup, vivant en 1640, ne pouvait pas être le même que

(1) *Mémoires du président de Vernyes*, p. 100.

celui qui vivait au temps de la Ligue, et qui avait une fille déjà mariée en 1608. Il y a donc lieu de conclure de tout ceci qu'il y a eu deux Gaspard le Loup qui se sont immédiatement succédé dans la terre de Préchonnet, et qu'Anne le Loup, épouse de M. de Langeac, était fille du premier et sœur du second. Il reste encore une supposition à faire, et selon nous, la mieux fondée, c'est que tous les faits de guerre attribués à Gaspard le Loup, doivent l'être à *Blain* le Loup, son père, gendre de Guillaume de Cébazat-Blanzat, avec lequel il était divisé d'intérêt, principal motif qui le portait à se saisir de Blanzat et de Lignat. Ce Blain le Loup avait épousé Péronelle de Cébazat-Blanzat, fille du susdit Guillaume, laquelle étant devenue veuve, se remaria en 1599, avec Henri de Beaufort-Montboissier-Canillac, baron de Pont-du-Château, sénéchal d'Auvergne, auquel elle apporta la terre de Lignat, si longtemps convoitée par son premier mari. Celui-ci, toujours d'après notre supposition, aurait été le père d'Anne le Loup, épouse d'Allyre de Langeac, et de Gaspard le Loup, marié en 1623 à Charlotte de Beaufort-Montboissier-Canillac, et à défaut d'héritiers directs de ceux-ci, la succession de Gaspard serait échue aux enfants de madame de Langeac.

La branche des seigneurs de Bellenave, en Bourbonnais, a produit un officier-général distingué en la personne de Claude le Loup-de-Beauvoir, marquis de Bellenave. Il servait en qualité de capitaine dans un vieux corps, lorsqu'il obtint, le 3 juillet 1634, un régiment d'infanterie, qu'il commanda dans différents combats,


1.
De Loubens.
2.
De Loubeyrac.
3.
De Loudières.
4.
Le Loup.
5.
De la Loyre
6.
Luillier d'Orcières
7.
De Lur-Saluces
8
9.

batailles, siéges, assauts et prises de places, jusqu'en 1638. Il fit, en qualité de sergent de bataille, les campagnes de 1639 à 1643, pendant lesquelles il se trouva à la prise d'Hesdin, d'Arras, d'Aire, de la Bassée, de Bapaume, de Thionville et Sierck; au combat d'Honnecourt et à la bataille de Rocroy. Créé maréchal-de-camp en 1644, il combattit avec la plus grande valeur à la bataille de Fribourg, la même année; commanda un corps de troupes destiné à la conservation des places du Rhin en 1645, et le 3 août il contribua puissamment au succès de la journée de Nordlingue, l'une des plus glorieuses de la monarchie, où combattirent Condé, Turenne, Grammont, Marsin, tous chefs habiles, contre le fameux Merci, général des Impériaux, qui y perdit la vie. Le brave Claude le Loup, grièvement blessé pendant l'action, mourut des suites de ses blessures au mois de décembre suivant, le dernier mâle de sa race, à ce que nous croyons (1). Il avait été marié deux fois: 1° avec Magdeleine d'Hostun de Clavesson, fille de Florisel d'Hostun-Clavesson, seigneur de Mercurol, et de Jeanne de Saint-Germain-d'Apchon; 2° avec Marie de Guénégaud, fille de Gabriel de Guénégaud, trésorier de l'épargne. De ces deux lits ne vinrent que deux filles, mariées dans les maisons de Rochechouard et de Choiseul (2).

Outre les alliances déjà énoncées, la maison le Loup en

(1) *Histoire des généraux français*.
(2) *La Chenaye-des-Bois*, 2e édition, t. IX, p. 176, 177.

comptait d'autres avec celles de Rochefort, de la Fayette, de Lévis, de Montmorin, d'Alégre, de Saint-Floret, de Chalus, de la Forêt-Bulhon, etc., etc (1).

ARMOIRIES. — D'azur, au loup passant d'or.
(Voyez pl. 21, fig. 4.)

DE LA LOYRE, Seigneurs de la Couse, dans la mouvance de Gibertés, près de Langeac. Famille représentée en 1450 par Guillaume de la Loyre, dont les armes étaient *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'une rose de gueules.* (Voyez *pl.* 21, *fig.* 5.) Cette famille était peut-être la même que celle d'Antoine *de la Loure*, seigneur du Viallard et d'Aubusson, marié en 1560 avec Catherine de Lastic, fille naturelle de Louis de Lastic, chevalier de Malte et grand-prieur d'Auvergne (2).

DE LUBERSAC. Le traité de partage du pays de Combraille entre le sire de Bourbon et le comte d'Auvergne, fait mention d'une famille de Lubersac, alors possessionnée dans cette contrée. Saint-Allais, dans son *Nobilaire universel*, t. IX, p. 536, suppose qu'elle était une ramifi-

(1) *Noms féodaux*, p. 583, 586 — *D. Coll.* — *Chabrol*, p. 242, 272, 343, 345, 424, etc., etc. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. I, p. 505; t. II, p. 7, 15, 16, 203, 207; t. IV, p. 16.
(2) Voyez *D. Coll.*

cation de la maison de Lubersac, du bas Limousin; mais nous en doutons, d'autant plus que le traité précité constate aussi l'existence d'un manoir de Lubersac, en Combraille (mansus de Lubersac), et qu'il est tout naturel de penser que celui-ci fut le berceau de la famille en question, laquelle du reste ne paraît pas avoir subsisté longtemps (1). Voyez *Liandret*.

La maison de Lubersac, du Limousin, l'une des plus anciennes et des plus distinguées de cette province, existe encore en plusieurs branches. Les cartulaires du Limousin attestent sa filiation depuis 1146 (2).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LUC ou DE LHUC (DEL LUC), seigneurs du lieu, paroisse de Celles, près de Thiers. — Guy de Thiers, damoiseau, ayant rendu des services à Jean de Lhuc, celui-ci lui fit transport des terres, bois, maisons et droits qu'il possédait dans les paroisses de Thiers et de Celles, en 1281. Robert du Luc, *aliàs* Delhuc, frère de feu Jean, fit foi-hommage à cause du tènement du Luc et dépendances, ensemble un moulin à foulon, le tout situé dans les paroisses de Celles et de Saint-Remy, relevant du

(1) *Baluze*, t. II, p. 107, 108.

(2) *Saint-Allais*, t. IX, p. 481 à 536. — *Nobiliaire du Limousin*, par M. Lainé, p. 32.

seigneur de Thiers en 1304. Jean du Luc et Catherine de la Roche, sa femme, firent un semblable aveu à cause du tènement de la Boherie, en 1330 et 1334, et Guy du Luc *aliàs* Delhuc, renouvela la même formalité l'année suivante, 1335, en y comprenant le courtil *de Combes*, nom que ses descendants adoptèrent par la suite, ainsi qu'on le voit par des hommages successifs que rendirent Guy, Guillaume et *Pierre de Combes*, *aliàs del Lhuc*, en 1353, 1374 et 1378, pour raison de possessions féodales sises dans les paroisses de Celles, de Vic et d'Isserpens, en Auvergne et en Bourbonnais (1).

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LUC. Le fief de Luc, paroisse de Saint-Poncy, près de Massiac, a pu être le berceau d'une autre famille de Luc, ou de Luxe (2), qui a fourni quatre chanoines-comtes au chapitre de Brioude, savoir : Louis, en 1370, Bernard, en 1439; Guillaume et autre Louis de Lux en 1477. Nous sommes disposés à croire aussi que le véritable nom de Guillaume de Lahu, chevalier, seigneur de Clusel en 1319 et 1320, était de Lhuc ou Luc. Voyez *Lahu*.

ARMOIRIES. — Inconnues.

(1) *Noms féodaux*, p. 574, 587, 309.

(2) Dans le Catalogue de Brioude on a écrit *Lux*, mais on ne connait de ce nom, qu'une famille puissante de la Navarre, fondue en 1593 dans la maison de Montmorency, et il est peu probable que les chanoines-comtes dont il s'agit fussent sortis de cette souche.

Il a existé d'autres familles du Luc en Languedoc, en Provence et en Périgord.

de LUPCHAT de BAYLE. Ce nom se trouve sur la liste des nobles convoqués à Riom, en 1789. Nous ignorons si cette famille a quelque chose de commun avec celle de Luchat, possessionnée en Combraille et dans la Marche, suivant actes de féodalité de 1398, 1506 et 1669, et à laquelle appartenait Guillaume de Luchat, seigneur de Persac, ou Pressac, qui était au service de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche, vicomte de Carlat et de Murat, en 1475 (1).

de LUDESSE. La terre de Ludesse, mouvante de Montaigu-sur-Champeix, a été possédée par plusieurs familles, dont deux en ont retenu le nom. A la plus ancienne appartenait François de Ludesse, chanoine-comte de Brioude en 1309. Le nom patronymique de la seconde était André; nous avons fait connaître ailleurs les motifs qui nous portent à croire que cette famille André de Ludesse partait de la même souche que celle de André, *aliàs* Andrieux, seigneurs de la *Gane* et de la *Ronade*, ce qui nous dispenserait de les faire ressortir de nouveau, s'ils ne trouvaient

(1) *Noms féodaux*, p. 587, 588. — *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. III, p. 97.

pas ici plus naturellement leur place. — Robert ANDRÉ, chevalier, seigneur de Ludesse, fut inscrit à l'armorial de 1450 ; il portait : *d'or, au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or et accompagné de trois hures de sanglier de sable.* — Pierre de Ludesse fit foi-hommage entre les mains du sénéchal d'Auvergne, en 1540. — François et *André*, ou plutôt François André de Ludesse, fut compris au rôle du ban, en 1543. — Gilberte de Ludesse, fille d'Antoine et d'Antoinette de Beauclair, épousa, le 22 novembre 1547, Antoine de Saint-Martial, seigneur de Drugeac. — Catherine de Ludesse s'allia le 13 février 1590 avec Jean de Chambeuil, seigneur de Laveissière et de Farreyrolles, près de Léotoing ; et N... de Ludesse était mariée, vers l'an 1600, avec François de Robert-Lignerac, second fils de Gilbert de Robert-Lignerac, seigneur de Marze, capitaine de Carlat au temps de la Ligue. — Le catalogue du chapitre de Brioude nous offre encore les noms de deux chanoines-comtes de la même famille, savoir *André* (1) de Ludesse en 1531, et Jean de Ludesse, doyen dudit chapitre en 1605. — Si nous passons maintenant aux branches dites de la *Gane* et de la *Ronade*, nous les trouverons possessionnées dans les mêmes parages (2) et contractant des alliances avec des familles

(1) Il est très-vraisemblable que les auteurs du *Catalogue de Brioude* auront pris le nom de famille pour le nom de baptême.

(2) La Gâne, Roussillon, La Nobre, Le Martinet, Marejoux, Gombeix, etc., etc.

de même rang et du même pays (1). — Nous ignorons par quelles mutations la terre de Ludesse est passée dans la maison de Macon, qui la possédait en 1780. M. de Vichy en est le propriétaire actuel. *Voyez* ANDRÉ DE LUDESSE.

LUGARDE. La commune de ce nom, qui occupe un des plateaux les plus élevés du canton de Marcenat, formait jadis une seigneurie considérable, laquelle faisait partie du patrimoine de la maison du Breuil, au XIIIe siècle. Maurin, ou Maurice du Breuil (2), appelé quelquefois Maurin de Lugarde, eut, au rapport de Chabrol, trois fils morts sans postérité et quatre filles, entre autres Marie, dame en partie de Lugarde, mariée avec Pierre de Brezons, chevalier. Elle était veuve, et mère de Guillaume de Brezons, lorsqu'elle transigea, le 16 février 1284, avec Bernard d'Allanche, au sujet de l'hommage qu'elle réclamait de lui pour la seigneurie de Châteauneuf, près de Riom-ez-Montagnes, et qui, suivant elle, relevait de ses châteaux de Lugarde et de Soubrevèze. Leurs héritiers traitèrent de nouveau, sur procès, en 1328, par voie d'arbitrage, et l'hommage fut rendu le mardi après la fête

(1) De Mirabel, de Sartiges, de Soudeilles, de Rochefort, de Valens, d'Ussel, de la Porte, de Ribier, de Feydin, de Durfort, de Scorailles, de Douhet, de Méallet-de-Fargues, de Selves, etc.

(2) Sans le témoignage de Chabrol, qui est pour nous une autorité, nous serions fort tentés de croire qu'il s'agit ici de *Maurin de Bréon*, et non de *Maurin du Breuil*.

de l'Assomption de ladite année. A ce dernier acte intervinrent, comme arbitres et comme témoins ou garants, Geraud Chaumeil, chancelier de Montferrand, Aimé, *aliàs* Aymon de Bénavent, bailli royal des montagnes, Guillaume de Tournemire, Hugues de Claviers et Henri de la Rocque, tous chevaliers. La seigneurie de Lugarde passa, peu de temps après, à la maison de Murat-Vernines, et Alix de Murat, qu'Audigier appelle Béatrix, en fit don, le 2 mars 1445, à Guillot d'Estaing, son parent, dont la descendance la posséda jusque vers 1640, que Charlotte d'Estaing la porta en mariage dans la maison de Chavagnac, qui en était encore propriétaire en 1780.

de LUGARS. Suivant D. Coll, Durand de Lugars vivait en 1284.

ARMOIRIES. — Inconnues.

de LUGEAC. L'ancienne seigneurie de ce nom, près de Brioude, a été le berceau d'une antique race de laquelle étaient : Raoul de Lugeac, Pierre et Bertrand de Lugeac, ses fils, qui donnèrent à saint Robert, fondateur et premier abbé de la Chaise-Dieu, la vallée et le village de Comps, pour y établir le monastère de religieuses appelé depuis Lavaudieu. Cette donation, approuvée par Rancon, évêque d'Auvergne en 1050, et par le roi Henri Ier, en 1052, fut confirmée en 1066 par Raoul ou Radulphe de Lugeac,

abbé de Brioude (1). Si D. Coll ne confond pas les dates, il constate l'existence d'un autre Raoul de Lugeac, père de Pierre, de Bertrand, de Raoul et d'Etienne de Lugeac, vivant tous en 1110. L'un d'eux, Raoul, eut une femme nommée Claire, avec laquelle il est rappelé dans un acte de 1155. On ignore l'époque de l'extinction de cette famille; on sait seulement que la terre de Lugeac appartint plus tard à la famille de Dorette, ou Dourette, et que Michelle de Dourette la porta en mariage, avant 1543, à Yves de Guerin, des seigneurs de Pouzols, dont la postérité l'a possédée jusqu'en 1782.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DE LUGUET. Etienne de Luguet, frère prêcheur, est nommé dans le testament de Bernard VII, sire de la Tour, de 1270. Jean de Luguet, templier du diocèse de Clermont, fut interrogé à Paris, lors de l'abolition de l'ordre en 1310. Il y a lieu de supposer qu'il était issu des anciens seigneurs de Luguet, terre qui a eu le titre de baronnie et qui a passé, par suite d'alliances successives, de la maison de Mercœur à celle de Polignac, en 1330; de la Rochefoucauld-Randan en 1518, de Bauffremont-Senecey en 1607, de Foix-de Fleix en 1634, et de Dufort-Lorges en 1733. — S'il est vrai, comme l'avance Chabrol,

(1) Voyez *l'Auvergne au Moyen-Age*, t. 1, p. 1. — *Catalogue de Brioude*.

que la baronnie de Luguet appartenait en 1780 à la duchesse d'Anville, c'était sans doute par suite d'acquisition, car la duchesse d'Anville, aujourd'hui représentée par le marquis de Castellane, était issue de la branche de la Rochefoucauld-d'Aubijoux, différente de celle de la Rochefoucauld-Randan.

ARMOIRIES. — Inconnues.

DU LUGUET. *Voyez* DE BESSE DU LUGUET.

LUILLIER, seigneurs d'Orcières, coseigneurs de Rochegonde, des Ternes, Saint-Juéry et autres lieux près de Saint-Flour. — Nous ignorons s'il existe des liens de parenté entre cette famille et les Luillier, de Paris, famille très-noble et très-ancienne qui s'est rendue illustre dans le parlement, la diplomatie et les emplois d'administration publique.

De la famille dont nous avons à nous occuper, nous connaissons Ambroise Luillier, conseiller du roi, lieutenant criminel et particulier au bailliage de Sens, vers 1550. Pierre Luillier, son fils, écuyer, lieutenant pour le roi en la prévôté de Sens, et plus tard procureur du roi aux siéges de Langres et de Villeneuve-le-Roi, marié avec Charlotte de Valans. — Ambroise Luillier, fils de Pierre, conseiller au siége royal et particulier de Villeneuve-le-Roi, eut pour fils Claude Luillier, conseiller du roi au siége de Sens, marié en 1653 avec Marguerite Robert,

et qui fut plus tard contrôleur général de la connétablie de Bordeaux, donataire de feu François de la Rochefoucauld, et en cette qualité, coseigneur de Rochegonde, dont il rendit hommage au roi en 1684. — Gabriel Luillier, coseigneur de Rochegonde et de la Chaumette, domicilié à Chaudesaigues, renouvela la même formalité en 1740, au nom d'Alexandre Luillier, son fils. — Ce fut, selon toute apparence, ce même Gabriel Luillier, écuyer, qui fut nommé capitoul de Toulouse en 1757. — Alexandre Luillier, fils de Charles et de Marguerite Robert, fut maintenu dans sa noblesse par jugement rendu à Paris, le 15 juillet 1706, par les commissaires généraux du conseil, sur preuves remontées au 8 juin 1550. — Claude Luillier, écuyer, seigneur d'Orcières, coseigneur de Rochegonde, des Ternes, Saint-Juéry et autres lieux, demeurant en son château de la Chaumette, paroisse de Neuféglise, a acquis, le 7 octobre 1772, de la famille Cisterne de Lorme, parties des seigneuries de Roueyre et d'Alleuzet, faisant partie de la comté de Rochegonde. La terre de Rochegonde appartenait encore en partie à la même famille, en 1780 (1).

M. Gabriel Luillier-d'Orcières, qui a rempli pendant plusieurs années, sous la restauration, les fonctions d'adjoint du maire de Clermont, fut l'un des signataires de l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne, en 1791 (2).

(1) *Noms féodaux*, p. 388. — *Chabrol*, t. IV, p. 701.
(2) *Noms féodaux*, p. 388, 389, etc., etc.

M. Guillaume Luillier d'Alleuzet, son frère, chevalier de Saint-Louis, qui servit d'abord dans les gardes-du-corps, compagnie de Monsieur, émigra et servit dans l'armée de Condé. Rentré avec le grade de chef d'escadron, il épousa en 1802, mademoiselle Madeleine de Monestay de Chazeron, dont il n'eut pas d'enfant. — M. Guillaume Luillier-d'Orcières, fils de Gabriel, qui précède, né le 16 juin 1788, chevalier de la Légion-d'Honneur, a occupé des fonctions administratives sous la Restauration. Il a épousé, le 25 mai 1808, Henriette de Château-Thierry, fille de M. Amable, marquis de Château-Thierry, chevalier de Saint-Louis, ancien officier supérieur, qui lui a donné quatre fils, savoir :

1° Amable-Théodore Luillier-d'Orcières, marié en 1832, avec mademoiselle de Genestet de Saint-Didier ;

2° Alphonse Luillier-d'Orcières, marié à Mâcon, en 1836, avec mademoiselle de Loissardière ;

3° Charles Luillier-d'Orcières, marié à Autun, en 1841, avec mademoiselle de Quercize ;

4° Ernest Luillier-d'Orcières, qui a épousé mademoiselle Croix, de Vertaizon.

ARMOIRIES. — D'azur, à trois coquilles d'or.
(Voyez pl. 21, fig. 6.)

Une autre famille, dont rien ne prouve qu'elle fût la même que la précédente, a rempli des charges dans le Bourbonnais. — Claude Luylier, lieutenant-général en la

châtellenie d'Hérisson, fit foi-hommage à cause du fief de la Couture, en 1693 et 1717. Autre Claude Luylier, son fils, revêtu du même office, renouvela cette formalité, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, en 1723. Dans le même temps vivait à Montluçon Nicolas Lulier, avocat en parlement, seigneur de la Varenne, paroisse de Sauvagny-le-Comtal, près d'Hérisson.

DE **LUR-SALUCES**, barons de Drugeac, près de Mauriac. Cette maison, originaire du Limousin, et répandue successivement en Périgord, en Bordelais et en Auvergne, paraît avoir pris son nom d'un ancien château situé près de Masseré, à peu de distance de la route de Limoges à Tulle, entre Pierre-Buffière et Uzerches, et dont il reste à peine quelques vestiges. L'ancienneté de cette maison remonte au XIe siècle; elle ne s'est pas moins distinguée par l'éclat de ses alliances que par les nombreux services rendus à l'État, les emplois et les dignités dont plusieurs de ses membres ont été revêtus. Depuis l'alliance qu'elle contracta, en 1586, avec l'héritière du marquis de Saluces, en Piémont, elle a ajouté à son nom de Lur, celui de l'illustre maison de Saluces, autrefois souveraine, et l'une des plus puissantes d'Italie.

Claude-Honoré de Lur-Saluces, marquis de la Graulière, comte d'Uza, vicomte d'Aureilhan, petit-fils de Jean de Lur, deuxième du nom, et de Catherine-Charlotte de Saluces, épousa par contrat dressé le 1er juin et notarié le 17 juillet 1666, Claude-Françoise de Saint-Martial, fille

de haut et puissant seigneur Hercule de Saint-Martial, baron de Drugeac, et de dame Judith de la Tour-Gouvernet, sa seconde femme. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles; les fils furent : 1° Hercule-Joseph, tige du rameau de Drugeac, ci-après rapporté; 2° Eutrope-Alexandre de Lur-Saluces, qui continua la branche des comtes d'Uza, vicomtes d'Aureilhan, laquelle a compté de nos jours un colonel de cavalerie et un officier supérieur des gardes du corps, tous députés du département de la Gironde sous la Restauration, et un aide-de-camp du duc d'Angoulême, en la personne d'Antoine-Marie-Henri-Amédée, marquis de Lur-Saluces, décédé à Madrid lors de la campagne d'Espagne, en 1823, laissant trois fils nés à Bordeaux, en 1808, 1810 et 1815.

Hercule-Joseph de Lur-Saluces, fils aîné de Claude-Honoré et de dame Claude-Françoise de Saint-Martial, fut baron de Drugeac, capitaine, puis mestre de camp de cavalerie. Il épousa d'abord secrètement, et ensuite publiquement, par contrat du 22 novembre 1729, Marie Collin de Verneuil, fille de Jacques-Joseph Collin de Verneuil, écuyer, et de dame Marie Augey. Il eut pour fils et successeur :

Jean-Baptiste-Étienne de Lur-Saluces, baron de Drugeac, né en 1710, d'abord gentilhomme à drapeau aux gardes françaises, puis deuxième enseigne, par brevet du 20 juillet 1734. Il s'allia, le 15 juin 1735, à Louise-Honorée-Reine de Chaunac-Lanzac-Montlozy, de laquelle vint :

Eutrope-Alexandre-Hyacinthe de Lur-Saluces, baron

de Drugeac, né le 6 mars 1736. Il servit dans la maison militaire du roi, et obtint ensuite le titre de gouverneur de la ville de Salers, où il se retira pendant les troubles de la révolution, et y épousa, vers 1810, mademoiselle Lespinasse. Il mourut quelques années après âgé de près de 80 ans, sans laisser de postérité. Sa veuve, qu'il avait faite son héritière, se remaria, en 1817, avec le baron Locard, chevalier de la Légion d'honneur, alors préfet du Cantal, puis successivement préfet du Cher, de la Vienne, de l'Indre et du Haut-Rhin. Madame Locard mourut à Bourges des suites de couches, au mois de février 1819, et son second mari est mort à Saint-Germain-en-Laye, au mois de juin 1833, laissant une fille, Sophie Locard, héritière de Drugeac, mariée avant 1847, à Louis-Marie, comte de Quinemont, domicilié en Touraine.

Les armes de la maison de Lur-Saluces sont :

> Écartelées : aux 1er et 4e de gueules, à trois croissants d'argent, et au chef d'or, qui est *de Lur;* aux 2e et 3e d'or, au chef d'azur, qui est *de Saluces.*
> (Voyez pl. 21, fig. 7.)

FIN DU TOME TROISIÈME.

ERRATA ET ADDITIONS.

—

TEXTE.

Page 1re, D. Coll mentionne un Guy de Fabrégues comme étant trésorier du duc de Berry et d'Auvergne, mais M. Delalo, président du tribunal civil de Mauriac (Cantal), assure avoir lu dans un titre de l'église de Salers, que le trésorier dont il s'agit s'appelait Guy de Lafarge.

Page 10, ligne 5, au lieu de *Louis de Falfard*, lisez Louis de Falvard.

Après la page 14, on a répété, par erreur, la pagination 13 et 14.

Page 52, *Armoiries de Montmural*, ligne 3, au lieu de *au 2e d'azur, au lion léopardé d'argent, soutenu d'or, à la vache passante de gueules*, lisez: au 2e coupé : au 1er d'azur, au lion léopardé d'argent, soutenu d'or, à la vache de gueules.

Page 58, article de FEU, dernière ligne, au lieu de *Fleurs* lisez Feurs.

Page 219, ARMOIRIES. *D'argent, à trois têtes de lions arrachées de gueules*, ajoutez : *couronnées d'or; au croissant d'azur en abime.*

Page 331, ligne 16, au lieu de *ajournée*, lisez ajourée.

PLANCHES DES ARMOIRIES.

Planche 12, fig. 8. Au quatrième quartier, au lieu *d'or, à trois fasces de sable,* il faut trois bandes de sable.






Widener Library
3 2044 105 337 042
Digitized by Google